



**HAL**  
open science

## Côte d'Ivoire 1993-2003

Bernard Bayle

► **To cite this version:**

Bernard Bayle. Côte d'Ivoire 1993-2003: Autopsie d'une déchirure. Presses universitaires de la Méditerranée, 302 p., 2007, 978-2-84269-779-2. hal-03151900

**HAL Id: hal-03151900**

**<https://hal.science/hal-03151900>**

Submitted on 25 Feb 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





# CÔTE D'IVOIRE 1993-2003

## **Autopsie d'une déchirure**

Bernard BAYLE

Directrice de recherche : Danielle Domergue-Cloarec Mémoire de  
maîtrise d'Histoire Université Paul-Valéry – Montpellier III

UMR 5609 C.N.R.S. *États – Sociétés – Idéologies – Défense* (ESID)

Année universitaire 2003/2004

Les analyses et les jugements portés dans cette étude sont strictement personnels et n'engagent que l'auteur.

# Sommaire

<b>1</b>	<b>Liste des sigles et abréviations . . . . .</b>	<b>9</b>
<b>I</b>	<b>LA MONTÉE EN PUISSANCE DES FACTEURS DE CRISE</b>	<b>11</b>
<b>2</b>	<b>Introduction . . . . .</b>	<b>15</b>
<b>3</b>	<b>La difficile succession d’Houphouët-Boigny . . . . .</b>	<b>19</b>
<b>4</b>	<b>L’ère Bédié : le concept d’ivoirité et ses conséquences . . . . .</b>	<b>37</b>
<b>5</b>	<b>Le putsch de 1999 et le comité national de salut public . . . . .</b>	<b>59</b>
<b>6</b>	<b>Les débuts du mandat Gbagbo : d’une élection contestée à une réconciliation de façade</b>	<b>79</b>
<b>II</b>	<b>RÉBELLION, GUERRE CIVILE ET CRISE INTERNATIONALE</b>	<b>97</b>
<b>7</b>	<b>Introduction . . . . .</b>	<b>101</b>
<b>8</b>	<b>L’échec du putsch du 19 septembre . . . . .</b>	<b>105</b>
<b>9</b>	<b>Le MPCl : une rébellion bien organisée . . . . .</b>	<b>121</b>
<b>10</b>	<b>Une guerre civile entre combats, répression et négociations . . . . .</b>	<b>143</b>
<b>11</b>	<b>La rébellion de l’Ouest et l’impasse militaire . . . . .</b>	<b>165</b>

## SOMMAIRE

<b>III UNE SORTIE DE CRISE DOULOUREUSE ET INCERTAINE</b>	<b>183</b>
<b>12 Introduction</b> . . . . .	<b>187</b>
<b>13 Les accords de Marcoussis et la difficile mise en place du gouvernement de réconciliation nationale</b> . . . . .	<b>191</b>
<b>14 Poursuite et fin de la guerre à l'ouest</b> . . . . .	<b>215</b>
<b>15 La persistance des menaces</b> . . . . .	<b>233</b>
<b>16 Conclusion</b> . . . . .	<b>255</b>
<b>17 Annexes</b> . . . . .	<b>265</b>
<b>18 Liste des sources</b> . . . . .	<b>279</b>
<b>19 Bibliographie</b> . . . . .	<b>285</b>

# Liste des sigles et abréviations



<b>AFP</b>	Agence France presse
<b>AJP</b>	Alliance des jeunes patriotes
<b>BCEAO</b>	Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest
<b>CEDEAO</b>	Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest
<b>CNE</b>	Commission nationale électorale
<b>CNI</b>	Conseil national islamique
<b>CNPS</b>	Comité national de Salut public
<b>CSI</b>	Conseil supérieur islamique
<b>ECOMOG</b>	Force d'interposition de la CEDEAO au Liberia
<b>FANCI</b>	Forces armées nationales de Côte d'Ivoire
<b>FESCI</b>	Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire
<b>FPI</b>	Front populaire ivoirien
<b>FLGO</b>	Front de libération du grand ouest
<b>HCNUDH</b>	Haut commissariat des Nations unies aux Droits de l'Homme
<b>Licorne</b>	Opération militaire française en Côte d'Ivoire depuis le 20 septembre 2002
<b>Lima</b>	Force supplétive des FANCI composée de guerriers libériens appartenant à l'ethnie Krahn
<b>LURD</b>	Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie
<b>MFA</b>	Mouvement de forces d'avenir
<b>MODEL</b>	Mouvement démocratique libérien
<b>MICECI</b>	Mission d'interposition de la CEDEAO en Côte d'Ivoire
<b>MINUCI</b>	Mission des Nations unies en Côte d'Ivoire
<b>MJP</b>	Mouvement pour la justice et la paix
<b>MPCI</b>	Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire
<b>MPIGO</b>	Mouvement patriotique ivoirien du grand ouest
<b>NPFL</b>	Front national patriotique du Liberia
<b>OUA</b>	Organisation de l'union africaine
<b>PAM</b>	Programme alimentaire mondial
<b>PDCI-RDA</b>	Parti démocratique de Côte d'Ivoire-Rassemblement démocratique africain
<b>PIT</b>	Parti ivoirien des travailleurs
<b>RDA</b>	Rassemblement démocratique africain
<b>RDR</b>	Rassemblement des républicains
<b>RFI</b>	Radio France international
<b>RTI</b>	Radio télévision ivoirienne
<b>UA</b>	Union africaine
<b>UDCI (UDCY)</b>	Union démocratique de Côte d'Ivoire
<b>UDPCI</b>	Union pour la paix et la démocratie en Côte d'Ivoire



## **Première partie**

La montée en puissance des facteurs  
de crise



# Introduction



Entre le moment où Félix Houphouët-Boigny rend l'âme en décembre 1993 et l'aube du 19 septembre 2002, lorsque les premiers morts de ce qu'il faut bien appeler la guerre civile ivoirienne tombent, on peut dire que le pays se dirige lentement mais sûrement, puis de plus en plus vite vers la confrontation interne.

En effet, tous les facteurs traditionnels des guerres civiles se développent au cours de cette décennie : affaiblissement et discrédit du pouvoir central, crise d'identité culturelle, crise économique et sociale, corruption et incompétence de l'administration, irresponsabilité des principaux leaders politiques, arrivée de l'armée sur la scène politique et éclatement de celle-ci, puis multiplication des violences, incapacité de l'État à y mettre fin, et partialité de celui-ci.

Tous ces facteurs n'apparaissent pas au cours de cette décennie, certains existaient bien avant. Mais il est certain que la mort d'Houphouët-Boigny a, par un effet de levier, du fait de la compétition politique qui en résulte naturellement, donné une importance nouvelle aux problèmes de fond de la société ivoirienne. Ceux-ci vont alors se développer, alimentés par la lutte politique plus que par la crise économique, jusqu'à devenir des enjeux existentiels. On parlera notamment du problème lié au concept d'ivoirité, qui est un condensé du problème culturel ivoirien, lui-même créé par les besoins économiques du pays, amplifié par la crise économique, et malheureusement instrumentalisé par une classe politique, dont les stratégies se sont révélées être tragiquement étroites, pour le plus grand malheur de la Côte d'Ivoire.

L'analyse de cette période cruciale privilégiera une approche chronologique plutôt que thématique pour plusieurs raisons : non seulement les thèmes correspondant aux différents facteurs évoqués ne requièrent pas tous la même attention, mais il est important de saisir avant tout l'enchaînement des événements

## 2 INTRODUCTION

qui met souvent en lumière l'évolution globale des lignes de force de la politique et de la société ivoirienne.

Ainsi, après avoir analysé la situation de la Côte d'Ivoire au moment de la mort d'Houphouët-Boigny et les difficultés politiques liées à sa succession, puis l'évolution politique du pays, au cours du mandat Bédié, alors confronté à l'introduction du concept d'ivoirité, nous étudierons le putsch de 1999 et la période de transition du comité national de salut public (CNSP), et enfin les débuts du mandat Gbagbo, marqués par une élection contestée et une politique de réconciliation nationale de façade.

# La difficile succession d'Houphouët-Boigny



Lorsque le président de la république de Côte d'Ivoire Félix Houphouët-Boigny meurt le 7 décembre 1993, une question est sur toutes les lèvres et dans tous les esprits : la stabilité politique du pays, référence pour le continent africain depuis l'indépendance de 1960, va-t-elle survivre à la disparition du « sage de Yamoussoukro » ?

En effet, alors que la plupart de ses voisins avaient connu ou connaissaient des troubles d'ordre politique, la Côte d'Ivoire faisait figure de havre de paix civile. Beaucoup s'accordaient pour l'attribuer à la politique menée par Houphouët. Celle-ci, basée sur le système de parti unique jusqu'en 1990 et marquée par un indéniable autoritarisme, doublée d'une volonté de coopération avec l'ancienne métropole, la France, et d'une politique de développement de l'agriculture d'exportation, avait permis à la fois stabilité et développement économique.

Néanmoins, depuis les années 80, la conjoncture économique était défavorable et la situation politique avait changé avec le retour au multipartisme en 1990. Depuis cette date, la Côte d'Ivoire s'essayait au pluralisme politique, véritable test en vue d'un enracinement de la démocratie sur cette partie de la terre d'Afrique. Parallèlement, la société ivoirienne était confrontée à la persistance de difficultés économiques susceptibles de mettre à mal sa cohésion.

Avant d'étudier la manière dont la classe politique ivoirienne a appréhendé l'approche du passage à l'après-Houphouët, puis comment elle a géré le passage de témoin, il convient d'analyser la situation dans laquelle se trouve la Côte d'Ivoire l'année de la mort du « vieux » à travers les dossiers susceptibles de préoccuper le gouvernement du Premier ministre Alassane Dramane Ouattara.

Après avoir vu que la mort d'Houphouët laisse la Côte d'Ivoire orpheline, nous verrons que celle-ci est alors préoccupée par la crise libérienne, et surtout par une situation économique inquié-

tante, sans compter que le pays doit simultanément faire face à des troubles politiques et sécuritaires. C'est dans ce contexte que va se développer la querelle de succession entre Ouattara et Henri Konan Bédié, le président de l'Assemblée nationale.

Le passage de la Côte d'Ivoire dans l'après-Houphouët ne peut effectivement pas s'aborder sans connaître ce qui préoccupe le pays dans cette période. Sinon, il est impossible de comprendre nombre de décisions et d'événements qui ont marqué l'histoire ivoirienne après 1993. Les décisions des acteurs politiques principaux au moment de la succession sont à replacer dans leur contexte international, économique, social et national.

Si l'analyse du contexte ivoirien ne permet pas d'expliquer toutes les raisons de la crise politique qui marque la succession d'Houphouët, la psychologie des acteurs politiques et des prétendants à la magistrature suprême comptant pour beaucoup, elle permet au moins d'éclairer l'effervescence politique qui s'amplifie au fur et à mesure qu'Houphouët-Boigny se rapproche de la mort.

## A Un pays orphelin

### A.1 Les dernières heures du « vieux »

Le 7 décembre 1993, le président de la république de Côte d'Ivoire, Félix Houphouët-Boigny meurt. Depuis plusieurs mois déjà, le monde entier s'y attendait. En effet, cela faisait longtemps que l'état de santé du président ivoirien était préoccupant. Admis le 9 octobre 1993 à l'hôpital Cochin à Paris, Houphouët se portait toujours pour le mieux selon les communiqués de presse et les rumeurs allaient bon train. Il aurait été opéré de la prostate en juin<sup>1</sup> et l'on nourrissait les pires inquiétudes. Cela faisait six mois que le « vieux » était absent de Côte d'Ivoire pour des raisons de santé. Le 25 octobre, le Premier ministre Alasane Dramane Ouattara déclare que le président se porte pour le mieux et doit quitter Cochin « dans quelques jours », mais ne sera de retour en Côte d'Ivoire qu'après quelques semaines de

1. AFP, « Côte d'Ivoire, le président Houphouët-Boigny est hospitalisé à Paris », *Le Monde*, 16 octobre 1993, p. 7.

convalescence<sup>1</sup>. Information confirmée le 1<sup>er</sup> novembre avec le départ d'Houphouët-Boigny « très affaibli » pour un séjour de repos à Genève<sup>2</sup>. Son retour se fait en deux temps : il est au Togo le 12 novembre où le président Eyadema le trouve « fatigué mais lucide<sup>3</sup> », avant de rentrer en Côte d'Ivoire, retour confirmé le 22 novembre<sup>4</sup>. Un roi meurt toujours sur ses terres selon la tradition baoulée. C'est conformément à cet adage que le « bélier » s'éteint le 7 décembre en terre baoulée à Yamoussoukro. Du moins selon la version officielle. Car si on en croit Philippe Duval<sup>5</sup>, l'avion transportant Houphouët-Boigny à Yamoussoukro arrive directement de Genève le 7 décembre, et rien ne permet de certifier que le président vit toujours à ce moment-là. Il est malheureusement impossible de réfuter comme de confirmer la version des faits que propose Philippe Duval. Une seule chose est sûre : pour la Côte d'Ivoire, le 7 décembre 1993, le père de la nation, le père de l'indépendance est mort.

## A.2 Houphouët, incarnation de l'État

La nation est orpheline. En effet, l'histoire de la république de Côte d'Ivoire, en 1993, se confond avec celle de celui qui la porta sur les fonts baptismaux, le 7 août 1960. Depuis cette date, aucune alternance n'avait marqué la vie politique ivoirienne. Certes, le pays connaissait le multipartisme depuis 1990 et les élections présidentielles d'octobre 1990 avaient vu l'opposant socialiste Laurent Gbagbo, candidat du FPI, obtenir 18,3% des suffrages exprimés. Néanmoins, l'État, les institutions, l'économie, l'administration, sont contrôlés par l'ex-parti unique, le PDCI-RDA, créé par Houphouët-Boigny. Le PDCI avait toujours été l'instrument du chef de l'État et assurait en quelque sorte l'interface entre celui-ci et le peuple ivoirien.

---

1. AFP, « Côte d'Ivoire : le président Houphouët-Boigny quittera prochainement l'Hôpital Cochin », *Le Monde*, 27 octobre 1993, p. 6.

2. AFP, « Le président Houphouët-Boigny a quitté Paris pour Genève », *Le Monde*, 3 novembre 1993, p. 8.

3. AFP, « Le président Houphouët-Boigny fatigué mais lucide », *Le Monde*, 14 novembre 1993, p. 5.

4. Jean Karim Fall, « Côte d'Ivoire : retour du président Houphouët-Boigny après six mois d'absence », *Le Monde*, 21/22 novembre 1993, p. 6.

5. Philippe Duval, *Fantômes d'Ivoire*, éditions du Rocher, Monaco, 2003, p. 54.

Ainsi, la société ivoirienne était entièrement conditionnée par 40 années de pouvoir quasi absolu. Rien ne l'a réellement préparée à aborder sereinement l'après-Houphouët. Tout ce qui a été réalisé, que ce soit sur un plan politique, économique, social ou culturel, porte la marque du « sage de Yamoussoukro ». Il est des signes qui ne trompent pas : la capitale, Yamoussoukro, est son village natal, marquant ainsi géographiquement et symboliquement la fusion entre l'État et sa personne<sup>1</sup>. Le 7 décembre 1993, en apprenant la triste nouvelle, la nation ivoirienne sait qu'elle va devoir affronter l'inconnu.

Et ce n'est pas sans douleur qu'elle se recueille le 7 février 1994, date de la cérémonie des funérailles à la basilique de la paix de Yamoussoukro, et la présence de très nombreuses personnalités politiques du monde entier souligne l'importance de l'événement. D'ailleurs, lorsqu'un homme de 25 ans se suicide le 15 février en s'offrant aux crocodiles sacrés d'Houphouët pour marquer son deuil selon *Ivoir'soir*<sup>2</sup>, on peut ainsi à travers ce drame mesurer le désarroi dans lequel nombre d'Ivoiriens se trouvent au moment de la disparition du « vieux ». Et la situation internationale et intérieure est loin d'être simple, en cet hiver 1993/1994.

## **B La crise libérienne et les difficultés économiques**

### **B.1 La crise libérienne**

Sur le plan international, la guerre civile au Liberia voisin retient l'attention de la Côte d'Ivoire car elle y est impliquée sous des angles très divers.

Tout d'abord, parce que les combats se déroulent à la frontière avec des risques de débordements. Ainsi, fin février 1993, un bombardement aérien de l'ECOMOG tua cinq militaires et un douanier ivoirien, ce qui entraîna la protestation du ministre ivoirien des Affaires étrangères Amara Essy le 28 février 1993

---

1. La capitale fut transférée d'Abidjan à Yamoussoukro en 1983.

2. AFP, « Côte d'Ivoire : en deuil, il s'offre aux crocodiles sacrés », *Le Monde*, 17 février 1994, p. 6.

auprès de Nicéphore Soglo, président du Bénin et à ce moment-là de la CEDEAO. L'ECOMOG, commandée par le général nigérian Adetunji Olurin admit avoir mal ciblé son action de riposte contre les forces de Charles Taylor, en bombardant le « mauvais » village frontalier. Houphouët-Boigny rencontra le président nigérian début mars afin d'arrondir les angles<sup>1</sup>.

D'autre part, de nombreux réfugiés libériens se trouvaient dans l'ouest de la Côte d'Ivoire et ne cessaient d'arriver suivant les aléas de la guerre<sup>2</sup>. Cela impliqua un effort de prise en charge de ces populations de la part de la république ivoirienne, en coopération avec les organismes humanitaires internationaux et les ONG.

Néanmoins, il serait inexact de soutenir qu'il s'agit là des seules implications ivoiriennes dans la crise libérienne. Selon Comfort Ero et Anne Marshall<sup>3</sup>, « Houphouët-Boigny donna son feu vert à l'offensive de Taylor à partir de la Côte d'Ivoire le 24 décembre 1989. [...] au milieu des années 1990, la Côte d'Ivoire jouait un rôle essentiel tant dans le négoce des produits libériens que dans l'approvisionnement en armes de Taylor ». Cette dernière information pourrait expliquer l'affaire des convois humanitaires d'août 1993.

En effet, l'AFP signale le 5 que la Côte d'Ivoire ferme la frontière aux organisations internationales pour ne pas risquer de remettre en cause l'accord de paix du 25 juillet<sup>4</sup>. Puis, selon l'agence Reuters le 9, la frontière est réouverte aux convois humanitaires à condition qu'ils soient inspectés par l'ECOMOG ou par le personnel des agences de l'ONU<sup>5</sup>.

---

1. AFP, « Liberia : la force d'interposition a bombardé un village frontalier en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 2 mars 1993, p. 6. AFP, « Incident clos entre le Nigeria et la Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 13 mars 1993, p. 6.

2. Jean Karim Fall, « Nouvel exode de réfugiés vers la Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 13 janvier 1993.

3. Comfort Ero, Anne Marshall, « L'ouest de la Côte d'Ivoire : un conflit libérien. La guerre ivoirienne de Taylor », in *Politique africaine*, n° 89, mars 2003, p. 90-96.

4. AFP, « Liberia : la Côte d'Ivoire ferme sa frontière aux organisations internationales », *Le Monde*, 5 août 1993, p. 3.

5. Reuters, « Liberia : la frontière avec la Côte d'Ivoire va être rouverte à l'aide humanitaire », *Le Monde*, 9 août 1993, p. 6.

Il est donc vraisemblable que les convois humanitaires soient utilisés ici pour approvisionner Taylor en armes. De plus, il semblerait que des soldats ivoiriens aient été intégrés au NPFL (front national patriotique du Liberia) de Taylor, les affinités ethniques entre Gyos libériens (ethnie de Taylor) et Yacobus ivoiriens (ethnie de Robert Gueï, chef d'état-major des FANCI) facilitant largement cette ingérence discrète mais directe de la Côte d'Ivoire dans la guerre civile libérienne<sup>1</sup>. Si cette information est exacte, le bombardement du village frontalier ivoirien par l'ECOMOG pourrait ne pas être une regrettable erreur de tir.

Mais la guerre civile libérienne est loin d'être la préoccupation majeure du gouvernement ivoirien. En effet, le principal souci du gouvernement Ouattara est de réformer l'économie ivoirienne alors en grave difficulté. Ces réformes sont réclamées avec insistance par le FMI. Le Premier ministre, ancien fonctionnaire international au FMI, ne peut l'ignorer.

## B.2 Des réformes libérales

C'est ainsi que début avril 1993, Patrice Kouamé, ministre de la Fonction publique, annonce la réduction d'un quart de l'effectif des fonctionnaires<sup>2</sup>. Cela faisait des années que le FMI le demandait avec insistance à la Côte d'Ivoire car les deux tiers du budget de l'État étaient consacrés à la paye des fonctionnaires. Les capacités d'investissement public s'en trouvaient affectées. De plus, avec une dette de 17,5 milliards de dollars soit deux fois le PIB du pays, il était urgent de limiter certaines dépenses de l'État. Sans compter que la conjoncture économique était particulièrement préoccupante : l'économie ivoirienne était en pleine récession. Le PIB a baissé de 4,6% en 1990, de 2% en 1991 et le gouvernement annonça en mai 1993 une baisse probable de 2% pour l'année 1992<sup>3</sup>. L'économie ivoirienne était encore beaucoup trop dépendante des cours mondiaux du café et du cacao. Si la part de ces

1. Comfort Ero, Anne Marshall, *op. cit.*, p. 90.

2. Jean-Pierre Tuquoi, « À la demande du FMI, la Côte d'Ivoire réduira d'un quart le nombre de ses fonctionnaires », *Le Monde*, 7 avril 1993, p. 21.

3. Philippe Chalmin, « Conjoncture pays : la Côte d'Ivoire, diversification », *Le Monde*, 4 mai 1993.

filières a baissé (44% du PIB en 1960, 35% en 1991), l'agriculture d'exportation représentait encore 13% du PIB<sup>1</sup>. Face à cette situation, le gouvernement Ouattara a fait le pari d'un virage libéral avec une politique de privatisations qui doit non seulement attirer les investisseurs étrangers mais aussi rapporter environ 60 millions de francs français à l'État<sup>2</sup>.

### B.3 Les conséquences sociales et ethniques

Dans un pays d'économie mixte comme la Côte d'Ivoire, cette politique posa un problème social crucial : le chômage des fonctionnaires remerciés et la réduction des débouchés pour la jeunesse dans la Fonction publique. Il fut prévu que les fonctionnaires seraient mis en retraite anticipée après 30 années d'ancienneté moyennant une prime et touchant 50% de leur dernier salaire<sup>3</sup>. Cette politique déplut fortement dans la région forestière car c'est essentiellement là que la Fonction publique recrutait (groupes ethnolinguistiques Akan et Kru) alors que les populations des savanes du nord (groupes ethnolinguistiques Mandé et Voltaïques) sont traditionnellement tournées vers le commerce. De plus, le sud du pays était confronté au problème de la déforestation : 2 800 à 3 500 km<sup>2</sup> par an. Malgré les risques écologiques à long terme, le gouvernement, contraint par la crise économique, incitait à la limitation des jachères<sup>4</sup>. Il s'agit là de généralités, mais on devine déjà la polémique que certains pourraient être tentés d'exploiter, le Premier ministre étant originaire de Kong, dans le nord du pays.

Il apparaît donc que la paix sociale, voire ethnique, dépendait fortement des capacités financières de l'économie ivoirienne.

---

1. *Ibidem*.

2. *Ibidem*.

3. Jean-Pierre Tuquoi, *op. cit.*

4. Catherine Vincent, « La lutte contre la déforestation en Asie et en Afrique », *Le Monde*, 21 juillet 1993, p. 11.

#### B.4 Une économie dépendante

Les capacités financières de l'économie ivoirienne étant limitées, la Côte d'Ivoire comptait sur l'aide étrangère. Et ce, dans plusieurs domaines.

D'une part dans le domaine de la santé, notamment pour la lutte contre le SIDA, car on estime que 10% de la population adulte est infectée. Lors de la visite de Michel Roussin et de Philippe Douste-Blazy en août 93, la France promet une aide de 300 millions de francs français. La Croix-Rouge, l'UNICEF et le PNUD étaient également présents en permanence en Côte d'Ivoire afin d'aider le gouvernement dans ce domaine, entre autres<sup>1</sup>.

D'autre part et surtout, sur le plan financier et monétaire, une véritable crise opposait la zone franc au FMI et aux institutions de Bretton Woods. La récession qui frappait l'Afrique de l'Ouest (l'Afrique est le seul continent à s'être appauvri dans les années 80) rend délicate le maintien de la parité du franc CFA avec le franc français fixée en 1948 (1 FCFA = 2 FF), pourtant réaffirmée lors de la réunion des ministres des Finances de la zone franc fin septembre 1993<sup>2</sup>.

Néanmoins, la nécessité d'un accord avec le FMI fut reconnue. De reconnue, cette nécessité va être consacrée par la France et imposée aux Africains : la France, dit alors Edmond Alphandéry, ne peut « prolonger son aide à l'ajustement aux pays qui ne s'engagent pas à négocier au plus vite un accord avec le FMI<sup>3</sup> ». Alors que la Côte d'Ivoire hésitait encore à un accord, de nombreux leaders africains tels que Ousmane Sakhô, ministre sénégalais de l'Économie, disaient « savoir que Paris ne les lâchera pas » et n'étaient nullement impressionnés par la fermeté du dis-

---

1. Jean-Yves Nau, « Le voyage de deux ministres français en Côte d'Ivoire : la France va augmenter sa participation financière à la lutte contre le SIDA en Afrique », *Le Monde*, 3 août 1993, p. 8.

2. Jean-Pierre Tuquoi, « La réunion des ministres des Finances de la zone franc à Abidjan : Paris réaffirme son attachement au maintien de la parité du franc CFA », *Le Monde*, 22 septembre 1993, p. 16.

3. Jean-Pierre Tuquoi, « La réunion des ministres des Finances à Abidjan : la France conditionne son aide aux pays de la zone franc à des accords avec le FMI », *Le Monde*, 23 septembre 1993, p. 18.

cours français<sup>1</sup>. Il faut savoir que depuis la chute des cours du cacao et du café dans les années 80, la France réglait une partie des dettes de la Côte d'Ivoire et se portait garante pour les emprunts auprès des organismes financiers internationaux<sup>2</sup>.

On se rend bien compte ici de l'état de dépendance de l'économie ivoirienne vis-à-vis des bailleurs de fonds internationaux, au premier rang desquels la France. La marge de manœuvre du gouvernement Ouattara est donc limitée. De plus, la réflexion prêté à Ousmane Sakho est révélatrice : de nombreux leaders africains pensaient que pour des raisons politiques, la France jouerait éternellement le « pompier financier ». En Côte d'Ivoire, si ce genre d'attitude est avéré, les perspectives économiques (déjà mauvaises en 1993) ne peuvent que s'en trouver assombries : recul de l'espoir d'indépendance financière, baisse de la crédibilité de la politique économique et de la classe politique. Il est néanmoins important de signaler que cette information de Jean-Pierre Tuquoi relative à la déclaration d'Ousmane Sakho n'a pas été recoupée.

Au regard de la situation économique de la Côte d'Ivoire, on peut affirmer que la tâche du gouvernement Ouattara est énorme et loin d'être simple. Surtout si des troubles d'ordre politique et sécuritaire menacent au même moment l'intérieur du pays.

## C Des troubles inquiétants

### C.1 Les émeutes anti-ghanéennes

En effet, de graves événements vont ensanglanter le pays en novembre 1993. Une véritable chasse aux Ghanéens va se développer surtout dans le sud-est du pays. Le 3 novembre 1993, l'AFP annonce qu'une chasse aux Ghanéens a lieu dans les faubourgs d'Abidjan<sup>3</sup>, et ce à l'issue d'un match de football qui

---

1. *Ibidem*.

2. Jean-Pierre Tuquoi, « Une économie grevée par la chute du cours des matières premières », *Le Monde*, 9 décembre 1993, p. 4.

3. AFP, « Côte d'Ivoire : chasse aux Ghanéens dans les quartiers populaires d'Abidjan », *Le Monde*, 3 novembre 1993, p. 8.

a dégénéré. Le match a eu lieu au Ghana à Koumassi et opposait l'ASEC (association sportive des employés du commerce) d'Abidjan à l'Ashante Kotoko ghanéen. Après la défaite de l'ASEC, des supporters ivoiriens ont été violentés lors d'échauffourées. De retour en Côte d'Ivoire, ceux-ci se sont vengés sur des Ghanéens. Les violences ont rapidement pris de l'ampleur : 170 personnes sont hospitalisées et 2 000 Ghanéens sont placés sous protection policière.

Le 4 novembre, l'AFP annonce que le ministre ivoirien des Affaires étrangères Amara Essy estime la situation « très tendue » et fait état d'un bilan de 2 morts, 50 Ghanéens blessés, de maisons de Ghanéens pillées et que les violences se tournent aussi contre les Burkinabès, les Mauritaniens et les Béninois. Au Ghana, 200 Ivoiriens sont détenus préventivement dans un camp militaire<sup>1</sup>. En Côte d'Ivoire, le bilan va s'alourdir : malgré la visite du ministre ghanéen des Affaires étrangères Obeb Asamoah à Abidjan pour calmer les esprits, 23 morts, dont 13 Ghanéens et 6 Ivoiriens, 117 blessés dont 64 à Abidjan, et 24 Ghanéennes violées sont à déplorer le 6 novembre<sup>2</sup>. C'est le bilan officiel des émeutes.

Les Ghanéens de Côte d'Ivoire vont alors fuir massivement vers leur pays. L'AFP annonce que l'ambassade du Ghana en Côte d'Ivoire a reçu le 13 novembre, 3 000 demandes de rapatriement et que ceux-ci ont commencé le 11<sup>3</sup>. En tout, c'est plus de 9 000 Ghanéens qui ont fui, laissant tout derrière eux selon la Croix-Rouge<sup>4</sup>.

Cette flambée de violence xénophobe à partir d'un événement anodin (une rixe entre supporters) révèle un aspect inquiétant de la population abidjanaise (où a eu lieu le gros des violences). En effet, aucun enjeu politique ne pouvait la justifier et personne n'a

1. AFP, « Côte d'Ivoire : situation très tendue après les manifestations contre les Ghanéens », *Le Monde*, 4 novembre 1993, p. 13.

2. Jean Karim Fall, « Côte d'Ivoire : des affrontements entre Ghanéens et Ivoiriens ont fait 23 morts à Abidjan », *Le Monde*, 6 novembre 1993, p. 7.

3. AFP, « Côte d'Ivoire : plus de 3 000 Ghanéens quittent le pays », *Le Monde*, 13 novembre 1993, p. 4.

4. Reuters, « Côte d'Ivoire, plus de 9 000 Ghanéens ont fui le pays selon la Croix-Rouge », *Le Monde*, 18 novembre 1993, p. 7.

cherché à instrumentaliser le ressentiment des Ivoiriens quant au sort réservé au Ghana aux supporters de l’ASEC. La violence xénophobe observée ici est gratuite et spontanée.

On peut remarquer avec inquiétude que les autorités ivoiriennes se sont révélées incapables d’empêcher ces massacres et ont mis plusieurs jours à les faire cesser. Il faut dire que le pouvoir central est également confronté, en cette bien difficile année 1993, à des risques de coup d’état.

## C.2 Les mutineries de la garde présidentielle

En effet, fin mars, une mutinerie éclate dans les rangs de la garde présidentielle à Abidjan. Ce sont 45 caporaux gardes républicains qui réclament une augmentation de leur solde<sup>1</sup>. Ils obtiennent satisfaction après avoir été reçus par Houphouët le 30<sup>2</sup>. Ils reprennent leur service le 31 sans qu’aucune sanction ne soit prise<sup>3</sup>. Deux commentaires peuvent être faits quant à cette mutinerie et quant à son règlement : d’une part le traitement des gardes républicains semble laisser à désirer, d’autre part le président a joué la carte de l’apaisement à tout prix en minimisant la portée symbolique de l’événement.

Quelques jours plus tard, le 4 avril, c’est au tour des gardes républicains de Yamoussoukro de se mutiner. Ils réclament tout simplement les mêmes avantages que leurs collègues d’Abidjan. Cette nouvelle mutinerie concerne 250 gardes, soit la moitié de la garde présidentielle de Yamoussoukro. Ils marquent leur détermination en tirant en l’air. Ce jour-là, le président n’est pas à Yamoussoukro<sup>4</sup>. Il va à nouveau régler l’affaire lui-même en rencontrant les mutins les jours suivants et en accédant à leurs revendications « dans la limite des possibilités financières du pays ». Là encore, on peut souligner l’impunité dont ont bénéficié les

---

1. AFP, « Côte d’Ivoire : mutinerie au palais de la présidence », *Le Monde*, 31 mars 1993, p. 4.

2. AFP, « Côte d’Ivoire : les mutins d’Abidjan auraient posé des conditions pour mettre fin à leur action », *Le Monde*, 1<sup>er</sup> avril 1993, p. 14.

3. Reuters, « Côte d’Ivoire : les mutins ont quitté le palais de la présidence », *Le Monde*, 2 avril 1993, p. 4.

4. AFP/Reuters, « Côte d’Ivoire : nouvelle manifestation de mécontentement de la garde républicaine », *Le Monde*, 6 avril 1993, p. 6.

mutins. Il semblerait qu'ils aient négocié en position de force. Qu'Houphouët cède si facilement semble étrange. Soit il était conscient que la garde républicaine méritait plus d'égards, soit cela est à mettre sur le compte de son état de santé. Dans ce dernier cas, le gouvernement brille par son absence.

Ce ne sont pas les premières mutineries de l'histoire de la république ivoirienne. En mai 1990, des dizaines d'appelés avaient occupé la télévision et l'aéroport d'Abidjan en réclamant leur maintien dans l'armée et en juillet 1991, l'état-major signalait un coup de force déjoué. Néanmoins, cette fois, c'est la garde républicaine, celle que les adversaires d'Houphouët comme Amadou Koné qualifiait de « garde prétorienne ». Que l'un des piliers du régime donne des signes de défection, cela marque une certaine instabilité politique, ou du moins une instabilité politique potentielle. Potentialité renforcée par l'absence de sanctions.

## **D La querelle de succession Bédié/Ouattara**

### **D.1 La Côte d'Ivoire et sa réputation de stabilité politique en 1993**

En 1993, la Côte d'Ivoire jouit toujours d'une solide réputation de stabilité politique. Elle est considérée comme une nation influente et respectée sur le continent africain. On surnomme alors Houphouët « le Machiavel africain ». La Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est à Abidjan. Début avril, l'UNITA de Jonas Savimbi propose de reprendre les négociations avec le gouvernement angolais le 12 avril à Abidjan<sup>1</sup>. Même si le choix d'Abidjan par l'UNITA est sans doute motivé par le fait que la Côte d'Ivoire est son principal soutien, on peut remarquer que ce pays est considéré comme suffisamment crédible, influent et politiquement sûr pour pouvoir abriter la BCEAO et des négociations de paix.

Mais cette puissance régionale, on l'a vu, est précaire. Et surtout, la réputation de stabilité politique va définitivement vaciller quand, à l'approche de la mort d'Houphouët, la classe

---

1. AFP/ Reuters, « Alors que la guerre continue en Angola, l'UNITA propose de reprendre les négociations de paix en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 7 avril 1993, p. 26.

politique ivoirienne, alors que ce ne sont pas les dossiers à traiter qui manquent, va s'offrir le luxe d'une guerre (institutionnelle) de succession entre le Premier ministre et le président de l'Assemblée nationale.

## D.2 Les deux prétendants

Alassane Dramane Ouattara, Premier ministre depuis novembre 1990, dirige l'exécutif ivoirien quasiment seul en raison de la dégradation de l'état de santé d'Houphouët-Boigny, tandis qu'Henri Konan Bédié, le président de l'Assemblée nationale, est selon l'article 11 de la constitution celui qui doit succéder à Houphouët au cas où celui-ci ne pourrait achever son mandat. Avant de décrire la manière dont ils se sont affrontés, il convient de les présenter brièvement.

Alassane Dramane Ouattara est né à Kong dans le nord de la Côte d'Ivoire en 1942. Son père serait originaire de Kong et sa mère d'Odienné. Autant dire tout de suite qu'une importante polémique existe autour de ses origines. On verra dans le chapitre suivant les enjeux de cette polémique. Né en Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara fait ses études à Ouagadougou, avec la nationalité burkinabè, puis les poursuit aux USA. Il devient fonctionnaire international au FMI, toujours en tant que burkinabè. En 1990, il est directeur adjoint du FMI lorsqu'Houphouët-Boigny l'appelle pour diriger le gouvernement ivoirien.

Henri Konan Bédié est né le 5 mai 1934 en pays baoulé, au centre-est de la Côte d'Ivoire. Il fait ses études en France puis revient en Côte d'Ivoire en 1959 pour prendre la tête de la Caisse de compensation des prestations familiales d'Abidjan. Membre du PDCI, il est conseiller à l'ambassade de Côte d'Ivoire à Washington en 1960, puis ministre délégué aux Affaires économiques et financières en 1966. En 1969, il est docteur ès sciences économiques mais un scandale éclate : l'UNECI (union nationale des étudiants de Côte d'Ivoire) l'accuse d'avoir payé quelqu'un pour travailler à sa place. En concurrence au sein du gouvernement ivoirien dans les années 70 avec Philippe Yacé puis avec M. Dioulo au début des années 80, il s'impose comme dauphin

du « vieux » lorsque celui-ci le nomme président de l'Assemblée nationale après avoir décrété que c'était ce dernier qui doit succéder au président de la République en cas de vacance du pouvoir (article 11 de la constitution).

### D.3 Les manœuvres de Ouattara et la division du PDCI

Constitutionnellement, les choses sont claires : si Houphouët ne finit pas son mandat, Bédié lui succédera jusqu'aux élections de 2005. Mais Alassane Ouattara a sans nul doute pris goût au pouvoir et sait que des membres importants du gouvernement et du PDCI ne voient pas d'un bon œil la promotion de Bédié. Certains murmurent qu'Houphouët l'a choisi comme successeur uniquement car il est de la même ethnie que lui. Alassane Ouattara va alors manœuvrer avec un but précis : empêcher qu'en cas de décès d'Houphouët, il y ait « vacance du pouvoir ». Ainsi, selon Ernest Foua de Saint-Sauveur, « En collusion avec Philippe Grégoire Yacé, président du Conseil économique et social, [...] il manœuvre pour mettre en place un Conseil d'état dont la mission serait de gérer l'après-Houphouët<sup>1</sup> ». Cette information est probablement exacte car Jacques Baulin signale que Yacé fut le principal rival de Bédié pour la place de dauphin d'Houphouët<sup>2</sup>. Qu'il manœuvre avec Ouattara pour tenter d'empêcher Bédié d'accéder à la magistrature suprême semble logique.

D'ailleurs, dès la nouvelle de l'hospitalisation d'Houphouët à Cochin, la classe politique ivoirienne entre en effervescence. Les partisans de Ouattara n'hésitent pas à déclarer que Konan Bédié « ne fait pas le poids » et à déplorer l'ethnisation du pouvoir : « un Baoulé succéderait à un Baoulé ?<sup>3</sup> ». De leur côté, les adversaires de Ouattara insistent sur sa nationalité douteuse et voient en lui l'homme de l'islam car il s'affiche souvent dans les

1. Ernest Foua de Saint-Sauveur, « La Côte d'Ivoire, chronique d'un scénario de crise », *Les cahiers de l'Afrique : revue d'étude et de réflexion sur le monde africain*, deuxième trimestre 2003, n° 2 (167 p.), p. 44.

2. Jacques Baulin, *La succession d'Houphouët-Boigny, les débuts de Konan Bédié*, Eurafor-press, Paris, 1995.

3. Jean Karim Fall, « L'hospitalisation du président Houphouët-Boigny a relancé les spéculations sur sa succession », *Le Monde*, 21 octobre 1993, p. 4.

mosquées à Abidjan<sup>1</sup>. Cette querelle entre Bédié et Ouattara fait donc craindre un clivage nord-sud et risque de provoquer une cristallisation identitaire.

Alors que le PDCI est divisé entre partisans des deux prétendants, le FPI, par la voix de Laurent Gbagbo, fustige les deux protagonistes et réclame qu'en cas de vacance du pouvoir, un gouvernement d'intérim organise des élections générales dans un délai de 90 jours<sup>2</sup> dans un premier temps, avant de concéder que ce gouvernement de transition pourrait organiser les élections dans les 12 mois<sup>3</sup>. Quelques jours avant la mort d'Houphouët, Laurent Dona Fologo, le secrétaire général du PDCI ne peut que constater la division de fait de l'ex-parti unique et son impuissance à concilier les deux camps<sup>4</sup>. Les choses vont s'accélérer.

#### D.4 Henri Konan Bédié s'impose

Le 7 décembre, dès la nouvelle de la mort du « vieux », Ouattara tente de saisir la Cour suprême tandis que Bédié fonce à la télévision se proclamer président de la République<sup>5</sup>. Cette proclamation prend de court Ouattara et assure Bédié de la magistrature suprême. Au regard de ces événements, il est clair que Ouattara a tout fait pour court-circuiter l'application de l'article 11 de la constitution. Face à cette menace, Bédié brûle les étapes en n'attendant pas d'être nommé président. De plus, l'attitude de l'opposition FPI a sûrement joué dans la décision de Bédié de brusquer les choses.

Fort de la légalité constitutionnelle et de l'immédiate reconnaissance internationale, Henri Konan Bédié, le « sphinx », a donc réussi à s'imposer. Pourtant, la partie était loin d'être jouée car Ouattara aurait tenté de rallier à lui le général Guéï,

---

1. *Ibidem*.

2. *Ibidem*.

3. Jean Karim Fall, « Côte d'Ivoire, l'opposition réclame un gouvernement de transition en cas de vacance du pouvoir », *Le Monde*, 30 novembre 1993, p. 6.

4. Jean Karim Fall, « Côte d'Ivoire : l'ex-parti unique affiche ses divisions dans la course au pouvoir », *Le Monde*, 3 décembre 1993, p. 4.

5. Frédéric Fritsher, « Une succession problématique », *Le Monde*, 9 décembre 1993, p. 3.

chef d'état-major des FANCI, Léon Konan Koffi, ministre de la Défense, le général Coulibaly ainsi que les généraux commandant la gendarmerie et l'armée de l'air<sup>1</sup>. Ouattara aurait-il envisagé un coup de force ? Si on sait que le Premier ministre a rencontré tous ces hauts responsables, on ne connaît pas le contenu de leurs discussions. Il est donc possible que Ouattara ait envisagé cette option mais rien ne permet de l'affirmer. Ce fut suffisant pour consommer la rupture entre les deux hommes. Le 9 décembre, Ouattara démissionne laissant la voie libre à Bédié<sup>2</sup>. Ce dernier nomme Daniel Kablan Duncan, ministre délégué à l'Économie, aux Finances et au Plan, à la tête du gouvernement. Début janvier, Charles Domwahi, vice-président de l'Assemblée depuis 1991, est élu président de l'Assemblée nationale<sup>3</sup>. L'ère Houphouët avait commencé dans l'euphorie de l'indépendance. L'ère Bédié commence par une grave crise politique au sommet sur fond de crise économique, de contexte régional marqué par la crise libérienne, et de dégradation de la paix civile.

---

1. Jean Karim Fall, « Côte d'Ivoire : polémique autour de la succession de Félix Houphouët-Boigny », *Le Monde*, 10 décembre 1993, p. 3.

2. Marie-Pierre Subtil, « Côte d'Ivoire : la démission du Premier ministre semble mettre fin à la querelle de succession », *Le Monde*, 14 décembre 1993.

3. AFP, « Côte d'Ivoire : Charles Domwahi est élu président de l'Assemblée nationale », *Le Monde*, 7 janvier 1994, p. 6.

# L'ère Bédié : le concept d'ivoirité et ses conséquences



Le 7 décembre 1993, Henri Konan Bédié accède au pouvoir suprême. C'est pour lui la consécration tant attendue. Jusqu'au bout, il lui a fallu être extrêmement vigilant face aux manœuvres du Premier ministre Alassane Dramane Ouattara. Car celui-ci ne comptait pas lâcher le pouvoir exécutif qu'il exerçait quasiment seul depuis mars 1993. Mais Bédié a su le doubler au moment crucial, grâce à sa légitimité constitutionnelle et à l'impact qu'a toute proclamation politique télévisée.

Mais une fois au pouvoir, il s'agit d'y rester. Cela va être le principal souci de Bédié. Pour être le nouveau Houphouët, il faut pérenniser son pouvoir par tous les moyens. Le plus simple est d'abattre politiquement ses adversaires. Les adversaires, pour Bédié, c'est Ouattara. Il semble négliger Laurent Gbagbo et le FPI. Face à Ouattara et à son nouveau parti, le RDR, qui est issu du PDCI, Bédié va pouvoir utiliser un nouveau concept politico-culturel : l'ivoirité.

Néanmoins, il serait faux de penser que le concept d'ivoirité est uniquement une arme politicienne. On verra que ce concept est quelque part un aboutissement logique de phénomènes marquant profondément la société ivoirienne. Le drame de la Côte d'Ivoire fut que ces problèmes de fond ne vont pas être abordés par la classe politique ivoirienne sous un bon angle. En effet, les tensions ethnico-politiques à l'origine du concept ne vont pas être abordées dans un but de règlement pacifique (il était impossible de ne pas s'atteler au problème), mais utilisées, instrumentalisées pour la lutte politicienne, et par Henri Konan Bédié en premier.

L'ivoirité devait officiellement renforcer l'identité nationale. Dans un pays où plus de 30% de la population est étrangère et ethniquement proche de la population originaire du nord du pays, on devine immédiatement les risques d'exclusion, de xénophobie et d'amalgame pouvant entraîner non pas l'unité de la nation mais son éclatement.

Comment Bédié a-t-il assis son pouvoir ? Quel est exactement ce concept d'ivoirité ? Dans quel contexte a-t-il été mis en place ? Pourquoi a-t-il été conçu ? Quelles en furent les conséquences immédiates ? Ces questions résument à elles seules le nœud gordien de la crise ivoirienne. Il est vain de tenter de comprendre la crise qui secoue ce pays sans y avoir préalablement répondu.

L'analyse de la mise en place de ce concept et des événements qui marquèrent la présidence de Henri Konan Bédié de décembre 1993 à décembre 1999 permet non seulement d'expliquer des événements postérieurs mais aussi et surtout de percevoir la société ivoirienne dans sa complexité. Car nombre de problèmes « dormants » sous Houphouët se sont réveillés lorsque celui-ci, s'éteignant, passa le flambeau à Konan Bédié.

### **A La mise en place d'un pouvoir autoritaire et du concept d'ivoirité**

#### **A.1 La mise au pas de la presse**

Lorsqu'Henri Konan Bédié arrive au pouvoir en décembre 1993, son premier souci est d'asseoir son pouvoir. Le fait qu'il ait dû quasiment s'autoproclamer président de la République à la télévision lui a prouvé, s'il en était encore besoin, qu'il était loin de ne compter que des amis dans l'appareil d'État.

Pour asseoir son pouvoir, Konan Bédié va commencer par contrer son ex-challenger en tentant de réduire ses soutiens. C'est ainsi qu'en créant le conseil supérieur islamique, il compte priver le conseil national islamique acquis à Ouattara, d'une partie de ses soutiens, et par là, saper une partie de la base sur laquelle s'appuie Ouattara : la population musulmane, originaire du nord du pays, mais aussi présente en nombre dans les principales villes du sud<sup>1</sup>.

Car Ouattara bénéficie d'un véritable soutien populaire. La preuve en est faite, le 22 janvier 1994, lors de son retour à Abidjan en vue d'assister aux obsèques d'Houphouët (il avait quitté le pays depuis sa démission du 9 décembre). Il fut alors accueilli

---

1. Frédéric Fritsher, « La Côte d'Ivoire orpheline et divisée. Vers un tribalisme ? », *Le Monde*, 9 février 1994, p. 5.

par une importante manifestation de soutien à l'aéroport, réprimée par les forces de l'ordre<sup>1</sup>. À cette occasion, Bédié affirme que l'ordre sera maintenu coûte que coûte et « accuse certains de vouloir une insurrection<sup>2</sup> ». Il apparaît ici que la lutte politique provoque un début de cristallisation ethnico-religieuse dans la population, les manifestants pro-Ouattara étant majoritairement originaires du nord.

C'est dans ce contexte tendu que Bédié va entreprendre une politique de contrôle de l'information. Fin février 1994, Ahmed Bakayoko, directeur du journal *Le patriote*, est condamné à un an de prison pour avoir contesté la légitimité de Bédié<sup>3</sup>. En avril, c'est au tour d'Abou Dhramane Sangaré, directeur de la rédaction de *La voie* et n° 2 du FPI (*La voie* est l'organe de presse du FPI), d'être arrêté en même temps qu'un autre journaliste pour « incitation à la révolte » contre Konan Bédié<sup>4</sup>. Ils sont rapidement jugés et condamnés pour « incitation à la révolte » et « trouble de l'ordre public<sup>5</sup> » à trois ans de prison. Le 31 mai, c'est au tour de cinq journalistes de *La voie* d'être condamnés en appel à un an de prison pour « offense au chef de l'État ». L'offense consiste à avoir déclaré que Bédié avait demandé 100 millions de francs français à la France pour régler la note des obsèques d'Houphouët<sup>6</sup>.

Il est important de signaler que les déclarations de ces cinq journalistes de *La voie* n'ayant été ni recoupées ni vérifiées, il est impossible de savoir avec certitude s'ils se sont rendus coupables de diffamation ou s'ils sont victimes d'une atteinte à la liberté d'expression. Quoi qu'il en soit, la sévérité des sentences est révélatrice de la volonté du président Bédié de mettre au pas

---

1. Jean Karim Fall, « Côte d'Ivoire : l'épreuve de force continue entre le Président et l'ancien Premier ministre », *Le Monde*, 28 janvier 1994, p. 6.

2. *Ibidem*.

3. AFP, « Côte d'Ivoire : nous devons vénérer le chef de l'État », *Le Monde*, 26 février 1994, p. 6.

4. AFP, « Côte d'Ivoire : arrestation de journalistes », *Le Monde*, 15 avril 1994, p. 6.

5. AFP, « Côte d'Ivoire : 2 journalistes condamnés à trois ans de prison », *Le Monde*, 23 avril 1994, p. 6.

6. AFP, « Côte d'Ivoire : 5 journalistes condamnés à 1 an de prison », *Le Monde*, 2 juin 1994, p. 8.

les médias ivoiriens. Cela semble être pour lui une condition impérative à la pérennisation de son pouvoir.

Quitte à faire preuve par la suite de mansuétude : c'est ainsi qu'Abou Dhramane Sangaré, David Deliwa Gogbé (directeur de *Le changement*), condamnés pour « incitation à la violence » et « trouble de l'ordre public », et Souleymane Senn (journaliste à *La voie*) sont graciés par Bédié en décembre<sup>1</sup>. Il faut dire que le président ivoirien avait dû s'expliquer de ces arrestations de journalistes devant la presse internationale, notamment lors de son voyage à Paris en juillet 1994<sup>2</sup>. C'est lors de ce même voyage, alors qu'il est interrogé sur Ouattara, qu'il déclare le considérer comme « ivoiro-burkinabè » mais aussi comme « l'un des nôtres<sup>3</sup> ». Ces déclarations sont relatives à une polémique qui ne cesse de prendre de l'ampleur en Côte d'Ivoire autour d'un nouveau concept politico-culturel : l'ivoirité.

## A.2 Le concept d'ivoirité ou la définition d'une identité nationale

L'ivoirité est définie par le CURDIPHE, cercle universitaire de recherche et de diffusion du président Henri Konan Bédié. Celui-ci publie la revue *Ethnics*. Dans le n° 1 de 1997, à la page 75, J. M. Adiaffi définit le concept d'ivoirité, lancé par Bédié avant les élections de 1995, de la manière suivante : « L'ivoirité est l'ensemble des valeurs spirituelles, esthétiques, ethniques, matérielles, intellectuelles, constituées par tous les peuples de Côte d'Ivoire. Elle transcende métaphysiquement toutes les ethnies<sup>4</sup> ». Ainsi, officiellement, le but de l'ivoirité serait de donner une identité nationale à la Côte d'Ivoire. Une identité qui rassemblerait les quatre grands groupes ethnolinguistiques du pays. Si l'on peut aisément comprendre qu'un pays ait besoin d'une identité (l'histoire montre que les ensembles politiques constitués sans iden-

1. AFP, « Côte d'Ivoire : le gouvernement gracie trois journalistes », *Le Monde*, 17 décembre 1994.

2. Marie-Pierre Subtil, « Côte d'Ivoire, un président serein en visite à Paris », *Le Monde*, 15 juillet 1994, p. 6.

3. *Ibidem*.

4. Pierre Kipré, « Les discours politiques de décembre 1999 à l'élection d'octobre 2000 », in Marc Le Pape, Claudine Vidal, *Côte d'Ivoire, l'année terrible, 1999-2000*, Karthala, 2002, Paris, p. 92, note n° 10.

tité culturelle ou/et nationale sont des coquilles vides volant souvent en éclats aux premiers aléas), on est surpris de voir les autorités ivoiriennes s'en préoccuper au milieu des années 90 alors que la Côte d'Ivoire est indépendante depuis 1960.

Pourquoi donc Bédié est-il préoccupé de donner une identité nationale à la Côte d'Ivoire ? Tout d'abord parce qu'il estime que celle-ci n'en a pas, ou du moins pas assez. Ce qui revient à dire qu'Houphouët n'a rien fait ou presque pour lui donner corps. C'est en tout cas ce que soutient Amadou Koné : « Pour lui [Houphouët] comme pour un grand nombre d'hommes politiques d'aujourd'hui, l'essentiel pour un chef d'état est d'assurer le développement économique et le progrès social du peuple, indépendamment de toutes autres considérations, celles-ci ne pouvant être que mineures<sup>1</sup> ».

Ainsi, selon Koné, seul le développement économique avait préoccupé « le vieux », celui-ci n'ayant pas jugé nécessaire de promouvoir prioritairement un sentiment national dans le pays. Koné soutient même qu'Houphouët a contribué à bloquer un éventuel développement du sentiment national, notamment lors du choix de l'hymne national : « Tous les projets de textes qui avaient un accent nationaliste ou tout simplement patriotique furent systématiquement rejetés. On leur préféra le texte actuel [...]. Cet hymne exprime des sentiments et des valeurs universellement reconnues comme nobles. Ce qui le rend applicable à tous les pays du monde et lui enlève, du même coup, toute spécificité nationale<sup>2</sup> ». Houphouët semble donc avoir privilégié le développement d'une identité universaliste à une identité purement ivoirienne.

Ce choix s'explique précisément par son souci premier : le développement économique. Car la Côte d'Ivoire, lors du « miracle ivoirien » des années 70, a un besoin urgent de main d'œuvre étrangère, surtout dans les plantations de la « boucle du cacao », c'est-à-dire dans le sud, particulièrement dans le sud-

---

1. Amadou Koné, *Houphouët-Boigny et la crise ivoirienne*, Karthala, Paris, 2003, p. 128.

2. *Ibidem*, p. 127.

ouest. Cette main d'œuvre vient principalement des pays du Sahel : Burkina Faso, Mali, Guinée, Niger.

### A.3 La Côte d'Ivoire, terre d'immigration

Ces mouvements de populations nord-sud ne sont pas nouveaux. Ils ont été initiés lors de la période coloniale en raison de l'insuffisance de la main d'œuvre locale, l'administration coloniale développant les cultures de l'arachide, du café et du cacao dans la région forestière. De saisonniers, ces travailleurs devinrent permanents et s'établirent définitivement dans des villages souvent composés uniquement de travailleurs immigrés. Par exemple, autour de Bouaflé, en pays Gouro, en 1932, le gouverneur Jean-François Reste fait établir et répartir des familles entières de travailleurs voltaïques en trois villages<sup>1</sup>. Les patronymes de ceux-ci, Koutougou, Koupéla, Garango, rappellent clairement l'origine des premiers habitants et marquent l'interdépendance économique de l'actuel Burkina-Faso et de la Côte d'Ivoire. D'ailleurs, pour ces raisons économiques, l'administration coloniale française, en 1934, avait intégré une partie de la Haute-Volta dans la colonie. Cette politique est confirmée par Lorenzo Gabrielli : « L'administration coloniale n'a pas hésité à recourir, dans un premier temps à des pratiques contraignantes [...] pour réorienter les migrations de la main d'œuvre voltaïque de la voisine Gold Coast en direction du territoire ivoirien<sup>2</sup> ».

Ces migrations économiques s'accéléraient après l'indépendance, on comprend pourquoi Houphouët avait préféré promouvoir une identité universaliste plutôt que nationale, afin de faciliter l'intégration d'une immigration synonyme de développement économique et agraire. « La terre appartient à ceux qui la mettent en valeur » avait-il déclaré, résolvant ainsi (temporairement) les problèmes fonciers liés à cette immigration agraire,

---

1. *Ibidem*, p. 131.

2. Lorenzo Gabrielli, *Les dynamiques migratoires entre la Côte d'Ivoire et ses voisins*, mémoire de DEA analyse politique de l'Afrique noire et des pays du sud, Bordeaux IV, CEAN-ME-CI-523, 2002, p. 14.

mais en contradiction totale avec le droit coutumier. Cette politique avait été soutenue par divers relais au sein de la société ivoirienne tel que le SIAMO, le syndicat ivoirien pour l'acheminement de la main d'œuvre<sup>1</sup>.

Cette politique d'immigration économique facilitée par la promotion d'une identité universaliste a donc assuré les beaux jours du « miracle ivoirien ». Mais lorsque la récession frappe le pays dans les années 80, les choses vont évoluer défavorablement.

#### A.4 Crise foncière et antagonisme entre « autochtones » et « allogènes »

Selon Philippe Hugon, « le fait que le revenu par tête ait chuté de moitié depuis 1980 et que le pourcentage en deçà du seuil de pauvreté soit passé de 11 à 39% peut apparaître comme facteur explicatif de probabilité de conflits<sup>2</sup> ». Ces conflits éclatent dans les années 90, entre « autochtones » et « allogènes » (Les « allogènes » étant parfois d'origine ivoirienne, du nord ou Baoulés, et résidant depuis longtemps sur place, sont parfois appelés les « allochtones »). Alors que les premiers, traditionnellement tournés vers la Fonction publique, voyant leurs traditionnels débouchés fermés, veulent retourner sur leurs terres, ils voient celles-ci occupées par les seconds qui, de plus, se reconvertisent aisément dans le commerce lorsque les plantations sont saturées<sup>3</sup>.

Ce phénomène est relevé par Benoît Bergegere : « Or avec la crise, [dans les années 80 et 90] le chômage augmente et les emplois se réduisent. Les jeunes migrent moins et on assiste même à un fort mouvement de retour vers la campagne, ce qui exacerbe les revendications foncières et le ressentiment à l'égard des allochtones<sup>4</sup> ».

---

1. *Ibidem*.

2. Philippe Hugon, « La Côte d'Ivoire, plusieurs lectures pour une crise annoncée », in *Afrique contemporaine*, n° 206, p. 205.

3. Jean Pierre Dozon, *L'étranger et l'allochtone en Côte d'Ivoire*, ISEG, Lisbonne, 1995, p. 17-18.

4. Benoît Bergegere, *Le coup d'état militaire de 1999 en Côte d'Ivoire : mirage économique-politique*, mémoire IEP Bordeaux IV, 2003, CEAN-ME-CI-533, p. 6.

Et c'est dans ce contexte de crise foncière à forts relents ethniques que Bédié lance le concept de l'ivoirité. Ce concept va donc immédiatement envenimer la situation et être utilisé comme cheval de bataille par les « autochtones » du sud forestier contre les « allogènes » d'origine sahélienne. Ces derniers, après avoir bénéficié d'une politique d'intégration économique, foncière et politique (ils avaient le droit de vote même quand ils n'avaient pas la nationalité ivoirienne), vont être victimes d'un processus d'exclusion de la société ivoirienne et renvoyés à leur origine étrangère. L'ivoirité, officiellement concept rassembleur, se traduit donc par l'exclusion des « non-Ivoirens ».

##### A.5 Vers l'exclusion du nord

Mais il y a plus grave : l'ivoirité a provoqué une fracture dans la communauté nationale qu'elle prétendait rassembler, car la majorité des étrangers présents en Côte d'Ivoire sont d'origine sahélienne et ethniquement proches voire cousins des Ivoiriens des ethnies du nord du pays (groupes mandé et voltaïque). Ces derniers vont être victimes d'un phénomène d'amalgame et à leur tour, voire simultanément, exclus. Cette exclusion se manifeste par des tracasseries administratives allant jusqu'au refus de renouvellement des papiers d'identité ou à la radiation des corps administratifs. Ce phénomène d'exclusion va aller croissant dans la décennie 90. Ainsi, l'ivoirité, loin de rassembler les Ivoiriens, les divise en rejetant hors de la nation les « Dioulas <sup>1</sup> », terme utilisé par les « sudistes » pour désigner les Sahéliens ivoiriens et étrangers.

En fait, l'ivoirité est, dès le départ, conçue comme un concept visant à exclure les étrangers de la nation où Houphouët avait tenté de les intégrer. Et ce afin d'empêcher notamment que l'équilibre ethnico-religieux *ante* du pays, qui était marqué par une population « forestière » (Akan et Kru) majoritaire, ne bascule au

---

1. Les Dioulas sont en fait des commerçants itinérants musulmans originaires du Sahel. Le terme, qui désignait avant tout une fonction économique, est à présent employé pour désigner les populations mandé et voltaïque, et plus particulièrement les Mandés de Kong, enclavés entre des populations voltaïques (Sénoufos, Djimins, Koulangos, Lobis).

profit des groupes mandé et voltaïque, l'immense majorité des immigrés étant des Sahéliens ethniquement et religieusement proches, voire cousins.

#### A.6 L'explosion démographique des populations musulmanes

Cette bascule culturelle provoquée par l'immigration est illustrée par l'augmentation de la part des musulmans dans la population résidant en Côte d'Ivoire. Thomas Sotinel déclare en avril 1995 que l'islam revendique la première place en religion avec 40% des 12 millions d'habitants. Mais il signale également que seulement 25 à 30% des musulmans sont des Ivoiriens. De plus, il signale que les musulmans, autrefois uniquement au nord (les seuls musulmans dans le sud étaient des marchands itinérants), sont à présent, du fait de migrations internes et de l'immigration, présents en nombre dans le sud<sup>1</sup>. À partir des chiffres de cet article, on remarque que les étrangers musulmans sont entre 3 360 000 et 3 600 000, soit 28 à 30% de la population de Côte d'Ivoire. En leur absence, la population du pays serait de 8 400 000 et les musulmans ivoiriens, entre 1 200 000 et 1 440 000, représenteraient environ 14,3 à 17,14% de la population.

Cette augmentation de la population musulmane essentiellement sahélienne se traduit par la modification du paysage culturel : « À Anyama, gros bourg situé à une vingtaine de kilomètres d'Abidjan, on compte 19 mosquées alors qu'il n'y en avait qu'une, il y a vingt ans<sup>2</sup> ». On peut remarquer ici que l'augmentation du nombre de musulmans touche le sud du pays. Ainsi, au moins depuis les années 90, parler de nord musulman et de sud chrétien est inexact. Thomas J. Basset signale que le nord est *majoritairement* musulman à 56%. Le reste de la population du nord est soit chrétienne 14%, soit animiste 30%. Le sud du pays est pour sa part composé de 35% de musulmans, de 32% de chrétiens et de 33% d'animistes. Les musulmans du sud seraient principalement « non-ivoiriens » car 98% de ceux-ci vivent dans

---

1. Thomas Sotinel, « Universitaires et cadres, nouveaux imams en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 15 avril 1995, p. 5.

2. *Ibidem*.

le sud<sup>1</sup>. Il faut signaler que les statistiques concernant la composition de la population de Côte d'Ivoire, tant sur le plan de son origine que de ses pratiques religieuses, font l'objet d'importantes polémiques et que le phénomène de la double pratique, animiste-chrétienne et animiste-musulmane est souvent sous-estimé sinon négligé.

Néanmoins, il est certain que le sud a connu un rapide accroissement de sa population musulmane, essentiellement dû à l'immigration. Ce phénomène, couplé avec les problèmes fonciers entre autochtones et allogènes, explique en grande partie l'écho favorable fait au concept d'ivoirité par les populations des groupes forestiers. En effet, ceux-ci ont tendance à voir l'islam comme une religion étrangère.

Si l'islam ivoirien a naturellement des rapports étroits avec le reste du monde musulman, il faut rappeler que l'islam est présent sur le territoire ivoirien depuis des siècles. Les liens de l'islam ivoirien avec le monde islamique peuvent s'observer au niveau de l'enseignement coranique : Christian Bouquet signale en janvier 2003 dans *Géopolitique africaine* que « une enquête conduite en 2000 par l'UNICEF dans la région de Denguélé et le département de Korhogo avait recensé 306 écoles coraniques et 109 medersa [...] soit près de 20% des effectifs de l'enseignement public de la zone concernée. À cette occasion, on avait pu noter que la majorité des maîtres coraniques étaient originaires du Mali, du Niger et du Nigeria, tandis que les enseignants de medersa (où les cours, plus structurés et plus diversifiés s'adressent à des élèves plus âgés) venaient d'Arabie Saoudite, d'Iran ou d'Égypte<sup>2</sup> ». Cette information pourrait expliquer que Thomas Sotinel note « une influence croissante des thèses, sinon des pratiques wahhabites<sup>3</sup> ».

Si ces phénomènes contribuent à expliquer les raisons du concept d'ivoirité et sa perception par les Ivoiriens, il faut maintenant souligner que si l'ivoirité découle de phénomènes struc-

---

1. Thomas J. Basset, « Nord musulman et sud chrétien : les moules médiatiques de la crise ivoirienne », in *Afrique contemporaine*, n° 206, 274 p.

2. Christian Bouquet, « Être étranger en Côte d'Ivoire : la nébuleuse dioula », in *Géopolitique africaine*, n° 9, hiver/janvier 2003, p. 31.

3. Thomas Sotinel, *op. cit.*

turels de la société ivoirienne, elle fut aussi et surtout dictée par la conjoncture politique, conjoncture qui, on va le voir, fut le déclencheur direct de la fracture de la société ivoirienne.

#### A.7 L'ivoirité, une arme politique avant tout

En effet, on a vu qu'Henri Konan Bédié avait pour principal souci en 1994 d'asseoir son pouvoir, et que son principal obstacle pour accéder au poste suprême avait été Alassane Ouattara. Celui-ci, après son échec, avait repris ses fonctions au FMI. Mais ses partisans ont quitté le PDCI le 27 juin 1994 pour fonder le RDR, le rassemblement des républicains, avec pour secrétaire général Djeny Kobina. Le RDR se réclame ouvertement le jour de sa fondation de « l'enseignement de l'ancien Premier ministre Alassane Dramane Ouattara<sup>1</sup> ».

Avec ce parti, Ouattara pourrait alors briguer le poste de président de la Côte d'Ivoire aux élections d'octobre 1995. Pour Bédié, il s'agit alors de contrer cette menace. Et pour cela, le concept d'ivoirité vient à point nommé. On a vu que Bédié considère Ouattara comme un « ivoiro-burkinabè<sup>2</sup> ». Il est l'homme du nord, né à Kong en terre ivoirienne, de mère ivoirienne mais de père burkinabè, selon ses opposants. À ce titre, « pour les gens du nord, il est leur enfant et selon Tiémoko Coulibaly son ascension au poste de Premier ministre a entraîné chez eux une cristallisation identitaire, une prise de conscience de leur poids électoral et politique<sup>3</sup> ». De ce fait, pour Bédié, le concept d'ivoirité permet de faire d'une pierre deux coups : d'une part, il rejette hors de la nation une part importante des électeurs potentiels de Ouattara (les étrangers « dioulas » qui avaient le droit de vote sous Houphouët), et d'autre part il ouvre la voie à la contestation de la nationalité ivoirienne de Ouattara, et donc à son éligibilité.

Le 27 novembre 1994, l'AFP annonce que l'opposition (FPI et RDR) dénonce une modification du code électoral qui vise, selon

---

1. AFP, « Côte d'Ivoire : scission au sein du parti au pouvoir », *Le Monde*, 29 juin 1994, p. 6.

2. Marie-Pierre Subtil, *op. cit.*

3. Danagiota Anagnostou, *La politisation des identités en Côte d'Ivoire*, mémoire de DEA : analyse politique de l'Afrique noire et des pays du sud, Bordeaux IV, 2002, CEAN-ME-CI-522, p. 56.

elle, à empêcher Ouattara de se présenter à l'élection présidentielle<sup>1</sup>. Le leader du FPI, Laurent Gbagbo, qualifie le document de « liberticide, raciste, xénophobe et dangereux », tandis que le PDCI, par la voie du président de son groupe parlementaire déclare que « aujourd'hui, le peuple ivoirien est à la recherche de son identité nationale. [...] Il faut que la Côte d'Ivoire appartienne aux Ivoiriens<sup>2</sup> ». Le projet est adopté par l'Assemblée nationale le 8 décembre par 109 voix contre 13 (l'opposition dispose de 17 sièges sur 166)<sup>3</sup>. Ouattara est exclu de la course à la présidence car il n'est pas de père *et* de mère ivoiriens.

Le concept d'ivoirité, sous couvert d'une noble volonté de rassembler les peuples de Côte d'Ivoire autour de valeurs communes et spécifiques, se révèle une redoutable arme politique au service du président Bédié. Mais cette politique va faire basculer le pays dans la violence. Ainsi, le 19 mars 1995, Thomas Sotinel signale dans *Le Monde* un projet de loi établissant la peine de mort pour certains voleurs avec exécution en public, marquant ainsi une dérive sécuritaire<sup>4</sup>. Les choses s'aggravent en octobre car le FPI et le RDR constitués en un « front républicain » ont décidé d'un « boycott actif » du scrutin.

## **B L'élection de Bédié et les difficultés persistantes du pays**

### **B.1 L'élection de 1995 et le boycott actif**

En effet, le 4 octobre 1995, François Picard signale dans *Le Monde* de violentes manifestations ayant fait 3 morts, le 2 octobre (2 manifestants et un gendarme). Les manifestations visent les symboles du pouvoir : « au milieu de la grande place de la gare routière brûlait une voiture bâchée de la gendarmerie. Le domi-

---

1. AFP, « Côte d'Ivoire : l'opposition dénonce une modification du code électoral », 27 novembre 1994.

2. Jean Karim Fall, « Côte d'Ivoire : le projet de nouveau code électoral vise à éliminer M. Ouattara de la course à la présidence », *Le Monde*, 29 novembre 1994, p. 7.

3. AFP, « Repères Côte d'Ivoire : l'opposition conteste le nouveau code électoral », *Le Monde*, 10 décembre 1994.

4. Thomas Sotinel, « Une dérive sécuritaire marque la campagne pour l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 19 mars 1995, p. 24.

cile du maire d'Abobo a été saccagé. À Daloa, dans le centre-ouest du pays, le tribunal et la mairie ont été saccagés<sup>1</sup> ». Le même jour, Stephen Smith déclare dans *Libération* que le président refuse toute concession à l'opposition<sup>2</sup>. La situation est bloquée et Djeny Kobina annonce le « boycottage actif du scrutin ».

Le 17 octobre, *Libération* annonce qu'à la suite de violents incidents liés aux manifestations de l'opposition, il y a eu deux morts à Korhogo le 16<sup>3</sup>. Cette information est confirmée par *Le Monde*, le 18 octobre<sup>4</sup>. On remarque que la contestation est très forte dans le centre-ouest et dans le nord. Or le centre-ouest, c'est le pays bété, ethnie de Laurent Gbagbo, leader du FPI, et le nord du pays, on l'a vu, est majoritairement pro-Ouattara, lui-même du nord. De plus, on remarque que les manifestations à Abidjan n'ont pas non plus eu lieu n'importe où : à Abobo, où la mairie a brûlé, vivent en nombre des Ivoiriens du nord et des immigrants sahéliens. De plus, le quartier général du PDCI a été brûlé à Yopougon, fief FPI, où vivent de nombreux Bétés<sup>5</sup>. Aucun trouble n'est relevé en pays baoulé, ethnie du président Bédié. On remarque ici l'ethnicisation de la vie politique ivoirienne. Il serait faux de rendre le concept d'ivoirité responsable de cette ethnicisation. Elle est due à la culture africaine où la force des liens du sang prime sur toute autre considération.

Et cette élection présidentielle a creusé des fossés entre certaines ethnies du pays : entre les Bétés et les Baoulés (il y a des villages baoulés en pays bété) et entre ethnies du nord (Malinkés, Dioulas, Sénoufos, Djimins, Tagwana, Koulangos, Lobis)

---

1. François Picard, « La Côte d'Ivoire est en proie à de violentes manifestations avant l'élection présidentielle », *Le Monde*, 4 octobre 1995, p. 4.

2. Stephen Smith, « La Côte d'Ivoire s'enfonce dans l'impasse électorale. Le président refuse toute concession à l'opposition », *Libération*, 4 octobre 1995.

3. Stephen Smith, « Violents incidents en Côte d'Ivoire. Des manifestations de l'opposition qui boycottent la présidentielle ont fait deux morts », *Libération*, 17 octobre 1995.

4. Thomas Sotinel, « Des affrontements ont fait deux morts dans le nord de la Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 18 octobre 1995, p. 3.

5. *Ibidem*.

et le reste du pays<sup>1</sup>. En effet, la violence politique a fait malheureusement couler trop de sang pour espérer une réconciliation rapide. *Libération* signale le 20 octobre qu'à Kramoyaokro, à 300 km au nord-ouest d'Abidjan, « au moins dix personnes, dont une majorité d'enfants, ont été massacrées lundi par un groupe d'assaillants dans une plantation<sup>2</sup> ». Compte tenu de la toponymie et de la localisation, il s'agit d'une localité baoulée en terre bété. De plus, François Picard signale dans *Le Monde* le 8 novembre que 4 000 Baoulés en fuite sont réfugiés dans un établissement scolaire de Gagnoa, à la suite de violences avec des Bétés<sup>3</sup>.

L'ampleur des violences est confirmée par le fait que le président Bédié a demandé aux FANCI d'aider la gendarmerie et la police à maintenir l'ordre. Le chef d'état-major, Robert Gueï a alors refusé. Bédié ne le lui pardonna pas et, une fois élu le 22 octobre, il le nomme ministre du Service civil<sup>4</sup>.

Car Bédié est élu triomphalement avec 96,4% des voix et 56,03% de participation. Son seul challenger était Francis Wodié du PIT, les deux principaux partis d'opposition (RDR et FPI) boycottant le scrutin.<sup>5</sup> Il faut également signaler qu'à Odienné où le matériel électoral avait été détruit, le gouvernement annonce 42% de participation et que, souvent, l'armée a dû protéger les électeurs<sup>6</sup>. Ces informations, si elles sont exactes, rendent la validité démocratique de l'élection discutable.

En tout cas, elles n'empêchent pas Jacques Godfrain, ministre français de la Coopération, de féliciter Bédié et de rendre hommage au pluralisme politique ivoirien<sup>7</sup>. Ce soutien de la France au président ivoirien s'explique d'une part par l'amitié de Michel

---

1. Thomas Sotinel, « Une extrême tension entoure l'élection présidentielle », *Le Monde*, 21 octobre 1995, p. 4.

2. *Libération*, 20 octobre 1995.

3. François Picard, « La campagne présidentielle a creusé le fossé entre communautés dans l'ouest de la Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 8 novembre 1995, p. 5.

4. Thomas Sotinel, « Henri Konan Bédié est élu président en Côte d'Ivoire mais l'opposition a été forte », *Le Monde*, 24 octobre 1995, p. 6.

5. Thomas Sotinel, « Rafles d'adolescents en Côte d'Ivoire à l'occasion du scrutin présidentiel », *Le Monde*, 25 octobre 1995, p. 4.

6. Thomas Sotinel, *op. cit.*, 24 octobre 1995, p. 6.

7. Thomas Sotinel, *op. cit.*, 25 octobre 1995, p. 4.

Dupuch, « monsieur Afrique » de l'Élysée, d'autre part par les intérêts économiques mais surtout politiques de la France en Côte d'Ivoire.

Lorsqu'Henri Konan Bédié demande en décembre le maintien de la présence militaire française en Afrique<sup>1</sup>, il montre à la France non seulement qu'il n'est pas un ingrat, mais il s'agit aussi pour lui de se prémunir contre d'éventuelles critiques françaises quant aux violences politiques qui ont marqué son élection. Il rappelle également que son pays est le plus hospitalier du monde avec 4 millions d'étrangers sur une population de 14 millions et qu'une commission d'enquête doit déterminer les responsabilités des violences<sup>2</sup>.

## B.2 La persistance des problèmes financiers et économiques

Bédié a un grand besoin du soutien français sur le plan économique. Si la dévaluation du franc CFA a permis un retour de la croissance (6 à 7%) soutenue par une hausse des investissements étrangers (143 milliards de FCFA en 93, 500 milliards de FCFA en 97)<sup>3</sup>, et si en 1998 les organismes financiers internationaux accordent une réduction de dette de 345 milliards de dollars<sup>4</sup> ainsi que des prêts successifs de 384 millions de dollars<sup>5</sup>, 4,1 milliards de dollars<sup>6</sup>, puis 53,3 millions de dollars<sup>7</sup>, le pays

---

1. Alain Franchon, Thomas Sotinel, « Henri Konan Bédié, chef de l'état ivoirien : nous demandons le maintien de la présence militaire française en Afrique », *Le Monde*, 16 décembre 1995, p. 4.

2. *Ibidem*.

3. Thomas Sotinel, « Côte d'Ivoire : les bonnes performances d'un pays sous pression », *Le Monde*, 20 janvier 1997, économie, p. IV.

4. « Côte d'Ivoire : la banque mondiale et le FMI ont accepté le principe d'une réduction de dette à la Côte d'Ivoire, représentant 345 milliards de dollars », *Le Monde*, 21 mars 1998, p. 22.

5. « Côte d'Ivoire : le FMI a annoncé mardi un prêt de 384 millions de dollars au titre de la facilité d'ajustement structurel renforcée, en soutien d'un programme économique couvrant la période de 98 à 2000 », *Le Monde*, 19 mars 1998, p. 22.

6. « Côte d'Ivoire : les bailleurs de fonds internationaux ont accordé samedi 23 à la Côte d'Ivoire quelques 4,1 milliards de dollars », *Le Monde*, 26 mai 1998, p. 24.

7. « Côte d'Ivoire : la banque mondiale a octroyé un prêt de 53,3 millions de dollars à la Côte d'Ivoire dans le cadre d'un projet de formation et d'éducation », *Le Monde*, 2 juin 1998, p. 15.

reste gravement handicapé par sa dette de 15 118 000 000 dollars. Surtout que cette pluie de dollars s'est perdue sitôt arrivée en Côte d'Ivoire. La corruption omniprésente a engendré une grave crise entre la Côte d'Ivoire et ses bailleurs de fonds<sup>1</sup>. L'Union européenne suspendit alors tous ses financements en matière de santé et de décentralisation en mars 99. Les problèmes économiques du pays sont aggravés par la persistance de tensions politiques.

### B.3 Une société sous tension

En effet, Bédié se trouve confronté à de très durs mouvements étudiants pendant l'année 1997. Le 7 janvier 1997, Charles Blé Goudé, Damana Adio et Sylvanus Goré, membres de la FESCI, proche du FPI, sont condamnés à 2 ans de prison et 300 000 FCFA d'amende pour « instigation à la violence<sup>2</sup> ». Le 20 janvier, un étudiant est tué lors d'une intervention de la police contre un meeting de la FESCI.<sup>3</sup> Le 11 avril, l'université de Bouaké est fermée à la suite du saccage du CROU<sup>4</sup>.

En plus du mouvement étudiant, Bédié semble avoir des problèmes avec ses forces de sécurité. En effet, elles s'avèrent incapables d'assurer la sécurité intérieure comme d'empêcher les incursions de factions libériennes<sup>5</sup>. Début août 1996, Bédié annonce que 2,4 milliards de FCFA sont affectés pour la sécurisation de la frontière libérienne et que 873 millions de FCFA sont affectés aux forces de l'ordre. Il dénonce également « les racketteurs en uniforme<sup>6</sup> ». Cette carence des forces de sécurité

---

1. Thomas Sotinel, « Crise ouverte entre la Côte d'Ivoire et le FMI », *Le Monde*, 16 mars 1999, p. 5.

2. (corresp.), « Prison ferme en Côte d'Ivoire pour trois syndicalistes étudiants », *Le Monde*, 9 janvier 1997, p. 3.

3. (corresp.), « Côte d'Ivoire, un étudiant est mort », *Le Monde*, 23 janvier 1997, p. 3.

4. AFP, « Côte d'Ivoire : le gouvernement a annoncé, vendredi 30 la réouverture de l'université de Bouaké », *Le Monde*, 1<sup>er</sup> juin 1997, p. 5.

5. Thomas Sotinel, « Le président de la Côte d'Ivoire lance une grande offensive contre l'insécurité et remanie le gouvernement », *Le Monde*, 13 août 1996, p. 4.

6. *Ibidem*.

entraîne un phénomène inquiétant : la part grandissante d'organisations privées et de milices villageoises dans les opérations de sécurité, ce qui montre un discrédit de l'État.

Dans la foulée, Bédié en profite pour régler ses comptes avec le général Gueï, qui avait refusé d'engager l'armée dans le maintien de l'ordre en octobre 95, alors qu'il était chef d'état-major des FANCI. Nommé ministre du Service civil, puis ministre des Sports, il est « remercié » en août 96 à l'occasion d'un remaniement ministériel<sup>1</sup>. Puis il est accusé en novembre 96 de « complot contre l'autorité de l'État » lors des élections de 95<sup>2</sup>.

Crise libérienne, crise économique et financière marquée par la corruption, problèmes entre le pouvoir et les forces de sécurité, la Côte d'Ivoire n'en a visiblement pas fini avec ses démons. Surtout lorsque le concept d'ivoirité sert de « grille de lecture » de ces problèmes. En 1998, le CURDIPHE accuse dans son rapport les étrangers d'être responsables de la dégradation de « la sécurité et de la paix sociale<sup>3</sup> ».

#### B.4 La crise de fin 1999

Le débat sur le concept d'ivoirité va prendre une ampleur dramatique à partir du 14 juin 1999 lorsqu'Alassane Ouattara annonce depuis Ouagadougou qu'il va mettre fin à ses fonctions au FMI pour entamer une carrière politique en Côte d'Ivoire<sup>4</sup>.

Le 1<sup>er</sup> août, il est élu président du RDR. Ouattara déclare par la même occasion qu'il sera candidat à la présidence en octobre 2000. Pour l'en empêcher, Bédié, dans la logique du concept d'ivoirité, fait lancer une procédure judiciaire visant à lui retirer la nationalité ivoirienne, ce qui le rendrait inéligible. Début sep-

---

1. *Ibidem*.

2. AFP, « Côte d'Ivoire : les autorités ont annoncé, lundi 18 novembre la révocation de 6 officiers et l'audition prochaine de l'ancien chef d'état-major », *Le Monde*, 21 novembre 1996, p. 4.

3. Danagiota Anagnostou, *La politisation des identités en Côte d'Ivoire*, mémoire DEA analyse politique de l'Afrique noire et des pays du sud, Bordeaux IV, 2002, CEAN-ME-CI-522, p. 63.

4. AFP, « Côte d'Ivoire : le directeur général adjoint du FMI, Alassane Dhrmane Ouattara, a confirmé (...) qu'il mettra fin à ses fonctions au FMI (...) pour entamer une carrière politique en Côte d'Ivoire. », *Le Monde*, 17 juin 1999, p. 5.

tembre, il est accusé de « faux commis dans certains documents administratifs ». Ouattara décide alors le 9 septembre de porter plainte contre l'État<sup>1</sup>. Le 22 septembre, il est accusé de « faux et usage de faux<sup>2</sup> », et le 6 octobre, son certificat de nationalité est annulé<sup>3</sup>.

Dans le même temps, la violence politique embrase le pays. Le 14 septembre, trois policiers, venus apporter une convocation au domicile de Ouattara, sont violemment pris à partie par des partisans de celui-ci<sup>4</sup>. Dans le même temps, à Bouaké, « une partie de la population de cette petite ville avait dénoncé la venue sur ses terres d'un étranger et organisé des danses de guerre » tandis qu'une femme pro-Ouattara criait « on tuera tous les Baoulés<sup>5</sup> ». Le 27 septembre, une manifestation du RDR paralyse Abidjan.<sup>6</sup> Un mois plus tard, le 27 octobre, une nouvelle manifestation RDR à Abidjan dégénère : les locaux de *Fraternité-matin*, journal fidèle à Bédié, sont saccagés. Des leaders du RDR, dont Henriette Diabaté, sont arrêtés en vertu de la loi anticasseurs (loi votée en 92 à l'instigation de Ouattara contre les manifestations du FPI)<sup>7</sup>. Le même 27 octobre, la préfecture de Korhogo est prise d'assaut et incendiée par des manifestants pro-RDR<sup>8</sup>.

Face à cette explosion de violence, Bédié cherche des appuis. Le 2 octobre, *Le Monde* annonce que le général Gueï et les 6 mili-

---

1. AFP, « Côte d'Ivoire : la tension politique s'est brutalement accrue après l'annonce par le ministère de la Justice de possibles poursuites judiciaires contre l'opposant Alassane Dramane Ouattara. », *Le Monde*, 11 septembre 1999, p. 5.

2. AFP, « Ouverture d'une information judiciaire contre M. Ouattara en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 24 septembre 1999, p. 5.

3. AFP/Reuters, « Côte d'Ivoire : Jean Bron Konakon, ministre de la Justice, a annoncé (...) l'annulation du certificat de nationalité de l'ancien Premier ministre... », *Le Monde*, 8 octobre 1999, p. 5.

4. Fabienne Pompey, « Les clivages ethniques s'exacerbent en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 16 septembre 1999, p. 4.

5. *Ibidem*.

6. AFP, « Côte d'Ivoire : Une manifestation organisée par le parti d'Alassane Dramane Ouattara (...) a partiellement paralysé Abidjan, lundi 27 septembre », *Le Monde*, 29 septembre 1999, p. 5.

7. Fabienne Pompey, « Arrestation de leaders de l'opposition en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 29 octobre 1999, p. 4.

8. Fabienne Pompey, « La violence politique gagne l'intérieur de la Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 30 octobre 1999, p. 6.

taires accusés de complot en 96 ont été libérés et graciés. Croit-il vraiment que ceux qui lui refusèrent l'appui de l'armée en 95 et qu'il a fait emprisonner vont l'aider ? Il faut dire que la liste des soutiens de Bédié ne cesse de se rétrécir. Début octobre, la France a fait savoir que le débat sur l'ivoirité « ne grandit pas ceux qui l'ont lancé<sup>1</sup> ». En décembre, à la suite du mandat d'arrêt pour « faux et usage de faux » lancé le 8 contre Ouattara<sup>2</sup>, les USA font part de leur « préoccupation » et le Royaume-Uni juge l'événement « hautement regrettable<sup>3</sup> ». Le président gabonais Omar Bongo, le 10, renonça à une médiation après avoir été insulté par *Fraternité-matin*<sup>4</sup>.

De plus, le 4 novembre, dans le sud-ouest du pays, un Burkinabè avait tué un autochtone Kroumen à la suite d'insultes. Une chasse aux Burkinabès a alors ensanglanté la région de Tabou et environ 12 000 Burkinabès ont dû fuir d'urgence au Burkina en deux semaines<sup>5</sup>.

En cette fin d'année 1999, le concept d'ivoirité lancé par Bédié, a plongé le pays dans une sanglante crise politique. La situation n'avait jamais été aussi grave. Rien ne semblait pouvoir la débloquent.

À l'aube du 23 décembre 1999, Abidjan est réveillée par des tirs d'armes automatiques en provenance du camp militaire d'Akouédo, situé à l'est de la ville. Les sergents-chefs Boka-Yapi et Souleymane Diomandé, avec l'aide d'une vingtaine de mutins, viennent de s'emparer d'un entrepôt d'armes et de munitions. Le président ivoirien ne se doute alors pas que les heures de son régime sont désormais comptées.

---

1. Frédéric Fritsher, « Turbulences en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 8 octobre 1999, p. 18.

2. Fabienne Pompey, « La prison ou l'exil pour l'opposant ivoirien Alassane Ouattara », *Le Monde*, 10 décembre 1999, p. 6.

3. AFP, « Côte d'Ivoire : les États-Unis et la Grande-Bretagne se sont inquiétés, vendredi 10 décembre, du mandat d'arrêt... », *Le Monde*, 12 décembre 1999, p. 7.

4. *Ibidem*.

5. AFP, « Sept bus transportant des Burkinabè ont quitté jeudi 18 novembre la Côte d'Ivoire... », *Le Monde*, 20 novembre 1999, p. 4.



# Le putsch de 1999 et le comité national de salut public



Lorsque le putsch commence le matin du 23 décembre 1999, la Côte d'Ivoire semblait au bord de l'explosion politique. En effet, l'exclusion politique de Ouattara au nom de l'ivoirité avait exacerbé les tensions déjà existantes.

Le putsch a rapidement fait tomber le régime d'Henri Konan Bédié. Il dut être évacué par l'armée française au Togo. Le régime de Bédié est remplacé par un comité national de salut public (CNSP) présidé par le général Gueï, officiellement porte-parole des mutins puis propulsé par les événements. Le CNSP se fixa comme objectif d'assurer une transition avant le vote d'une nouvelle constitution et la remise du pouvoir aux civils.

Pour la première fois de son histoire, la Côte d'Ivoire vivait sous un régime militaire. Jamais la société ivoirienne n'avait été habituée à voir les militaires prendre des décisions suprêmes. Certes, des tentatives de putsch avaient eu lieu par le passé. Mais elles n'avaient jamais abouti, et toujours le pouvoir civil avait repris le dessus. Cette fois, c'est différent. La crise politique était telle fin 99 que les Ivoiriens n'avaient plus rien à espérer du gouvernement et du président Bédié. En quelque sorte, ils n'avaient rien à perdre avec les militaires.

Cela explique sans doute l'adhésion première du pays dans ses profondeurs au CNSP. Surtout que ce dernier représente une indéniable ouverture politique avec la mise au placard du concept d'ivoirité. Le général Gueï promet qu'il est simplement là pour « balayer la maison » et qu'il se retirera dès qu'une constitution permettra la tenue d'élections générales. Ces dernières sont fixées pour octobre 2000.

De Noël 1999 à octobre 2000, la Côte d'Ivoire vit donc sous un régime de « transition ». Cette période va être marquée par une recomposition assez profonde de la donne politique. Les principales formations politiques, PDCI, FPI, RDR, vont se repositionner stratégiquement en vue des élections mais aussi idéologiquement. C'est avant tout la fin de l'alliance FPI/RDR. Le FPI devint

alors le principal chantre de l'ivoirité. Car ce concept est revenu au galop dans le débat politique ivoirien et le général Gueï, « le père Noël » prit goût au pouvoir. Il lui importa alors de le pérenniser par tous les moyens.

Cette évolution importante de la situation politique ivoirienne, auparavant bloquée, a été rendue possible par un coup d'état militaire, lui-même issu au départ d'une petite mutinerie d'une poignée de soldats.

## A Le déroulement du putsch

### A.1 Le film des évènements

Ainsi, le 23 décembre 1999, à l'aube, les sergents-chefs Boka-Yapi et Souleymane Diomandé, avec l'aide d'anciens de la MINURCA, se sont emparés d'un dépôt d'armes et de munitions dans le camp militaire d'Akouédo<sup>1</sup>. Cette information est contredite par *Le Monde* qui déclare que la mutinerie a débuté dans le début de l'après-midi du 23<sup>2</sup>. Néanmoins, la source d'Hervé Tailliez étant le fils du général Lassana Palenfo, on peut lui accorder un certain crédit. Le mouvement des mutins étant au départ limité à quelques dizaines de militaires, il paraît également logique que *Le Monde* ne parle de mutinerie qu'à partir du moment où celle-ci est conséquente et prise en compte par les autorités ivoiriennes. Il semble d'ailleurs que le mouvement ait pris de l'ampleur dans la journée du 23, grâce à de nombreux ralliements, ceux-ci concernant souvent des soldats envoyés arrêter les mutins<sup>3</sup>.

En effet, dans la journée du 23, les autorités ivoiriennes ne prennent pas au sérieux cette mutinerie. Bédié lui-même est à Daoukro, son village natal, et ne semble pas se soucier de ces événements, du moins au départ. Il charge le Premier ministre Kablan Duncan de régler la question. Ce dernier ne peut, en

---

1. Hervé Tailliez, *Le coup d'état du 24 décembre 1999 : les raisons de l'éclatement du système ivoirien*, mémoire IEP Bordeaux, 2001, CEAN-ME-Cl-507, 61 p.

2. Fabienne Pompey, « Côte d'Ivoire : des soldats mutins », *Le Monde*, 25 décembre 1999, p. 3.

3. Hervé Tailliez, *op. cit.*

cours d'après-midi, que constater l'échec des soldats envoyés « mater » les mutins d'Akouédo, lorsque nombre d'entre eux se répandent dans les rues d'Abidjan, tirant des rafales en l'air<sup>1</sup>. Bédié décide alors de rentrer à Abidjan en fin de journée.

Dans la nuit du 23 au 24, le colonel-major Mathias Doué est nommé à la tête des forces terrestres et chargé par le Premier ministre et le gouvernement d'assurer l'interface avec les mutins<sup>2</sup>. Une délégation de mutins commandée par Boka-Yapi est alors reçue par le Premier ministre. Ceux-ci auraient réclamé le maintien dans l'armée des anciens de la MINURCA, une augmentation générale de soldes, ainsi que d'être reçus par Bédié. On connaît mal le contenu des discussions. Une seule chose est sûre : elles ont échoué et Bédié a refusé de rencontrer les mutins. Or, à deux heures du matin, ceux-ci se rendent maîtres de l'aéroport.

La gendarmerie, dirigée par des Baoulés, mais composée en majorité de Bétés<sup>3</sup>, n'a toujours pas bougé<sup>4</sup>. C'est pourtant elle qui, depuis Houphouët, est la garantie du régime sur le plan intérieur. Celle-ci est mieux équipée que l'armée, même si ses effectifs sont moindres. Selon le gouvernement, la passivité de la gendarmerie est due au fait qu'elle a reçu l'ordre de ne rien faire, alors que les mutins prétendent qu'elle leur est ralliée<sup>5</sup>. Quoi qu'il en soit, cette passivité permet aux mutins de se rendre maîtres, le 24, de la radio et de la télévision. Bédié accepte alors de recevoir une délégation des mutins.

L'entrevue a lieu dans la journée du 24, les mutins étant représentés par « IB », qui est en fait le sergent-chef Ibrahim Coulibaly, ancien garde du corps de Ouattara entre 90 et 93. Les mutins auraient exigé la libération des prisonniers RDR, en plus de leurs

---

1. Pierre Kipré, « Les discours politiques de décembre 1999 à l'élection présidentielle d'octobre 2000 : thèmes, enjeux, confrontations », in Marc Le Pape, Claudine Vidal, *Côte d'Ivoire, l'année terrible, 1999-2000*, Karthala, 2002, Paris, p. 81-121.

2. Hervé Taillez, *op. cit.*

3. Le fait que la gendarmerie soit majoritairement Bété est attesté par Mme Domergue-Cloarec, qui a enseigné et vécu en Côte d'Ivoire.

4. Fabienne Pompey, « La Côte d'Ivoire se rallie au nouveau régime », *Le Monde*, 28 décembre 1999, p. 2.

5. Fabienne Pompey, *op. cit.*, 25 décembre 1999, p. 3.

revendications de la veille<sup>1</sup>. La mutinerie se politise. De plus, le matin du 24, les mutins ont demandé au général Gueï de les représenter. Ce dernier a alors déclaré se mettre au service « des jeunes gens » afin de les aider à « résoudre leurs problèmes ». Gueï, prenant acte du refus de Bédié dans la journée du 24, prononce alors à la télévision la destitution de Bédié et la création d'un comité national de salut public (CNSP) dont il prend la tête.

## A.2 Les raisons de la chute de Bédié

Bédié se réfugie dans la base militaire française du 43<sup>e</sup> BIMA à Port-Bouët. Il aurait demandé l'application des protocoles « secrets » des accords de défense selon lesquels la France peut effectuer des missions de maintien ou de rétablissement de l'ordre en Côte d'Ivoire à la demande des autorités légitimes<sup>2</sup>. En fait, la France a lâché Bédié. Selon Stephen Smith, le 24, MM Chirac, Jospin, Védrine et Dupuch ont discuté ensemble de l'opportunité d'une intervention militaire<sup>3</sup>. Jacques Chirac se serait inquiété du « fâcheux précédent » que constituait ce putsch, Michel Dupuch aurait plaidé en faveur de Bédié, et Lionel Jospin aurait mis son veto à toute intervention, sachant que Jacques Chirac pensait que « Bédié n'en valait pas la peine<sup>4</sup> ». Il faut noter que les sources de Stephen Smith sont bien entendu inconnues et par conséquent invérifiables.

Finalement, la France va quand même appliquer un protocole « secret » des accords de défense de 1960 : celui qui prévoit l'exfiltration du président ivoirien et de sa famille par la France en cas de menace pour sa sécurité. Le 26 décembre, il est évacué par un hélicoptère militaire français sur Lomé au Togo, avec l'accord du CNSP<sup>5</sup>. Ainsi, personne, tant au plan national qu'internatio-

---

1. Fabienne Pompey, « La mutinerie des jeunes militaires ivoiriens se termine par un coup d'état », *Le Monde*, 26 décembre 1999, p. 2.

2. Claire Tréan, « Plusieurs accords lient les armées françaises et ivoiriennes », *Le Monde*, 26 décembre 1999, p. 3.

3. Stephen Smith, « La France dans la crise ivoirienne », in Marc Le Pape, Claudine Vidal, *Côte d'Ivoire, l'année terrible, 1999-2000*, Karthala, Paris, 2002, p. 311-324.

4. *Ibibem*, p. 312.

5. Claire Tréan, *op. cit.*

nal, n'a levé le petit doigt pour aider Bédié. Il s'est retrouvé seul, abandonné par tous, et son régime s'est effondré comme un château de cartes.

Il faut reconnaître que Konan Bédié s'est montré particulièrement maladroit, tant avec son armée avant le putsch, qu'avec les mutins pendant celui-ci. En 1994, lors de la dévaluation du franc CFA, les soldes des militaires ne furent pas réindexées. Il en résulta une baisse importante de leur pouvoir d'achat et de leur niveau de vie<sup>1</sup>. D'autre part, le budget de l'armée était en baisse constante depuis l'arrivée de Bédié à la présidence de la république et les officiers supérieurs ne se voyaient plus accorder des postes à responsabilité dans l'administration depuis le début des années 90. Enfin, en 1999, les soldes des soldats ivoiriens de la MINURCA (versées par l'ONU) avaient été détournées par le gouvernement.<sup>2</sup>

Le mécontentement grondait mais les nouveaux officiers supérieurs, nommés après le limogeage de Gueï, n'avaient pas fait remonter l'information. Enfin, de nombreux militaires originaires du nord se voyaient bloqués dans leur carrière. Le divorce entre le président Bédié et son armée était réel, renforçant ainsi la popularité de Gueï.

Lors du putsch, Bédié accumula les bévues. Il refusa d'abord de rencontrer les mutins, traitant ceux-ci de « zozos » alors qu'il était clair que la gendarmerie lui faisait défection et que l'armée se ralliait massivement et spontanément aux mutins. Mais la facilité du putsch n'est sûrement pas due aux seules carences de Bédié.

On est surpris par l'absence totale de réactions armées en faveur de Bédié. Selon celui-ci, il aurait donné l'ordre à la gendarmerie de rester l'arme au pied<sup>3</sup>. Il est plus probable soit que les chefs de celle-ci aient préalablement été ralliés, ou que le gros des troupes (Bétés) ait refusé de secourir un président Baoulé. Car il faut écarter la thèse de la mutinerie improvisée tournant au putsch presque par hasard, comme l'affirme Fabienne Pom-

---

1. Hervé Taillez, *op. cit.*

2. *Ibidem.*

3. Fabienne Pompey, *op. cit.*, 25 décembre 1999, p. 3.

pey, qui déclare que les pillages et les rackets « témoignent bien de l'improvisation de l'opération<sup>1</sup> ». En effet, peut-on concevoir que Bédié ait voulu épargner des vies en « empêchant » la gendarmerie de combattre pour lui alors qu'il n'avait pas hésité à donner l'ordre aux FANCI d'intervenir contre des civils en octobre 95 (essayant le refus de Gueï), son pouvoir étant beaucoup moins menacé que les 23 et 24 décembre 1999? Il faut donc privilégier la thèse du coup d'état préparé minutieusement à l'avance, et ayant bénéficié de complicités telles que les seuls coups de feu tirés le furent en l'air.

Quant aux pillages et aux rackets, fait nouveau chez les FANCI, ils sont probablement dus tant à la carence d'autorité des chefs mutins, qu'au sentiment de puissance éprouvé par des jeunes soldats armés au milieu des civils, et qu'au niveau de vie particulièrement bas des soldats ivoiriens. Mais certains militaires ivoiriens commencèrent dès les premières heures du putsch à prendre des habitudes de comportement déplorables.

## **B Les débuts heureux du CNSP**

### **B.1 L'état de grâce du général Gueï**

Il est indéniable que le putsch fut accueilli très favorablement par une majorité écrasante de la population qui vit dans les militaires des « sauveurs » venus sortir le pays de l'ornière où l'avait plongé Bédié. Toutes les sources disponibles se recourent en effet pour confirmer cet « état de grâce ». Ainsi, selon Kouamé N'Guessan, « les propos relevés par les différents médias ivoiriens se caractérisent par leur unanimité. Tous ceux qui s'expriment prennent acte du coup d'état exceptionnel qui s'est déroulé sans effusion de sang<sup>2</sup> ». *Libération* donne le même ton dès le 25 décembre en déclarant que « la population semble soutenir les militaires qui ont destitué vendredi le président Bédié<sup>3</sup> ». Fabienne Pompey confirme le 28 dans *Le Monde* en

1. Fabienne Pompey, *op. cit.*, 26 décembre 1999, p. 2.

2. Kouamé N'Guessan, « Espoirs et désenchantement », in Marc Le Pape, Claudine Vidal, *Côte d'Ivoire, l'année terrible, 1999-2000*, Karthala, Paris, 2002, p. 59.

3. *Libération*, 25 décembre 1999.

annonçant que « la Côte d'Ivoire se rallie au nouveau régime<sup>1</sup> ». Il est donc clair que pour l'ensemble du pays, les militaires ont représenté la solution à la grave crise marquant le pays depuis la mi-99.

Le général Gueï, nouvel homme fort du pays, va d'ailleurs donner de nombreux signes rassurants, tant au peuple ivoirien qu'à la communauté internationale. Avant d'étudier sa politique, il convient de le présenter brièvement. Né le 16 mars 1941 à Biankouma, dans le nord du pays Yacouba, il se dirige vers la carrière des armes en intégrant l'École militaire de Ouagadougou, avant d'être élève à St-Cyr Coëtquidan. En 1975, il effectue un stage d'état-major à Montpellier, puis intègre l'École supérieure de guerre de 1978 à 1980. Il est ensuite affecté à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris avant de rentrer en Côte d'Ivoire. Il est alors colonel et dirige les sapeurs-pompiers militaires en Côte d'Ivoire. En 1985, il est adjoint à l'inspection générale des FANCI. C'est en 1990 qu'Houphouët le nomme chef d'état-major des FANCI. En mai 1991, il mena la répression contre la cité universitaire de Yopougon avec la nouvelle FIRPAC (force d'intervention rapide para-commando), et fut limogé par Bédié, on l'a vu, en 1995, pour avoir refusé d'engager l'armée contre des civils.

S'il bénéficie du soutien populaire lors de l'immédiat après-putsch, cela n'est pas seulement dû au discrédit dont souffrait Bédié, mais aussi au discours qu'il a tenu. En effet, il déclara que le pouvoir ne l'intéressait pas et qu'il était venu seulement « balayer la maison ivoirienne » avant de remettre le pouvoir aux civils. D'ailleurs, ceux-ci sont associés au pouvoir au sein du CNSP. En effet, le général Gueï a fait appel aux partis d'opposition pour former son gouvernement. Mais il réserve les quatre ministères principaux aux militaires : la Sécurité, les Affaires étrangères, l'Intérieur et la Défense qu'il se réserve personnellement<sup>2</sup>. Les autres ministères sont répartis entre des membres des partis politiques au premier rang desquels le RDR et le FPI.

---

1. Fabienne Pompey, *op. cit.*, 28 décembre 1999, p. 2.

2. Fabienne Pompey, « Le nouvel homme fort de la Côte d'Ivoire met à contribution les partis politiques », *Le Monde*, 29 décembre 1999, p. 3.

De plus, Gueï joue la carte de l'apaisement avec le PDCI et appelle même au retour de Bédié comme chef du PDCI, même s'il n'exclut pas que ce dernier soit jugé pour « actes contre la nation <sup>1</sup> ». Ce ralliement de l'opposition est confirmé par *Libération* le 29 décembre<sup>2</sup>. Toutes les poursuites du régime Bédié contre Alassane Ouattara et les dirigeants du RDR sont abandonnées. En effet, Ouattara rentre en Côte d'Ivoire fin décembre car il bénéficie d'un non-lieu dans l'affaire de ses papiers d'identité et le mandat d'arrêt qui avait été lancé contre lui est levé<sup>3</sup>. Le 29 janvier 2000, l'agence Reuters annonce que le général Robert Gueï a annoncé le 26 janvier « l'amnistie des dirigeants et militants du RDR » ainsi que la libération des derniers dignitaires du régime Bédié détenus<sup>4</sup>.

Le 4 février, au stade Houphouët-Boigny d'Abidjan, 40 000 jeunes fêtent le CNSP au rythme de la danse qui fait fureur en Côte d'Ivoire : le Makoupa. De nombreuses personnalités civiles et militaires sont présentes, comme le général Gueï et Henriette Diabaté, et au grand bonheur des jeunes Abidjanais, vont danser, elles aussi, le Makoupa<sup>5</sup>. Cet événement pourrait paraître anecdotique, mais en fait il est révélateur de l'espoir et des attentes que la population place dans le CNSP et les militaires dans les premiers mois de l'année 2000.

## B.2 Une marge de manœuvre restreinte

Les militaires et le CNSP sont aux yeux des Ivoiriens une transition. En effet, le général Gueï a promis le 24 janvier d'organiser un *référendum* sur une nouvelle constitution en avril, puis des

---

1. *Ibidem*.

2. Judith Rueff, « Côte d'Ivoire : l'opposition se rallie », *Libération*, 29 décembre 1999.

3. « Alassane Ouattara rentre en Côte d'Ivoire », *Libération*, 30 décembre 1999.

4. Reuters, « Côte d'Ivoire : le général Gueï, nouvel homme fort du pays, a annoncé, mercredi 26 janvier, l'amnistie des dirigeants et militants du RDR », *Le Monde*, 29 janvier 2000, p. 5.

5. Kouamé N'Guessan, « Espoirs et désenchantements », in Marc Le Pape, Claudine Vidal, *Côte d'Ivoire, l'année terrible, 1999-2000*, Karthala, Paris, 2002, p. 61-62.

élections générales en octobre<sup>1</sup>. Il faut dire que Gueï n'a guère le choix. Si toute la communauté internationale a lâché Bédié, ce n'est pas pour reconnaître une dictature militaire.

Ainsi, dès janvier, la France a suspendu une partie de sa coopération militaire<sup>2</sup>. Il s'agit là de mesures « réversibles » et limitées, mais c'est une manière pour Paris de maintenir sous pression le CNSP et son président : le général Gueï. Si celui-ci s'éloigne du rôle qu'il s'est attribué, c'est-à-dire d'arbitre au-dessus et à l'écart des prétendants à la présidentielle d'octobre, il perd tout soutien de la France. Et il n'a rien à espérer du côté des USA ou de l'UE. En effet, l'Union européenne appelle au plus vite à un retour du régime constitutionnel<sup>3</sup>.

Il n'y a pas que sur le plan extérieur que le Général Gueï est sous pression. Sur le plan intérieur, des difficultés politiques apparaissent dès janvier. Elles viennent du FPI de Laurent Gbagbo qui réclame des sièges supplémentaires au gouvernement de transition, reprochant à Gueï de faire la part trop belle au RDR, allant même jusqu'à dire : « si c'est un coup d'état RDR, qu'on nous le dise ! ». C'est ce qu'il déclare le 4 janvier, déplorant que son parti, le FPI, n'ait que quatre sièges alors que des membres du RDR ou considérés comme proches comme les généraux Lassana Palenfo et Abdoulaye Coulibaly, ainsi que le colonel Issa Diakité, siègent au gouvernement. Le 5 janvier, le premier conseil des ministres est boycotté par les ministres FPI et par le colonel-major Doué, ministre de la Jeunesse et des Sports du CNSP, visiblement solidaire du FPI.<sup>4</sup> Le 12 janvier, le FPI obtient deux ministères supplémentaires, le Budget, et l'Industrie et le Tourisme. Cette première crise politique a donné lieu à de très peu courtois échanges d'amabilités diverses entre *Notre Voie*, organe de presse du FPI, et *Le Patriote*, organe de

1. AFP, « Côte d'Ivoire : des élections générales auront lieu avant le 1<sup>er</sup> octobre », *Le Monde*, 26 janvier 2000, p. 4.

2. AFP, « Côte d'Ivoire : la France suspend une partie de sa coopération militaire », *Le Monde*, 13 janvier 2000.

3. AFP, « Côte d'Ivoire : l'Union européenne demande le retour à un régime constitutionnel », *Le Monde*, 1<sup>er</sup> janvier 2000, p. 4.

4. Marc Le Pape, Claudine Vidal, *Côte d'Ivoire, l'année terrible, 1999-2000*, Karthala, p. 27.

presse du RDR. L'amitié FPI-RDR née à l'occasion du boycott actif de 1995 a vécu. Il semble clair que le général Gueï a du mal à peser politiquement face à deux partis d'opposition qui visiblement jouent chacun leur propre musique. Ce phénomène est également relevé par Christian Bouquet qui déclare que « à l'ombre du CNSP, le seul objectif pour le FPI de Laurent Gbagbo, et le RDR [...] était de préparer les échéances électorales » et que « aucun d'entre eux n'avait la moindre intention de jouer la solidarité gouvernementale pour préserver les intérêts supérieurs du pays<sup>1</sup> ».

La rivalité FPI/RDR n'est pas le seul souci du Général Gueï. Un des principaux problèmes est le fait que l'armée n'est pas rentrée dans les casernes. De plus, Gueï s'étant officiellement proclamé avant tout porte-parole des « jeunes gens », c'est-à-dire des mutins, il ne peut aller contre eux. Surtout que ceux-ci, en formant des unités politisées comme la Brigade rouge, les PC crise, la Camorra, la Cosa nostra, lui servent en quelque sorte de garde prétorienne. Deux militaires se distinguent dans ces unités : Boka Yapi et « IB ». Il est important de savoir que la Brigade rouge fut renforcée de combattants libériens du NPFL de Taylor, en échange de livraisons d'armes<sup>2</sup>. Le problème qui se posait à Gueï était les rackets organisés par ces unités. Le 14 février, trois soldats sont radiés des FANCI pour avoir « séquestré et rançonné des familles<sup>3</sup> ». Ces agissements ont peu à peu érodé la popularité des militaires, et créé une fracture dans l'armée entre ces unités spéciales et le gros des troupes.

---

1. Christian Bouquet, « Côte d'Ivoire, quatre consultations pour une transition (décembre 1999-mars 2001) », in *L'Afrique politique 2002*, Karthala, Paris, 2003, p. 314.

2. Comfort Ero, Anne Marshall, « L'ouest de la Côte d'Ivoire : un conflit libérien ? », in *Politique Africaine*, n° 89, Karthala, Paris, mars 2003, p. 88-101.

3. Marc Le Pape, Claudine Vidal, *op. cit.*, p. 31.

## C Le retour du débat sur l'ivoirité et l'exclusion virtuelle de Ouattara

### C.1 La stratégie anti-RDR du FPI ou l'instrumentalisation du concept d'ivoirité

Ainsi, quelques mois après l'euphorie qui avait suivi le putsch, le climat se tend à nouveau. Le concept d'ivoirité est de retour, cette fois porté par le FPI de Laurent Gbagbo. En effet, il s'oppose au fait que Ouattara soit candidat car il s'est prévalu dans le passé de la nationalité voltaïque. Le 28 février, la sous-commission « constitution » de la commission constitutionnelle rend ses conclusions : « Le président de la République doit être Ivoirien d'origine, né de père et de mère ivoiriens, eux-mêmes Ivoiriens d'origine. Il doit n'avoir jamais renoncé à la nationalité ivoirienne et ne s'être jamais prévalu d'une autre nationalité. Il doit avoir résidé en Côte d'Ivoire durant les cinq années précédant la date de l'élection<sup>1</sup> ». On sait que c'est le FPI qui a fait pression pour que s'être prévalu d'une autre nationalité soit un facteur d'inéligibilité. De plus, le FPI va accuser le RDR de se rendre responsable de fraude massive dans l'attribution des cartes nationales d'identité.

Dès le 25 janvier, Laurent Gbagbo avait déclaré : « je demande au CNSP et au gouvernement d'être vigilants pour qu'à la veille des élections, on ne distribue pas des cartes nationales d'identité à ceux qui n'ont pas la nationalité ivoirienne<sup>2</sup> ». Fin mars, *Notre voie* accuse le général Palenfo, ministre de la Sécurité, de fraude massive sur les cartes nationales d'identité et d'être un ministre RDR<sup>3</sup>. Le 8 mars, à Treichville, les « PC-crise » avaient arrêté des militants du RDR car une lettre anonyme les dénonçait comme donnant des cartes nationales d'identité à des étrangers<sup>4</sup>. Le 24 mars, le général Palenfo déclara que les fraudes n'étaient pas aussi importantes qu'on le disait, et qu'elles ne dataient pas de son arrivée au poste de ministre de la Sécurité<sup>5</sup>. Plusieurs

---

1. *Ibidem*.

2. *Ibidem*, p. 29.

3. *Ibidem*, p. 32-33.

4. *Ibidem*, p. 31-32.

5. *Ibidem*, p. 33.

réflexions peuvent être faites quant à cette polémique autour des cartes nationales d'identité.

D'abord, il y a des fraudes avec distribution de cartes aux étrangers, le général Palenfo minimise l'affaire, mais ne la nie pas, rappelant même que le phénomène n'est pas nouveau. Ensuite, les soupçons se portent sur le RDR et les personnalités originaires du nord comme Palenfo, ce qui semble logique compte tenu de l'ethnisation de la vie politique ivoirienne et du fait que la majorité des étrangers sont ethniquement proches de Ouattara. Enfin, on remarque que c'est le FPI qui lance, alimente et envenime la polémique, reprenant à son compte le concept d'ivoirité. Le FPI dénonce-t-il un scandale énorme ou verse-t-il dans la calomnie au risque de pousser le pays vers la guerre civile? Rien ne permet de répondre avec certitude à cette question. Il est certain que le RDR aurait intérêt à ce que nombre d'étrangers sahéliens votent, comme il est certain que toute la stratégie du FPI est de mettre Ouattara et son parti au ban de la classe politique ivoirienne, afin de se débarrasser d'un concurrent important.

## C.2 Vers l'exclusion d'Alassane Ouattara

C'est dans ce contexte de suspicion que se déroulèrent le débat et le vote de la nouvelle constitution. Le premier projet de constitution ne retint que partiellement les propositions de la sous-commission « constitution » de la commission constitutionnelle. Il stipule notamment que le président de la République doit être de père *ou* de mère ivoiriens et qu'il ne doit pas s'être prévalu d'une autre nationalité. On remarque le remplacement du *et* par le *ou*, ce qui est un geste d'apaisement envers le RDR, même si l'interdiction de s'être prévalu d'une autre nationalité rend toujours Ouattara inéligible. Un référendum sur la constitution est prévu pour le 23 juillet<sup>1</sup>.

Lorsque le projet de constitution fut rendu public, les tensions remontèrent brutalement à la surface et certains membres

---

1. Fabienne Pompey, « La junte d'Abidjan relance le débat sur l'ivoirité », *Le Monde*, 16 mai 2000, p. 3.

de la junte comme le général Palenfo, soupçonnés en raison de leurs origines ethniques d'être pro-RDR, durent proclamer leur loyauté à la télévision afin de calmer les esprits<sup>1</sup>. Le 18 mai, le gouvernement de transition est dissous. Le nouveau gouvernement ne comprend qu'un ministre RDR, Henriette Diabaté, tandis que Seydou Diarra devient Premier ministre. Ouattara décide que Henriette Diabaté ne participera pas au gouvernement<sup>2</sup>. Dans ce climat lourd, Alassane Ouattara appela à voter en faveur du projet de constitution, le 31 mai<sup>3</sup>.

On peut être surpris de la décision de Ouattara. En effet, pourquoi appela-t-il donc à voter en faveur d'une constitution qui l'exclut apparemment de la course à la présidence ? Ses adversaires parlèrent de naïveté politique et nombre de ses partisans furent surpris. En fait, Ouattara n'est pas dupe. Mais, s'il avait appelé à voter contre, il aurait reconnu implicitement qu'il ne remplissait pas les critères d'éligibilité, donc qu'il n'était pas vraiment ivoirien. Ainsi, il se serait lui-même exclu de la reconstruction politique en cours. Il préféra donc laisser ses adversaires porter la responsabilité entière de son exclusion. En appelant à voter « oui », il reste en course tout en espérant pouvoir infléchir le processus en sa faveur. C'est dans cette optique qu'il déplore les « ambiguïtés et incohérences concernant les conditions d'éligibilité du président de la République<sup>4</sup> ». « L'affaire ADO<sup>5</sup> », à laquelle le putsch de Noël 99 avait mis fin, est donc relancée par le CNSP du général Gueï.

### C.3 Le positionnement politique de Gueï

Ce dernier, pourtant, semble être plus conciliant que le FPI et le PDCI qui réclament en juin le remplacement du « ou » par le « et », lorsqu'il déclare le 23 juin à Yamoussoukro aux

---

1. *Ibidem*.

2. Marc Le Pape, Claudine Vidal, *op. cit.*, p. 35.

3. AFP, « Côte d'Ivoire : l'ancien Premier ministre ivoirien Alassane Ouattara a appelé, mercredi 31 mai, à voter en faveur du projet de nouvelle constitution », *Le Monde*, 2 juin 2000, p. 5.

4. *Ibidem*.

5. Abréviation du nom d'Alassane Dramane Ouattara, souvent surnommé ainsi par les Ivoiriens.

chefs traditionnels : « je garde le OU<sup>1</sup> ». Mais son attitude va évoluer rapidement. Le 4 juillet, des coups de feu retentissent à Abidjan. Des militaires réclament un « trésor de guerre » de 6 millions de FCFA pour leur participation au putsch de 1999. Des mutineries éclatent aussi à Bouaké et Korhogo. Le lendemain, le porte-parole des mutins, le quartier-maître Alain Kakou, annonce qu'un accord a été conclu à l'issue d'une rencontre avec le ministre de la Communication. Ce dernier dénonce « une manipulation orchestrée par des hommes politiques qui veulent arriver au pouvoir par tous les moyens<sup>2</sup> ». Cette information est confirmée par l'AFP<sup>3</sup>. Le 11 juillet, 35 militaires dont 8 officiers sont mis aux arrêts pour avoir participé à la mutinerie. Le lendemain, quatre responsables du RDR sont arrêtés, dont Amadou Gon Coulibaly, secrétaire général adjoint, et Ali Coulibaly, porte-parole. Ils sont relâchés le 14<sup>4</sup>. Le CNSP de Gueï désigne implicitement le RDR comme responsable de la mutinerie, même si aucune preuve n'est trouvée. Il est important de signaler qu'il est impossible de savoir aujourd'hui si le RDR était vraiment mêlé de près ou de loin à cette mutinerie ou s'il s'agit d'une mise en scène du CNSP pour le discréditer.

Quoi qu'il en soit, le 17 juillet, Gueï exploite la situation en modifiant le projet de constitution à moins d'une semaine du référendum. Le « ou » est remplacé par le « et »<sup>5</sup>. Le 23, le projet de constitution est adopté par référendum par 86,53%, avec 56% de participation. Mais il faut signaler que Fabienne Pompey mentionne dans *Le Monde* que le « oui » l'a emporté très faiblement dans le nord et que le lieutenant-colonel Mouassi a « ainsi raconté que des présidents de bureaux avaient disparu dans la

---

1. Marc Le Pape, Claudine Vidal, *op. cit.*, p. 36-37.

2. *Ibidem*, p. 37.

3. AFP, « Une mutinerie de militaires menacent la junte du général Gueï en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 6 juillet 2000, p. 4.

4. Fabienne Pompey, « La tension reste vive en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 16 juillet 2000, p. 4.

5. AFP, « Changement in extremis du projet de constitution en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 20 juillet 2000, p. 4.

nature avec le matériel électoral<sup>1</sup> ». Si cette information est vraie, cela est inquiétant à l'approche de l'élection présidentielle d'octobre.

La constitution adoptée, les chances d'ADO d'être éligible sont minimes. La France le déplore le 25 juillet par la voix de Charles Josselin, ministre de la Coopération : « il ne faut pas que les Ivoiriens soient privés de leur liberté de choix<sup>2</sup> ». Outre le fait que cette déclaration a provoqué un tollé en Côte d'Ivoire, de nombreux Ivoiriens manifestant contre « l'ingérence française », on remarque que Paris prend ses distances avec Gueï. D'autant plus que ce dernier, à l'inverse de la promesse qu'il avait faite de remettre le pouvoir aux civils après une transition, se déclare candidat à l'élection présidentielle.

## D Le général Gueï candidat : l'épuration politico-militaire

Début août, il tente de se faire investir candidat par le PDCI. Certains membres du parti y sont en effet favorables comme Laurent Dona Fologo. Mais face à l'opposition de nombreux militants, Gueï se porte candidat « au nom du peuple », reçoit le soutien de l'assemblée des chefs traditionnels et crée le « mouvement des Houphouëtistes<sup>3</sup> ». Le 13 août, Gbagbo se déclare candidat du FPI, le 14, Ouattara est investi candidat par le RDR et le 15, la candidature de Gueï est officiellement déclarée par son conseiller Balla Keita « au nom de toutes les régions, de toutes les religions et de toutes les formations politiques<sup>4</sup> ». Le PDCI investit de son côté Emile Constant Bombet, préféré à Konan Bédié et Lamine Fadiga qui se présentent quand même. Le 30, le CNSP décrète que le premier tour aura lieu le 22 octobre et que la Cour

---

1. Fabienne Pompey, « La Côte d'Ivoire se dote d'une nouvelle constitution », *Le Monde*, 26 juillet 2000, p. 4.

2. Frédéric Fritsher, « La France adresse une mise en garde à la Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 27 juillet 2000, p. 4.

3. Fabienne Pompey, « Le général Gueï crée la confusion dans l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 15 août 2000, p. 5.

4. Marc Le Pape, Claudine Vidal, *op. cit.*, p. 41.

suprême annoncera la liste des candidats retenus le 7 octobre<sup>1</sup>. Le climat s'alourdit.

### D.1 L'épuration militaire

Le 4 septembre, l'AFP signale que six membres de la garde présidentielle appartenant à la « Cosa nostra » sont arrêtés pour atteinte à la sûreté de l'État. Parmi eux, leur chef, « IB », ancien garde du corps de Ouattara entre 90 et 93, et deux sous-officiers répondant aux noms de Tuo Fozié et Chérif Oussmane. Ils furent alors incarcérés et torturés à la maison d'arrêt militaire d'Adidjan<sup>2</sup>. Le 6 septembre, Emile Constant Bombet est mis en cause par la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Abidjan pour « détournements de fonds ». Le 11 septembre, trois avocats représentant « l'État et le gouvernement de Côte d'Ivoire » affirment avoir des preuves de l'inéligibilité de Ouattara. Ce dernier riposte juridiquement. Le litige porte sur sa filiation maternelle<sup>3</sup>.

Le 17 septembre, Gueï prononce un discours dans lequel il déclare que c'est la fin du temps de « la plume et du dialogue » et que l'heure est arrivée pour que « l'épée s'impose<sup>4</sup> ». Le 18, à trois heures du matin, la résidence du général Gueï est attaquée par une vingtaine de militaires. Deux soldats loyalistes sont blessés ; Gueï et sa famille étaient absents. Dans la journée, une vingtaine de membres de la garde présidentielle, proches de la « Cosa nostra », sont arrêtés. Le RDR est accusé à mots couverts par le ministre de la Communication<sup>5</sup>. À l'issue de cette action, les numéros deux et trois du CNSP, les généraux Lassana Palenfo

1. *Ibidem*, p. 41-42.

2. Les actes de torture dont ils furent victime sont attestés par une source privée. La mention « source privée » concerne une personne ayant travaillé en Côte d'Ivoire au moment des faits relatés. Lorsqu'il est précisé que les faits sont rapportés par un témoin oculaire direct, c'est qu'il a été estimé, au regard des informations données, que la présence de la personne en question sur les lieux de l'action ne faisait pas de doute. Étant amené à séjourner encore actuellement en Côte d'Ivoire, ce témoin n'a pas souhaité que son identité soit divulguée.

3. Marc Le Pape, Claudine Vidal, *op. cit.*, p. 42-43.

4. *Ibidem*, p. 43.

5. Fabienne Pompey, « Côte d'Ivoire, la junte au pouvoir dénonce une tentative d'assassinat contre son chef », *Le Monde*, 20 septembre 2000, p. 5.

et Abdoulaye Coulibaly, sont accusés d'être les instigateurs de l'attaque. Ils se réfugient à l'ambassade du Nigeria<sup>1</sup>.

On remarque qu'à l'approche de l'élection, le RDR est systématiquement accusé de tentatives de putsch, sans l'ombre d'une preuve. S'il y en a, on se demande pourquoi elles ne sont pas rendues publiques. Dans le même temps, les militaires réputés proches du RDR et de Ouattara sont mis aux arrêts. Il est important de noter qu'il est impossible de savoir si les membres de la « Cosa nostra » menaient ou non, début septembre, des activités subversives, comme il est impossible de savoir si l'attaque de la résidence de Gueï est ou n'est pas une mise en scène destinée à « purger » le CNSP.

Le 25 septembre, sept chefs d'état africains (Togo, Burkina Faso, Nigeria, Sénégal, Djibouti, Afrique du sud, Algérie) réunis à Abidjan préconisent le retrait de la candidature de Gueï et la mise en place d'un conseil de transition assurant à tous le droit de postuler à la présidentielle. Cette tentative de médiation africaine est rejetée par le CNSP le 26<sup>2</sup>.

## D.2 L'épuration politique

Le 6 octobre, à vingt heures, la télévision nationale annonce la liste des candidats à la présidentielle retenus par la Cour suprême : le général Gueï, Laurent Gbagbo, Francis Wodié, Théodore el Meg, Nicolas Dioulo. Ouattara, Bédié, Constant Bombet, Fadiga et dix autres sont invalidés. Le lendemain, Ouattara appelle ses partisans à ne pas troubler la paix. Le 12 octobre, le RDR et le PDCI appellent au boycott du scrutin. Le 18, Gbagbo, en meeting à Gagnoa, menace Gueï qu'il chutera comme Milošević s'il ne remet pas le pouvoir en cas de défaite, tandis que deux dignitaires du FPI, Boga Doudou et N'Guessan parlent de risques de fraude<sup>3</sup>.

On remarque que Gueï a écarté Ouattara et les candidats du PDCI. Il s'est acharné à mettre le RDR et Ouattara hors jeu

---

1. AFP, « Côte d'Ivoire, les généraux Palenfo et Coulibaly (...) se sont réfugiés à l'ambassade du Nigeria », *Le Monde*, 4 octobre 2000.

2. Marc Le Pape, Claudine Vidal, *op. cit.*, p. 44.

3. *Ibidem*, p. 45-46.

en les accusant de menées subversives et n'a pas pardonné au PDCI son refus de l'investir comme candidat. Seul Gbagbo et le FPI sont en mesure de l'inquiéter. Il n'a probablement pas éliminé Gbagbo car il le juge moins dangereux et souhaite quand même donner un vernis de démocratie à son élection qu'il pense acquise. On a vu qu'il dispose désormais d'une garde présidentielle épurée menée par Boka Yapi et d'un CNSP à sa botte. Ce dernier décrète le 19 la fermeture totale des frontières et des aéroports du 20 au 24. La veille, le 18, le président du conseil national islamique avait dénoncé le rejet de tous les candidats musulmans.

La tension politique avait engendré une tension religieuse. La tension ethnique était entretenue par les nouvelles des affrontements réguliers entre Kroumens et Burkinabès depuis la fin août dans la région de San Pédro, où des milliers du Burkinabès étaient réfugiés<sup>1</sup>. C'est dans ce climat d'extrême tension que se déroule le premier tour du scrutin présidentiel le 22 octobre. La transition issue du putsch de Noël 99 s'achevait sur une élection marquée par la haine politique, l'exclusion et un risque de guerre civile ethnico-religieuse.

---

1. *Ibidem*, p. 46.

Les débuts du mandat Gbagbo :  
d'une élection contestée à une  
réconciliation de façade



Le 22 octobre 2000, la Côte d'Ivoire renoue apparemment avec la démocratie, moins d'un an après le coup d'état de Noël 1999. En effet, ce jour-là se déroule le premier tour de l'élection présidentielle qui doit désigner le premier chef de l'État de la II<sup>e</sup> république. Le problème, c'est qu'Alassane Ouattara, candidat du RDR, Henri Konan Bédié, Emile Constant Bombet et les autres candidats du PDCI n'ont pu se présenter car ils avaient été invalidés par la Cour suprême. De ce fait, les candidats qui se présentent ne sont pas représentatifs de l'ensemble du peuple ivoirien.

En fait, le scrutin a pour seul enjeu de départager le général Robert Gueï, le président du CNSP, « père Noël » du putsch de 1999, et Laurent Gbagbo, le candidat du FPI. En Afrique, celui qui organise les élections les gagne, dit un proverbe ivoirien. Il est vrai que les réflexes démocratiques ne sont pas encore ancrés dans l'esprit de nombre d'hommes politiques ivoiriens. Le général Gueï correspond visiblement à cette vision des hommes politiques. En s'opposant au verdict des urnes, il enclencha un cycle de violences. Celui qui était arrivé au pouvoir grâce au putsch de Noël 1999, celui qui fut accueilli comme un sauveur par la majorité du peuple ivoirien, fut violemment chassé du pouvoir par la rue moins d'un an après. « Vive le général, à bas le général » chante Alpha Blondy... Mais la chute de Gueï ne marqua pas la fin des violences. Elles dégénérèrent en affrontements inter-ethniques entre gens du nord, pro-RDR, et gens du sud, pro-FPI.

Après une élection si dramatique marquée par un véritable bain de sang, le nouveau président, Laurent Gbagbo se retrouve devant un choix crucial : soit enclencher un véritable processus de réconciliation, soit laisser le pays aller droit à la guerre civile. Il va sans dire qu'une réconciliation semble tout simplement impossible après la « catastrophe » d'octobre 2000. Sans compter que le pouvoir doit assurer la tenue de nouveaux scrutins, législatifs et municipaux. Ceux-ci pourraient bien être synonymes de violences ou de désaveu.

Comment se déroula exactement l'élection présidentielle et en quoi consistent exactement les violences qui la caractérisent ? Que signifie la victoire de Laurent Gbagbo ? Comment se déroulèrent les scrutins législatifs et municipaux et qu'en est-il de la politique de réconciliation ? En tentant de répondre à ces questions, il s'agit de comprendre l'atmosphère qui caractérise les débuts du mandat Gbagbo, et aussi de comprendre pourquoi la politique de réconciliation mise effectivement en œuvre par Laurent Gbagbo ne fut pas, loin s'en faut, à la hauteur de l'enjeu crucial qu'elle prétendait.

## **A L'élection d'octobre 2000**

### **A.1 L'échec du coup de force de Gueï**

Le dimanche 22 octobre 2000, le premier tour de l'élection présidentielle se déroula dans le calme. Les différentes sources consultées se recourent : elles ne mentionnent aucun incident. Ni le PDCI, ni le RDR, qui boycottent le scrutin, n'ont mené d'actions visant à le perturber. Les mêmes sources ne relèvent aucune pression faite sur les électeurs se rendant aux urnes ce jour-là. Ce premier tour est quasiment un tour unique car seuls deux candidats importants s'affrontent : le général Gueï, président du CNSP, et Laurent Gbagbo, candidat du FPI. Les trois autres candidats ne sont pas en mesure de peser sur le résultat du scrutin. Au soir du 22, il est impossible de savoir qui est en tête. Les résultats sont annoncés progressivement dans la journée du 23 par la commission nationale électorale, *via* la télévision et la radio. Il semblerait alors que Gbagbo soit en tête, mais le dépouillement n'est pas encore achevé<sup>1</sup>. Mais à 10 h 45, sans explication aucune, la CNE stoppe la diffusion des résultats. À 17 heures, des militaires interdisent aux journalistes l'accès à la CNE. Le président de la CNE, H. Guié, déclare à 17 h 10 que l'annonce des résultats reprendra à 19 h. Mais à 22 h 30, alors que l'annonce des résultats n'a toujours pas repris, la télévision fait

---

1. Claudine Vidal, « Du conflit politique aux menaces entre voisins : deux témoignages abidjanais », in Marc Le Pape, Claudine Vidal, *Côte d'Ivoire, l'année terrible, 1999-2000*, Karthala, Paris, 2002, p. 215-252.

savoir qu'ils seront rendus publics le mardi 24 à 11 heures. Mais le 24, à la mi-journée, le président et d'autres membres de la CNE sont interpellés par Boka-Yapi et la « Brigade rouge », tandis que le ministre de l'Intérieur annonce la dissolution de la CNE et la victoire de Gueï avec 52,72% des suffrages<sup>1</sup>.

Alors que Gueï se proclame président de la République, Gbagbo déclare : « Dès à présent, c'est moi le chef de l'État de Côte d'Ivoire. Je déclare dissous le gouvernement de transition ». Il demande « à tous les patriotes de descendre en ville dans tous les quartiers jusqu'à ce que Gueï recule<sup>2</sup> ». En fait, les manifestations des militants du FPI ont commencé dès l'interruption de l'annonce des résultats, le lundi 23. Un jour avant le scrutin, Gbagbo avait déclaré : « si quelqu'un triche, vous occupez tout en Côte d'Ivoire, vous occupez la télévision, la radio, la présidence!<sup>3</sup> ». Elles ont pris un caractère massif le 24 lorsque le « hold-up électoral » de Gueï s'étala au grand jour. Ces manifestations du 24 à Abidjan ont tourné à l'émeute à l'approche du quartier du Plateau, où se trouve la présidence. La « Brigade rouge » et les « PC-crise » ont stoppé la marche à l'aide de lacrymogènes sur le pont Houphouët-Boigny, ainsi que sur tous les accès au Plateau que tentaient de prendre les manifestants<sup>4</sup>. Ces derniers ripostèrent avec des cocktails molotov, des pierres et en poussant des bennes à ordures enflammées sur la « Brigade rouge » et le « PC-crise ». Mais en fin de journée, vers 17/18 heures, les hommes de Boka-Yapi ouvrirent le feu à balles réelles<sup>5</sup>. Les manifestants reflurent alors et la nuit tomba. Le général Gueï s'accrochait au pouvoir.

Ce même 24 octobre 2000, Judith Rueff annonce dans *Libération* la victoire de Gbagbo<sup>6</sup>. Si la victoire électorale de Gbagbo

---

1. Marc Le Pape, Claudine Vidal, *Côte d'Ivoire, l'année terrible, 1999-2000*, Karthala, 2002, p. 47.

2. *Ibidem*, p. 47-48.

3. Judith Rueff, « En Côte d'Ivoire, personne n'imaginait perdre », *Libération*, 23 octobre 2000.

4. Claudine Vidal, *op. cit.*, p. 229.

5. *Ibidem*, p. 229-230.

6. Judith Rueff, « Côte d'Ivoire : Gbagbo vainqueur dans la confusion », *Libération*, 24 octobre 2000.

## 6 LES DÉBUTS DU MANDAT GBAGBO : D'UNE ÉLECTION CONTESTÉE À UNE RÉCONCILIATION DE FAÇADE

n'est à cette date pas officielle, elle semble néanmoins plus que probable. Sinon, pourquoi Gueï aurait-il fait interrompre l'annonce des résultats ? Pourquoi aurait-il fait dissoudre la CNE ? Il est donc certain que les manifestations du FPI ne sont pas une tentative de coup de force. Le même jour, Fabienne Pompey, dans *Le Monde*, est néanmoins plus prudente : elle parle d'une « élection contestée <sup>1</sup> ». Elle donne également une information de toute première importance : Gbagbo serait en tête des votes des gendarmes et des militaires à Abidjan. En effet, durant la période de transition, le FPI a noué de fructueux et discrets contacts avec la gendarmerie et certains militaires, selon un témoignage d'un cadre du FPI recueilli par Claudine Vidal : « c'est à ce moment que le FPI a commencé à travailler discrètement avec les militaires qui n'étaient ni alassanistes, ni guéïstes, et avec la gendarmerie. [...] C'était notre stratégie car le gros de la police, de la gendarmerie, de l'armée n'était pas concerné par les groupuscules. Ils ne digéraient pas qu'un adjudant comme Boka-Yapi se permette n'importe quoi <sup>2</sup> ». Le fait que la gendarmerie soit principalement constituée de Bétés facilitant la tâche du FPI <sup>3</sup>.

Cette stratégie du FPI a payé le 25 octobre 2000. Ce jour-là, les manifestations des sympathisants de Gbagbo en direction du Plateau reprennent. Le même scénario se reproduit : les hommes de Boka-Yapi utilisèrent d'abord des lacrymogènes puis ouvrirent le feu sur la foule. Mais à la mi-journée, les manifestants furent renforcés par la gendarmerie, puis par des militaires. Déjà dans la nuit du 24 au 25, des militaires hostiles à Gueï avaient affronté la « Brigade rouge » dans la camp d'Akouédo. Dans l'après-midi, de féroces combats, entre d'un côté les hommes de Boka-Yapi et de l'autre la gendarmerie et des militaires ralliés à Gbagbo, ensanglantèrent le Plateau. Entre 17 h 30 et 18 h, tous les secteurs stratégiques, y compris la présidence, sont aux mains des partisans de Gbagbo. Gueï s'est enfui en hélicoptère. À 21 h 50, la CNE reprend l'annonce des résul-

---

1. Fabienne Pompey, « Élection contestée en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 24 octobre 2000, p. 1, 4.

2. Claudine Vidal, *op. cit.*, p. 220-221.

3. Laurent Gbagbo est Bété.

tats<sup>1</sup>. La journée du 25 fut celle de la défaite de Gueï. Elle fut aussi celle de l'entrée en scène du RDR.

## A.2 Les émeutes ethno-religieuses

En effet, dans l'après-midi du 25, des milliers de manifestants pro-RDR ont défilé à Abidjan pour réclamer la tenue de nouvelles élections où Ouattara serait présent. Des manifestations RDR eurent également lieu à Korhogo et Bouaké. Il est probable que des violences aient eu lieu le 25 entre pro-RDR et pro-FPI<sup>2</sup>. Les manifestations RDR reprennent le 26 alors que Gbagbo n'est pas encore officiellement investi. Elles dégénérent en affrontements ethno-religieux. D'un côté les partisans de Ouattara, auxquels vont être assimilés tous les « Dioulas » ivoiriens ou étrangers ainsi que tous les musulmans, de l'autre les partisans de Gbagbo, gendarmerie en tête, rejoints par des civils appartenant aux groupes ethnolinguistiques du sud.

La responsabilité du déclenchement des affrontements est difficile à déterminer et chaque camp s'en accuse mutuellement : selon les partisans de Gbagbo, les « RDR » auraient commencé les agressions dès le 25, et auraient attaqué les forces de l'ordre ainsi que les « sudistes » le 26, entraînant la riposte des gendarmes. Pour les partisans de Ouattara, les manifestations RDR du 25 étaient pacifiques et les affrontements du 26 sont dus à une agression anti-dioulas et anti-musulmans planifiée par le FPI, Gbagbo et la gendarmerie.<sup>3</sup>

Quoi qu'il en soit, ces émeutes ethniques et religieuses furent particulièrement sanglantes. Selon *Le Monde*, les violences du 26 n'eurent pas seulement lieu à Abidjan, mais aussi à Bouaké, San Pédro, Daloa et Gagnoa<sup>4</sup>. La localisation de ces violences est révélatrice : d'une part Abidjan et Bouaké, les deux premières villes du pays, où cohabitent « sudistes » et « nordistes ». D'autre part, Daloa et Gagnoa, en pays bété : la population est favorable

---

1. Marc Le Pape, Claudine Vidal, *op. cit.*, p. 48.

2. Claudine Vidal, *op. cit.*, p. 233-235.

3. *Ibidem*, p. 215-252.

4. Fabienne Pompey, « Côte d'Ivoire, tentative de compromis pour éviter la guerre civile », *Le Monde*, 28 octobre 2000, p. 2.

à Gbagbo mais les Sahéliens (Ivoiriens ou Étrangers) sont présents en nombre, du fait des besoins de main d'œuvre dans les plantations. Enfin, les violences à San Pédro semblent logiques car dans cette région, les affrontements entre autochtones Kroumen et allogènes burkinabès sont récurrents depuis 1999. Néanmoins, ce fut à Abidjan que les violences furent les plus graves.

### A.3 Le massacre de Yopougon

« Dans certains quartiers, Port-Bouët II, Yopougon, Abobo, ça a carrément dévié. [...] Lorsque les chrétiens ont entendu qu'on appelait dans les églises, eux aussi ils se sont levés pour aller brûler les mosquées. [...] Le reste de la population qui n'était pas musulman, dioula a fait bloc contre eux et a commencé à les tuer<sup>1</sup> ». Toutes les sources confirment le caractère ethnico-religieux des violences : *Le Soleil* (Dakar), *Le Matinal* (Cotonou), *Journal du Jeudi* (Ouagadougou), *Le Soir* (Bruxelles), *The New York Times*, et même les journaux ivoiriens, *Le Patriote*, *Notre Voie*, *Le National*, ne le cachent pas<sup>2</sup>. Les violences du 26 vont atteindre leur paroxysme à Yopougon où 57 militants ou sympathisants du RDR furent mitraillés par des gendarmes, ceux-ci voulant ainsi venger un ou trois des leurs.

Le charnier fut découvert le lendemain. Si le déroulement exact du massacre est encore mal connu et si de nombreuses rumeurs sont véhiculées, tout porte à croire que ce sont des gendarmes qui se sont rendus coupables de ce crime : même un militant du FPI l'affirme : « à Yopougon, les gendarmes ont tué. [...] Une ordonnance est arrivée dans la cour : le sergent Tradi est mort, le sergent Tradi a été tué, et ils ont cité trois noms de tués. Quand les gendarmes ont appris que trois des leurs avaient été tués, ils ont tiré sur tous ceux qui étaient dans la cour<sup>3</sup> ». Il est important de signaler que « N. », signale à Claudine Vidal qu'il s'agit là d'un autre massacre et non celui de Yopougon, même s'il

---

1. Claudine Vidal, *op. cit.*, p. 235.

2. « Côte d'Ivoire : chrétiens contre musulmans », in *Courrier international*, 2/8 novembre 2000, n° 522, p. 40-44.

3. Claudine Vidal, *op. cit.*, p. 239-240.

a lieu aussi à Yopougon. Mais il accuse également la gendarmerie d'être responsable *du* charnier de Yopougon : « sinon, pour le charnier de Yopougon, c'est encore difficile de savoir, mais ce qui est sûr, c'est que c'est la gendarmerie. Ils se sont vengés<sup>1</sup> ». Une enquête de l'ONU détermina également la responsabilité de la gendarmerie, et des gendarmes du corps d'Abobo furent par la suite traduits en justice (*infra*).

## **B La victoire de Gbagbo**

### **B.1 Une bien douloureuse victoire**

Alors que le sang coule encore à Abidjan, Laurent Gbagbo est officiellement investi président de la République peu après treize heures, le 26 octobre 2000, juste après que la CNE ait annoncé sa victoire par 59,36% contre 32,72% à son rival Robert Gueï. Le taux de participation fut extrêmement faible : 37,42%. En fait, il est élu par 22,21% des inscrits. Le lendemain, alors que l'ordre règne à Abidjan, et que l'on découvre le charnier de Yopougon, le président Gbagbo annonce la composition de son gouvernement qui comprend des ministres FPI, PDCL, et PIT. Le bilan officiel des violences politiques et ethnico-religieuses des 23, 24, 25, et 26 octobre est de 171 morts et de 352 blessés, bilan établi par le ministère de l'Intérieur début novembre<sup>2</sup>. Ce bilan fut par la suite revu à la hausse : « le bilan officiel des affrontements donna plus de 300 morts, toutes victimes confondues. De nombreuses personnes furent portées disparues<sup>3</sup> ». Si au regard de la constitution de la II<sup>e</sup> république, Gbagbo est démocratiquement et légalement élu, il n'en demeure pas moins que c'est par la rue qu'il a chassé Gueï, puis qu'il s'est imposé face à Ouattara. Dans les deux cas, le rôle de la gendarmerie fut déterminant. C'est cela qui fait dire à *Le Patriote*, organe de presse du

---

1. *Ibidem*, p. 240.

2. Fabienne Pompey, « L'État ivoirien instaure un comité de médiation pour la réconciliation nationale », *Le Monde*, 4 novembre 2000, p. 3.

3. Kouamé N'Guessan, « Le forum pour la réconciliation nationale, 9 octobre-18 décembre 2001 », in Marc Le Pape, Claudine Vidal, *Côte d'Ivoire, l'année terrible, 1999-2000*, Karthala, Paris, 2002, p. 326.

RDR : « Gbagbo s'installe dans le sang<sup>1</sup> ». Ainsi, au terme de la plus terrible élection qu'ait connue le pays, Laurent Gbagbo est président de la république de Côte d'Ivoire.

## B.2 L'aboutissement d'un combat de toute une vie

Le nouveau président est né le 31 mai 1945 à Mama, près de Gagnoa, au cœur du pays bété. Fils de militant socialiste, il entre en 1958 au séminaire catholique Saint Dominique Savio de Gagnoa. En 1965, il obtient son bac littéraire avant de suivre des études de lettres classiques à Lyon l'année suivante. Puis il retourne à Abidjan où il obtient sa licence d'histoire en 1969. Il s'engage alors dans le syndicalisme étudiant : en 1968 il est candidat pour prendre la tête de l'union nationale des élèves et des étudiants de Côte d'Ivoire (UNEECI), syndicat dissous par le PDCI qui crée le MEECI (mouvement des élèves et des étudiants de Côte d'Ivoire). À la suite de cette dissolution, Gbagbo crée avec un certain Gustave Fagnidy un comité exécutif provisoire qui décide d'une grève pour le 18 mai 1969, grève qui entraîne l'internement du jeune Gbagbo au camp militaire d'Akouédo. Il est libéré le 31 mai. C'est au cours de cette épreuve que le futur président de la Côte d'Ivoire s'est révélé.

L'année d'après, il part faire une maîtrise d'histoire à la Sorbonne. Les années 70 furent pour lui le temps de la lutte contre Houphouët-Boigny. Il fait partie d'un mouvement marxiste nommé « l'organisation », dont il anime la cellule de Strasbourg nommée « Lumumba ». Mais il rentre en Côte d'Ivoire où il enseigne au lycée classique d'Abidjan. Il est arrêté en 1971 : il est interné aux camps militaires d'Akouédo, Séguéla et Bouaké jusqu'au 9 janvier 1973. Au cours de cette captivité, il fit la connaissance d'un certain capitaine Gueï. Une fois libéré il peut soutenir sa thèse d'histoire à Paris VII : « Ressort socio-économique de la politique ivoirienne<sup>2</sup> ».

---

1. Photo de la une de *Le Patriote*, in « Côte d'Ivoire : chrétiens contre musulmans, Pouvoir illégitime », *Courrier international*, n° 522, 2/8 novembre 2000, p. 43.

2. Darracq Vincent, *Laurent Gbagbo, la marche vers le pouvoir*, mémoire de DEA analyse politique de l'Afrique et des pays du sud, Bordeaux IV, 2003, CEAN-ME-CI-535.

Au début des années 80, il devient réformiste et membre du SYNARES (syndicat africain de la recherche et de l'enseignement supérieur). En 1982, il fonde le FPI avec Abou Dramane Sangaré, Simone Ehivet-Gbagbo, Pascal Dago Kokora et Boga Doudou. C'est une nouvelle période d'action clandestine et d'exil volontaire en France. Gbagbo entre alors au comité de rédaction *Libération-Afrique* et fréquente les milieux de gauche et tiers-mondistes. Il a des contacts avec le PS, le PSU et même le SPD allemand. Mais le FPI ne sort de l'ombre qu'en 1987 avec la publication de *Propositions pour gouverner la Côte d'Ivoire*. Gbagbo rentre en septembre 1988 en Côte d'Ivoire. Son parti sera financé au début des années 90 par Omar Bongo, Blaise Compaoré et Samuel Doe, respectivement présidents du Gabon, du Burkina-Faso et du Liberia <sup>1</sup>.

Laurent Gbagbo et le FPI jouèrent un grand rôle dans les manifestations de 1990 qui accompagnèrent le retour au multipartisme. En octobre 1990, il obtint 18,3% des voix face à Houphouët. Au cours des années 90, il devint le champion des autochtones forestiers (Bétés, Agnis, Ebriés, Abourés, Attiés, Kroumen, Guérés...) <sup>2</sup>, malgré son alliance avec le RDR de Ouattara de 1995 à 1999. Il reprit le concept d'ivoirité de Bédié à son compte (alors qu'il l'avait qualifié de raciste et xénophobe lorsqu'il était l'allié de Ouattara) et il accède à la magistrature suprême le 26 octobre 2000.

### **B.3 Une volonté affichée d'apaisement : volonté de paix ou marché de dupes ?**

Une fois au pouvoir, trois impératifs s'imposent alors à Gbagbo : assurer la tenue et le bon déroulement des élections législatives et municipales, maintenir l'ordre, et enclencher un véritable processus de réconciliation nationale avec le concours des principales forces politiques du pays. Que l'un de ces trois facteurs ne soit pas assuré, et la Côte d'Ivoire a de très fortes chances de plonger dans la guerre civile.

---

1. *Ibidem*, p. 87-88.

2. *Ibidem*.

## 6 LES DÉBUTS DU MANDAT GBAGBO : D'UNE ÉLECTION CONTESTÉE À UNE RÉCONCILIATION DE FAÇADE

Cette volonté officielle d'apaisement est marquée par la décision de Moïse Lida Kouassi du 29 octobre lorsqu'il accepte qu'une commission d'enquête internationale enquête sur le charnier de Yopougon<sup>1</sup>. La mise en place d'un « comité de médiation pour la réconciliation nationale » procède de cette même politique. Mais le mouvement ivoirien des droits humains (MIDH), proche du RDR, critique ce comité en déclarant que son seul objectif est de faire accepter par la communauté internationale et par le peuple ivoirien l'élection de Laurent Gbagbo<sup>2</sup>. Car si la France, qui avait condamné le coup de force de Gueï, a d'emblée reconnu Gbagbo, l'ONU, l'UE et les USA avaient réclamé de nouvelles élections, avant de reconnaître la victoire de Gbagbo<sup>3</sup>. La décision de faire de la journée du 9 novembre une journée de « funérailles nationales » par Gbagbo, journée également choisie par le RDR pour inhumer ses morts, procède également de cette volonté.

Mais la cérémonie officielle, le 9 novembre, au stade Houphouët-Boigny, révéla le caractère superficiel de cette volonté d'apaisement. En effet, si le président Gbagbo déclara que « dans cette tragédie, on ne saurait établir de discrimination entre les victimes. La mort n'a pas de parti, pas de religion, elle n'est d'aucune région<sup>4</sup> », Alassane Ouattara fut hué et menacé physiquement par des militants du FPI, et dut s'enfuir du stade par une sortie annexe, après que Laurent Gbagbo se soit personnellement interposé pour lui éviter le lynchage<sup>5</sup>. Cet épisode révèle non seulement l'absence de sécurité pour ADO (le 26 octobre, sa villa avait été mitraillée par la gendarmerie, il s'était alors réfugié chez son voisin l'ambassadeur d'Allemagne) et la haine tenace qui marque la société ivoirienne, mais également les talents d'acteur et de manipulateur de Laurent Gbagbo.

---

1. Marc Le Pape, Claudine Vidal, *op. cit.*, p. 49.

2. Fabienne Pompey, « L'État ivoirien instaure un comité de médiation pour la réconciliation nationale », *Le Monde*, 4 novembre 2000, p. 3.

3. Fabienne Pompey, « Côte d'Ivoire : tentative de compromis pour éviter la guerre civile », *Le Monde*, 28 octobre 2000, p. 2.

4. Marc Le Pape, Claudine Vidal, *op. cit.*, p. 49.

5. Fabienne Pompey, « Le président Gbagbo appelle la Côte d'Ivoire à la réconciliation », *Le Monde*, 11 novembre 2000, p. 5.

Si l'on peut se permettre de dire que cet épisode est très probablement une mise en scène visant à mettre en avant non seulement l'aversion profonde de certains Ivoiriens pour la personne de Ouattara, mais aussi et surtout un Laurent Gbagbo « grand seigneur » sauvant son ennemi, c'est parce que cet épisode ressemble à s'y méprendre à l'« incident » qui marqua la visite de Dominique de Villepin à Abidjan le 3 janvier 2003 (*infra*).

## C Les élections législatives

### C.1 La consolidation préalable du régime

C'est dans cette atmosphère que furent préparées les élections législatives. Le scrutin fut prévu pour le 10 décembre. Pour Laurent Gbagbo, il s'agit d'éviter à tout prix une revanche électorale du RDR et de transformer l'essai en ayant une majorité à l'assemblée. Mais avant tout, il s'agit d'éviter une nouvelle flambée de violence. Pour cela, parallèlement à des démonstrations de bonne volonté en matière de réconciliation, le gouvernement va marquer son pouvoir par des signes d'autoritarisme.

C'est en ce sens que le 8 novembre, les généraux Palenfo et Coulibaly sont arrêtés. Poursuivis par le général Gueï, les anciens numéros deux et trois du CNSP s'étaient réfugiés à l'ambassade du Nigeria (*supra*). Le 25 octobre, apprenant la chute de Gueï, ils en sortirent<sup>1</sup>. Mais pour Gbagbo, leurs origines ethniques les condamnent. Pour lui, ce sont des « militaires RDR » et il s'agit de les empêcher de rallier une partie de l'armée à Ouattara, ou du moins de purger d'une certaine manière l'état-major des FANCI, à présent dirigé par le général Mathias Doué. Ce dernier avait marqué une certaine solidarité avec le FPI en janvier 2000, et de plus, c'est un Guéré, une ethnie assez proche des Bétés. Ainsi, Gbagbo se préoccupe immédiatement de contrôler les FANCI, la gendarmerie lui étant déjà acquise. Fin novembre, on peut donc dire que Laurent Gbagbo a assis son pouvoir.

En effet, en plus de la maîtrise des corps armés, il bénéficie du soutien inconditionnel de la France, dont le Premier ministre

---

1. AFP, « Côte d'Ivoire : arrestation des anciens numéros deux et trois de la junte », *Le Monde*, 10 novembre 2000, p. 6.

Lionel Jospin n'a pas oublié que Gbagbo est membre de l'Internationale socialiste. En effet, non seulement le PS avait salué l'arrivée de son « camarade Gbagbo » à la tête de la Côte d'Ivoire, mais le gouvernement Jospin a fait immédiatement verser 800 millions de francs au gouvernement ivoirien, plus 600 millions pour l'agence française de développement pour la Côte d'Ivoire, et 145 millions pour payer les arriérés ivoiriens auprès de la Banque mondiale<sup>1</sup>. Enfin, la France a fait pression pour accélérer la reconnaissance internationale de Gbagbo<sup>2</sup>. Le 14 novembre, Charles Josselin, ministre français de la Coopération, en visite à Abidjan, annonce la reprise de l'aide française si les élections législatives se déroulent correctement.<sup>3</sup>

Laurent Gbagbo sembla dans un premier temps avoir reçu le message : le 24 novembre, l'AFP annonce dans *Le Monde* que « l'ancien Premier ministre Alassane Ouattara du RDR et l'ancien ministre de l'Intérieur Emile Constant Bombet de l'ex-parti unique PDCI, ont été autorisés à se présenter aux législatives du 10 décembre ».

## C.2 Un scrutin marqué par l'exclusion du RDR

Mais le 1<sup>er</sup> décembre, la Cour suprême rejette la candidature d'ADO car il n'aurait pu apporter « la preuve de sa nationalité ivoirienne<sup>4</sup> ». À nouveau, derrière une volonté d'apaisement de façade, le régime de Gbagbo ne fait preuve d'aucune ouverture politique. Et cette fois, le président Gbagbo peut se réfugier derrière l'indépendance de la justice, ici la Cour suprême.

Les conséquences de cet arrêt de la Cour suprême furent nombreuses. D'abord, ce fut une nouvelle journée de violence à Abidjan. Les 4 et 5 décembre, de violents affrontements eurent lieu entre des militants du RDR et la gendarmerie. Une trentaine de manifestants pro-Ouattara furent tués. Le 4, le fils de la secrétaire

---

1. Stephen Smith, « Matignon soutient politiquement et financièrement Abidjan », *Le Monde*, 11 novembre 2000, p. 5.

2. *Ibidem*.

3. AFP, « Charles Josselin annonce la reprise de l'aide française à la Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 16 novembre 2000.

4. Marc Le Pape, Claudine Vidal, *op. cit.*, p. 49.

## D LE « COUP DE LA MERCEDES NOIRE » ET LES MUNICIPALES : LES LIMITES DU POUVOIR

générale du RDR Henriette Diabaté, Jean-Philippe Kaboré, fut arrêté et passé à tabac. Après quoi il fut abondamment filmé par la télévision ivoirienne, le visage tuméfié en présence de sa mère en larmes. La presse favorable au pouvoir, notamment *Notre Voie*, fit alors une campagne de presse particulièrement odieuse et injurieuse, accusant entre autres Mme Diabaté de verser des larmes de circonstance<sup>1</sup>. Le RDR décida de boycotter les législatives.

Le FPI et le président Gbagbo ont alors la certitude de les remporter, étant de plus appuyés par le PDCI. Le 10, jour du scrutin, le résultat est sans appel : 96 élus pour le FPI, 77 pour le PDCI, 16 pour les indépendants, 4 pour le PIT, 1 pour le MFA, 1 pour le RDR, et 1 pour l'UDPCI, le nouveau parti créé par Gueï, qui est « réfugié » dans son pays yacouba natal. Mais en raison du boycott du RDR, dans 29 circonscriptions du nord, le vote n'a pu avoir lieu<sup>2</sup>. La participation a été inférieure à 50%. Le 14 janvier 2001, lors des législatives partielles dans les 29 circonscriptions du nord, le taux de participation fut inférieur à 10%. Les élections municipales sont reportées au 26 mars. À la mi-janvier, Laurent Gbagbo a désormais le contrôle des institutions. Il détient l'exécutif personnellement et peut s'appuyer sur la majorité parlementaire FPI-PDCI-PIT.

Néanmoins, il faut rappeler qu'il n'a été élu que par à peine plus d'un cinquième des inscrits et que sa majorité l'a été par moins de 50% des inscrits. La base populaire de son pouvoir est donc extrêmement restreinte.

### D Le « coup de la Mercedes noire » et les municipales : les limites du pouvoir

#### D.1 Le coup de la Mercedes noire et ses conséquences

Le pouvoir de Laurent Gbagbo est effectivement assez précaire au début de l'année 2001. Les 7 et 8 janvier 2001, une tentative de putsch menace le pouvoir en place. Le 7, un convoi de 4x4 précédé d'une limousine noire venant de la route de Korhogo,

---

1. *Ibidem*, p. 49-50.

2. *Ibidem*, p. 50.

fait irruption dans Bouaké. Simultanément, la résidence du président Gbagbo, dans le quartier de Cocody à Abidjan, est attaquée (Gbagbo ne loge pas ou peu à la présidence du Plateau). Les affrontements armés durent jusqu'au 8, à Abidjan et Bouaké. Non seulement Gbagbo n'était pas à Cocody, mais les combats tournèrent à l'avantage des forces loyalistes. Les putschistes s'enfuirent alors au Burkina-Faso<sup>1</sup>. Ce « coup de la Mercedes noire » fut mené par un certain « IB », secondé par des certains Tuo Fozié et Chérif Ousmane. En fait, c'est la « Cosa nostra » (*supra*), reconstituée dans la clandestinité, qui est responsable de cette tentative de putsch<sup>2</sup>.

Malheureusement, on ne dispose pas actuellement de source publique sûre qui puisse nous renseigner sur les éventuels commanditaires politiques, l'organisation en amont et les objectifs politiques de cette tentative de putsch. La seule conclusion sûre que l'on puisse tirer de cet événement, c'est que les membres de « l'ex-Cosa nostra » vouent une haine farouche à Gbagbo et disposent non seulement de la volonté mais aussi des moyens pour organiser et mener une action armée contre le régime de Laurent Gbagbo.

Naturellement, le gouvernement tenta de faire porter la responsabilité de cette action au RDR. *Le Monde* signale le 24 janvier 2001 que le fils d'ADO, Mohamed junior Ouattara, est interpellé dans le cadre de l'enquête relative à la tentative de coup d'état des 7 et 8 janvier<sup>3</sup>. Le 16 février, *Le Monde* annonce l'inculpation d'Henriette Diabaté, la n° 2 du RDR. Il est probable que si ADO n'avait pas été en France à ce moment-là, il aurait sans doute été inquiété. En fait, aucune preuve permettant de démontrer l'implication du RDR ne fut trouvée par la justice ivoirienne qui se vit obligée de les relaxer. Si commanditaires politiques il y a (il est plus que probable que les sous-officiers de la « Cosa nostra »

---

1. Stephen Smith, « Une nouvelle tentative de putsch en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 9 janvier 2001.

2. Tidiane Dio, « Esprit rebelles : Tuo Fozié, profession putschiste », in « Les cent jours qui ont dévasté la Côte d'Ivoire », *L'intelligent-Jeune Afrique*, n° 2189-2190, p. 40.

3. « Côte d'Ivoire : interpellation de Mohamed junior Ouattara », 24 janvier 2001, [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr).

n'ont pas agi seuls), ils sont probablement à chercher ailleurs, mais encore une fois, rien n'est certain.

## D.2 Les municipales : une partition virtuelle du pays

C'est dans ce contexte que se sont déroulées les élections municipales du 26 mars 2001. Cette fois, aucun parti n'appela au boycott. On assista à une véritable percée du RDR. Il remporta la quasi totalité des villes du nord, ainsi que quelques villes du sud comme Gagnoa, au cœur du pays bété, ce qui démontre, compte tenu de l'ethnisation de la vie politique ivoirienne, l'importance des migrations nord-sud vers cette région de plantations. Le FPI, marque une nette domination dans la zone forestière, surtout en pays krou, guéré, bété, dida, mais aussi dans la zone lagunaire en pays ébrié, abidji, abouré, ainsi qu'en pays agni, abron, akié et sanwi. Le PDCI enregistre un net recul dans le nord, mais se maintient en pays baoulé. L'UDPCI s'implante naturellement en pays yacouba, mais s'impose aussi à Agboville, à moins de 100 km au nord d'Abidjan<sup>1</sup>. Les élections municipales démontrent le caractère artificiel des résultats des présidentielles et des législatives, et marquent la division du pays entre une zone forestière plutôt favorable à Gbagbo, un pays baoulé fidèle au PDCI et allié de circonstance du FPI, un nord très majoritairement hostile au pouvoir en place et rallié à Ouattara, et un pays yacouba rallié à Gueï, devenu farouchement hostile au gouvernement FPI-PDCI, Gbagbo étant le tombeur de Gueï. Les municipales de 2001, dernière consultation électorale, tracent la carte politique du pays.

Compte tenu de la partition virtuelle du pays entre régions favorables et régions hostiles, Laurent Gbagbo a tout intérêt à développer une politique de réconciliation nationale.

---

1. « Le parti d'Alassane Ouattara s'impose aux municipales en Côte d'Ivoire », 30 mars 2001, [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr).

## **E La politique de réconciliation : une arnaque politique**

### **E.1 L'affaire du procès des responsables du massacre de Yopougon**

Le premier pas est franchi en avril 2001 avec l'inculpation pour meurtres de six gendarmes du corps d'Abobo soupçonnés d'être responsables du massacre de Yopougon<sup>1</sup>. Le procès s'ouvre fin juillet mais le vendredi 3 août 2001, les prévenus sont relâchés « faute de preuves<sup>2</sup> ». La justice annonce alors qu'ils seront rejugés afin de calmer les esprits. On peut donc voir ici que la politique de réconciliation ne semble pas vouloir se concrétiser.

### **E.2 La tentative du Forum pour la réconciliation nationale**

Laurent Gbagbo lança alors l'idée d'un Forum pour la réconciliation nationale. Dans la tradition des conseils nationaux qui se tenaient sous Houphouët, Gbagbo fit défiler au palais présidentiel les différents groupes socioprofessionnels tandis que des ministres parcouraient les régions afin de consulter le peuple. De toutes ces consultations, le diagnostic fut clair : pas de réconciliation sans réconciliation au sommet entre Gbagbo, Ouattara, Bédié et Gueï<sup>3</sup>. Lorsque le Forum s'ouvrit le 9 octobre, Gbagbo n'était pas encore certain de la participation des trois autres leaders politiques ivoiriens. Bédié demandait que le Forum condamne préalablement le coup d'état de décembre 1999, Ouattara que non seulement sa nationalité ivoirienne soit préalablement reconnue, mais qu'on libère son cousin Cissé Ousmane, arrêté le 10 octobre<sup>4</sup>. Gbagbo consentit finalement à la libération temporaire de certains prisonniers RDR. Quant à Gueï, il demandait la libération du caporal Siaka Bamba, aide de camp de son épouse, arrêté dans la nuit du 19 au 20 septembre 2001, ainsi que de six militaires dont son propre aide de camp, Fabien Cou-

---

1. « En Côte d'Ivoire, six gendarmes inculpés pour meurtres », [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr), 14 avril 2001.

2. « Côte d'Ivoire : les gendarmes de Yopougon sont relâchés faute de preuves », [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr), 5 août 2001.

3. Kouamé N'Guessan, « Le forum pour la réconciliation nationale, 9 octobre-18 décembre 2001 », in Marc Le Pape, Claudine Vidal, *Côte d'Ivoire, l'année terrible, 1999-2001*, Karthala, Paris, 2002, p. 327.

4. *Ibidem*, p. 333.

libaly, et le colonel Zomi Gueu des forces aériennes, arrêtés le 16 octobre 2001 pour préparation de coup d'état<sup>1</sup>. Selon Comfort Ero et Anne Marshall, ces préparatifs sont bien réels et un centre d'entraînement militaire en pays gyo au Liberia, commandé par l'un des lieutenants de Taylor, Kuku Dennis, servait de base pour les militaires fidèles à Gueï<sup>2</sup>.

Finalement, tous participèrent au Forum, car il n'était pas question pour aucun d'entre eux de se mettre à l'écart de la vie politique. Le Forum a eu pour principaux résultats de légitimer les élections présidentielles et législatives (résolution n° 1), de condamner les coups d'état comme moyen d'accéder au pouvoir (résolution n° 9), de donner un statut « d'ancien chef d'État » au général Gueï (résolution n° 13), et de recommander la reconnaissance par les autorités de la nationalité ivoirienne d'Alassane Dramane Ouattara (résolution n° 4). Mais en confortant la constitution qui stipule qu'un candidat à la présidentielle qui s'est prévalu d'une autre nationalité n'est pas éligible, le « problème ADO », à l'origine des violences d'octobre 2000 et de la crise de fin 1999 qui avait mené au coup d'état, n'est pas résolu même si la justice ivoirienne délivra effectivement un certificat de nationalité à Ouattara le 29 juin 2002<sup>3</sup>.

### E.3 L'échec du Forum et l'absence de réelle volonté de réconciliation

Ainsi, la politique de réconciliation marquée par le Forum s'avéra n'être qu'une demi-mesure. D'ailleurs, un certain nombre de personnalités politiques ivoiriennes n'ont jamais cru à une possible réconciliation nationale à l'occasion du Forum. Quelques jours avant son ouverture, le 5 octobre 2001, le Premier ministre FPI Affi N'Guessan avait déclaré que le charnier de Yopougon était un « montage ». Quant à la n° 2 du RDR, Henriette Diabaté, elle déclara le 6 octobre 2001 que le Forum n'avait pour but que de « faire-valoir au pouvoir FPI en quête de légitimité

---

1. *Ibidem*, p. 334.

2. Comfort Ero, Anne Marshall, « L'ouest de la Côte d'Ivoire, un conflit libérien ? », in *Politique africaine*, n° 89, Karthala, mars 2003, p. 91.

3. Théophile Kouamouo, « En Côte d'Ivoire, l'opposant Ouattara recouvre sa nationalité », *Le Monde*, 2 juillet 2002, p. 5.

## 6 LES DÉBUTS DU MANDAT GBAGBO : D'UNE ÉLECTION CONTESTÉE À UNE RÉCONCILIATION DE FAÇADE

et de crédibilité<sup>1</sup> ». Il faut dire qu'après les déclarations du n° 2 de l'exécutif la veille, et les activités de Gueï en pays yacouba et au Liberia, personne ne s'est sans doute fait d'illusions sur la capacité du Forum. Il permit cependant une détente relative : le 7 août 2002, *Le Monde* annonce que le RDR entre au gouvernement où il prend en charge les transports, le commerce extérieur, les nouvelles technologies, et l'enseignement supérieur<sup>2</sup>. Mais cette avancée au sommet ne reflète pas la réalité de la société ivoirienne : lorsqu'ADO a retrouvé sa nationalité ivoirienne le 29 juin 2002, des militants FPI manifestèrent leur mécontentement à Daloa. Il s'ensuivit des affrontements avec des militants RDR qui firent 5 morts<sup>3</sup>. Enfin, le gouvernement d'union nationale reste fragile : l'UDPCI de Gueï qui, comme le RDR y participait depuis peu, annonça le 13 septembre 2002 la fin de sa participation au gouvernement et la fin de son « alliance » avec le FPI.

Ainsi, en septembre 2002, il est clair que la politique de réconciliation nationale de Laurent Gbagbo est une façade destinée à donner le change aux bailleurs de fonds et à brouiller les cartes sur la scène politique ivoirienne. Le caractère superficiel voire mensonger de cette politique est grave. En effet, les tensions qui se manifestent depuis une décennie ont atteint un point de non retour : le concept d'ivoirité et l'affaire ADO qui en découle ont engendré une fracture nationale. De plus, le sang a sans doute déjà trop coulé pour espérer une réconciliation et Laurent Gbagbo a durci l'application du concept d'ivoirité, notamment en matière foncière et administrative, ce qui entraîne une radicalisation politique qui touche tout le pays. La poudrière ivoirienne n'attend plus qu'une étincelle pour exploser. Le matin du 19 septembre 2002, alors que le président Gbagbo est en Italie, les casernes d'Abidjan, Bouaké et Korhogo sont attaquées simultanément à 3 heures du matin par plus de 750 hommes armés. Cette fois, la guerre civile, qui couvait et menaçait depuis des années, est déclarée.

---

1. Kouamé N'Guessan, *op. cit.*, p. 332.

2. Corresp, « Côte d'Ivoire, le RDR d'Alassane Ouattara entre au gouvernement », *Le Monde*, 7 août 2002, p. 6.

3. Théophile Kouamouo, *op. cit.*.

## **Deuxième partie**

Rébellion, guerre civile et crise  
internationale



# Introduction



Le 19 septembre 2002, à l'aube, les points stratégiques de Korhogo, Bouaké et Abidjan sont violemment attaqués par environ 750 hommes lourdement armés. Le président Gbagbo est alors en visite officielle en Italie. La Côte d'Ivoire n'avait pas connu de tentative de putsch depuis janvier 2001 et s'efforçait de croire que l'ère de la violence politique était finie.

Mais la réconciliation nationale voulue et encouragée par le pouvoir à la suite des violences de l'élection d'octobre 2000 était restée un vœu pieux. Ce même pouvoir qui multipliait les gestes d'ouverture comme la reconnaissance de la nationalité ivoirienne d'Alassane Ouattara, maintenait néanmoins une politique marquée par le concept d'ivoirité et son cortège d'exclusions administratives, foncières, et politiques. D'ailleurs, la pierre d'achoppement majeure qu'est l'éligibilité de Ouattara, était toujours présente car même avec la nationalité ivoirienne, il reste inéligible. Tous les éléments d'une confrontation sont donc présents en septembre 2002.

La confrontation va durer. Car le putsch tourna court à Abidjan, mais fut un succès à Bouaké et Korhogo. Les mutins, qui étaient déjà ceux de janvier 2001, vont parvenir à se maintenir sur leurs positions face à des forces loyalistes peu efficaces. Le nord du pays tombe rapidement sous le contrôle des rebelles, qui bénéficient visiblement d'importants soutiens. La guerre civile est désormais inévitable. Celle-ci est néanmoins d'emblée circonscrite, dans une certaine mesure, par l'intervention militaire française, au départ destinée à l'évacuation des ressortissants, puis à empêcher un effondrement de l'armée régulière. Dans le même temps, la CEDEAO engage une médiation entre rebelles du Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire et le gouvernement. Contre toute attente, les efforts des médiateurs africains couplés avec la présence modératrice de l'armée française vont aboutir à un cessez-le-feu et à la mise en place de négocia-

tions entre le gouvernement et le MPCCI à Lomé, à partir de la mi-octobre.

Mais fin novembre, la trêve vole en éclat et c'est tout l'ouest du pays qui s'embrase. Cette fois, la violence dégénère rapidement du fait de l'implication de supplétifs libériens et sierra léonais aux côtés des belligérants. Paradoxalement, cette radicalisation du conflit va précipiter la tenue de négociations de paix car la France se trouva contrainte par les événements d'imposer une solution politique à tous les belligérants.

Afin de mieux comprendre la guerre civile ivoirienne du 19 septembre 2002 au 15 janvier 2003, nous verrons pourquoi le putsch du 19 septembre fut un échec avant de tenter d'étudier le MPCCI et son organisation. Ensuite, il s'agira de montrer que la guerre civile fut d'emblée marquée non seulement par des combats, mais aussi par une répression politique et par la tenue quasi simultanée de négociations. Enfin, nous verrons en quoi la rébellion de l'ouest a finalement débouché sur une impasse militaire pour les belligérants. Pourtant, le 19 septembre 2002, les mutins sont persuadés que ce sera l'affaire de quelques jours, voire de quelques heures.

L'échec du putsch du 19  
septembre



À l'aube du 19 septembre 2002, environ 750 hommes armés se lancèrent à l'attaque des casernes de gendarmerie et de l'armée à Abidjan, Bouaké et Korhogo. Ces attaques furent menées d'une manière particulièrement déterminée et coordonnée, car simultanée. Le président de la république de Côte d'Ivoire, Laurent Gbagbo se trouvait alors en Italie. Dans la journée du 19, alors que des combats d'une intensité inconnue dans le pays se déroulaient dans les trois villes, les premières rumeurs sur l'identité des assaillants circulaient : elles prétendaient qu'il s'agissait d'une mutinerie des contingents « zinzins » et « bahéfoués », ce qui signifie à peu près « fous » et « sorciers », qui réclamaient leur maintien dans l'armée et refusaient une démobilisation décidée par le gouvernement. Ce serait donc une mutinerie à objectif corporatiste. Ce qui n'est pas sans rappeler celle des anciens de la MINURCA, un certain 23 décembre 1999...

En fait, cette rumeur, probablement lancée par les « mutins », ne tient pas devant la réalité des combats : les objectifs visés et le moment choisi trahissent les intentions de ceux qui se font appeler les « mutins ». « Putschistes » leur conviendraient mieux, car leur but est bien de renverser le gouvernement Gbagbo rapidement, en son absence. Mais pour des raisons diverses, le putsch ne réussit pas.

Malgré cela, les « mutins » ne s'évanouirent pas dans la nature comme en janvier 2001 après l'échec du « coup de la Mercedes noire ». Ils se sont maintenus sur les positions conquises et profitèrent de l'incapacité du pouvoir à les réduire pour étendre autant que possible leur zone de contrôle. Le conflit s'installait dès lors dans la durée. Cela entraîna une intervention militaire française ayant pour but l'évacuation des ressortissants, impliquant un positionnement politique de la part de l'ancienne métropole dans le conflit. L'intervention française marqua également le début de l'internationalisation de la crise. Ainsi, en quelques jours, entre l'aube du 19 septembre 2002 et la fin du

mois, le pays plongea non seulement dans la guerre civile, mais fut entièrement bouleversé sur le plan politique.

Comment s'est déroulée l'attaque du 19 septembre ? Quelles furent les premières réactions de Laurent Gbagbo ? Comment se déroula l'intervention militaire française en ces premiers jours de guerre civile ? En quoi le pays est-il face à une nouvelle donne politique ? Nous tenterons de répondre à ces questions essentielles dans ce chapitre. Elles résument assez bien le fait qu'une nouvelle ère commence pour la Côte d'Ivoire lorsque dans la nuit du 18 au 19 septembre 2002, un feu nourri s'abat sur les quartiers des forces de sécurité de la république de Côte d'Ivoire.

## A L'attaque du 19 et les premiers combats

### A.1 Échec à Abidjan

Le 19 septembre 2002, à environ trois heures du matin heure locale, les casernes des FANCI et de la gendarmerie sont violemment attaquées à Abidjan, Bouaké et Korhogo<sup>1</sup>. Dans le même temps, à Abidjan, les domiciles des ministres de l'Intérieur et de la Défense, Boga Doudou et Moïse Lida Kouassi, ainsi que du chef d'état-major des FANCI, Mathias Doué, sont attaqués<sup>2</sup>. Le président Gbagbo est alors en visite en Italie.

Officiellement, il s'agit d'une mutinerie de militaires qui devaient être prochainement démobilisés et qui réclament leur maintien dans l'armée<sup>3</sup>. Cela rappelle le putsch de 1999, les mutins de l'époque avaient réclamé la même chose. On sait à présent que cela n'avait été qu'un prétexte. Et c'est exactement la même chose cette fois-ci. En effet, les objectifs visés par les « mutins », le 19 septembre 2002, révèlent clairement leurs intentions : mettre hors de combat les forces au service du régime, au premier rang desquelles la gendarmerie, et les décapiter en éliminant immédiatement les chefs politiques et militaires des corps

1. Théophile Kouamouo, « Une tentative de putsch souligne la fragilité de la Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 20 septembre 2002, p. 2.

2. Elimane Fall (dir), « Les 100 jours qui ont dévasté la Côte d'Ivoire », *L'intelligent Jeune Afrique*, n° 2189-2190, 22 décembre 2002/ 4 janvier 2003, p. 33-45.

3. AFP, « Soulèvement militaire en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 20 septembre 2002, p. 5.

armés. En d'autres termes, il s'agit de renverser très rapidement le régime de Laurent Gbagbo en profitant de son absence et en le privant d'emblée de tous ses moyens de défense et de riposte. En effet, si les « mutins » atteignent leurs objectifs, le gouvernement n'aura plus qu'à s'enfuir ou à se constituer prisonnier.

C'est à Abidjan que se joue la partie principale. Les combats sont extrêmement violents. Les « mutins », qui portaient des dossards arborant un sigle alors inconnu : « MPCI », disposaient de mitrailleuses lourdes et de quelques canons de 20 mm selon une source privée. Cette information est recoupée par *Le Monde*<sup>1</sup>. Plusieurs points stratégiques de la ville tombèrent aux mains des « mutins », Emile Boga Doudou, le ministre de l'Intérieur est abattu, « la tête en bouillie<sup>2</sup> » et Mathias Doué est introuvable, on le croit mort, au cours de la journée. En fait, il a pu s'extraire *in extremis* de son domicile<sup>3</sup>. Après quoi, il aurait réussi à réorganiser les forces loyalistes, la gendarmerie en tête, et aurait organisé une contre-attaque décisive, reprenant le camp d'Agban et la gendarmerie<sup>4</sup>, forçant les « mutins » à abandonner Abidjan dans la nuit du 19 au 20<sup>5</sup>. Moïse Lida Kouassi est également un miraculé : il a échappé à un tir de RPG-7 qui a perforé son domicile<sup>6</sup>.

Une polémique importante existe sur les raisons du repli des « mutins ». En effet, ceux-ci affirmèrent par la suite par la voix de Tuo Fozié, le chef des « mutins » à Abidjan les 19 et 20 septembre, que leur repli fut commandé par leur souci d'éviter un trop grand « carnage de civils », les combats durant un peu plus longtemps que prévu<sup>7</sup>. Mais selon une source privée, Tuo Fozié aurait pris la décision d'évacuer Abidjan dans la nuit du 19 au 20

1. Théophile Kouamouo, *op. cit.*

2. Francis Kpatindé, « Gbagbo et compagnie », *L'intelligent Jeune Afrique*, n° 2189-2190, p. 34.

3. Francis Kpatindé, « Mathias Doué, un général pas comme les autres », *L'intelligent Jeune Afrique*, n° 2189-2190, p. 38.

4. Agnès du Parge, *Parmi les rebelles*, L'Harmattan, Paris, 2003, p. 15.

5. Francis Kpatindé, « Mathias Doué, un général pas comme les autres », *L'intelligent Jeune Afrique*, n° 2189-2190, p. 38.

6. Agnès du Parge, *op. cit.*, p. 15.

7. Jean Pierre Tuquoï, « Les rebelles se donnent un nom : mouvement patriotique de Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 1<sup>er</sup> octobre 2002, p. 5.

après avoir été joint par téléphone portable par un membre des autorités françaises lui annonçant qu'« ils » n'auraient, en cas de succès, aucune reconnaissance internationale, en d'autres termes qu'il est vain d'insister et qu'il est temps de se replier sur Bouaké.

## A.2 Bouaké et Korhogo aux mains des « mutins »

À Bouaké, « les mutins » ont réussi leur action et contrôlent rapidement la ville après avoir tué le colonel Oula Dagrou, le commandant militaire de la ville<sup>1</sup>. Le chef des « mutins » qui investirent Bouaké, est Chérif Ousmane. Selon une source privée, il n'aurait disposé pour mener cette action que de quelques dizaines d'hommes. Les combats à Bouaké ont duré au moins jusqu'au 22 : « de violents combats ont duré toute la journée. Les armes lourdes grondent notamment dans le quartier de Kennedy<sup>2</sup> ». Mais des tirs sporadiques se firent entendre au moins jusqu'au 24 selon Agnès du Parge<sup>3</sup>. Néanmoins, il est probable que les tirs entendus le 24 ne concernaient pas des combats entre « mutins » et loyalistes, mais le « premier contact » entre les « mutins » et l'armée française (*infra*).

À Korhogo, l'action des « mutins » fut probablement brève car aucune source ne relève de combats dans cette ville. Toutes mentionnent que la ville fut « investie » ou qu'elle fut « concernée » par l'action du 19. Il est donc probable que la prise de contrôle de la ville fut une sorte de promenade militaire, mais cela n'est pas certain. Il est probable que celui qui dirigeait l'opération était Koné Messamba, car c'est lui qui fut par la suite, et qui est encore, le « chef opérations » de Korhogo, mais cela n'est pas certain pour la même raison : la prise de la ville par les « mutins » le 19 n'a pas semblé passionner grand monde, les yeux étant braqués sur Bouaké, et surtout sur Abidjan.

---

1. Agnès du Parge, *op. cit.*, p. 14.

2. *Ibidem*, p. 17.

3. *Ibidem*, p. 15.

### A.3 Des forces loyalistes désemparées

Ainsi, le 20 septembre, alors que des tirs sporadiques se font encore entendre à Bouaké et Abidjan, il est désormais clair que « les mutins » se sont emparés des deuxième et troisième villes du pays, tandis qu'ils se sont retirés d'Abidjan. Tuo Fozié et ses hommes se sont rapidement repliés sur Bouaké, vraisemblablement *via* l'autoroute de Yamoussoukro. Ils ont dû probablement traverser Yamoussoukro. Mais aucune source ne relève ce fait. Qu'ils aient librement traversé la capitale politique (même si le gouvernement siège alors à Abidjan) après avoir tenté un putsch, ou même s'ils l'ont contournée, on est surpris par l'absence totale de combats sur ce parcours. Aucune force de sécurité loyaliste n'a levé le petit doigt pour tenter d'intercepter « les mutins », ou pire, aucune force loyaliste n'était présente. Les FANCI et la gendarmerie viennent de donner là un premier signe de médiocrité militaire.

Il faut dire que l'état de l'armée ivoirienne à la veille de la tentative de putsch laisse à désirer : elle serait forte de 19 000 hommes, disposant d'un habillage disparate, comptant autant de sous-officiers que d'hommes du rang. Seulement 20% du matériel roulant est en état de marche, seulement 3 blindés sur 50, 6 avions sur 21 et 18 navires sur 47<sup>1</sup>. Cela explique en partie l'incapacité des FANCI à poursuivre et à accrocher Tuo Fozié dans son repli sur Bouaké. C'est seulement le lendemain que les FANCI ont tenté un mouvement sur Bouaké. En effet, *Le Monde* signale qu'un convoi militaire loyaliste a été attaqué sur la route de Bouaké<sup>2</sup>. Et cette attaque a suffi à décourager toute tentative de contre-attaque chez les FANCI pour plus de 15 jours.

### A.4 La réaction politique de Gbagbo

La réaction du pouvoir de Laurent Gbagbo ne fut donc pas militaire, car son armée n'a visiblement ni les capacités maté-

---

1. Jean Pierre Tuquoi, « La Côte d'Ivoire demande une aide militaire à la France contre la rébellion qui s'étend au nord du pays », *Le Monde*, 29 septembre 2002, p. 3.

2. Jean Pierre Tuquoi, « Côte d'Ivoire, des troupes françaises ont été envoyées en renfort et s'installent dans le pays », *Le Monde*, 24 septembre 2002, p. 7.

rielles, ni la volonté de déloger les « mutins » de Bouaké et Korhogo. Gbagbo a donc réagi sur le plan politique. On a vu qu'il se trouvait en Italie lors du déclenchement du putsch, le 19. Ce jour-là, il décide de poursuivre sa visite, laissant à son Premier ministre Pascal Affi N'Guessan le soin de régler le « problème »<sup>1</sup>. Ce n'est que le lendemain, vendredi 20 septembre 2002, lorsqu'il a la certitude que les « mutins » ont quitté Abidjan et que la France a adressé un message très ferme de soutien à la « légalité républicaine », condamnant ainsi la tentative de putsch, qu'il annonce son retour à Abidjan<sup>2</sup>. Il a alors la certitude que le coup d'état a échoué. Il va pouvoir mener « sa » guerre.

Son premier acte de « résistance » fut d'ordonner l'exécution de ses principaux adversaires politiques : le général Gueï et Alasane Ouattara. Il faut quand même signaler que l'on n'a pas la preuve qu'il ait personnellement donné de tels ordres. Mais les faits, on va le voir, impliquent un ordre donné d'en haut, et il est peu vraisemblable que, même si ce n'est pas à son initiative que de tels ordres furent donnés, il n'ait pas été tenu au courant. Ainsi, il a au moins donné son assentiment à l'assassinat de ses adversaires. D'autant plus qu'il soupçonne fortement Gueï d'être l'instigateur du coup de force, connaissant les préparatifs militaires que l'ex-président du CNSP mène au Liberia et en pays Yacouba (*supra*). Gueï fut donc assassiné dans la journée du 19, alors que, pressentant le sort que lui réservait Gbagbo, il s'était réfugié dans la cathédrale Saint Paul. Sa présence fut vraisemblablement trahie. Il fut extrait de l'église sans ménagement et abattu d'une rafale. Son corps est abondamment filmé et montré au journal télévisé de 20h le 19 septembre. Le commentaire affirme qu'il se dirigeait vers la télévision pour annoncer sa prise de pouvoir. Le problème, c'est qu'il est en T-shirt et pantalon de sport, une tenue qui se prête mal aux déclarations solennelles. Son domicile avait aussi été attaqué : l'épouse de Gueï, son domestique et son ordonnance sont assassinés, ainsi que

1. AFP, « Soulèvement militaire en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 20 septembre 2002, p. 5.

2. « Une tentative de coup d'état secoue la Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 21 septembre 2002, p. 1.

quatre autres personnes, probablement d'autres domestiques ou des témoins gênants, sept corps ayant été retrouvés<sup>1</sup>.

Alassane Ouattara, lui, est un miraculé. Pressentant également le sort qui l'attendait, il se réfugia chez l'ambassadeur d'Allemagne, son voisin direct. Quelques minutes après avoir sauté la grille, un blindé fit irruption dans son jardin. Des soldats fouillent sa maison puis s'en vont. ADO a bien fait de ne pas se fier au coup de téléphone du ministère de la Défense qui lui annonçait que des militaires avaient été affectés à sa protection et étaient sur le point de prendre position devant son domicile<sup>2</sup>. Peu après, il se réfugie chez l'ambassadeur de France, M. Vignal.

De retour à Abidjan, le 21, Laurent Gbagbo parle de « complot étranger » mais s'abstient de désigner quiconque, soulignant que les « mutins » disposent d'armes qui ne peuvent provenir des stocks des FANCI, et « appelle le pays à la bataille<sup>3</sup> ». En fait de « bataille », il s'agissait surtout de raids punitifs à Abidjan contre les populations burkinabès, sierra léonaises, maliennes et libériennes<sup>4</sup>. Puis, les 22 et 23 septembre, Gbagbo accusa implicitement le Liberia d'être impliqué dans cette tentative de putsch, et annonça la fermeture de la frontière avec le Mali<sup>5</sup>. Le problème est qu'il ne fournit pas de preuves, et surtout que les forces loyalistes n'étaient toujours pas passées à la contre-attaque : ainsi la riposte de Gbagbo est marquée par l'impuissance militaire qu'il tente de masquer, par un discours martial, la surenchère au plan international, et une opportuniste opération d'épuration politique.

---

1. Jean Pierre Tuquoi, « Le général Gueï a été assassiné par les loyalistes de l'armée ivoirienne », *Le Monde*, 28 octobre 2002, p. 5.

2. Stephen Smith, Jean Pierre Tuquoi, « Côte d'Ivoire, près de 300 morts à Abidjan et des soupçons de règlement de compte », *Le Monde*, 22 septembre 2002.

3. *Ibidem*.

4. Jean Pierre Tuquoi, « Côte d'Ivoire : des renforts français ont été dépêchés en renfort et s'installent dans le pays », *Le Monde*, 24 septembre 2002, p. 7.

5. *Ibidem*.

## B L'intervention militaire française

### B.1 Définition et organisation de la mission

Le dimanche 22 septembre, des avions militaires transporteurs de troupes françaises en provenance du Gabon atterrirent à Abidjan. Le lendemain, une partie de ces renforts étaient héliportés sur Yamoussoukro<sup>1</sup>. L'opération « Licorne » commençait. La mission des militaires français est très claire : assurer la sécurisation de l'évacuation des ressortissants français. Le gouvernement français a en effet décidé l'évacuation des ressortissants, en priorité dans les zones concernées par les combats et tenues par les « mutins ». Cette décision fut probablement motivée par le constat suivant : les « mutins » ont manqué leur coup et les loyalistes ne sont pas en mesure de rétablir l'ordre sur l'ensemble du territoire ivoirien : le conflit va donc durer, et se muer en guerre civile. Compte tenu de l'histoire immédiate du pays (*supra*), tout porte à croire que de sanglants affrontements inter-ethniques vont se produire. Il est donc impératif de soustraire les ressortissants français de ce piège.

Juridiquement, la France ne dispose d'aucun mandat de l'ONU à cette date. Elle s'appuie sur les clauses « secrètes » des accords bilatéraux de défense de 1960 qui stipulent que la France peut intervenir militairement sur le sol ivoirien afin d'assurer la sécurité de ses ressortissants et leur éventuelle évacuation, si elle estime que leur sécurité est menacée. Ces accords n'ayant été dénoncés par aucune des parties, l'intervention française n'est pas illégale sur le plan du droit international<sup>2</sup>.

Techniquement, la mission immédiate des militaires français est la suivante : renforcer la sécurité des ressortissants à Abidjan en augmentant la garnison permanente du 43<sup>e</sup> BIMA à Port-Bouët, et assurer l'organisation de leur évacuation et leur sécurisation à Bouaké et Korhogo. Ce volet délicat de l'opération, qui implique une prise de contact avec les « mutins », doit être assuré

---

1. *Ibidem*.

2. L'intégralité des accords de défense franco-ivoiriens de 1960, y compris les « clauses secrètes » sont consultables sur internet sur le site [www.ladocfrancaise.gouv.fr](http://www.ladocfrancaise.gouv.fr).

par les militaires hélicoptérés le 23 à Yamoussoukro. Mais les Français, à cette date, ne sont plus seuls à participer à une opération d'évacuation, car à Bouaké, dans une école baptiste américaine, se trouvent environ 150 citoyens américains. Afin d'en assurer l'évacuation en liaison avec les troupes françaises, Washington a ordonné l'envoi d'environ 200 GI's, stationnés en Allemagne, en Côte d'Ivoire *via* le Ghana. Ils arrivèrent en Côte d'Ivoire le 24, deux jours après les Français et se dirigèrent sur Yamoussoukro<sup>1</sup>. Un état-major franco-américano-britannique fut mis en place à Abidjan afin d'organiser l'évacuation « sous la tutelle française<sup>2</sup> ». Il fut convenu que les GI's resteraient en réserve à Yamoussoukro et que seuls les Français se rendraient à Bouaké et à Korhogo.

## B.2 L'évacuation de Bouaké et Korhogo : premiers contacts avec les « mutins »

Le 24, les militaires français arrivèrent par le corridor sud en vue de Bouaké. Ils furent accueillis par des rafales d'armes automatiques. Alors qu'ils s'apprêtaient à riposter et qu'ils rendaient compte de la situation à leur hiérarchie, ils virent arriver vers eux un « mutin » d'une assez grande taille, revêtu d'un T-shirt rouge. Il était désarmé, les tirs avaient cessé et il proclamait qu'ils avaient pris les Français pour des loyalistes et qu'ils étaient prêts à négocier. Il s'agissait de Tuo Fozié<sup>3</sup>. La négociation commença aussitôt, aidée par la présence aux côtés des militaires français du général malien Cheik Oumar Diarra, responsable « défense et sécurité » de la délégation des médiateurs de la CEDEAO. Tuo Fozié, ainsi que Chérif Ousmane, menaient dans un premier temps la négociation pour les mutins. Selon une source privée, ils tenaient un discours politique appris par cœur, ce qui impliquait qu'ils ne représentaient en aucun cas un mouvement de mutins aux revendications corporatistes. Le général Diarra confirma aux militaires français le caractère politique de l'action des mutins. Après le début de la négociation, arriva un certain

---

1. « Les GI's débarquent en Côte d'Ivoire », *Libération*, 25 septembre 2002.

2. Stephen Smith, Théophile Kouamouo, « Washington dépêche 200 soldats des forces spéciales en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 26 septembre 2002, p. 4.

3. Ces informations sont authentifiées et confirmées par une source privée.

Guillaume Soro, ancien secrétaire de la FESCI. Il serait arrivé déguisé en femme, ce qui trahit la peur d'être identifié, donc l'incertitude des « mutins » à cette date quant à leurs chances de succès, voire une crainte d'être défaits puis de subir la répression du régime. D'ailleurs, à cette date, à Bouaké, de nombreux « mutins » ont le visage masqué<sup>1</sup>.

Les mutins et les militaires français vont parvenir à l'accord suivant : Bouaké va être sécurisée par l'armée française pendant 48 heures afin de permettre l'évacuation des ressortissants étrangers<sup>2</sup>. L'armée française et les « mutins » cohabiteront dans la ville pendant ce temps-là. Ensuite, les Français se retireront. Ils garantissent qu'aucune attaque loyaliste n'aura lieu à la faveur de cette inévitable baisse de vigilance des « mutins » quant au contrôle des accès à Bouaké.

L'évacuation commence le 27 à 14 heures. Les premiers à partir sont les Américains de l'école baptiste, les militaires français les remettant ensuite entre les mains des GI's restés à Yamoussoukro. Puis vint le tour des autres. L'évacuation concerna uniquement les Occidentaux et les binationaux, ainsi que les Libanais. Tous ceux qui pouvaient utiliser leurs propres véhicules le firent, les autres furent évacués en véhicules militaires<sup>3</sup>.

L'évacuation de Korhogo fut menée simultanément. Ses modalités, définies également lors de l'entrevue du 24 entre d'une part les militaires français et le général Diarra (*supra*), et Tuo Fozié, Chérif Ousmane et Guillaume Soro d'autre part, furent à peu près les mêmes que celle de Bouaké, à la différence notable qu'elle se fit par voie aérienne, à l'aide d'avions et d'hélicoptères<sup>4</sup>. Il semblerait que les Américains se soient joints activement à cette opération, du moins sur le plan du transport aérien. Le 28, l'évacuation était finie. Les évacués furent dirigés sur Abidjan, où la garnison française était renforcée. Les Américains retirèrent leurs troupes du pays. Mais les Français, eux, ne se reti-

---

1. Théophile Kouamouo, « À Bouaké, les mutins ivoiriens veulent aller jusqu'au bout », *Le Monde*, 28 septembre 2002, p. 2.

2. Agnès du Parge, *op. cit.*, p. 19.

3. *Ibidem*.

4. Ces informations sont authentifiées par une source privée.

rèrent pas sur Abidjan. Pourtant, leur mission était officiellement accomplie : la garnison d'Abidjan était renforcée, les ressortissants avaient été évacués des zones tenues par les « mutins ». Les militaires français se retranchèrent à Tiébissou, entre Bouaké et Yamoussoukro, barrant la route à une éventuelle, voire probable, nouvelle tentative des mutins sur Abidjan. Un détachement de liaison resta à Bouaké afin de garder un contact direct avec les mutins. Ce détachement prit ses quartiers dans l'école baptiste.

## C Une nouvelle donne politique

### C.1 La France et le gouvernement ivoirien face à la partition du pays : les débuts d'une mésentente

En fait, *de facto*, l'armée française venait pallier la carence des FANCI. En effet, ces dernières s'avéraient incapables d'enrayer la progression des « mutins » : le 26, Odienné était tombée. Puis ce fut tout le nord, du sud de Bouna à Tiébissou, et de Tiébissou au sud d'Odienné qui tomba aux mains des « mutins ». Il fut désormais clair qu'ils bénéficiaient du soutien des populations voltaïques et mandés du nord <sup>1</sup>.

Laurent Gbagbo accusa alors le RDR de Ouattara d'être l'instigateur de la tentative de putsch, tournant à la rébellion du nord et à la partition du pays. Dans le même temps, conscient de l'incapacité militaire de ses forces, il demanda à la France, par le biais de son Premier ministre Pascal Affi N'Guessan le 28<sup>2</sup>, d'activer les accords de défense dont les fameuses clauses « secrètes », en particulier celle qui stipule qu'à la demande du gouvernement ivoirien, la France peut effectuer des opérations armées de rétablissement de l'ordre au profit du gouvernement ivoirien<sup>3</sup>. En d'autres termes, Laurent Gbagbo, qui a si souvent pourfendu le « néocolonialisme » de la France, demanda à cette dernière de mater la rébellion.

---

1. Jean Pierre Tuquoi, « La Côte d'Ivoire demande une aide militaire à la France contre la rébellion qui s'étend au nord du pays », *Le Monde*, 29 septembre 2002, p. 3.

2. *Ibidem*.

3. Ces clauses sont consultables sur [www.ladocfranaise.gouv.fr](http://www.ladocfranaise.gouv.fr).

En fait, la France opta pour une demi-mesure : empêcher la chute du régime de Gbagbo, car « démocratiquement » élu et internationalement reconnu, en barrant la route du sud à Tiébissou d'une part, mais s'abstenir de toute action hostile envers des « mutins » qui ont joué la carte de la coopération lors de l'évacuation, avec qui elle garde un contact direct, et qui bénéficient visiblement du soutien d'une partie de la population ivoirienne. Cette politique habile mais ambiguë fut dénoncée par Mamadou Koulibaly, le président FPI de l'Assemblée nationale<sup>1</sup>. Les déclarations de Mamadou Koulibaly furent relayées par la presse favorable au pouvoir : dans *Fraternité Matin*, le ministre de la Défense Moïse Lida Kouassi accuse la France de retarder volontairement la contre-attaque des FANCI<sup>2</sup>. *Notre Voie* accusa implicitement Jacques Chirac et la France de soutien déguisé aux « terroristes<sup>3</sup> ». On est là en présence d'une campagne de désinformation vraisemblablement orchestrée par le régime de Gbagbo : alors que ce dernier ne doit sa survie qu'à l'armée française, il rejette sur celle-ci la responsabilité de la carence des FANCI afin de se dédouaner devant ses partisans, et entend également forcer la France à faire la guerre à sa place.

## C.2 Une nouvelle force en Côte d'Ivoire : le MPC

Les « mutins », jugeant que leur coup était définitivement raté du fait de la présence française à Tiébissou, mais tablant sur la faiblesse des FANCI, décidèrent alors de s'emparer du maximum de territoire en évitant l'armée française à cette date très peu nombreuse dans le pays, et aussi de jouer la transparence politique en vue d'éventuelles négociations. Ainsi, le 29 septembre, à Bouaké, alors que Sakassou tombe sans que les « combats » ne fassent aucune victime, Tuo Fozié annonça publi-

---

1. Jean Pierre Tuquoi, « La Côte d'Ivoire demande une aide militaire à la France contre la rébellion qui s'étend au nord du pays », *Le Monde*, 29 septembre 2002, p. 3.

2. Ferro M. Bally, « Lida Kouassi dénonce les pressions internationales », *Fraternité Matin*, 28/29 septembre 2002, p. 4.

3. Abdoulaye Villard Sanago, « Soutien déguisé aux terroristes : qui veut brûler la Côte d'Ivoire ? », *Notre Voie*, 28/29 septembre 2002, p. 2.

quement les objectifs politiques du « mouvement patriotique de Côte d'Ivoire » (MPCI) : « on lutte pour une démocratie véritable, pour la justice et les droits de l'Homme... On est tous des Ivoiriens, on ne veut pas qu'une partie de la population soit exclue de la vie politique<sup>1</sup> ». Le MPCI se positionna donc clairement contre la politique de Laurent Gbagbo marquée par le concept d'ivoirité dans son sens exclusif, et abritée derrière une volonté de réconciliation de façade (*supra*).

En quelques jours, malgré l'échec de sa tentative de putsch, une nouvelle force politico-militaire s'était emparée de près de 40% du territoire national et s'était positionnée sans ambiguïté dans le débat politique ivoirien, provoquant un bouleversement sans précédent de la donne politique, et amenant la France puis bientôt l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest, *via* la CEDEAO, à s'impliquer dans les destinées du pays.

---

1. « Les rebelles se donnent un nom : mouvement patriotique de Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 1<sup>er</sup> octobre 2002, p. 5.



# Le MPCl : une rébellion bien organisée



Lorsque le MPCCI se révèle officiellement à la presse internationale après la fin de l'évacuation des ressortissants occidentaux et libanais de sa zone de contrôle, ses chefs sont conscients que leur tentative de putsch a échoué. En effet, politiquement, la communauté internationale, la France en tête, a condamné leur action et a exprimé son soutien au régime de Laurent Gbagbo. Militairement, l'« opération Abidjan » a échoué (on a vu qu'une polémique existe sur les raisons de cet échec) et si le nord du pays est tombé sous son contrôle sans que les FANCI ne soient en mesure de s'y opposer, la situation est bloquée car l'armée française barre la route de Yamoussoukro et d'Abidjan. Quels que soient la combativité, la motivation, et le courage de ses combattants, le MPCCI ne peut espérer forcer le passage : les Français ont immédiatement envoyé des moyens blindés et des hélicoptères de combat. Un état-major tactique sous le commandement du général Beth s'est installé à Abidjan : l'armée française se prépare visiblement à rester.

Pourtant, face à cette situation désespérée sinon grave, le MPCCI organise sa zone et adopte une stratégie à moyen et long terme. Conçu à l'origine pour renverser rapidement le gouvernement, le MPCCI se mue en une rébellion armée, mais aussi politique, entendant devenir un interlocuteur incontournable de la politique ivoirienne, tant sur le plan national qu'international. Cela implique d'une part des chefs à la hauteur de l'enjeu, et d'autre part des moyens conséquents tant sur le plan de l'armement que financier. Or, qui dit argent et armes, dit soutiens. Il est en effet impossible à une rébellion politico-militaire condamnée par la communauté internationale d'espérer non seulement durer mais également arriver à ses fins sans soutiens conséquents et réguliers.

Mais l'une des tâches les plus délicates, c'est de passer du statut de rebelle à celui d'interlocuteur respecté et respectable en vue d'éventuelles négociations. C'est dans ce domaine que

le MPCCI s'est révélé être une rébellion extrêmement bien organisée. En effet, la plupart des rébellions armées, en particulier africaines, sont en général moralement indéfendables et condamnables car coupables de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité. L'exemple du Rwanda est encore dans toutes les mémoires. Que l'on soit favorable ou hostile au MPCCI, on est forcé de constater sa coopération avec les organisations internationales et avec les médiateurs politico-militaires impliqués dans le conflit, ce qui est politiquement très habile.

Qui sont les principaux chefs militaires et politiques du MPCCI ? Que sait-on des origines du mouvement, de quels moyens et de quels soutiens dispose-t-il ? En quoi a-t-il fait preuve d'une indéniable maturité politique ? C'est en tentant de répondre à ces questions que l'on peut mieux percevoir l'essence même du MPCCI.

## **A Les principaux chefs**

### **A.1 Les militaires**

Dès les premiers jours de la guerre civile, de fortes personnalités ont incarné la rébellion : Tuo Fozié, Chérif Ousmane et Guillaume Soro. Deux d'entre eux, Tuo Fozié et Chérif Ousmane, sont des militaires, anciens sous-officiers des FANCI, visiblement les principaux chefs militaires du MPCCI, du moins sur le terrain et plus spécifiquement à Bouaké. Guillaume Soro, lui, est un ancien syndicaliste étudiant. Mais à l'issue de la violente manifestation des 4 et 5 décembre 2000 protestant contre l'invalidation d'ADO, il disparut de la circulation<sup>1</sup>. Le MPCCI est donc clairement un mouvement militaire et politique. Il est né dans l'action militaire, mais cette action est entièrement au service d'une politique précise.

La branche militaire est avant tout composée des anciens de la « Cosa nostra ». L'armature de celle-ci n'a pas changé : « IB » en est le chef. C'est donc naturellement qu'il est le chef militaire du MPCCI. Mais il resta en « exil » à Ouagadougou, préférant diriger

1. Yacouba Konaté, « Les enfants de la balle : de la FESCI aux jeunes patriotes », in *Politique Africaine*, n° 89, Karthala, mars 2003, 224 p., p. 54-58.

les opérations à distance, attendant sans doute la victoire finale pour faire son retour.

Né le 24 février 1964 à Bouaké, il se dirigea vers la carrière des armes<sup>1</sup>. De 1990 à 1993, il fut le garde du corps du Premier ministre Alassane Dramane Ouattara. Il participa activement au putsch de Noël 1999, dirigea la délégation des mutins qui rencontra Henri Konan Bédié le 24 décembre 1999, avant d'être le chef d'une partie de la garde présidentielle de Gueï, la « Cosa nostra ». Accusé de tentative de coup d'état début septembre 2000, il fut incarcéré par Gueï en compagnie des principaux membres de la « Cosa nostra ». Retrouvant la liberté après la chute de Gueï, réfugié au Burkina Faso avec les principaux membres de la « Cosa nostra » dans le quartier de Somgandé à Ouagadougou, il organisa le coup de la « Mercedes noire » en janvier 2001, puis l'attaque du 19 septembre, aidé dans la conception par Tuo Fozié, après avoir fusionné son « organisation » avec différentes personnalités pour former le MPC. Il est le chef militaire du MPC, incontesté lors des premiers mois de la guerre<sup>2</sup>. Cette dernière information est non seulement donnée dans la presse mais également confirmée par deux personnes, présentes en Côte d'Ivoire au moment des faits. Mais il cultiva d'emblée le goût du mystère en restant à Ouagadougou, dirigeant de loin les opérations.

Au début de la guerre, l'autre personnalité militaire marquante et la plus en vue est Tuo Fozié. Né en 1964 à Odienné, il entra dans l'armée dans les années 90 en tant que sous-officier des sapeurs-pompiers. Impliqué dans le putsch de 99, il intégra la « Cosa nostra ». Arrêté en septembre 2000, il s'enfuit ensuite au Burkina Faso, participa au « coup de la Mercedes noire » avant de connaître à nouveau l'exil à Somgandé. Lors de l'attaque du 19, c'est lui qui fut chargé de la mission principale : prendre Abidjan. On a vu qu'une importante polémique existait sur les raisons de son échec. Selon une source privée, il se serait douté que l'opé-

---

1. Francis Kpatindé, « De l'hôtel Méridien-Montparnasse à la prison de la santé », in *L'Intelligent Jeune Afrique*, n° 2226, 7-13 septembre 2003, 82 p., p. 12-13.

2. Stephen Smith, Damien Glez, Vincent Rigault, « Côte d'Ivoire, le visage de la rébellion », *Le Monde*, 11 octobre 2002, p. 15.

ration allait échouer, mais l'aurait quand même tentée, obéissant aux ordres d'IB. C'est ensuite lui qui est le premier interlocuteur du MPCCI, d'abord auprès des militaires français, puis auprès de la presse internationale. C'est lui qui commande à Bouaké au début de la guerre. Il va faire de Bouaké la « capitale » des rebelles et être un temps le « porte-parole » du MPCCI.

Il est impossible de parler de Tuo Fozié sans parler de Chérif Ousmane. En effet, selon une source privée, ils formaient une sorte de « binôme » lors des premiers mois de la rébellion, et même après. Il est né à Danané, le 11 août 1970, de mère chrétienne originaire de Touba et de père musulman originaire d'Odienné. Il s'engage dans l'armée en 1989 et réussit peu après les tests d'entrée à la FIRPAC<sup>1</sup>. Il participa au coup d'état de Noël 99, fut membre de la « Cosa nostra », arrêté en septembre 2000, torturé puis libéré en octobre 2000, lors de la chute de Gueï<sup>2</sup>. Il participa au coup de la « Mercedes noire », puis ce fut l'exil à Somgandé avant le retour à Bouaké à la tête de quelques dizaines d'hommes, le 19. La réussite de son coup de main sur Bouaké lui valut l'estime de ses pairs. Selon une source privée, IB ne lui aurait pas suffisamment fait confiance pour lui confier la tâche de prendre Abidjan, donnée à Tuo Fozié. Il est important de signaler que le fait de mentionner cette information n'a pas pour but de créer une polémique quant aux capacités militaires respectives de Tuo Fozié et Chérif Ousmane, les raisons de l'échec de Tuo Fozié à Abidjan étant probablement indépendantes de ses capacités militaires (*supra*). Lorsque Tuo Fozié rentra à Bouaké, Chérif Ousmane devint son adjoint. Une très bonne entente caractérise leur relation. Ils sont incontestablement les véritables chefs militaires du MPCCI sur le terrain.

D'autres anciens de la « Cosa nostra » sont évidemment présents dans les rangs du MPCCI : c'est le cas de Koné Messamba, originaire de Korhogo<sup>3</sup>. On pense que c'est lui qui a conduit l'attaque du 19 à Korhogo. Il en devint le « CO », ce qui signifie

1. . Agnès du Parge, *op. cit.*, p. 51-52.

2. *Ibidem*.

3. Stephen Smith, Damien Glez, Vincent Rigoult, « Côte d'Ivoire, le visage de la rébellion », *Le Monde*, 11 octobre 2002, p. 15.

chef opérationnel. Selon une source privée, il fut assez rapidement déconsidéré, pour diverses raisons : il aurait mis Korhogo en coupe réglée, y maintenant de nombreuses troupes loin du front, et son absence lors des combats qui marquèrent la fin de l'année 2002 (*infra*) fut remarquée. Sont également présents Omar Diarra Souba, dit « Zaga-Zaga », Iréné Kablan et Souleymane Diomandé, dit « la grenade », qui avait été l'un des premiers acteurs du putsch de 1999 avec Boka Yapi à Akouédo. Il est donc certain que la « Cosa nostra » n'a pas été dissoute entre septembre 2000 lorsqu'elle fut frappée par Gueï, et septembre 2002, où elle est sans aucun doute le noyau et le moteur du MPCI.

Mais d'autres chefs militaires vont se rallier : certains se font sur le tas, comme Zacharia Koné, dit « Zakis », caractérisé par une grande fidélité à IB, selon une source privée. D'autres proviennent des FANCI, comme le colonel Michel Gueu, commandant en second de la région militaire de Bouaké lors de l'attaque. Il se serait rallié à la rébellion en octobre 2002. Originaire du pays Yacouba, il fut très lié au général Gueï. Durant le CNSP, il commanda successivement un bataillon blindé, le groupe de sécurité présidentielle, puis le centre de collecte et d'exploitation du renseignement. Gbagbo l'affecta à Bouaké. C'est le premier officier supérieur FANCI à avoir rejoint la rébellion<sup>1</sup>. Il fut nommé chef des opérations militaires du MPCI. D'autres officiers se sont ralliés comme le colonel Bakayoko, le colonel Bamba et le colonel major Issa Diakité. Ces ralliements, qui ne sont pas des cas isolés, prouvent le profond malaise qui touchait de nombreux militaires, certains subissant parfois des tracasseries administratives, voire se faisaient contester leur nationalité au nom du concept d'ivoirité. Il semblerait que ces tracasseries, déjà présentes sous Bédié, soient devenues plus systématiques avec l'arrivée de Gbagbo au pouvoir<sup>2</sup>.

L'aile militaire du MPCI se caractérise aussi par de nombreux « petit chefs », qui ont des responsabilités plus limitées comme Sam, dit « la foudre », et le sergent Konaté qui fut un moment

1. Tidiane Dioh, « Michel Gueu, l'homme de Gueï », in *L'intelligent Jeune Afrique*, n° 2189-2190, 22 décembre 2002, 4 janvier 2003, p. 40.

2. Ces informations sont données par une source privée.

responsable de la circulation en zone MPCCI. Il faisait payer ses laissez-passer, selon une source privée qui le définit comme un « bandit de grand chemin ».

## A.2 Les politiques

L'aile politique du MPCCI est au départ moins en vue, ce qui s'explique par le fait que les armes parlent. Mais dès le départ, Guillaume Soro fut un élément central du MPCCI : il fut l'homme des négociations avec les Français, le 24 septembre, et se révéla d'une grande finesse politique (*infra*). Guillaume Soro est un ancien syndicaliste étudiant qui fut le leader de la FESCI de 1995 à 1998. En lutte contre le régime de Bédié, il était surnommé le « Robin des bois des campus ». Il est alors champion des « opérations coup de poing » contre des proviseurs et professeurs convaincus de racket envers les élèves et les étudiants : des « commandos » de la FESCI surgissaient souvent dans les salles de cours et les amphis pour faire rendre publiquement aux coupables le fruit de leur racket<sup>1</sup>. Guillaume Soro fit un passage en prison en 1995, *Amnesty international* lui avait décerné le titre de « prisonnier d'opinion ». Il est alors proche du FPI car plutôt à gauche, mais aussi du RDR car c'est l'époque du front républicain. Sous le CNSP, il se rapproche du RDR. En décembre 2000, il est co-listier d'Henriette Diabaté dans la circonscription de Port-Bouët pour les législatives<sup>2</sup>. Mais suite aux manifestations de protestation contre l'invalidation d'ADO, les 4 et 5 décembre, il est poursuivi au nom de la loi « anti-casseur » et disparaît de la circulation avant de réapparaître un certain 24 septembre 2002, arrivant déguisé en femme au corridor sud de Bouaké, sous les yeux ébahis des militaires français avec lesquels il va négocier. Guillaume Soro devient alors le secrétaire général du MPCCI.

La branche politique du MPCCI comprend également Louis Dakoury-Tabley, un ancien membre du FPI, Bété natif de la région de Gagnoa, ancien ami et compagnon de route du pré-

---

1. Yacouba Konaté, « Les enfants de la balle : de la FESCI aux jeunes patriotes », in *Politique Africaine*, n° 89, Karthala, mars 2003, p. 56-58.

2. *Ibidem*.

sident Gbagbo. Il a longtemps été chargé de la recherche de financements pour le FPI. Rallié au MPCCI, il devient coordinateur aux relations extérieures. Il est considéré comme l'un des hommes les plus influents du MPCCI<sup>1</sup>. Parmi les « politiques » du MPCCI, on distingue aussi Amadou Konaté, représentant « Europe », M. Soumakoro, avocat de son état, conseiller politique du MPCCI, M. Beugré, conseiller en communication, M. Soulé, aide de camp de la branche politique et enfin Mamadou Koné, chef de cabinet de Guillaume Soro<sup>2</sup>.

## **B Les origines, les soutiens, et les moyens du MPCCI**

### **B.1 La question des origines**

Le MPCCI est donc en apparence un mouvement rebelle classique avec une branche militaire et une branche politique. Pendant les premiers mois de la guerre, une symbiose extrêmement forte existait entre toutes les personnalités clés, selon une source privée. Cette information est en grande partie confirmée par les événements qui vont suivre l'échec du putsch du 19 septembre (*infra*). On a vu que le MPCCI procède d'une fusion de la « Cosa nostra » avec des politiques ivoiriens issus de divers horizons. Ensuite le mouvement s'est élargi par des ralliements. Néanmoins, on ignore encore le détail des origines du mouvement. On ignore également si des entités politiques plus importantes se cachent derrière le MPCCI, et l'on ignore également quels sont les véritables soutiens du mouvement. On ne peut se borner pour l'instant qu'à énumérer les diverses hypothèses.

La première, qui est la version officielle du MPCCI, est que le mouvement procède d'un mécontentement croissant chez nombre de militaires ivoiriens, lié à la multiplication des tracaseries dont ils sont victimes de la part du régime de Gbagbo, au nom du concept d'ivoirité. Selon une source privée, le colonel Gueu se serait vu contester sa nationalité ivoirienne. Nombre de militaires auraient alors contacté les exilés de la « Cosa nostra ».

---

1. Pierre Cherruau, Rinaldo Depagne, « Un homme du sérail », *Courrier international*, n° 637, 16-22 janvier 2003, p. 37.

2. Informations données par une source privée.

Ces derniers leur seraient alors venus en aide après avoir mis sur pied un mouvement qui englobait des politiques afin d'assurer efficacement une transition après la chute de Gbagbo. En effet, un gouvernement de crise aurait été prévu, Louis Dakoury-Tabley devant en faire probablement partie<sup>1</sup>. Les troupes du MPCCI seraient, selon le colonel Gueu, principalement composées de 75 à 80% de civils ivoiriens ralliés<sup>2</sup>.

La deuxième version, soutenue par le régime de Gbagbo, est celle d'un complot étranger contre la Côte d'Ivoire. Le MPCCI ne serait qu'une marionnette entre les mains du président burkinabè, Blaise Compaoré. Selon *Notre Voie*, organe de presse du FPI, des aides de camp de Compaoré, le lieutenant Céleste Coulibaly et le lieutenant-colonel Bouréïma Kéré seraient impliqués dans l'attaque du 19, car leurs cartes de visite auraient été trouvées sur le cadavre de Gueï, considéré comme le commanditaire de l'attaque. Ouattara est également suspecté d'être le commanditaire, les revendications du MPCCI contre le concept d'ivoirité faisant le jeu du RDR. Mais le patron et le pourvoyeur en moyens financiers et militaire du MPCCI ne peut être, selon le régime de Gbagbo, que le Burkina Faso : « La Côte d'Ivoire, notre pays, est en guerre contre un régime, celui de Blaise Compaoré, cela est bon à savoir<sup>3</sup> ». D'ailleurs, selon le gouvernement Gbagbo, les troupes du MPCCI sont essentiellement composées de soldats burkinabès, d'auxiliaires maliens et libériens. Charles Taylor, président du Liberia est également accusé par Abidjan d'être un des parrains du MPCCI<sup>4</sup>.

Avant de se prononcer pour l'une des deux versions ou d'en proposer une troisième, il convient de passer en revue certains éléments. Tout d'abord, les ex-membres de la « Cosa nostra »

---

1. M. Tagro Désiré, « Le domicile de Dakoury-Tabley perquisitionné », *La Bombe*, 27 septembre 2002, p. 2.

2. Claudio Gramizzi, Matthieu Damian, *La crise ivoirienne, de la tentative de coup d'État au gouvernement de réconciliation nationale*, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), www.grip.org, 45 p., p. 11, note n° 30.

3. *Notre Voie*, 24 septembre 2002.

4. Stephen Smith, Téophile Kouamouo, « Le Maroc et le Gabon proposent un sommet pour circonscrire le conflit en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 25 septembre 2002, p. 5.

n'ont eu besoin de personne pour haïr Gbagbo et sa politique d'exclusion ethnique bien évidente sous un vernis de réconciliation officielle (*supra*).

Ensuite personne ne peut sérieusement croire que le président burkinabè n'ait pas été au courant de ce qui se tramait à Somgandé, dans des villas qu'il a lui-même offertes à IB et ses hommes. D'ailleurs, après l'échec du « coup de la Mercedes noire », « des tracts avaient alors circulé à Ouagadougou, annonçant la préparation d'un mouvement armé<sup>1</sup> ». De plus, après avoir été amis, il est de notoriété publique que Gbagbo et Compaoré se haïssent tendrement. « Lorsque Guillaume Soro et Louis Dakoury-Tabley se rendent au Burkina, ils sont d'ailleurs logés chez François Compaoré, le frère du chef de l'État »<sup>2</sup>. Il est donc plus que probable que le régime de Compaoré soit d'une manière ou d'une autre en collusion avec le MPCI, même si aucune preuve formelle n'existe, à la disposition du public, bien entendu...

Quant à l'éventuelle implication de Taylor, elle est à écarter : on sait avec certitude que Taylor jouait la carte Gueï. Or, ce dernier a été incontestablement surpris par le putsch : il a couru en jogging à la cathédrale Saint Paul, avant d'être abattu (*supra*). Enfin, on conçoit difficilement que Gueï ait travaillé avec des hommes qu'il avait fait torturer... Mais en politique, les sentiments n'existent pas et selon une source privée, Gueï aurait fourni à IB le « trésor de guerre » du MPCI. Mais, encore une fois, si cela n'est pas impossible, c'est plus qu'improbable.

## **B.2 Les moyens du MPCI : l'ombre d'un très probable soutien burkinabè**

Afin d'étayer l'hypothèse la plus probable, celle d'une implication burkinabè, essayons d'en savoir plus sur les troupes, les armes et l'argent du MPCI. Les troupes du MPCI sont-elles composées d'Ivoiriens ou d'Étrangers ? Selon Jean-Pierre Tuquoui, un

---

1. Richard Banégas, René Otayek, « Le Burkina Faso dans la crise ivoirienne », in *Politique Africaine*, n° 89, Karthala, mars 2003, p. 80.

2. *Ibidem*, p. 78.

homme d'affaire français a identifié des Libériens à Bouaké dès les premiers jours de la guerre<sup>1</sup>. Cette information est catégoriquement démentie par une source privée, appuyée sur le témoignage d'un témoin oculaire direct présent alors à Bouaké, qui affirme n'avoir vu que des Ivoiriens parmi les rebelles. Selon ce témoin, l'information que donne Jean-Pierre Tuquoi peut s'expliquer par le fait qu'un certain capitaine Sam, un rebelle ivoirien, parle couramment anglais, et s'était souvent exprimé en anglais devant des journalistes, pendant les premiers jours de la guerre.

Quant à la présence de Burkinabès, *L'Inter* publie le mercredi 30 octobre une photo qui trahit, selon lui, la présence de soldats burkinabès. Cette photo montre un soldat rebelle portant sous sa veste de treillis une écharpe aux couleurs du drapeau burkinabè<sup>2</sup>. Tout d'abord, rien ne prouve qu'il s'agit d'un soldat burkinabè, il s'agit plus probablement d'un civil burkinabè résidant depuis longtemps en Côte d'Ivoire, et ensuite cette photo peut très bien être un montage. Selon Richard Banégas et René Otayek, « les informations en provenance de Côte d'Ivoire [...] tendraient à prouver que les militaires burkinabès ne sont pas physiquement présents sur le terrain. En revanche, il est avéré que de jeunes civils de la région de Bobo Dioulasso ont été intégrés dans les rangs de la rébellion » et que « des centaines de dozos<sup>3</sup> burkinabès (et sans doute beaucoup plus côté malien) ont rejoint dès le début la rébellion...<sup>4</sup> ». Il semble donc avéré que des irréguliers burkinabès et maliens, par cousinage ethnique, se sont joints au MPCl. Mais leur présence semble s'être concentrée à l'arrière des lignes, vers Korhogo et Odienné car selon une source privée, à Bouaké, il n'y avait que des Ivoiriens parmi les rebelles. Cette information est confirmée par Agnès du Parge<sup>5</sup>.

---

1. Jean Pierre Tuquoi, « Côte d'Ivoire : des troupes françaises ont été dépêchées en renfort et s'installent dans le pays », *Le Monde*, 24 septembre 2002, p. 7.

2. *L'Inter*, n° 1346, 30 octobre 2002, p. 12.

3. Les dozos sont des chasseurs traditionnels mandés. On leur prête des vertus magiques et une grande virtuosité au combat. Ils sont formés au maniement des armes.

4. Richard Banégas, René Otayek, *op. cit.*, p. 79.

5. Agnès du Parge, *op. cit.*

Par conséquent, on peut sans trop de risque affirmer la chose suivante : les troupes du MPCÍ sont avant tout et principalement composées d'Ivoiriens, mais ont été rejointes par des irréguliers burkinabès et maliens qui ont opéré principalement dans l'extrême nord du pays. Rien ne permet de dire que le gouvernement burkinabè a envoyé des combattants en Côte d'Ivoire, même s'il n'a visiblement rien fait pour empêcher l'engagement volontaire de certains de ses citoyens. Ces derniers sont sans aucun doute motivés par le fait que le régime de Gbagbo n'a pas condamné les massacres de Tabou de fin 1999 et de fin 2000 dont furent victimes des Burkinabès (*supra*).

Passons maintenant à l'étude des armes du MPCÍ. Selon Gbagbo, les armes dont sont équipés les mutins sont différentes de celles qui équipaient les FANCI<sup>1</sup>, tandis que selon le MPCÍ, son armement provient de saisies dans les stocks des FANCI depuis le putsch de 1999 et ensuite des stocks FANCI de Bouaké, première base militaire ivoirienne. Selon *Le Monde*, le MPCÍ disposait dès octobre d'une artillerie lourde que les FANCI loyalistes n'avaient pas, ce qui semble confirmer la thèse de l'approvisionnement extérieur<sup>2</sup>. Selon Richard Banégas et René Otayek, « de nombreux témoignages mentionnent l'arrivée nocturne de gros porteurs [à Ouagadougou] sans qu'il ait été possible, dans le cadre de nos enquêtes, de vérifier ces mouvements »<sup>3</sup>. Ces avions seraient porteurs d'armes à destination du MPCÍ, en provenance de Tripoli, car « l'axe Ouagadougou/Tripoli est effectivement ancien et très solide ; il a été maintes fois dénoncé pour son action déstabilisatrice au Liberia et en Sierra Leone. Il n'est donc pas impossible que les réseaux occultes de financement et d'armement ayant servi à soutenir Charles Taylor ou le RUF aient été réactivés à l'occasion du conflit ivoirien<sup>4</sup> ».

---

1. Stephen Smith, Jean Pierre Tuquoi, « Côte d'Ivoire, 300 morts à Abidjan et des soupçons de règlements de comptes », *Le Monde*, 22 septembre 2002.

2. Stephen Smith, Jean Pierre Tuquoi, « En Côte d'Ivoire, les rebelles résistent face à une armée gouvernementale désorganisée », *Le Monde*, 17 octobre 2002, p. 7.

3. Richard Banégas, René Otayek, *op. cit.*, p. 79.

4. *Ibidem*, p. 80.

Mais si tout porte à croire qu'il y ait effectivement un soutien militaire logistique burkinabè au MPCI, il faut toutefois rappeler que les armes dont le MPCI est équipé ne sont en aucun cas des armes de haute technologie, et qu'en matière d'armes lourdes, les rebelles ne disposent pas d'une artillerie comme on en conçoit dans les armées occidentales. En effet, selon une source privée, au début de la guerre à Bouaké, c'est-à-dire près de la ligne de front, l'armement « lourd » du MPCI était le suivant : quelques canons de 20 mm, le plus souvent en attente de recevoir des munitions (les arrivages ne furent donc pas si importants et si réguliers), et quelques mortiers de 120 mm, pour la plupart très peu efficaces car dépourvus d'appareils de pointage. Le matériel roulant ne compte aucun blindé, il consiste en des 4x4 embarquant les combattants, parfois équipés de mitrailleuses en « tourelle ». En fait, le MPCI, s'il dispose d'un certain nombre de mitrailleuses lourdes, est surtout équipé d'armes légères, surtout des Kalachnikov AK-47, et de nombreux lance-roquettes légers de fabrication russe RPG-7.

Par conséquent, si le soutien logistique burkinabè est plus que probable (mais non prouvé), il ne permet pas au MPCI d'avoir un avantage matériel décisif sur les FANCI. C'est sur le plan du financement que les soutiens se sont avérés plus décisifs. Ceux-ci sont évidemment peu ou pas connus. Seules des hypothèses existent.

L'une d'elles, on l'a vu, est celle d'un soutien occulte burkinabé lybien utilisant les mêmes réseaux que ceux qui servirent à soutenir Taylor et le RUF<sup>1</sup>. Une autre hypothèse qui s'appuie sur un document paru en novembre 2002, sur *www.abidjan.net*, mettrait en cause deux sociétés de négoce de cacao, AMAR-GERO et AIG fund, dont la volonté aurait été de bloquer le commerce de cacao en Côte d'Ivoire à des fins spéculatives. Cette rumeur est combattue avec force par la presse ivoirienne favorable au pouvoir, qui y voit une manœuvre de la France, impli-

---

1. Ces réseaux avaient été dénoncés par le Conseil de Sécurité de l'ONU. Lire à ce propos : Richard Banégas, René Otayek, *op. cit.*, p. 80.

citement accusée d'être l'argentier du MPC I<sup>1</sup>. Rien ne permet de prouver cette information, ni de la démentir. Mais Claudio Gramizzi et Matthieu Damian du GRIP n'excluent pas non plus que des « figures externes au scénario ivoirien et actives dans des domaines comme le trafic d'armes ou les spéculations financières de grandes tailles soient mêlées à la crise et aient joué un rôle dans l'armement ou le financement des rebelles » et citent *Soir Info*<sup>2</sup> du 25 novembre 2002 qui avance le nom de Victor Anatoliyevitch Bout, un trafiquant international censé jouer un rôle dans l'armement des rebelles, selon *Soir Info*<sup>3</sup>. Notons toutefois que ces accusations ont pour source la presse favorable à Laurent Gbagbo. Richard Banégas et René Otayek évoquent surtout l'hypothèse des réseaux burkinabo-lybiens et relèvent aussi qu'« une autre hypothèse, pas forcément contradictoire, évoque l'argent du holp-up de la BCEAO perpétré à Abidjan au début de l'été 2002, dont le principal responsable fut arrêté à Ouagadougou<sup>4</sup> ». Une source privée, elle, parlait d'un trésor de guerre remis par Gueï à IB (*supra*). Notons encore que l'on ne dispose que d'hypothèses.

La source du financement du MPC I reste donc mystérieuse, les soupçons les plus sérieux se portant sur Ouagadougou et son allié lybien. La seule chose qui est sûre, c'est que le MPC I a bénéficié d'un financement préalable conséquent car un fait totalement inattendu pour une rébellion africaine s'impose : les troupes du MPC I ne pillent pas, elles n'ont donc pas besoin de vivre sur l'habitant. Mais ce fait remarquable s'explique aussi par la maturité politique indéniable dont firent preuve les responsables politiques et militaires du MPC I.

---

1. Cyrille Djedjed, « À propos des financiers de la déstabilisation », *Soir Info*, 29 novembre 2002, p. 2.

2. Claudio Gramizzi, Matthieu Damian, *op. cit.*, p. 12.

3. *Ibidem*, p. 12.

4. Richard Banégas, René Otayek, *op. cit.*, p. 81, note n° 17.

## C Une indéniable maturité politique

### C.1 Discipline et respect des populations civiles

En effet, toutes les sources s'accordent sur ce fait remarquable : les troupes du MPCCI ne pillent pas la population. Selon une source privée, la discipline à Bouaké fut instaurée dès le début : un soldat pris en train de piller fut immédiatement abattu d'une rafale. Cet incident est également relevé par *Le Monde* qui signale qu'un homme pris en train de voler un matelas fut abattu d'une rafale<sup>1</sup>. Le rapport du GRIP sur la crise ivoirienne relève, pour sa part, que « les témoignages directs disponibles font, dans l'ensemble, référence à une attitude plutôt respectueuse envers la population civile » et que « peu de cas de pillages ont été recensés dans les régions de Bouaké et de Korhogo, où le soutien de la population semble leur être acquis<sup>2</sup> ».

Agnès du Parge, durant tous ses séjours à Bouaké, ne releva aucun pillage et aucune exaction. Au contraire, elle fut frappée par l'affection mêlée de respect que la population avait pour les chefs des rebelles<sup>3</sup>. Les retombées de cette attitude respectueuse et responsable ne se font donc pas attendre.

Pourtant, au départ, si le soutien des populations mandées du nord et voltaïques leur est acquis d'emblée, la politique de Gbagbo visant à les exclure de la nation, le soutien des Baoulés de Bouaké et des alentours n'allait pas de soi, le PDCI étant alors allié du FPI. En effet, nombre de Baoulés ont tenté de fuir la zone rebelle. Un exode assez important est relevé par *Le Monde* qui fait état de 150 000 départs de la région de Bouaké aux mains des rebelles. Selon certains témoignages, les candidatures au départ seraient motivées par la peur des « Dioulas<sup>4</sup> ». Il est donc clair que les Baoulés n'ont, au départ, aucune confiance dans le MPCCI qui est pour eux un mouvement nordiste voltaïquo-mandé. Mais *Le Monde* affirme aussi, dès le 5 octobre, que la population de la

---

1. Jean Pierre Tuquoi, « Côte d'Ivoire : Bouaké, ville fantôme, s'enfonce dans la peur et les pénuries », *Le Monde*, 11 octobre 2002, p. 4.

2. Claudio Gramizzi, Mathieu Damian, *op. cit.*, p. 19.

3. Agnès du Parge, *op. cit.*

4. Jean-Pierre Tuquoi, « Près de 150 000 civils ont fui Bouaké, ville aux mains des rebelles », *Le Monde*, 12 octobre 2002, p. 4.

ville de Bouaké, Baoulé et « Dioula », soutient le MPCCI<sup>1</sup>. Le MPCCI semble avoir eu pour principal souci de rassurer les Baoulés. Selon une source privée, en octobre, de très nombreux Baoulés apeurés voulaient fuir Bouaké. Un matin, un rebelle se plaça face à la foule qui voulait fuir. C'était un Baoulé. Il expliqua que le MPCCI ne faisait pas la guerre contre les civils, et que leur combat n'était pas ethnique. Devant le doute de la foule, il leva son arme, arracha son chargeur et cria : « nous ne vous tirerons pas dessus » ! La foule retourna alors en ville. Agnès du Parge confirme l'événement et ajoute même que la scène s'est reproduite le lendemain : cette fois, ce fut Chérif Ousmane en personne qui exhorta la foule à rester, ce qu'elle fit. Selon Agnès du Parge, la frayeur des Baoulés est due à la désinformation de la télévision et de la radio ivoiriennes, qui présentent les rebelles comme des sanguinaires massacrant ceux des groupes ethnolinguistiques Akan et Kru<sup>2</sup>.

Rassurer les populations méfiantes (le mot est faible), faire respecter une discipline de fer par les troupes, c'est d'une grande maturité politique, car cela revient à gagner les cœurs et les esprits. Il faut à ce propos signaler l'action de deux hommes : Tuo Fozié et Chérif Ousmane. Selon deux sources privées qui furent toutes deux des témoins oculaires directs, ce sont eux qui, par leur action, ont imposé la discipline dans les rangs des troupes. Cela n'était pas gagné d'avance : on a vu que le sergent Konaté faisait payer ses laissez-passer, et que Koné Mes-samba semblait profiter du contrôle de Korhogo pour s'enrichir (*supra*). D'ailleurs, même après Marcoussis, la région de Korhogo restera difficile d'accès, contrairement à celle de Bouaké, selon une source privée confirmée par *Le Monde*<sup>3</sup>. Si le respect total des populations a un évident but politique, il n'en demeure pas moins que celui-ci a dépendu en grande partie des capacités et

---

1. Jean-Pierre Tuquoi, « En Côte d'Ivoire, les militaires rebelles acceptent un cessez-le-feu proposé par les médiateurs africains », *Le Monde*, 5 octobre 2002, p. 4.

2. Agnès du Parge, *op. cit.*, p. 45-46.

3. Stephen Smith, « Un an après le putsch, la pacification n'a pas abouti », *Le Monde*, 20 septembre 2003, p. 4.

des personnalités respectives de Tuo Fozié et de Chérif Ousmane. Il va sans dire que le MPCCI leur doit probablement beaucoup.

La confiance que les populations placèrent progressivement dans les leaders MPCCI de Bouaké, est confirmée par le fait suivant : à Diabo, à 20 km au nord-ouest de Bouaké, la population s'est livrée à des violences graves entraînant la mort de 26 personnes. Cet événement semble s'être produit au cours des premiers mois de la guerre. Un chef traditionnel du village se rendit à Bouaké pour demander au MPCCI de rétablir l'ordre. Ce qu'il fit. Dans le même temps, le MPCCI demanda à l'ONU de constater les faits et d'enquêter, ce qui fut également fait. Ces informations proviennent d'une source privée. On constate ici que le MPCCI joua la carte de la transparence et de la coopération avec les organisations internationales.

## **C.2 Le choix de la diplomatie couplé avec une détermination sans faille**

Cette coopération fut sollicitée également pour l'affaire du charnier de Bouaké. En février 2003, un rapport d'Amnesty International accuse le MPCCI d'avoir assassiné une soixantaine de gendarmes et une cinquantaine de leurs enfants, le 6 octobre 2002 à Bouaké. Le MPCCI démentit par la voix de Guillaume Soro, qui affirma que cette accusation pourrait être liée à la nomination du responsable d'Amnesty International pour la Côte d'Ivoire par Laurent Gbagbo au poste de ministre de la Justice du premier gouvernement de réconciliation nationale. Néanmoins, il va de soi que ce démenti ne pèse pas face au rapport d'Amnesty. Selon une source privée, le MPCCI aurait commandé une contre-enquête au Haut-Commissariat des Nations unies aux Droits de l'Homme. Cette contre-enquête aurait été dirigée par Bertran Rachaman et aurait conclu que les corps étaient ceux de morts aux combats des 6 et 7 octobre. Malheureusement, cette information n'est pas encore confirmée, car ce rapport de l'ONU n'a pu être consulté dans le cadre de cette recherche. Rien ne permet donc d'affirmer qu'Amnesty a été manipulée comme l'affirme le MPCCI. Un massacre de gendarmes par des « nordistes » semble

assez probable compte tenu de l'histoire récente du pays (*supra*). Ne pouvant prouver son innocence, et ne pouvant le cas échéant accuser des éléments incontrôlés compte tenu de la discipline instaurée, le MPCCI a réagi en s'ouvrant et en coopérant au mieux avec les organisations humanitaires de l'ONU comme le PAM et l'UNICEF, ou avec des ONG comme Médecins du Monde, présents à Bouaké dès le mois d'octobre 2002<sup>1</sup>.

Cette volonté d'ouverture internationale et de transparence fut incarnée par le tandem Soro/Fozié dès les premiers jours. On a vu qu'ils n'avaient fait aucune difficulté à l'armée française lors de l'évacuation des 24-28 septembre 2002. Mais surtout, dès le 3 octobre, le MPCCI accepta de s'engager à un cessez-le-feu auprès des militaires français et du groupe de contact de la CEDEAO. Dans le même temps, les troupes du MPCCI reçurent l'ordre de s'opposer à une manifestation de certains habitants de Bouaké qui se dirigeaient vers Tiébissou afin de forcer le barrage français qui empêchait toute attaque MPCCI sur Yamoussoukro et Abidjan<sup>2</sup>. Ainsi, malgré le fait que les positions des militaires français sur le terrain favorisaient les FANCI, le MPCCI joua la carte de l'apaisement, tandis que, pendant ce temps à Abidjan, le pouvoir jouait la carte de l'accusation systématique des troupes françaises (*supra*), pourtant sa seule défense. On peut dire que le MPCCI misa, dès le départ, sur le long terme en se montrant conciliant et coopératif avec les médiateurs africains et avec l'armée française.

En fait, il fallut attendre le 17 octobre pour qu'un cessez-le-feu soit signé entre le gouvernement et le MPCCI<sup>3</sup>. On a vu que le MPCCI a été le premier à accepter le principe d'une trêve dès le 3 octobre. Cela serait aisément compréhensible s'il avait alors été en difficulté militaire. Mais au contraire, du 19 septembre à l'arrêt des hostilités, le MPCCI fut quasiment toujours vainqueur sur le terrain et jamais les FANCI n'ont été en mesure de l'in-

---

1. Agnès du Parge, *op. cit.*

2. Jean-Pierre Tuquoi, « En Côte d'Ivoire, les militaires rebelles acceptent le cessez-le-feu proposé par les médiateurs africains », *Le Monde*, 5 octobre 2002, p. 4.

3. Claudio Gramizzi, Matthieu Damian, *op. cit.*, p. 13.

quiéter. Là encore, le MPCCI a fait preuve de maturité politique : comprenant que la France ne lui laisserait pas prendre le pouvoir de force et qu'il ne risque rien du côté des FANCI, il joua dès ce moment-là la carte diplomatique internationale et celle de la coexistence pacifique avec la seule force armée en mesure de le vaincre : l'armée française.

Cette attitude conciliante ne doit pas occulter la détermination que Guillaume Soro exprima le 24 septembre lors du premier contact avec les militaires français et les médiateurs africains. Selon une source privée, Guillaume Soro a tenu à peu près les propos suivants : « Vous (l'armée française) êtes une armée occidentale. Vous avez les moyens de nous écraser facilement et rapidement. Vous et moi le savons très bien. Mais attention : nous sommes déterminés à mourir en combattants, car nous n'avons rien à espérer de Gbagbo. Sa politique est pour nous pire que la mort. Si vous nous attaquez, nous mourrons tous les armes à la main. Vous aurez au moins mille morts ivoiriens sur votre conscience. Les caméras du monde entier montreront l'armée française en train de tuer des Africains alors que la sécurité de votre pays ne l'exige pas. Vous ne vous en relèverez jamais. Moralement et politiquement, la France en Afrique, ce sera fini à jamais et vous le savez<sup>1</sup> ». Ces propos furent jugés crédibles et tout au long de la crise, la France refusera de céder à la demande du gouvernement Gbagbo d'appliquer la clause des accords de défense qui prévoit que la France peut, à la demande du gouvernement ivoirien, rétablir l'ordre par la force pour le compte du pouvoir en place. On peut également s'interroger sur la signification des tirs qui « accueillirent » l'armée française le 24 septembre (*supra*) : était-ce vraiment une méprise ou faisaient-ils partie d'une mise en scène ?

On mesure donc toute la maturité politique du MPCCI, qui est incontestablement une rébellion très organisée : subordination totale de l'action militaire aux considérations politiques, discipline des troupes, respect des populations, coopération avec les organisations internationales sur les plans politique, huma-

---

1. Ces propos ont été rapportés par un témoin oculaire direct.

nitaire et militaire. Enfin, appréciation pertinente immédiate de la donne stratégique et choix adéquats en privilégiant la carte diplomatique en vue de négociations à moyen ou long terme. L'échec du putsch du 19 septembre a visiblement été promptement compensé.



Une guerre civile entre  
combats, répression et  
négociations



La guerre civile en Côte d'Ivoire a débuté le 19 septembre 2002. Mais on a vu que l'action armée des mutins n'avait pas pour but de livrer une guerre de longue durée mais de renverser très rapidement le régime de Laurent Gbagbo. L'échec de l'attaque à Abidjan, puis surtout l'opération militaire française d'évacuation des ressortissants ont, de fait, gelé la situation militaire pour quelques jours. Face à cet aléa, on a vu que les mutins s'étaient adaptés à la nouvelle donne politique qu'est la partition nord-sud du pays. Ils ont fait émerger et reconnaître *de facto* leur mouvement politico-militaire, le MPCCI, en jouant notamment la carte de la coopération et de la diplomatie avec la délégation de médiation de la CEDEAO et avec l'armée française. De plus, la bonne organisation de leur mouvement leur permet de durer.

Face à cette situation, le gouvernement ivoirien a deux possibilités : soit ouvrir immédiatement des négociations avec le MPCCI par l'intermédiaire de la CEDEAO, en tablant sur une interposition française qui semble se mettre en place au nord de Yamoussoukro, soit engager un bras de fer avec les rebelles.

C'est cette deuxième solution qui est choisie. Pour arriver à ses fins, le gouvernement doit impérativement obtenir de rapides succès militaires et une large adhésion populaire dans les zones encore sous son contrôle. Une de ses principales préoccupations est précisément le contrôle politique des populations, celui-ci étant loin d'être acquis d'avance, compte tenu des contentieux issus de l'histoire récente du pays. C'est sans doute pour cette raison que le pouvoir crée les « jeunes patriotes ». Ils vont être un des principaux vecteurs politiques du gouvernement en guerre. D'autre part, la répression politique, à laquelle sont parfois associés les « jeunes patriotes », est durcie contre les opposants au point que des « escadrons de la mort » au service du pouvoir abattent les opposants les plus en vue.

Sur le plan militaire, les combats vont prouver la faiblesse des FANCI et amener le pouvoir à acheter des armes et à recruter

des mercenaires. Après une quinzaine de jours de combats seulement, toute option militaire semble vaine, et le MPCCI n'est pas non plus en mesure d'acquiescer des avantages décisifs. Les belligérants s'assoient alors à la table des négociations de la CEDEAO. Une logique de paix semble se développer. Mais la trêve reste fragile et la ligne de démarcation contrôlée par les militaires français est loin d'être infranchissable, surtout quand la politique s'en mêle.

Quelles furent les premières ripostes gouvernementales ? Quelle fut l'utilité politique des « jeunes patriotes » pour le pouvoir ? Pourquoi celui-ci a-t-il eu recours aux mercenaires et aux « escadrons de la mort » ? Quels furent les résultats de la médiation de la CEDEAO et des négociations qui en résultèrent ? Tenter de répondre à ces questions permet d'analyser les événements et les enjeux des deux premiers mois de la guerre civile ivoirienne dont personne, au début du mois d'octobre, ne peut encore entrevoir l'issue.

## A Les premières ripostes gouvernementales

Le 3 octobre 2002, Mohamed Ibn Chambas, chef de la délégation des médiateurs de la CEDEAO en Côte d'Ivoire, annonce à Yamoussoukro que les rebelles du MPCCI ont accepté le principe d'un cessez-le-feu<sup>1</sup>. Sur le terrain, l'armée française est retransférée à Tiébissou, entre les FANCI qui sont postées à Yamoussoukro et le MPCCI qui tient Bouaké. La mission des Français est théoriquement finie depuis la fin de l'évacuation des ressortissants de la zone rebelle le 28. Mais Paris en a décidé autrement. Le gouvernement ivoirien a demandé l'application totale des accords de défense franco-ivoiriens : très officiellement, la Côte d'Ivoire demande à l'ancienne métropole d'utiliser son armée pour écraser le MPCCI<sup>2</sup>. On a vu pourquoi la France a refusé une telle option. Néanmoins, Paris a accordé un soutien logistique

---

1. Thomas Hofnung, « Annonce d'un cessez-le-feu en Côte d'Ivoire », *Libération*, 4 octobre 2002.

2. Jean Pierre Tuquoi, « La Côte d'Ivoire demande une aide militaire à la France contre la rébellion qui s'étend au nord du pays », *Le Monde*, 29 septembre 2002, p. 3.

à l'armée ivoirienne. Cette décision est rendue publique le 1<sup>er</sup> octobre<sup>1</sup>.

### A.1 La riposte militaire : l'échec de Bouaké

Pour le gouvernement ivoirien, cette décision est une aubaine. En effet, les FANCI s'étaient montrées sous leur plus mauvais jour : le 20 septembre, un de leurs convois avait été détruit sur la route de Bouaké, et Sakassou avait été abandonnée aux rebelles sans qu'aucune perte n'ait été à déplorer de part et d'autre, ce qui signifie que les FANCI avaient fui aux premiers coups de feu. Les déclarations martiales d'Abidjan ne pourraient donner longtemps le change. La France, même si elle refuse de faire la guerre à la place des FANCI, leur offre une couverture militaire en se retranchant à Tiébissou, ce qui permet aux FANCI de rassembler des forces pour la contre-attaque, et leur offre les moyens logistiques de monter une offensive digne de ce nom. Ainsi, alors que le MPCJ joue la carte diplomatique, le gouvernement ivoirien joue la carte militaire.

La contre-attaque FANCI débute le dimanche 6 octobre par une violente attaque sur Sakassou. On connaît mal le déroulement des combats. Ce qui est sûr, c'est qu'en fin de journée, les FANCI contrôlent le secteur. Les rebelles se sont repliés sur Bouaké. Bouaké est attaquée le lendemain, lundi 7 octobre. Le matin, les FANCI attaquent à partir de la route de Sakassou, au sud-ouest de la ville, mais sont stoppées par les rebelles. L'après-midi, les loyalistes attaquent par le « corridor est », c'est-à-dire par la route de Brobo. Mais là aussi, ils sont finalement repoussés en fin de journée<sup>2</sup>. Les raisons de cet échec semblent être d'une part le manque de combativité des FANCI, et d'autre part des tactiques de combat aberrantes.

Avant tout, il faut signaler que sur le plan matériel, les deux camps étaient à peu près à égalité : mortiers de 120 mm, canons de 20 mm, mitrailleuses, RPG-7 et armes légères. Sur le plan de la mobilité, les deux camps sont là encore sur le même plan :

---

1. AFP, « Paris apporte un soutien militaire au pouvoir en guerre à Abidjan », *Le Monde*, 1<sup>er</sup> octobre 2002.

2. Jean-Pierre Tuquoi, « Flux et reflux des troupes loyalistes à Bouaké, au cœur de la Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 9 octobre 2002, p. 6.

camions militaires fournis par la France d'une part, 4x4 armés pour les rebelles d'autre part. Les FANCI avaient toutefois un léger avantage : ils avaient au moins un blindé, sans doute deux ou trois. Ceux-ci auraient réussi à entrer dans Bouaké avant d'être détruits<sup>1</sup>. C'est donc dans les facteurs humains que les raisons de l'échec FANCI sont à rechercher.

Selon une source privée, les soldats loyalistes n'étaient absolument pas désireux de « libérer » Bouaké : l'idée même du combat les paralysait. Seule une unité de commandos de marine sous les ordres du capitaine « Conan » montrait une volonté guerrière. Cette unité fut d'ailleurs la pointe de l'attaque. Ainsi, à une exception près, les FANCI sont allées au combat à reculons, ce qui n'est généralement pas le meilleur moyen de vaincre. Selon une autre source privée, les rebelles, eux, étaient déterminés à se battre, quitte à mourir. Toujours selon cette source, la tactique utilisée par les FANCI fut totalement aberrante. Sur la route qui passe devant l'école baptiste, les loyalistes ont progressé en file indienne, camions derrière camions, un blindé en tête, aucune occupation préalable par des fantassins de positions permettant de couvrir la progression de la colonne motorisée, aucune préparation d'artillerie. Les rebelles, retranchés, ont commencé à tirer sur le blindé de tête. Alors que celui-ci n'était pas encore neutralisé, les conducteurs des camions, pris de panique, se sont rentrés les uns dans les autres ou se sont renversés dans les bas-côtés, alors qu'ils n'étaient pas encore pris à partie. Alors, la majorité des soldats sortit des camions et s'enfuit alors que les rebelles les mitraillaient copieusement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir fait l'école de guerre pour comprendre que la tactique adoptée par les FANCI est dépourvue de bon sens. On remarque aussi l'absence totale de discipline et de hiérarchie : aucun ordre ne semble avoir été donné aux soldats loyalistes une fois les premiers tirs entendus. Enfin, la fuite spontanée trahit un moral des troupes au plus bas. La leçon des combats de Bouaké est claire : Gbagbo ne peut compter sur son armée pour défendre son pouvoir.

---

1. *Ibidem*.

## A.2 La riposte politique : l'organisation de l'Alliance des jeunes patriotes (AJP)

Face à ce problème crucial, le président Gbagbo va alors choisir de durcir la répression politique en organisant l'aile « dure » de ses partisans.

La répression politique a commencé dès le 19 septembre avec l'assassinat du général Gueï et de sa famille (*supra*). C'est ensuite contre la personne d'Alassane Ouattara que se tournent les partisans de Gbagbo. On a vu qu'ils n'avaient pu le tuer le 19 septembre, et qu'ADO s'était finalement réfugié chez l'ambassadeur de France Renaud Vignal. Vouloir la peau d'ADO fut alors un *leitmotiv* des inconditionnels du régime : les « jeunes patriotes ». Ceux-ci font leur apparition le 2 octobre 2002 lors d'une gigantesque manifestation à Abidjan en soutien au pouvoir <sup>1</sup>.

L'« Alliance des jeunes patriotes pour le sursaut national » est composée de plusieurs mouvements et de personnalités marquantes. Bro Grébo, présidente de l'Organisation des femmes patriotes est une militante issue du PDCI, ancienne présidente du Réseau ivoirien des organisations féminines, et ministre de la Jeunesse et des Sports de 2000 à 2002. Navigué Konaté, secrétaire général de la jeunesse FPI est un étudiant en philosophie, membre de la FESCI. Laurent Tapé Koulou, militant du PDCI, est directeur de publication du *National*, un quotidien ultranationaliste. Eugène Djué, président du Mouvement pour la libération totale de la Côte d'Ivoire est un ancien dirigeant de la FESCI. Hilaire Gomé, président de la Fédération des ONG de Côte d'Ivoire, est proche du FPI. Richard Dakoury, membre du FPI, est le leader des « Sorbonnards <sup>2</sup> ». Il est également membre du FPI. Sont également présents un musicien *reggae* « parrain »

1. (Coresp), « Côte d'Ivoire : des milliers de manifestants à Abidjan en faveur du régime de Laurent Gbagbo », *Le Monde*, 4 octobre 2002.

2. La Sorbonne est un lieu du Plateau à Abidjan où se tenaient traditionnellement, depuis la fin des années 80, des réunions et des meetings improvisés généralement hostiles au pouvoir PDCI. Avec l'arrivée du FPI au pouvoir, et surtout avec la rébellion du 19 septembre, la Sorbonne est devenue un des soutiens populaires les plus sûrs du régime.

déclaré de la FESCI depuis 1998, Serge Kassy, et un ancien footballeur international, Tiéhi Joël.

On remarque aussi la présence de Thierry Légré, président du Cercle Alassane Dramane Ouattara, qui se présente comme un dissident du RDR<sup>1</sup>. Il semble être la caution de l'AJP, qui se présente comme un organe national et non comme un organe ethno-politique du pouvoir FPI.

Mais le leader charismatique de l'AJP est un proche de Laurent Gbagbo, leader de la FESCI de 1998 à 2001, Charles Blé Goudé. Né à Kpogrobré dans le centre-ouest du pays, inscrit au département d'anglais de la faculté de lettres d'Abidjan en 1992, il fut arrêté en vertu de la loi « anti-casseurs » en octobre 1995<sup>2</sup>. Il marque son passage à la tête de la FESCI par la généralisation de la pratique du « machettage » à l'encontre d'opposants de la FESCI, de personnels de l'université, y compris des professeurs et enfin contre les étudiants originaires du nord. La FESCI régnait alors en maître sur les attributions de bourses et de chambres en cités-U, et organisait le racket de l'ensemble des services de l'université<sup>3</sup>. Au sein de l'AJP, Blé Goudé est le chef du principal mouvement : le Congrès des jeunes patriotes (COJEP). Il est également militant du FPI.

Les « jeunes patriotes » et la presse fidèle au pouvoir vont être les fers de lance de la politique du pouvoir. Leur rôle est de maintenir une pression constante contre les ennemis potentiels de Laurent Gbagbo, soit contre tous ceux qui ne le soutiennent pas aveuglément. Les premiers visés en octobre sont les médias étrangers. Dès le 24 septembre, *Notre Voie* écrivait que « la Côte d'Ivoire n'a pas pour seuls adversaires que les terroristes. Elle en a d'autres et non des moindres, notamment des stations de radio BBC, RFI, mais aussi l'AFP<sup>4</sup> ». *Le Réformateur* titre carré-

---

1. Yacouba Konaté, « Les enfants de la balle : de la FESCI aux mouvements de patriotes », in *Politique Africaine*, n° 89, Karthala, mars 2003, p. 64, encadré n° 2.

2. Tidiane Dioh, « Charles Blé Goudé, forte tête légitimiste », in *L'intelligent Jeune Afrique*, n° 2189-2190, 22 décembre 2002- 4 janvier 2003, p. 38.

3. Yacouba Konaté, *op. cit.*, p. 58-62.

4. Florence Amalou, « Côte d'Ivoire : les média étrangers sont vivement pris à partie », *Le Monde*, 12 octobre 2002, p. 4.

ment : « TV5, RFI, la merde <sup>1</sup> ». Selon *Le Monde*, « des caméras de France 2 et de Reuters ont encore été arrachées, au motif d'avoir pris fait et cause pour des terroristes <sup>2</sup> ». Ces actes seraient le fait des « jeunes patriotes », accusés également d'avoir empêché *Le Patriote* de paraître pendant un mois, ainsi que d'interdire aux Ivoiriens du nord employés de la radio-télévision publique de se rendre à leur travail. De plus, des listes de noms de journalistes responsables de la « désinformation favorable aux terroristes » circulaient <sup>3</sup>.

Si les partisans de Laurent Gbagbo s'en prennent à la presse étrangère, plus spécifiquement française, c'est d'une part parce qu'elle est susceptible de révéler aux Ivoiriens ce que le pouvoir tente de cacher à tout prix : la défaite de Bouaké et les carences (le mot est faible) des FANCI. En effet, le 7 octobre, *La Bombe* titre : « Offensive des FANCI à Bouaké et Korhogo : l'assaut final <sup>4</sup> ». Le 11 octobre, *Le National* prétend que les rebelles ont été « dispersés à la suite de la contre-offensive des FANCI <sup>5</sup> ».

Enfin, les média ivoiriens proches du pouvoir justifient la destruction de certains quartiers d'Abidjan abritant des nordistes et des étrangers en prétendant qu'ils avaient servi de dépôts d'armes et de bases d'attaques aux hommes de Tuo Fozié, le 19 septembre. Si personne ne doute que le MPCCI a des contacts et des alliés à Abidjan, la destruction systématique des quartiers suspectés n'a évidemment pas bonne presse à l'étranger. Laurent Gbagbo dut d'ailleurs s'en expliquer dans *Le Monde* le 15 octobre 2002 <sup>6</sup>. Il semble évident que les « jeunes patriotes » prêtèrent main-forte aux forces de l'ordre.

---

1. *Ibidem*.

2. *Ibidem*.

3. *Ibidem*.

4. *La Bombe*, 7 octobre 2002, n° 537, p. 1.

5. *Le National*, 11 octobre 2002, n° 1154, p1.

6. Propos recueillis par Jean Pierre Tuquoi, « Laurent Gbagbo, président de la Côte d'Ivoire : Je me sens trahi. Ce coup d'état est injustifiable. Depuis deux ans, j'ai tout fait pour l'éviter », *Le Monde*, 15 octobre 2002, p. 5.

## **B L'utilité politique des « jeunes patriotes »**

### **B.1 La militarisation de « l'arrière »**

L'action des « patriotes » ne se limita pas à Abidjan. Elle toucha également l'axe Abidjan-Yamoussoukro et le pays bété. Sur l'axe Abidjan-Yamoussoukro, la présence de nombreux barrages est attestée par Agnès du Parge qui a fait le trajet Abidjan-Bouaké fin novembre. Elle arriva à Bouaké le 27 novembre 2002<sup>1</sup>. Ces barrages sont tenus par des « loyalistes ». Il semble qu'il s'agisse de militaires des FANCI et non de « patriotes », mais il n'est pas exclu que certains de ces derniers se soient joints aux FANCI. Ce qui est certain, c'est que ces « barragistes » se livraient à un important racket : ils étaient surnommés les « mange-mille<sup>2</sup> ».

Dans le centre-ouest du pays, c'est-à-dire en pays bété, la mise sur pied de milices « patriotes », appelées localement « barragistes », a été décidée par le conseil régional, qui a demandé aux parents ayant des fusils de chasse de les mettre à disposition des jeunes afin que ceux-ci gardent les accès des villages<sup>3</sup>. Ils sont organisés en association villageoise qui comprend un président, un trésorier et un superviseur. Les barragistes sont des jeunes autochtones de moins de trente ans auxquels se sont parfois joints des jeunes Gouros et Baoulés. La principale activité des « barragistes » est le racket des véhicules. Stephen Smith confirme ce phénomène et mentionne même que le préfet de Gagnoa, René Mohiro, s'inquiète de ces dérives, craint des affrontements ethniques et aimerait « moraliser les jeunes gens sur les barrages<sup>4</sup> ».

La liberté de circulation et la sécurité des personnes ne semblent pas affectées, à l'exception des ressortissants burkinabès : « la suspicion systématique dont ils sont l'objet de la part des autorités et les brimades des forces militaires, en particulier de la brigade locale de gendarmerie, les maintiennent dans

---

1. Agnès du Parge, *op. cit.*, p. 33-36.

2. *Ibidem*, p. 33.

3. Jean-Pierre Chauveau, Koffi Samuel Bobo, « La situation de guerre dans l'arrière villageoise », in *Politique Africaine*, n° 89, Karthala, p. 12-32.

4. Stephen Smith, « Les comités d'autodéfense font la loi dans la boucle du cacao de la Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 22 octobre 2002, p. 4.

une crainte perpétuelle, malgré les appels à la paix entre communautés lancés par ces mêmes autorités. Ils sont également les premiers rançonnés par les barragistes. Si l'on ne note pas de départs significatifs, c'est vraisemblablement parce qu'il serait plus risqué de fuir que de demeurer sur place...<sup>1</sup> ».

On remarque donc qu'un des aspects de la politique de guerre du pouvoir est la militarisation de l'arrière avec embrièvement de la jeunesse, armement de celle-ci, et utilisation des « patriotes » à des fins politiques : protection de la propagande (*supra*), maintien sous pression des ennemis potentiels. Les « patriotes » sont en fait une sorte de phalange paramilitaire à la solde du régime et financée en grande partie par le racket. Cela permet, entre autres, au pouvoir de « durcir » ses forces de sécurité défaillantes, et de disposer le cas échéant de « combattants » qu'il pourra facilement présenter comme incontrôlés, en d'autres termes leur faire exécuter des actes dont il se défendra publiquement sur la scène internationale voire nationale.

## **B.2 Un moyen de pression politique sur l'opposant ADO et sur la France**

Ces actes, dont le gouvernement ivoirien se défend, sont liés à la chasse aux opposants politiques. On a vu qu'elle a commencé dès le premier jour de la guerre avec l'assassinat du général Gueï et la tentative d'assassinat d'ADO (*supra*). Ce dernier s'étant réfugié chez l'ambassadeur de France, puis ayant été exfiltré sur la base militaire française du 43<sup>e</sup> BIMA à Port-Bouët, les « jeunes patriotes » organisèrent une très violente manifestation, le 22 octobre 2002, contre la base française<sup>2</sup>. La France est accusée d'être complice des rebelles et les manifestants réclament la livraison d'Alassane Ouattara. La manifestation tourna à l'émeute, des projectiles de toutes sortes furent lancés contre les militaires français et des machettes furent brandies.

---

1. Jean-Pierre Chauveau, Koffi Samuel Bobo, *op. cit.*, p. 22.

2. (Corresp), « À Abidjan, les militaires français repoussent une violente manifestation dénonçant Paris », *Le Monde*, 24 octobre 2002, p. 6.

Les Français firent usage de canons à eau, de grenades assourdissantes et de gaz lacrymogènes.

On remarque que les forces de l'ordre ivoiriennes ne se sont en aucune sorte opposées à la marche des « patriotes ». Tout porte donc à croire que cette manifestation fut téléguidée par le pouvoir, mais ce dernier peut aisément nier. Surtout, cette action lui apporte plusieurs avantages : d'une part démontrer que « le peuple » hait profondément le principal opposant politique de Laurent Gbagbo et le considère comme le parrain des rebelles, et d'autre part mettre la France dans la très inconfortable position de la « vilaine colonialiste » qui envoie sa troupe contre des Africains, tout en étant accusée d'être la machiavélique déstabilisatrice de l'Afrique pour de sordides intérêts économiques et financiers. En mettant la France dans cette position, l'objectif de Laurent Gbagbo est le suivant : obliger la France à s'engager à ses côtés contre la rébellion, sinon elle aura à faire face à de multiples actions de « patriotes » contre ses forces, voire contre ses ressortissants. De plus, si les images de soldats français faisant usage de canons à eau contre des manifestants africains créent une contestation de l'opposition et de l'opinion publique française d'une part, et une levée de boucliers dans les capitales africaines d'autre part, cela ne pourrait que fragiliser la position de Paris dans ce qu'il faut bien appeler un chantage. La presse proche du pouvoir fut un moyen très efficace de chauffer l'opinion contre l'ancienne métropole. *Le National* titre le 12 octobre : « signature de cessez-le-feu : le chantage honteux de la France ». Le 15 octobre, il titre : « pour empêcher la riposte des FANCI, la France bloque les commandes d'armes de la Côte d'Ivoire ». Le 28, *La Bombe* prétend qu'« un officier burkinabè révèle : nous devons installer ADO avec l'aide de la France ».

## **C « Escadrons de la mort » et mercenaires au service du régime**

### **C.1 Les « escadrons de la mort » : terreur à Abidjan**

La presse est aussi, selon les opposants au régime, un moyen de désigner les prochaines victimes des « escadrons de la mort ».

En effet, Stephen Smith rapporte que selon un Ivoirien en exil à Paris, quand *Notre Voie* prend à partie quelqu'un, c'est qu'il est visé par le « premier cercle du pouvoir », et qu'il s'agit de « la dernière onction à l'excommunication. Après, c'est l'affaire des escadrons de la mort<sup>1</sup> ».

En tout cas, on peut constater que le 8 novembre 2002, *Le National* et *L'Œil du Peuple* titrent respectivement « Après avoir assumé et dévoilé son soutien au MPCI, Dakoury s'impose contre ADO auprès des rebelles », et « Louis Dakoury Tabley, le suicide politique d'un aigri ». Le même jour, par le plus pur des hasards, Benoît Dakoury-Tabley, le frère de Louis Dakoury-Tabley, est retrouvé criblé de balles à Abidjan. Il avait été préalablement arrêté le 6 novembre à sa clinique, où il était médecin, par « des hommes en uniformes<sup>2</sup> ».

L'existence d'« escadrons de la mort » commandités par le pouvoir, est attestée par le Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme<sup>3</sup>. Selon son rapport, ils seraient composés d'éléments proches du pouvoir, de la garde présidentielle et d'une milice tribale de l'ethnie du président<sup>4</sup>. La guerre civile est visiblement un prétexte pour Laurent Gbagbo pour pratiquer une épuration politique et pour régler ses comptes avec les proches de ceux qui rallient la rébellion.

Mais Laurent Gbagbo ne peut se contenter de mener une guerre politique. Il lui faut absolument redresser la situation militaire désastreuse révélée par les combats de Bouaké. Pour cela, il va d'une part acheter des armes lourdes, et d'autre part recruter des mercenaires afin d'encadrer ses troupes peu combattives.

---

1. Stephen Smith, « Côte d'Ivoire : enquête sur les escadrons de la mort », *Le Monde*, 8 février 2003, p. 4.

2. P. Zobo, « Son corps a été retrouvé hier à Abobo », *Fraternité matin*, 9 novembre 2002, p. 4.

3. Le rapport de la mission d'urgence du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme en Côte d'Ivoire, S/2003/90, est consultable sur [www.un.org](http://www.un.org).

4. Jean-Pierre Tuquoi, « Les chefs militaires ivoiriens critiquent l'attitude de Paris et l'action des soldats français », *Le Monde*, 11 février 2003, p. 4.

## C.2 Le recours aux mercenaires : la dernière carte militaire d'une armée en déroute

L'achat d'armes lourdes en octobre est attesté par la livraison à l'aéroport d'Abidjan de deux chars T-55 en provenance de l'Angola, le matin du dimanche 13 octobre 2002<sup>1</sup>. De plus, des cargaisons de munitions prélevées sur les stocks de l'ancienne Europe de l'Est seraient arrivées quelques jours plus tôt à bord d'avions pilotés par des Bulgares<sup>2</sup>. Ces achats seraient très mal vus par la France qui, selon *Le National*, aurait fait pression sur les pays de l'UE afin qu'ils répondent par la négative aux demandes d'achats d'armes d'Abidjan<sup>3</sup>. Selon *Le Monde*, les armes venant d'Angola auraient été fournies par un intermédiaire israélien<sup>4</sup>.

La présence de mercenaires destinés à encadrer les FANCI est attestée par une source privée. Avant toute chose, notons qu'une solide rumeur prétend qu'environ 500 soldats angolais auraient combattu avec les FANCI en octobre. Cette rumeur est rapportée par l'AFP qui signale qu'une « source militaire » affirme que la livraison de chars fut accompagnée d'un soutien en combattants<sup>5</sup>. Le MPCFI affirma lors des négociations de Lomé (*infra*) que 500 soldats angolais épaulaient les FANCI lors des combats qui affectèrent le secteur Séguéla-Vavoua-Daloa, du 7 au 17 octobre 2002<sup>6</sup>. Naturellement, le gouvernement ivoirien démentit radicalement cette accusation.

Mais ce qui est incontestable, c'est la présence des mercenaires sud-africains, anglais et français. Ils sont présents dans le cadre de sociétés privées de mercenariat ayant pignon sur rue dans les pays anglo-saxons, comme *Executive Outcomes*, la

---

1. AFP, « Arrivée de deux chars angolais », *Fraternité Matin*, 14 octobre 2002, p. 10.

2. *Ibidem*.

3. Souleymane T. Senn, « Complot contre la Côte d'Ivoire : la France bloque les commandes d'armes ivoiriennes », *Le National*, 15 octobre 2002, p. 6.

4. Stephen Smith, Jean-Pierre Tuquoi, « En Côte d'Ivoire, les rebelles résistent face à une armée gouvernementale désorganisée », *Le Monde*, 17 octobre 2002, p. 5.

5. AFP, *op. cit.*

6. AFP, « Gbagbo dément la présence de troupes angolaises », *Le Monde*, 18 octobre 2002, p. 4.

plus célèbre, dont le « siège social » se trouve à l'adresse suivante : *Private Bag X 105, Hennopsmeer 00446 Gauteng, Republic of South Africa*. L'« honorable » société sud-africaine, qui possède deux *Boeing 727*, des avions de combat *Mig-23* et nombre d'hélicoptères de combat issus de l'ex-Pacte de Varsovie<sup>1</sup>, n'était pas la seule société de guerre privée avec laquelle le gouvernement ivoirien a passé un contrat : *Sandline International*, domiciliée au *535 King's Road, London, England*, aurait également été présente selon des sources privées, toujours dans le secteur Séguéla-Vavoua-Daloa. Si la présence de *Sandline International* n'est pas certaine, celle d'une autre société britannique de mercenaires, *Northbridge Group Service*, est confirmée par Jack Straw, secrétaire du *Foreign Office*<sup>2</sup>. Des mercenaires français furent identifiés : il s'agirait souvent d'anciens militaires qui étaient très mal notés dans l'armée française, selon une source privée. Il faut maintenant signaler qu'*Executive Outcomes* assura la victoire totale de Dos Santos en Angola en 1993, et entraîna l'armée angolaise dans les années qui suivirent<sup>3</sup>. Par le plus pur des hasards, en 2002, Laurent Gbagbo obtient simultanément l'aide de l'Angola et d'*Executive Outcomes*... Mais il faut signaler qu'*Executive Outcomes* s'est vraisemblablement contentée d'un rôle d'observateur, voire de conseil auprès des FANCI et n'a, *a priori*, pas participé aux combats en Côte d'Ivoire. Il n'est pas impossible qu'ils aient eu un rôle dans la fourniture des MI-24 puis des SU-21 aux FANCI, mais cela n'est qu'une hypothèse.

Cette aide est pour lui une nécessité première. En effet, alors que se déroule la contre-attaque FANCI sur Bouaké les 6 et 7 octobre, les FANCI attaquent simultanément à Séguéla. *La Bombe* signale en effet des combats à Séguéla résultant d'une offensive FANCI, le 6 octobre<sup>4</sup>. Le 11 octobre, *Fraternité-Matin*

---

1. Christophe Courau, « Profession : mercenaire », in *Historia*, n° 623, nov. 1998, p. 16-20.

2. Alexandre Jacquens, « Le premier conseil des ministres du gouvernement de réconciliation s'est réuni en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 5 avril 2003, p. 10.

3. *Ibidem*.

4. Elvis Adou, « L'assaut final », *La Bombe*, 7 octobre 2002, p. 3.

parle de combats à Vavoua<sup>1</sup> à 70 km au sud de Séguéla. Les FANCI ont donc reculé de 70 km en 6 jours. S'il n'en est pas de même sur l'axe de Bouaké, c'est uniquement parce que les Français barrent le route de Yamoussoukro à Tiébissou. On apprend également que le 7, le MPCCI était aux portes de Bondoukou, à 140 km au sud de Bouna, tombée fin septembre<sup>2</sup>. Le MPCCI développe donc une offensive générale vers le sud sur les grands axes non verrouillés par l'armée française qui, début octobre, ne contrôle que Tiébissou, l'axe M'Bahiakro-Brobo et Zuénoula.

Le 14 octobre, *Soir Info* annonce que les rebelles sont entrés à Daloa les 12 et 13 octobre, à environ 57 km au sud de Vavoua, sans rencontrer aucune résistance<sup>3</sup>. Une source privée confirme le fait que Zacharias Koné, qui commandait les forces du MPCCI dans ce secteur, a pris Daloa sans aucune résistance. Il semblerait que les FANCI se soient évanouies dans la nature après des accrochages à Vavoua autour du 10 octobre. Mais c'est une victoire sans lendemain : le 15 octobre, les FANCI du lieutenant-colonel Yedesse reprennent la ville. Selon une source privée, « Zakis » se serait retiré sans combattre, son raid sur Daloa n'étant qu'une reconnaissance. Selon la presse favorable au pouvoir<sup>4</sup>, les rebelles ont été délogés de vive force et Daloa marque la revanche des FANCI. Il est plus que probable que la force FANCI du lieutenant-colonel Yedesse était fortement encadrée de mercenaires et comprenait les deux chars T-55. Il est probable que « Zakis » ait refusé le combat si effectivement ses forces étaient très réduites. Il se retranche à Vavoua. La simple présence des mercenaires et de l'armement lourd angolais semble rassurer les loyalistes. Ils le sont encore plus, le 17 octobre, quand à Paris, Abdoulaye Wade, président en exercice de la CEDEAO, annonce un cessez-le-feu entre le MPCCI et le gouvernement ivoirien.

---

1. Benoit Tanoh, « 10 morts et une vingtaine de blessés chez les rebelles », *Fraternité-Matin*, 11 octobre 2002, p. 11.

2. Kader Sebastian, « Bondoukou, la tension reste vive », *Fraternité-Matin*, 11 octobre 2002, p. 8.

3. Armand B Depeyla, « Les rebelles font leur entrée à Daloa », *Soir Info*, 14 octobre 2002, p. 6.

4. Michel Bohui, « Les FANCI brisent le mythe des rebelles », *Le National*, 16 octobre 2002, p. 5.

## **D La médiation de la CEDEAO : de l'espoir de paix à la reprise des combats**

### **D.1 L'obtention du cessez-le-feu du 17 octobre**

Le président sénégalais, président en exercice de la CEDEAO, annonce effectivement le 17 octobre 2002 à Paris que le principe d'un cessez-le-feu entre les FANCI et le MPCCI est désormais acquis, et que son ministre des Affaires étrangères Cheik Tidiane Gadio va se rendre sur l'heure à Bouaké afin de préciser les positions exactes sur lesquelles les troupes doivent se cantonner<sup>1</sup>. Le résultat de ce cessez-le-feu encore officieux est dû au travail de la délégation de médiation de la CEDEAO sous la direction de Mohamed ibn Chambas, présente en Côte d'Ivoire dès le 24 septembre 2002.

Cette délégation avait déjà facilité les contacts entre les militaires français et le MPCCI lors de l'évacuation des ressortissants. Le 3 octobre, elle avait obtenu la promesse d'un cessez-le-feu du MPCCI. On a vu que si ce dernier avait adopté cette attitude, c'était parce que l'option militaire était compromise par la présence française (*supra*). Mais le gouvernement ivoirien avait refusé toute discussion et s'était lancé dans une offensive militaire. L'échec total des attaques FANCI sur Bouaké et Séguéla, puis la contre-offensive victorieuse du MPCCI sur l'axe Séguéla-Daloa et l'avancée jusqu'aux portes de Bondoukou avaient fortement incité le gouvernement à la discussion. Enfin, la reprise de Daloa par les FANCI, renforcées de mercenaires et de blindés angolais le 15 octobre, ainsi que le verrouillage des accès directs vers Yamoussoukro et Abidjan par l'armée française, montrent au MPCCI les limites de ses possibilités d'action militaire.

### **D.2 La mise en place d'une logique de paix**

Le 17 octobre 2002, l'heure est à la négociation. Chaque camp semble avoir compris que l'option militaire ne peut en aucun cas lui assurer la victoire. Selon une source privée, au cours de la première quinzaine d'octobre comme tout au long de la crise, les

---

1. AFP, « Les rebelles ivoiriens prêts à signer une cessation des hostilités », *La Bombe*, 17 octobre 2002, p. 2.

officiers FANCI présents sur le terrain, conscients de l'état de leurs forces, n'avaient cessé de manifester leur volonté de paix, parfois en contactant directement les rebelles, loin des discours martiaux d'Abidjan.

Des négociations s'ouvrent peu après à Lomé, au Togo, à l'invitation du président Eyadéma, le 30 octobre 2002. Auparavant, la CEDEAO a décrété lors du sommet d'Accra, le samedi 26 octobre l'envoi d'une force d'interposition de 2 000 hommes composée de contingents sénégalais, nigériens, nigériens, togolais, béninois, maliens, gambiens et de la Guinée-Bissau<sup>1</sup>. En attendant son déploiement, la CEDEAO demande à l'armée française de surveiller la ligne du cessez-le-feu du 17 octobre. La France accepte aussitôt. Désormais, la présence militaire française ne repose plus seulement sur les accords de défense de 1960, mais aussi et surtout sur une demande de la CEDEAO. Les Français se déploient sur une ligne qui passe au nord de Bondoukou, à l'ouest de M'Bahiakro, à Tiébissou, Zuénoula et au nord de Daloa. Compte tenu des effectifs restreints de « Licorne » (environ 1 000 hommes), les Français verrouillent uniquement le corridor nord de Bondoukou, le corridor ouest de M'Bahiakro, les corridors nord de Tiébissou, de Zuénoula et de Daloa. Il ne s'agit donc pas d'une ligne hermétique. Néanmoins, les Français disposant de blindés et d'hélicoptères de combat, toute tentative d'infiltration des belligérants ne peut espérer déboucher sur un avantage militaire décisif.

À Lomé, la délégation gouvernementale est conduite par Laurent Dona Fologo. Elle comprend des représentants du PDCI, du FPI, du PIT, du RDR, et de l'UDPCI. La délégation du MPCCI est conduite par Guillaume Soro, secrétaire général du MPCCI, Tuo Fozié, porte-parole et Chérif Ousmane. Les négociations de Lomé vont durer trois mois.

Si le 1<sup>er</sup> novembre un accord de principe est trouvé, surtout quant à la future réintégration dans l'armée des rebelles et l'amnistie, les discussions achoppent sur la question de nouvelles

---

1. AFP, « Une force tampon ouest-africaine de 2 000 hommes en Côte d'Ivoire », *La Bombe*, 17 octobre 2002, p. 3.

élections générales et sur celle de la révision constitutionnelle<sup>1</sup>. Le MPCCI reste en effet inflexible sur son exigence de nouvelles élections ouvertes « à tous les candidats ». Ce qui implique une révision constitutionnelle, car la Constitution ne prévoit pas d'élections avant 2005 et rend de fait ADO inéligible (*supra*). Gbagbo propose alors un référendum constitutionnel, mais présentant un scrutin truqué, ou n'étant pas sûr du résultat, le MPCCI refuse<sup>2</sup>. Néanmoins, le 17 novembre, les premiers éléments précurseurs de la force de paix de la CEDEAO arrivent à Abidjan : il s'agit de 20 officiers sénégalais, nigériens et ghanéens. Il est convenu que le Sénégal assurera le commandement de cette force<sup>3</sup>.

### D.3 L'échec de la médiation et la reprise des hostilités

Mais vers la fin du mois de novembre, la situation se tend à nouveau : les négociations de Lomé semblent dans l'impasse, et les tensions politiques à Abidjan se renforcent et débouchent sur une minicrise entre le pouvoir et la France. Cette dernière est accusée de tous les maux car elle abrite ADO dans son ambassade, et parce que l'ambassadeur Renaud Vignal a publiquement fustigé les dérives xénophobes du directeur général de *Fraternité-Matin*, ainsi que de nombreux journaux ivoiriens. Les « jeunes patriotes » sont périodiquement mobilisés pour des démonstrations anti-françaises (*supra*). La crise est en partie désamorcée par la visite de Dominique de Villepin, le 27 novembre à Abidjan. Celui-ci annonce le rappel de Renaud Vignal « pour consultation » et signale qu'ADO a quitté la base du 43<sup>e</sup> BIMA en hélicoptère militaire français pour « un pays africain<sup>4</sup> ».

Mais le 27, sur le terrain, la trêve est rompue. Ce jour-là, une importante force FANCI renforcée en mercenaires occidentaux

---

1. Stephen Smith, « En Côte d'Ivoire, début d'accord entre le gouvernement et les insurgés », *Le Monde*, 3 novembre 2002, p. 2.

2. AFP, « Côte d'Ivoire : les rebelles ont rejeté comme diversion les propositions de Laurent Gbagbo », *Le Monde*, 22 novembre 2002, p. 5.

3. Stephen Smith, « Côte d'Ivoire : la France pousse à une négociation politique entre le pouvoir et les rebelles », *Le Monde*, p. 4.

4. Ferro M. Bally, « Ouattara n'est plus à la Maison de France », *Fraternité-Matin*, 28 novembre 2002, p. 19.

et sud-africains se présente au barrage français du corridor nord de Daloa. Sur ordre, les militaires français lèvent les obstacles et laissent passer la force gouvernementale<sup>1</sup>. Cette attitude non-conforme à la mission reçue de la CEDEAO est-elle due à la visite de Dominique de Villepin à Abidjan? Le chantage de Gbagbo avec ses « jeunes patriotes » a-t-il porté? Ou bien la France règle-t-elle des comptes avec le MPCCI? Rien ne permet de choisir une hypothèse plus qu'une autre aujourd'hui, pour la bonne raison qu'aucune information sur les raisons de cette décision n'a filtré.

Le 27, dans la journée, le MPCCI est donc violemment attaqué à Vavoua. Le gouvernement justifie son action en parlant de provocations de Zacharias Koné. Les loyalistes sont commandés par les colonels Yedesse et Ahmet-Même<sup>2</sup>. Mais, après de violents combats, l'attaque est repoussée par le MPCCI. Les loyalistes refluent vers le sud. Certains passent par la petite piste de Dédiafla. Mais au village de Kéto, au lieu de bifurquer au sud-est, ils continuent au sud-ouest jusqu'au village de Monoko-Zohi<sup>3</sup>. Le 6 décembre, une patrouille française découvrira plus d'une centaine de corps de villageois massacrés<sup>4</sup>. L'enquête du HCNUDH, fin décembre, établira formellement la responsabilité des FANCI.

Ainsi, la guerre et la violence sont de retour après un mois et demi de trêve. Les négociations de Lomé ne s'interrompent pourtant pas : elles continuent malgré « l'incident de Vavoua » et les deux parties tentent apparemment de circonscrire la rupture de la trêve. Ils savent que de la frontière ghanéenne à Daloa, l'option militaire ne peut donner de résultats satisfaisants. De plus, personne ne veut prendre la responsabilité de rompre le processus de négociations engagé à Lomé sous l'égide de la CEDEAO. Cette dernière a d'ailleurs envoyé des éléments pré-

---

1. Ces informations sont données par une source privée.

2. Stephen Smith, Jean-Pierre Tuquoi, « La révolte du grand ouest coupe la Côte d'Ivoire en trois », *Le Monde*, 30 novembre 2002, p. 5.

3. Information donnée par une source privée.

4. AFP/Reuters, « Côte d'Ivoire : une patrouille française a découvert, vendredi 6 décembre, un charnier », *Le Monde*, 8 décembre 2002, p. 4.

## D LA MÉDIATION DE LA CEDEAO : DE L'ESPOIR DE PAIX À LA REPRISE DES COMBATS

curseurs de sa force de paix, destinée à renforcer le dispositif français. Mais cette logique de paix et ces efforts sont brutalement remis en question fin novembre. Si c'est l'attaque FANCI du 27 à Vavoua qui rompt la trêve, celle-ci est définitivement caduque le 28 novembre. Ce jour-là, de très nombreux hommes en armes à bord de 4x4 franchissent la frontière ivoiro-libérienne au poste de Gbé-Nda en direction de Danané. Simultanément, au sud d'Odienné, à la limite sud de la zone MPC, un autre groupe d'hommes armés à bord de 4x4 foncent sur Touba. La guerre de l'Ouest commence.



# La rébellion de l'Ouest et l'impasse militaire



Le 28 novembre 2002, lorsque l'Ouest de la Côte d'Ivoire s'embrase subitement, la trêve du 17 octobre est déjà rompue depuis la veille, avec l'attaque des FANCI sur Vavoua. Mais si cette dernière ne modifie pas la donne politique et militaire et si elle fut sans lendemain, il en va tout autrement de l'attaque combinée de deux nouveaux mouvements rebelles, à l'ouest de la Sassandra, jusque-là épargné par le conflit.

Tout d'abord, aucun de ces mouvements n'est signataire de la trêve d'octobre, et aucun ne participe aux négociations de Lomé. Il semble donc d'emblée impossible de tenter de circonscrire les combats. De plus, la force « Licorne » est absente du secteur. La voie est donc libre pour les belligérants.

La rébellion de l'Ouest marque un tournant dans la guerre civile ivoirienne : celui de la radicalisation. En effet, les crimes de guerre et les exactions, qui ne sont pas une nouveauté depuis le 19 septembre, vont prendre dans l'ouest un caractère systématique. Cela est sans doute dû au fait que de très nombreux supplétifs libériens et sierra léonais accompagnent les rebelles. Les loyalistes ne vont pas rester en retrait dans ce peu glorieux registre, en incorporant aussi des supplétifs libériens et en procédant à de meurtrières et inutiles attaques hélicoptérées contre les civils. En quelques jours, tout l'ouest du pays bascule dans l'horreur, la force d'interposition française est contournée et tout espoir de paix paraît définitivement compromis.

Pourtant, à peine un peu plus d'un mois après la rébellion de l'Ouest, tous les belligérants voient l'espoir d'une solution militaire s'envoler, et se retrouvent contraints et forcés d'entrer dans une logique de négociations et de règlement politique. Cette fois, ce n'est pas la CEDEAO qui va jouer les médiateurs, mais la France. En effet, depuis le début de l'opération « Licorne », Paris ne cesse d'évoquer le « spectre du Rwanda », ce que certains ont vu comme un moyen de justifier l'intervention. Mais depuis le 28 novembre 2002, les massacres systématiques en Côte d'Ivoire

ne sont plus une simple vue de l'esprit, et la France se trouve face à ses responsabilités.

Paris s'est alors engagé dans une politique d'extrême fermeté politique et militaire afin de contraindre par tous les moyens, y compris par la force, tous les belligérants à opter pour une négociation politique qui débute le 15 janvier à Marcoussis, en région parisienne.

Quels sont l'origine, la composition et les soutiens des rebelles de l'ouest ? En quoi peut-on parler d'un durcissement du conflit ? Quelles furent les réactions politiques et militaires immédiates à cette nouvelle donne ? Pourquoi peut-on parler d'une marche forcée vers Marcoussis, à partir des derniers jours de décembre ? En fait, les réponses à ces interrogations permettent de mieux comprendre comment la radicalisation de la guerre civile ivoirienne a précipité la tenue de négociations de paix.

## A Origine, composition et soutiens des rebelles de l'Ouest

Le 28 novembre 2002, l'ouest de la Côte d'Ivoire, jusque-là épargné par le conflit, bascule dans la guerre. En effet, un important groupe d'hommes armés, venu du Liberia *via* le poste frontière de Loguatuo/Gbé Nda, attaque et prend la ville de Danané. Dans le même temps, un autre groupe venant de la route d'Odienné prend Touba et fonce sur Man. Les FANCI, surprises, sont délogées promptement. En fait, il s'agit de deux mouvements rebelles distincts : celui venant du Liberia, le plus important (il revendiquera plusieurs milliers de combattants) se dénomme Mouvement patriotique ivoirien du Grand Ouest (MPIGO), et celui venant d'Odienné se dénomme Mouvement pour la justice et la paix (MJP). Le MPCI déclare immédiatement être totalement étranger à ces deux mouvements<sup>1</sup>.

### A.1 Le Mouvement patriotique ivoirien du Grand Ouest

Le MPIGO est commandé par un certain Félix Doh. En fait, il s'agit d'un nom d'emprunt. L'homme s'appelle N'dri N'guessan,

1. AFP, « Reprise des combats, le MPCI réagit : Tuo Fozié : "Ce n'est pas nous qui attaquons à l'ouest" », *Soir Info*, 29 novembre 2002, p. 6.

et c'est un Baoulé, ancien collaborateur de Gueï<sup>1</sup>. S'il a changé de nom, c'est pour se faire passer pour un Yacouba, ethnie de Gueï, principalement centrée en Côte d'Ivoire dans le périmètre Biankouma-Danané-Toulépleu-Bangolo-Man, et également présente au Liberia dans la région de Sanniquelli sous le nom de Gyo. Si N'dri N'guessan recourt à ce stratagème, c'est d'une part parce que la raison officielle de la prise d'armes du MPIGO est de venger la mort de Gueï<sup>2</sup>, d'autre part parce que l'essentiel de ses combattants sont des Yacoubas et des Gyos. Le MPIGO est donc composé d'Ivoiriens et de Libériens, mais aussi de Sierra Léonais. Ces derniers sont des anciens du RUF, toujours commandés par Sam Bockarie, dit « Mosquito », recherché par l'ONU pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, et pour les multiples exactions commises sous sa responsabilité en Sierra Leone. Les Libériens sont des combattants issus de l'armée gouvernementale libérienne, en fait composée des anciens du NPLF de Taylor, alors président du Liberia, tous d'ethnie Gyo. Leurs chefs sont Kuku Dennis, Roland Duo, Adolphus Dolo, et Georges Douana dit « Jack le rebelle » ou « général Mission », aperçu à Danané les 26 et 27 septembre<sup>3</sup>.

Il s'agit ni plus ni moins des forces qu'organisait Gueï en collaboration avec Taylor depuis l'arrivée au pouvoir de Gbagbo (*supra*). Le temps imparti au deuil étant achevé (quarante jours), la vengeance des Yacoubas peut commencer. Il est donc clair que le MPIGO est un mouvement ethnique Dan (Yacouba et Gyo) ivoiro-libérien, rallié par les anciens du RUF (également Mandés du Sud), alliés de longue date de Taylor. À Abidjan, l'UDPCI, le parti fondé par Gueï, dément, bien entendu, tout lien avec le MPIGO à travers la voix du président de son groupe parlementaire, Noutoa Youdé<sup>4</sup>.

---

1. Comfort Ero, Anne Marshall, « L'ouest de la Côte d'Ivoire : un conflit libérien ? », in *Politique africaine*, Karthala, n° 89, p. 92.

2. Ahou Nazare Kikie, « Nous sommes venus venger Gueï Robert », *Soir Info*, 29 novembre 2002, p. 6.

3. Comfort Ero, Anne Marshall, *op. cit.*, p. 91-92.

4. Edgard Gonto, « L'UDPCI ne se sent pas du tout concernée », *Soir Info*, 29 novembre 2002, p. 6.

## A.2 Le Mouvement pour la justice et la paix

Si l'origine du MPIGO ne fait aucun doute et n'est contestée par personne, ce n'est pas le cas du MJP. Tout d'abord, ce dernier est bien moins important que le MPIGO : il revendique un maximum de 300 combattants environ. Officiellement, il s'agit également d'un mouvement gueïste. Son chef, le commandant Gaspard Dely, est effectivement un ancien collaborateur de Gueï (comme quasiment tous les officiers ivoiriens). Mais selon une source privée, il s'agit d'un homme sans charisme qui a été mis à la tête du MJP uniquement car c'est un officier des FANCI, passé à la rébellion. En fait, l'homme fort du MJP est Ousmane Coulibaly, un ancien sous-officier de la police ivoirienne.

On a vu que le MJP est apparu entre Odienné et Touba. Il est donc issu de la zone MPCCI qui fut sa base d'attaque sur Touba. D'autre part, selon une source privée, la signature du cessez-le-feu du 17 octobre n'aurait pas plu à certains combattants du MPCCI qui auraient alors fustigé la « mollesse » de Tuo Fozie et de Chérif Ousmane. Ces combattants se mirent à l'écart de Bouaké au cours du mois de novembre, prétendant qu'eux allaient « régler le problème » et ne s'embarrasseraient pas de l'armée française qui ne les impressionnait pas. Selon cette même source, il est possible, mais non certain, qu'il s'agisse là d'une mise en scène décidée par les chefs du MPCCI afin d'abuser les militaires français présents à Bouaké, dans le but de transférer une partie de leur potentiel militaire sur Odienné pour préparer l'attaque sur Touba et Man, en liaison avec le MPIGO, tout en étant en mesure de nier facilement de tels agissements et de poursuivre les négociations de Lomé. Selon Alexandre Jacquens, les laissez-passer donnés par le sergent Konaté à Bouaké permettent de circuler non seulement en zone MPCCI mais aussi en zone MJP. La validité n'est pas reconnue en zone MPIGO et les ordres du QG du MJP de Touba viennent de Bouaké<sup>1</sup>. Mais selon une source privée, cette information d'Alexandre Jacquens est fautive car les laissez-passer de Konaté ne valaient rien à l'ouest

---

1. Alexandre Jacquens, « Trois mouvements rebelles opposés au président Gbagbo », *Le Monde*, 13 décembre 2002, p. 5.

de Vavoua, et même entre Vavoua et Bouaké, il fallait contacter de nombreux « petits chefs » afin de franchir sans encombre les barrages.

Néanmoins, la présence de véhicules MPCCI à Man et Danané en décembre est attestée, et le colonel Michel Gueu, présent à Vavoua avec Zakarias Koné, aurait organisé des livraisons d'armes MPCCI au MPIGO sur ordre de Tuo Fozie<sup>1</sup>. Enfin, le MJP intégra des supplétifs libériens et sierra léonais, sûrement issus du MPIGO.

Il est donc quasiment sûr que le MJP est une « annexe » du MPCCI destinée à assurer l'interface avec le MPIGO. Pour le MPCCI, les avantages sont les suivants : d'une part cela permet de bénéficier des éventuels avantages stratégiques issus de l'action militaire MPIGO, d'autre part de créer une zone tampon entre lui-même et le MPIGO, donc de limiter voire contrôler la possibilité d'action du MPIGO, le poids politique qu'il pourrait en tirer, et aussi pouvoir se déclarer non concerné par le conflit de l'ouest afin de poursuivre les négociations et de conserver une image respectable.

### A.3 L'implication du Liberia et le probable soutien burkinabè

On a vu que le MPIGO a pour base d'attaque le Liberia, et que des éléments de l'armée gouvernementale de Taylor y sont intégrés. On sait également que le MPCCI est né de la « Cosa nostra » à Ouagadougou (*supra*). De plus, on sait que Blaise Compaoré a longtemps soutenu le NPLF de Taylor ainsi que le RUF. Ce soutien n'est pas caduc en 2002 car « lors d'entretiens, des soldats libériens ont affirmé que les armes stockées en juillet 2002 au palais présidentiel à Monrovia provenaient directement du Burkina Faso<sup>2</sup> ». De plus, « les attaques sur Danané et Man ont coïncidé avec l'arrivée au Liberia de six avions-cargos contenant des armes et des munitions, soit près de 200 tonnes de matériels provenant de vieux stocks yougoslaves<sup>3</sup> ». On est donc en présence

---

1. Comfort Ero, Anne Marshall, *op. cit.*, p. 93.

2. *Ibidem*.

3. *Ibidem*, p. 92.

d'une alliance entre le Burkina Faso de Compaoré et le Liberia de Taylor. Le premier soutenant indirectement et secrètement le MPCCI (*supra*), et le second soutenant ouvertement et directement le MPIGO, on est forcé de constater que ces deux pays font non seulement preuve d'ingérence dans la guerre civile ivoirienne, mais font aussi et surtout preuve de menées déstabilisatrices.

Celles-ci suivent probablement la logique suivante : pour Compaoré, il s'agit de se débarrasser du principal chantre de l'ivoirité qu'est Gbagbo car les ressortissants burkinabès en sont les premières victimes. Mais le Burkina a intérêt à hâter la fin du conflit car la fermeture du débouché du port d'Abidjan est pour lui une perte économique sèche, puisque le recentrage des échanges sur Dakar, Lomé ou Accra lui coûte cher. La progression MPCCI vers le sud ayant été bloquée par la France, le soutien à l'offensive MPIGO *via* Taylor s'explique.

Pour Taylor, il s'agit plus d'un problème personnel avec Gbagbo : en effet, ce dernier soutiendrait, depuis son arrivée au pouvoir, le LURD<sup>1</sup> (Liberians United for Reconciliation and Democracy) qui combat Taylor à partir de la Guinée, mais qui est aussi composé d'une « branche » ethnique krahn, voisine de la Côte d'Ivoire. Ce soutien de Gbagbo au LURD s'explique par le fait que Taylor a fait assassiner Samuel Doe, l'ex-président libérien, un Krahn, ethnique cousine des Guérés ivoiriens, eux-mêmes cousins des Bétés. En soutenant activement le MPIGO, Taylor rend à Gbagbo la monnaie de sa pièce et venge un de ses vieux amis : le général Gueï.

La crise est donc internationale. Pour éviter tout dérapage, la CEDEAO organisa à l'initiative du président malien Touré une rencontre entre Gbagbo et Compaoré à Bamako, le 3 décembre<sup>2</sup>. Cela aurait permis une « décrispation », mais rien n'a évidemment filtré de leurs entretiens.

---

1. *Ibidem*, p. 96-97.

2. AFP, « Côte d'Ivoire : rencontre Gbagbo-Compaoré au Mali », *Le Monde*, 4 décembre 2002, p. 5.

## B Le durcissement du conflit

### B.1 L'évacuation de Man : premiers combats entre les rebelles et l'armée française

Sur le terrain, les FANCI sont bousculées : Danané, Touba et Man sont tombées dès le premier jour, le 28. Les forces françaises de la force « Licorne » qui contrôlent la ligne de cessez-le-feu jusqu'à Daloa, reçoivent l'ordre de procéder à l'évacuation des ressortissants. En effet, 60 Français environ résident à Man. Ceux-ci sont préalablement prévenus par téléphone.

La compagnie d'éclairage et d'appui (CEA) du 2<sup>e</sup> régiment étranger de parachutistes (2<sup>e</sup> REP), postée entre Daloa et Vavoua, est chargée de cette mission : elle doit se rendre à Man, sécuriser l'aéroport puis procéder à l'évacuation par voie aérienne<sup>1</sup>. Le 29 novembre, dans l'après-midi, la colonne motorisée française est à Bangolo, à 50 km au sud de Man. Selon *L'Inter*, un premier accrochage se serait alors déroulé, mais rapidement les rebelles du MJP se seraient repliés<sup>2</sup>. En fin de journée, les légionnaires de la CEA sont aux portes de l'aéroport de Man. Les véhicules de tête sont soudain pris sous un très violent bombardement de roquettes RPG et pris à partie avec des mitrailleuses. Les légionnaires parviennent à se replier sans pertes, sans doute car ils étaient sur leurs gardes : en effet, selon une source privée, tous les villages étaient déserts à l'approche de Man, ce qui est souvent signe que la zone vient d'être ou va être le théâtre de combats. Au cours de la nuit du 29 au 30, le capitaine D. qui commande la CEA, déploie ses forces, réfère de la situation à ses supérieurs et obtient des renforts en hélicoptères de combat *Gazelle* et en blindés légers.

Le 30 novembre au matin, appuyée par les hélicoptères et les blindés, la CEA monte à l'assaut. Les rebelles du MJP sont rapidement débordés, puis littéralement submergés. Ils sont contraints de se replier en catastrophe en laissant au moins 10 morts sur le terrain. Du côté français, seul le sergent R. est blessé par un éclat

1. « Opération Licorne, Côte d'Ivoire », *Képi Blanc*, février 2003, p. 34-35.

2. JMK Ahoussou, « Combats à l'ouest : les loyalistes reprennent Man et Toulépleu », *L'Inter*, 3 décembre 2002, p. 4.

d'obus<sup>1</sup>, ce qui prouve que le MJP dispose soit de mortiers, soit de canons, soit des deux. Puis la ville de Man est sécurisée sans combats, le MJP s'étant promptement replié au nord de la ville. L'évacuation des ressortissants peut commencer et se poursuit jusque dans la nuit du 30 au 1<sup>er</sup> décembre : 160 personnes sont évacuées par *Transall*, dont 40 Français, 60 Libanais, et une vingtaine de binationaux et de Burkinabès<sup>2</sup>. Certains ressortissants français, surtout des religieux, ont choisi de rester avec la population ivoirienne. Le 1<sup>er</sup> décembre, la CEA a fini sa mission et se replie sur ses anciennes positions, à l'est de la Sassandra.

## B.2 L'échec de la médiation ouest-africaine et la multiplication des crimes de guerre

Pour la première fois depuis le déclenchement de « Licorne », l'armée française a été attaquée et a livré un combat. Cela traduit un durcissement du conflit. Le résultat du combat montre que le MPCÎ a probablement bien fait de ne pas tenter de forcer le barrage français à Tiébissou début octobre, et renforce le caractère dissuasif de « Licorne » qui continue de surveiller la ligne de cessez-le-feu de Bondoukou à Daloa, dans l'attente de la force d'interposition ouest-africaine. Mais celle-ci se fait attendre. Le sommet de la CEDEAO prévu à Accra début décembre est annulé. Apparemment, les présidents sénégalais, malien et togolais se disputent le rôle de premier médiateur<sup>3</sup>. Par conséquent, l'envoi de 1 300 soldats ouest-africains est ajourné.

De son côté, la France déclare que « Licorne », désormais forte de 1 600 hommes n'est pas prête de partir. De plus, elle dénonce l'implication de mercenaires dans les combats à l'ouest ainsi que d'hélicoptères MI-24<sup>4</sup>. Ces derniers opèrent pour le compte du gouvernement. Selon un rapport d'une agence de l'ONU, les équipages sont en majorité ukrainiens. Or, on sait

1. *REP Info*, « Les activités du régiment », décembre 2002.

2. JMK Ahoussou, *op. cit.*, p. 4.

3. Stephen Smith, « La France redoute des exactions de masse en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 7 décembre 2002, p. 5.

4. *Ibidem*.

qu'*Executive Outcomes* possède des MI-24 pilotés par d'anciens soldats du pacte de Varsovie, et on a vu qu'*Executive Outcomes* est en relation depuis octobre avec le gouvernement ivoirien. Y a-t-il eu vente ou facilitation dans l'acquisition, ou ces moyens proviennent-ils d'une toute autre origine? On ne peut que faire des suppositions sur cette question. Début décembre, les FANCI, par la voix du colonel Yedesse qui a installé son PC à Guiglo, reconnaissent la présence de mercenaires en les qualifiant de « coopérants »<sup>1</sup>. Les MI-24 vont se rendre tristement célèbres : la plupart du temps, ils ne parviennent pas à accrocher les rebelles qui se cachent en utilisant la forêt. Alors, les MI-24 font des « cartons » sur les villages et sur les civils, utilisant canons, mitrailleuses et roquettes. Ces tristes exploits sont malheureusement incontestables, les photos des résultats de ces attaques scandaleuses étant sans équivoque<sup>2</sup>.

Les MI-24 sont loin d'être la seule cause des malheurs de l'Ouest ivoirien. Les auxiliaires libériens et sierra léonais du MPIGO et du MJP se caractérisent par un comportement particulièrement sauvage. Selon une source privée, les hommes de Sam Bockarie étaient spécialistes des « manches courtes » ou « manches longues », c'est-à-dire de l'amputation des bras soit au niveau des coudes, soit au niveau des poignets. Les combattants libériens et sierra léonais comptent d'ailleurs de nombreux enfants-soldats. Ces derniers, plongés dans l'horreur dès leur jeune âge, n'ont pas eu le temps d'acquérir certains repères. Pour eux, la violence et la guerre sont un jeu, et les tortures relèvent du pur sadisme, l'idée de violence au service d'une politique leur étant totalement étrangère. Enfin, le sentiment de puissance qu'ils éprouvent avec leurs armes face à des adultes désarmés et effrayés, les poussent à toutes les extrémités. Cet état de fait est confirmé par *Le Monde* en janvier 2003, qui cite le témoignage

---

1. Jean-Pierre Tuquoi, Alexandre Jacquens, « Côte d'Ivoire : combats entre soldats français et rebelles », *Le Monde*, 3 décembre 2002, p. 4.

2. Ces photos ont été consultées dans le cadre de cette étude. Elles n'y sont pas jointes car elles étaient une propriété privée.

d'un Occidental qui vient juste de quitter Danané : « là-bas, ce n'est plus une guerre civile, c'est un carnaval sanglant<sup>1</sup> ».

### B.3 La débâcle des FANCI

Sur le plan militaire, les FANCI tentent de profiter de l'opération française sur Man. Le 1<sup>er</sup> décembre, alors que la CEA du 2<sup>e</sup> REP se replie, les FANCI occupent dans la foulée l'aéroport de Man et tentent, dès le 2, de contrôler Man. Selon une source privée, l'opération FANCI est principalement le fait des commandos de marine du capitaine « Conan ». Selon l'état-major FANCI, Man est sous contrôle FANCI à 21h30, le 2 décembre<sup>2</sup>. Mais dans le même temps, le MPIGO est déjà maître de Toulépleu et de l'autre côté de la frontière, au Liberia, l'armée gouvernementale se rend maîtresse de tout le pays krahn, provoquant un exode massif des Krahns, qui passent en Côte d'Ivoire. Là, ils fuient le MPIGO et se réfugient à Guiglo où ils sont hébergés dans le camp de réfugiés de Nicla, sous l'administration du HCR<sup>3</sup>.

Profitant de la maîtrise totale de la frontière par Taylor, des éléments du MPIGO passent par le Liberia pour contourner les FANCI : ils repassent en Côte d'Ivoire à Tai, et de là, certain remontent en direction de Guiglo pour prendre à revers les FANCI, tandis que d'autres descendent vers le sud en direction de Tabou. Le général Beth, qui commande « Licorne », annonce que des hommes en armes venus du Liberia se trouvent le 1<sup>er</sup> janvier à 200 km au sud de Duékoué, à Neka<sup>4</sup>. Pendant ce temps, le MJP aidé du MPIGO reprend Man, le 19 décembre<sup>5</sup> et progresse rapidement sur Bangolo, puis sur Duékoué, que les rebelles atteignent le 21.

---

1. Stephen Smith, « Les exactions et crimes de guerre en Côte d'Ivoire au centre d'un éventuel règlement politique », *Le Monde*, 22 janvier 2003, p. 3.

2. Doua Gouly, « Les loyalistes ont repris Man », *Fraternité Matin*, 3 décembre 2002, p. 9.

3. Information donnée par une source privée.

4. Stephen Smith, « Laurent Gbagbo promet un cessez-le-feu intégral », *Le Monde*, 5 janvier 2003, p. 2.

5. AFP, « Côte d'Ivoire : le MPIGO, l'une des factions rebelles, a repris, jeudi 19 décembre, le contrôle de la ville de Man », *Le Monde*, 21 décembre 2002, p. 5.

## C Les réactions politiques et militaires

### C.1 Le renforcement de « Licorne »

Face à cette débâcle totale des FANCI qui remet en cause tous les efforts d'octobre-novembre en faveur d'une sortie pacifique de la crise, et face à la multiplication des exactions commises par les belligérants, la France décide de durcir sa position. En effet, *Le Monde* annonce le 13 décembre que la France a décidé de « figer la situation militaire », au besoin par la force. Pour cela, 500 à 600 soldats supplémentaires sont envoyés en renforts<sup>1</sup>. Ils sont équipés non pour une classique interposition type ONU, mais dans l'optique de combats de forte intensité<sup>2</sup>. La ville de Duékoué est occupée par la Légion étrangère tandis que d'autres unités occupent le port de San Pedro, deuxième port du pays, débouché des lucratives exportations de cacao. San Pedro est d'ailleurs l'objectif stratégique du MPIGO et du MJP. Le MPCCI, s'il dément tous liens avec les rebelles de l'ouest, tente de profiter du déplacement vers l'ouest du centre de gravité de « Licorne » : en effet, une colonne de 200 à 300 combattants du MPCCI ont tenté de franchir la ligne de cessez-le-feu dans l'est. Ils ont été stoppés, sans combats, par les Français<sup>3</sup>.

### C.2 La réaction du régime de Gbagbo : la création de la force « Lima » et de milices « patriotes » et tribales

Le régime de Gbagbo, pour faire face à cette nouvelle déroute militaire, applique les mêmes recettes qu'en octobre : recrutement de combattants étrangers mercenaires et militarisation accrue de l'arrière par le biais des « jeunes patriotes » et de milices tribales.

Cette fois, les mercenaires sont les réfugiés krahns du camp de Nicla. Ils présentent de nombreux atouts pour Gbagbo : la plupart sont aguerris par une longue lutte au Liberia, ils vouent une haine tenace à Taylor et à ses alliés du MPIGO qui les ont

---

1. Stephen Smith, « La France dépêche des renforts en Côte d'Ivoire pour sanctuariser la zone gouvernementale », *Le Monde*, 12 décembre 2002, p. 5.

2. Information donnée par un témoin oculaire direct.

3. Stephen Smith, *op. cit.*

chassés de leurs terres et ils sont à Guiglo, c'est-à-dire à pied d'œuvre pour engager une contre-attaque. Fin décembre 2002-début janvier 2003, les FANCI arment les Krahns qui sont constitués en force « Lima ». Le sergent Oulaï des FANCI est chargé de représenter le colonel Yedesse qui commande théoriquement « Lima » ainsi que l'ensemble des FANCI sur le front ouest depuis son PC de Guiglo<sup>1</sup>. « Lima » est immédiatement engagée contre le MPIGO sur l'axe Toulépleu-Guiglo et parvient à stopper le MPIGO à Zéaglo, à mi-chemin entre Guiglo et Blolékin<sup>2</sup>.

La militarisation de l'arrière est renforcée par la création du FLGO (front de libération du Grand Ouest) qui est une milice guéérée. Il est renforcé par des « jeunes patriotes » venus d'Abidjan, où Gbagbo a armé 3 000 d'entre eux<sup>3</sup>. Le FLGO est également renforcé de « forces spéciales » commandées par Samuel Plissé, qui se signaleront notamment par leur action à l'arrière du front (*infra*)<sup>4</sup>.

### C.3 La surenchère des rebelles

Plus au nord, le MJP et des éléments du MPIGO sont arrivés en vue de Duékoué le 21 décembre. À peine arrivés, trois véhicules armés tentent de forcer le premier barrage français, mais ils sont rapidement détruits par les légionnaires qui sont appuyés par un blindé léger *Sagaie*. Peu après, lors de la fouille des véhicules, les légionnaires sont violemment pris à partie par des tirs. Mais les légionnaires montent aussitôt à l'assaut de la position des rebelles qui doivent s'enfuir, non sans pertes. Le 27 décembre, une patrouille française tombe dans une embuscade. Mais là encore, les rebelles doivent se replier après avoir subi un violent bombardement au mortier de 120 mm. Le lendemain, le 28, une délégation de l'état-major du 2<sup>e</sup> REP doit rencontrer des chefs rebelles afin de conclure une trêve. Mais la délégation

---

1. Information donnée par une source privée.

2. Ces informations sont authentifiées par une source privée.

3. Stephen Smith, *op. cit.*

4. Information donnée par une source privée.

gation tombe dans un piège. Elle est finalement dégagée par un groupe de combat, celui du sergent B<sup>1</sup>.

Officiellement, il s'agit, selon Paris, « d'éléments incontrôlés<sup>2</sup> ». Cette formulation est sans doute destinée à laisser une porte ouverte à une future négociation. Le 23 décembre, à Bouaké, les trois mouvements rebelles, MPCI, MJP et MPIGO, ont tenu une réunion commune, marquant ainsi leur coordination<sup>3</sup>. La situation n'a jamais été si tendue sur les plans militaire et politique. La situation humanitaire, pour sa part, est catastrophique dans l'ouest : de nombreux réfugiés affluent à Duékoué selon *L'Inter* du 26 décembre 2002.

## D La marche forcée vers Marcoussis

### D.1 L'ultimatum français aux belligérants : une position parfois incomprise

Face à cette dégradation, on a vu que Paris a durci sa position. Ce durcissement n'est pas apprécié par Christiane Taubira qui fustige dans *Libération*, le 23 décembre, un « éternel réflexe colonial » ainsi que le « ton tranchant » et les « accents virils » du Quai d'Orsay<sup>4</sup>.

Sans doute, madame Taubira souhaite que la France évacue rapidement toutes ses forces armées de Côte d'Ivoire. Mais, sur le terrain, cela signifierait laisser le champ libre aux supplétifs libériens des deux camps et aux Sierra léonais d'un homme recherché pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité pour perpétrer leurs terribles exactions sur une zone plus vaste encore. Ce serait aussi laisser les MI-24, que Paris menace d'abattre, continuer de bombarder des civils et des villages impunément. Vraisemblablement, madame Taubira n'est pas au courant de la situation et parle donc d'un sujet qu'elle ne maîtrise pas. À moins qu'elle sacrifie le droit des civils ivoiriens à des

---

1. « Les combats de Duékoué », *Képi Blanc*, mars 2003, p. 18-24.

2. Jean-Pierre Tuquoi, « L'armée française s'attend à rester plusieurs mois en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 24 décembre 2002, p. 4.

3. *Ibibem*.

4. Christiane Taubira, « Côte d'Ivoire : éternel réflexe colonial », *Libération*, 23 décembre 2002.

considérations de politique intérieure franco-française. Cette attitude n'est pas partagée par le chanteur ivoirien Alpha Blondy, pourtant d'habitude peu enclin à se féliciter d'une intervention militaire française en Afrique <sup>1</sup>.

Madame Taubira n'est pas la seule à ne pas apprécier la position française en Côte d'Ivoire. En effet, Laurent Gbagbo n'apprécie visiblement pas les reproches faits par Paris à l'emploi des MI-24, ni l'exigence française quant au départ des mercenaires. Le 3 janvier 2003, le ministre français des Affaires étrangères, Dominique de Villepin, se rend en Côte d'Ivoire. Son but est de rencontrer successivement le président Gbagbo, puis les chefs du MPCCI à Bouaké. Son message est clair : cessez-le-feu intégral, renvoi de tous les mercenaires et convocation à Paris, le 15 janvier, de toutes les parties ivoiriennes pour une table ronde en vue d'un accord de paix. La France pense sans doute que Gbagbo ne peut que s'incliner car c'est à l'armée française qu'il doit d'être toujours président. La France pense sans doute également que le MPCCI sait que la solution militaire est impossible et qu'il en convaincra les rebelles de l'ouest.

Mais Laurent Gbagbo tente d'inverser les rôles, le 3 janvier. Sur le trajet entre l'aéroport et la présidence, le cortège diplomatique est pris à partie par des « jeunes patriotes ». Puis après l'entretien avec Gbagbo, le ministre français se voit obligé de repartir à pied car sa voiture est encerclée de jeunes patriotes qui le prennent à nouveau à partie. Après quelque temps, Gbagbo arrive, calme ses supporters et escorte son hôte jusqu'à l'ambassade de France <sup>2</sup>. Cette mise en scène est-elle destinée à montrer que, si la France impose lors des futures négociations des conditions trop dures au pouvoir, la rue ivoirienne pourrait le faire payer très cher aux Français présents dans le pays ? En tout cas, il semble que Paris en ait tiré la conclusion que le président Gbagbo était allé trop loin dans sa politique de chantage.

---

1. « Alpha Blondy : oui aux soldats français en Côte d'Ivoire », *Libération*, 18 décembre 2002.

2. Stephen Smith, « La France convoque les parties ivoiriennes à Paris », *Le Monde*, 5 janvier 2003, p. 1-2.

Le MPCl, pour sa part, se félicite de l'initiative française de convoquer une table ronde à Paris. Principal mouvement rebelle, ayant joué la coopération et la modération avec « Licorne », de surcroît principale force militaire belligérante, le MPCl a tout à espérer de négociations de paix en France. Sa tâche la plus délicate sera de faire entendre raison au MPIGO.

## D.2 Les combats de Duékoué : la fin de toute solution militaire pour les belligérants

Le MPIGO, pour sa part, avant de participer à d'éventuelles négociations, entend être sûr que l'option militaire est vraiment impossible. Le 6 janvier, à Duékoué, les hommes du MPIGO, peut-être accompagnés d'éléments du MJP, attaquent soudainement les positions de la 1<sup>re</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> REP. À 9h10, un groupe de rebelles approchent le premier barrage français en faisant des signes, laissant penser à une volonté de discussion. Mais ils sont suivis d'un autre groupe qui tente de déborder le barrage tandis qu'un troisième ouvre le feu à la roquette sur les légionnaires. L'assaut est rapidement repoussé, mais les rebelles, pris à partie par des mortiers, un char et un groupe de combat, tentent immédiatement un débordement par l'ouest. Il s'ensuit de violents échanges de tirs avec les légionnaires défendant ce secteur. Deux d'entre eux sont blessés par des roquettes. Puis, le débordement ayant échoué, une pluie d'obus de mortiers et de roquettes s'abat sur les positions françaises : trois autres légionnaires sont blessés. Les rebelles tentent alors un nouveau débordement vers l'ouest. Mais celui-ci échoue à nouveau et les légionnaires parviennent à renforcer leurs positions ainsi qu'à déployer des blindés légers. Les combats semblent se terminer quand, vers treize heures, une nouvelle attaque frappe les positions françaises : cette fois, elle est frontale et consiste en des tentatives d'infiltrations nord-sud. Mais si cinq autres légionnaires sont blessés dont un sérieusement, ces attaques sont brisées, et les rebelles doivent décrocher sous le feu des légionnaires, des blindés légers et d'un hélicoptère de combat *Gazelle*. En fin de journée, les positions d'attaque des rebelles sont occupées par les légionnaires.

Le MPIGO a perdu une cinquantaine d'hommes et, probablement, a dû concéder plus de blessés<sup>1</sup>. Le déroulement de ces combats est confirmé par *Le Monde*<sup>2</sup>.

### D.3 Vers une solution politique

Le 8 janvier, les rebelles de l'ouest, qui se gardent de préciser lequel des deux mouvements a subi un cuisant échec, passent un accord de cessez-le-feu avec les Français<sup>3</sup>. Si les combats entre le MPIGO et les FANCI se poursuivent sur l'axe Guiglo-Blolékin et sur l'axe Taï-Tabou, l'hypothèse d'une victoire militaire paraît désormais bien improbable au MPIGO : il est bloqué par « Lima » à Zéaglo, il sait que la France l'empêchera d'atteindre San Pedro car « Licorne » s'est déployée à 7 km au nord de Tabou, et qu'il ne peut rivaliser avec l'armée française. La solution militaire étant impossible, la diplomatie peut désormais s'exprimer. Le 13 janvier, deux représentants du MPIGO et deux représentants du MJP sont transportés par un avion militaire français à Lomé et signent dans la soirée un accord de cessez-le-feu avec les FANCI. Malgré le bombardement des MI-24 contre le MPIGO à Grabo, le 9 janvier, toutes les parties politiques et militaires ivoiriennes, FPI, PDCI, RDR, UDPCI, PIT, UDCY, MFA, MPCI, MPIGO, MJP, sont présentes à l'ouverture de la table ronde ivoirienne à Linas-Marcoussis, en région parisienne, le 15 janvier 2003. La tentative de sortie de crise peut commencer.

Cette tentative est loin d'être facile. En effet, après l'échec de la tentative de putsch du 19 septembre 2002, qui trahissait une profonde crise politique, la Côte d'Ivoire a basculé dans la guerre civile. Si celle-ci fut d'emblée circonscrite dans une certaine mesure par l'intervention française, la partition tant redoutée du pays s'est concrétisée avec le succès du MPCI dans le nord du pays. Ce mouvement s'est rapidement imposé comme une

1. « Les combats de Duékoué », *op. cit.*, p. 18-24.

2. Stephen Smith, « Côte d'Ivoire : neuf soldats français ont été blessés et une trentaine de rebelles ont été tués près de Duékoué », *Le Monde*, 8 janvier 2003, p. 33.

3. AFP/Reuters, « Côte d'Ivoire : trêve entre la France et les rebelles de l'ouest », *Le Monde*, 10 janvier 2003, p. 4.

force majeure et incontournable. Il a fait preuve d'une maturité politique peu commune. Le pouvoir de Gbagbo, affaibli par les échecs militaires que le recours aux mercenaires n'a pu empêcher, s'est lancé dans une politique de répression politique, d'embrigadement de la jeunesse et de chantage vis-à-vis de la France qui, pourtant, a sauvé son régime. Gbagbo n'a aucune indulgence à attendre de la France à Marcoussis. Le MPCCI apparaît en position de force. D'autant que ses revendications politiques sont à peu près les mêmes que celles du RDR, qui avait remporté le dernier scrutin organisé en Côte d'Ivoire : les municipales de 2001. Mais, même si les discussions s'annoncent âpres, il semble impératif qu'elles aboutissent, car pendant que l'on négocie à Marcoussis, un « carnaval sanglant » frappe le pays à l'ouest.



## **Troisième partie**

Une sortie de crise douloureuse et  
incertaine



# Introduction



Le 15 janvier 2003, dans le centre d'entraînement de rugby de Linas-Marcoussis, les délégations de « toutes les parties ivoiriennes » se réunissent à l'invitation de la France. Leur mission est de parvenir, coûte que coûte, à un accord politique en vue de garantir le retour durable de la paix. La France préside les négociations, en y associant la CEDEAO, l'ONU et l'Union Africaine.

Le 23 janvier 2003, contre toute attente, un accord est signé. Il est avalisé par l'ONU et la CEDEAO, les 24 et 25 janvier, lors du sommet des pays africains à Paris sur la crise ivoirienne. Officiellement, la guerre est finie, la tentative de sortie de crise peut commencer. Les accords prévoient la mise en place d'un gouvernement de réconciliation nationale incluant tous les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale ainsi que les trois mouvements rebelles. Le programme de ce gouvernement est précisé jusqu'à l'échéance des élections de 2005. Une désescalade militaire entre les belligérants est prévue. Les principaux motifs politiques de la guerre, tel que le concept d'ivoirité, sont abordés et tranchés. En fait, un véritable processus de sortie de crise est engagé à Marcoussis.

Mais cette sortie de crise n'est pas si aisée que le communiqué final de la table ronde de Marcoussis le laisse croire. Les partisans de Laurent Gbagbo estiment que les accords font la part belle aux rebelles et ils engagent une gigantesque contestation avec l'aide des « jeunes patriotes » afin d'obtenir leurs révisions. Une très grave crise politique oppose alors la France et le régime de Gbagbo. Il faudra attendre les accords d'Accra du 7 mars 2003 pour voir le processus de réconciliation relancé. Et ce n'est que le 3 avril 2003 que le gouvernement de réconciliation nationale se réunit pour la première fois, soit plus de deux mois après que le principe de sa formation ait été accepté par toutes les parties ivoiriennes.

Et si la réconciliation politique est si laborieuse, c'est peut-être que la guerre continue à l'ouest malgré les cessez-le-feu du

13 janvier. En effet, alors que la formation du gouvernement de réconciliation provoque une crise internationale, l'ouest du pays subit de plein fouet les horreurs d'une guerre ethnique. Jusqu'au 25 mai, la région est ravagée par la guerre et les exactions des miliciens libériens et sierra léonais.

Mais le déploiement de la force franco-africaine dans l'ouest et la fin des combats, le 25 mai 2003, ne signifient pas l'accélération de la réconciliation. Celle-ci est bloquée par des adversaires résolus, mais aussi par l'initiative ratée du chef militaire du MPCI, il est vrai marginalisé, le fameux « I.B. ». Enfin, l'évolution du processus de réconciliation est conditionnée par les aléas du contexte régional.

Quel est le contenu des accords de Marcoussis et en quoi la mise en place du gouvernement de réconciliation est-elle problématique? De quelle manière la guerre s'est-elle poursuivie à l'ouest et pourquoi a-t-elle pris fin? En quoi la fin totale des combats ne signifie pas la fin des menaces? En répondant à ces questions, on se rend compte à quel point la tentative de sortie de crise est incertaine et douloureuse.

Les accords de Marcoussis et la  
difficile mise en place du  
gouvernement de réconciliation  
nationale



Le 15 janvier 2003, les représentants de toutes les parties ivoiriennes se retrouvent au centre sportif de Linas-Marcoussis, dans la région parisienne, à l'invitation de la République Française. Ils sont là afin de mener des négociations de paix qui doivent mettre fin à la guerre civile qui déchire le pays depuis le 19 septembre 2002, et qui s'est considérablement aggravée depuis le 28 novembre 2002, avec la rébellion de l'ouest du pays et l'implication de supplétifs sierra léonais et libériens, auteurs de terribles exactions.

Si les différents protagonistes acceptent de se retrouver en France, c'est parce que la France, impliquée militairement depuis septembre 2002 pour sécuriser ses ressortissants, puis, depuis le 17 octobre, pour surveiller la ligne de cessez-le-feu entre loyalistes et rebelles du MPCI, a considérablement durci sa position politique et militaire depuis décembre 2002. Le régime de Laurent Gbagbo, que l'armée française a sauvé *de facto*, s'est vu sommé de renvoyer ses mercenaires, d'accepter un cessez-le-feu à l'ouest et le principe de négociations de paix. Les rebelles de l'ouest, MJP et MPIGO, ont subi un échec militaire très cuisant lorsqu'ils se sont attaqués aux positions françaises à Duékoué. Ils sont contraints de signer un cessez-le-feu le 13 janvier à Lomé, ainsi que d'accepter de participer aux négociations. Quant au MPCI, il n'est pas nécessaire de faire pression sur lui : première force militaire ivoirienne, vainqueur de quasiment tous les combats, il a toujours pris soin de ménager et de respecter l'armée française. Le MPCI est en position de force pour négocier et il le sait.

La table ronde de Marcoussis débouche sur les accords du même nom. Ceux-ci sont avalisés au sommet de la CEDEAO sur la crise ivoirienne à Paris, les 24 et 25 janvier 2003. Mais ils sont immédiatement rejetés par les partisans de Laurent Gbagbo, que ce dernier encourage discrètement. La France est conspuée durant plus d'un mois à Abidjan par les « jeunes patriotes » et

les ressortissants français quittent massivement le pays. La situation politique semble bloquée, Gbagbo désirant une révision de certains points des accords, le MPCI et le RDR restant intransigeants et exigeant l'application totale des accords. De fait, la mise en place du gouvernement de réconciliation nationale, prévue par les accords, est ajournée. Il faut attendre le 7 mars pour qu'un accord soit trouvé à Accra, et le 3 avril pour que le premier conseil des ministres ait lieu.

Dans quel contexte la signature des accords intervient-elle et quels changements implique-t-elle pour le pays ? Comment les accords furent-ils rejetés par les partisans de Gbagbo ? Comment le pays sort-il de l'impasse politique afin d'aboutir aux accords d'Accra ? De fait, on peut dire que le 15 janvier 2003, la Côte d'Ivoire entre dans un long et difficile processus de paix.

## **A La signature des accords de Linas-Marcoussis**

### **A.1 La composition des délégations des parties et le contexte difficile de janvier 2003**

Le 15 janvier 2003, sous la direction de Pierre Mazeaud, la table ronde sur la crise ivoirienne commence au centre de Linas-Marcoussis dans la région parisienne. Au total, la France a invité 32 personnes, qui composent les délégations des partis politiques de l'Assemblée nationale ivoirienne (FPI, PDCI, PIT, RDR, MFA, UDPCI, UDCY), chargés de représenter les institutions républicaines, et les délégations des trois mouvements rebelles qui totalisent 9 membres sur 32, dont 5 au MPCI, 2 au MJP et 2 au MPIGO<sup>1</sup>.

Le mode de représentation des différentes forces politiques ivoiriennes est révélateur. En effet, le choix de faire représenter les institutions républicaines par les différents partis politiques, et non de faire représenter les institutions par le gouvernement, implique que la table ronde ait non seulement pour but l'urgence d'un accord de paix entre loyalistes et rebelles, mais

---

1. Claudio Gramizzi, Mathieu Damian, *La crise ivoirienne, de la tentative du coup d'état au gouvernement de réconciliation nationale*, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, [www.grip.org](http://www.grip.org), p. 25.

aussi le souci de s'atteler aux principaux problèmes de la société ivoirienne, précisément ceux qui ont conduit à la guerre civile. Enfin, le nombre réduit des représentants des rebelles montre la volonté française de faire valoir la supériorité de la légitimité des urnes sur celle des armes. Néanmoins, on remarque que le MPCCI est considéré comme la principale force armée opposée au pouvoir, ce qui semble logique compte tenu de la superficie des zones contrôlées respectivement par les différents mouvements rebelles. Cela traduit également une certaine reconnaissance de la France envers un mouvement qui a démontré sa capacité à contrôler ses troupes, ce qui n'est pas le cas des rebelles de l'ouest.

La table ronde se déroule à huis clos. Le président, Pierre Mazeaud, est décrit comme « un homme pugnace, qui a l'oreille du président Chirac<sup>1</sup> ». La France a fixé la date du 24 janvier pour parvenir à un accord. Ensuite, cet accord doit être avalisé par le sommet des chefs d'états africains des 25 et 26 janvier à Paris, où la présence du secrétaire général de l'ONU, Koffi Annan, doit lui donner une caution internationale<sup>2</sup>.

Mais le résultat est loin d'être acquis d'avance. D'une part, l'attitude intransigeante de la France est très mal interprétée par le président de l'Assemblée nationale Mamadou Koulibaly, membre de la délégation du FPI : pour lui, la France, en imposant cette table ronde et des délais si courts, fait preuve ni plus ni moins d'une attitude coloniale. Il quittera les négociations en signe de protestation le 20 janvier<sup>3</sup>. D'autre part, le président Gbagbo a préalablement déclaré qu'il refuse toute élection anticipée avant 2005. Il déclara également qu'il n'accepterait jamais de démissionner et que tous les morts depuis le 19 septembre relèvent de la responsabilité des rebelles<sup>4</sup>. Or, on sait que les revendications principales du MPCCI sont le départ de Gbagbo et la tenue de nouvelles élections ouvertes à tous, « sans discri-

---

1. Stephen Smith, Jean-Pierre Tuquoi, « Côte d'Ivoire : la France organise un sommet de la dernière chance », *Le Monde*, 16 janvier 2003, p. 1-2.

2. *Ibidem*.

3. Claudio Gramizzi, Mathieu Damian, *op. cit.*, p. 25.

4. Stephen Smith, Jean-Pierre Tuquoi, *op. cit.*, p. 1-2.

mination aucune ». Les rebelles de l'ouest n'ont jamais vraiment formulé de revendications politiques, leur principale motivation étant de causer le plus de tort à Gbagbo afin de venger le général Gueï.

Non seulement les positions sont diamétralement opposées, mais dans l'ouest du pays, la trêve est régulièrement rompue par les belligérants pendant les négociations. N'Dri N'Guessan, alias Félix Doh, dans un appel téléphonique depuis Marcoussis le 16 janvier, accuse les FANCI de l'avoir attaqué à Blolékin, selon le sergent « Israël » du MPIGO. Kadet Bertin, le ministre de la Défense réplique aussitôt qu'il s'agit d'une attaque du MPIGO<sup>1</sup>. Malgré la signature d'un cessez-le-feu à Lomé, le lundi 13 janvier au soir<sup>2</sup>, sur le modèle de celui du 17 octobre, l'absence de la force « Licorne » à l'ouest de Duékoué, pour cause de manque de moyens, rend particulièrement inefficace la trêve entre les rebelles de l'ouest et les FANCI, notamment sur l'axe Toulépleu-Guiglo, où se font face les Krahns libériens de la force « Lima » et les Gyos libériens et Yacoubas ivoiriens du MPIGO. De plus, il semblerait que le MPCCI commence à avoir des difficultés à tenir certaines de ses troupes car il doit, selon une agence de l'ONU, recourir en janvier à des exécutions sommaires sur des voleurs et pillers en armes pris sur le fait.

Dans le même temps, les partisans de Laurent Gbagbo organisent, le 18 janvier, une manifestation de soutien au président à Abidjan. Ces manifestations sont essentiellement le fait des « jeunes patriotes ». À Abidjan, la répression liée aux escadrons de la mort sévit toujours et la politique de destruction des quartiers où résident des étrangers se poursuit : le 19 janvier, alors que les négociations de Marcoussis ont commencé, 25 000 personnes ont perdu leur logement et les descentes de police continuent dans les quartiers dit « dioulas<sup>3</sup> ».

C'est dans ce contexte extrêmement tendu que se déroulent les négociations de paix. Leur tenue est donc plus liée à la volonté

---

1. AFP, « Côte d'Ivoire : accusations de rupture de cessez-le-feu », *Le Monde*, 18 janvier 2003, p. 3.

2. Information donnée par le rapport d'une agence de l'ONU.

3. *Ibidem*.

de la France qui maintient depuis fin décembre une pression militaire très forte sur le terrain, qu'à une réelle volonté de paix des belligérants. Malgré toutes ces difficultés, le 23 janvier, le président de la table ronde des forces politiques ivoiriennes annonce qu'un accord de paix et de sortie de crise a été signé.

## A.2 Les principes fondamentaux des accords de Marcoussis

Devant les caméras, les 31 membres des délégations (Mamadou Koulibaly étant parti), chantent ensemble l'hymne national ivoirien en se tenant par la main. Les accords de Linas-Marcoussis, plus connus sous le nom d'accords de Marcoussis, sont signés. Officiellement, la guerre est finie. L'heure est à la « sortie de crise ». La pression politico-militaire française, véritable ultimatum, semble avoir payé.

Avant de voir les conséquences immédiates de la signature de cet accord, il importe d'en analyser le contenu afin d'en cerner la portée politique. Tout d'abord, cet accord se caractérise par la volonté française d'impliquer la communauté internationale : « Les travaux ont été présidés par M. Pierre Mazeaud, assisté du juge Keba Mbaye et de l'ancien Premier ministre Seydou Diarra et de facilitateurs désignés par l'ONU, l'Union Africaine et la CEDEAO<sup>1</sup> ». L'implication de représentants de la communauté internationale renforce la pression sur les parties ivoiriennes et légitime la démarche française.

Cette implication des organisations internationales est consacrée par la création d'un « comité de suivi » chargé de veiller à l'application de l'accord : il est composé « des représentants des pays et des organisations appelés à garantir l'exécution des accords de Paris<sup>2</sup> ». Ces représentants sont ceux de l'UE, de la commission de l'Union africaine, du secrétariat exécutif de la CEDEAO, du Secrétaire général des Nations Unies, de l'Organisation internationale de la francophonie, du FMI et de la Banque

---

1. Extrait de l'article 1 des accords de Linas-Marcoussis.

2. Extrait de l'article 4 des accords de Linas-Marcoussis.

mondiale, du G8, et de la France<sup>1</sup>. Il s'agit que ces accords ne restent pas lettre morte.

Le premier principe affirmé avec force par les accords est la cessation des hostilités, mentionnée dans l'article 2. Il y est stipulé que la table ronde « se félicite de la cessation des hostilités », ce qui signifie que l'ensemble des forces politiques ivoiriennes présentes confirme les accords de cessez-le-feu des 17 octobre 2002 et 13 janvier 2003, signés à Lomé sous l'égide de la CEDEAO. L'article 2 mentionne également que ces cessez-le-feu sont et seront garantis par les forces de la CEDEAO et par les forces françaises. En d'autres termes, cela signifie que les combattants des deux camps qui poursuivent les opérations militaires à l'ouest de Duékoué sont *de jure* considérés comme des éléments incontrôlés ; si les belligérants ne mettent pas fin à ces combats, par incapacité ou par mauvaise volonté, la force d'interposition pourra utiliser tous les moyens nécessaires à l'imposition de la paix. L'article 2 conforte donc la paix déjà effective de Bondoukou à Duékoué, et met en place un cadre juridique pour accélérer le retour à la paix à l'ouest de Duékoué.

L'autre principe majeur des accords est la mise en place d'un gouvernement de réconciliation nationale. Ce principe est mentionné dans l'article 3. Il est stipulé que ce gouvernement doit être mis en place après la clôture de la Conférence de Paris des 24 et 25 janvier et que sa mission principale sera le rétablissement de la paix, de la stabilité, de l'administration et des services publics sur l'ensemble du territoire, ainsi que le renforcement de l'indépendance de la justice (article 2, a). En d'autres termes, la légalité républicaine doit recouvrir l'ensemble du territoire et il doit être mis fin aux arrestations arbitraires et aux procédures partisans.

Il est également stipulé que le gouvernement de réconciliation nationale « préparera les échéances électorales aux fins d'avoir des élections crédibles et transparentes et en fixera les dates<sup>2</sup> ». En d'autres termes, il est temps que la Côte d'Ivoire connaisse

---

1. Ces pays et organisations sont énumérés dans l'article 4.

2. Article 3, b. des accords de Linas-Marcoussis.

des élections vraiment démocratiques, afin que le pouvoir bénéficie d'une réelle assise populaire, gage de stabilité.

L'article 3 stipule également que les militaires exilés, détenus et poursuivis pour atteinte à la sûreté de l'État doivent être amnistiés, que l'armée ivoirienne doit être refondée pour être attachée « aux valeurs d'intégrité et de moralité républicaines<sup>1</sup> », et que toutes les forces en présence doivent être regroupées pour être désarmées, les mercenaires devant quitter le territoire ivoirien. En d'autres termes, il s'agit d'un processus d'amnistie et de désarmement général, aussi bien pour les FANCI que pour les rebelles, afin de refonder entièrement les forces de sécurité du pays qui doivent rompre avec le racket et l'engagement politique.

Afin de réaliser ce programme ambitieux, il est prévu que le gouvernement de réconciliation disposera de l'ensemble des prérogatives de l'exécutif prévu par la Constitution ivoirienne, et qu'il sera composé « de représentants désignés par chacune des délégations ayant participé à la table ronde<sup>2</sup> ». Le gouvernement sera dirigé par un Premier ministre de consensus qui restera en place jusqu'à l'élection présidentielle à laquelle il ne pourra se présenter (article 3, c). En d'autres termes, le gouvernement sera composé de membres de tous les partis politiques et aussi de membres des mouvements rebelles, ce qui implique que le président Gbagbo doit partager son pouvoir. De plus, les représentants des partis politiques s'engagent à garantir le soutien de leurs parlementaires respectifs (article 3, e), afin que le gouvernement de réconciliation puisse bénéficier du soutien du pouvoir législatif. Enfin, en annexe des accords, le programme du gouvernement est précisé sur plusieurs points, et il est stipulé à l'article 1 des accords que « tous les éléments — principes et annexes — ont valeur égale<sup>3</sup> ».

---

1. Article 3, f.

2. Article 3, d.

3. Article 1, ligne 14.

### A.3 Le programme du futur gouvernement de réconciliation nationale

Le programme du gouvernement national est précisé par neuf points fondamentaux. Le premier s'intitule : « Nationalité, identité, condition des étrangers ». Il est stipulé que les procédures de naturalisation existantes doivent être relancées et que les naturalisations bloquées en raison soit d'un manquement aux délais prescrits, soit de l'abrogation des articles 17 à 23 de la loi du 14 décembre 1961 par la loi du 21 décembre 1972, doivent être également relancées et rendues possible par une nouvelle loi<sup>1</sup>. De plus, il est décidé que les processus d'identification en cours seront suspendus en raison des « dérives auxquelles les contrôles de sécurité peuvent donner lieu<sup>2</sup> », jusqu'à ce qu'une « commission nationale d'identification dirigée par un magistrat et composée des représentants des partis politiques<sup>3</sup> » soit à même de contrôler l'Office national d'identification. Enfin, il est rappelé que le « grand nombre d'étrangers présents en Côte d'Ivoire a largement contribué à la richesse nationale<sup>4</sup> » et que « les tracasseries administratives et des forces de l'ordre et de sécurité souvent contraires au droit et au respect des personnes dont les étrangers sont victimes peuvent provenir du dévoiement des dispositions d'identification<sup>5</sup> ». Par conséquent, les cartes de séjour pour les ressortissants de la CEDEAO, prévues par la loi du 3 janvier 2002, sont supprimées, le gouvernement de réconciliation devra améliorer la condition des étrangers ainsi que baser sa politique de maîtrise de l'immigration en coopération avec les États membres de la CEDEAO, et ce « dans le respect des droits fondamentaux des immigrants » et afin de « diversifier les pôles de développement<sup>6</sup> ».

---

1. Accords de Linas-Marcoussi, Annexe programme du gouvernement de réconciliation, I, 1.

2. *Ibidem*, I, 2.

3. *Ibidem*, I, 2, a.

4. *Ibidem*, I, 3.

5. *Ibidem*, I, 3.

6. *Ibidem*, I, 3, c.

En d'autres termes, le gouvernement de réconciliation nationale doit faciliter dans la mesure du possible les naturalisations, suspendre le processus d'identification des étrangers tant qu'une commission, représentant tous les partis politiques, ne sera pas à même de le contrôler et mettre fin à toutes tracasseries administratives envers les ressortissants de la CEDEAO. Ces derniers, considérés comme l'une des sources de la richesse nationale, n'ont plus besoin de carte de séjour jusqu'à nouvel ordre et la politique d'immigration ne sera plus du ressort du seul gouvernement ivoirien, mais devra être définie par l'ensemble des États de la CEDEAO, uniquement sur des critères économiques. Il s'agit ni plus ni moins de la condamnation sans appel du concept d'ivoirité. Les mesures prises impliquent le développement d'une politique d'intégration des immigrés sahéliens et la facilitation, jusqu'à nouvel ordre, de l'immigration en Côte d'Ivoire de ressortissants de la CEDEAO. Le gouvernement ivoirien, de toute façon, n'a plus qu'une compétence administrative et consultative en matière d'immigration. Enfin, il est très clair que celle-ci doit être abordée uniquement sous un angle économique, en aucun cas sous un angle culturel.

Le deuxième point fondamental du programme gouvernemental est intitulé : « Régime électoral ». Il y est stipulé que la Commission électorale indépendante (CEI), prévue par la loi du 9 janvier 2001, sera contrôlée par une commission centrale composée de toutes les parties présentes à la table ronde. Elle devra redéfinir le statut de l'opposition, être impartiale dans l'établissement des fichiers électoraux et renforcer les moyens de contrôle de la corruption ainsi que l'indépendance de la justice et l'impartialité des médias<sup>1</sup>.

Le troisième point fondamental concerne l'éligibilité à la présidence de la république. Il y est stipulé que le gouvernement doit procéder à un amendement à l'article 35 de la Constitution, afin de ne pas « se référer à des concepts dépourvus de valeur juridique ou relevant de textes législatifs<sup>2</sup> ». Il est également sti-

---

1. *Ibidem*, II, 2.

2. *Ibidem*, III, 1.

plulé que « le président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct. Il n'est rééligible qu'une fois. Le candidat devra jouir de ses droits civils et politiques et être âgé de trente-cinq ans au moins. Il doit être exclusivement de nationalité ivoirienne né de père ou de mère ivoiriens d'origine<sup>1</sup> ». Par conséquent, Alassane Dramane Ouattara sera éligible à la prochaine élection présidentielle.

Le quatrième point du programme gouvernemental est relatif au « régime foncier ». La seule mesure prévue consiste en un amendement ayant pour but la protection de certains droits acquis avant la loi du 23 décembre 1998. Il s'agit donc d'atténuer la remise en question des droits des populations dites « allochènes » (*supra*).

Le cinquième point concerne les médias ivoiriens, condamnés pour leurs appels à la haine. Il est également stipulé que le gouvernement devra garantir la libre parution de tous les médias et veiller à l'impartialité du service public<sup>2</sup>.

Le sixième point consiste d'une part à créer une Commission nationale des droits de l'Homme composée de toutes les parties présentes, et d'autre part à diligenter une Commission internationale d'enquête pour constater toutes les violations aux droits de l'Homme depuis le 19 septembre 2002, afin d'en traduire les responsables devant la justice internationale. Dans ce domaine, il faut rappeler que tous les belligérants sans exception sont concernés, même si l'accent est mis sur les « escadrons de la mort ». Le concours des organismes humanitaires internationaux est souhaité

Le septième point concerne les forces armées. Toutes les forces belligérantes doivent être regroupées, désarmées et démobilisées en vue d'une refonte complète de l'armée et des forces de sécurité. La force franco-africaine sera chargée de procéder à cette délicate mission. En outre, l'amnistie ne pourra concerner les auteurs ou responsables d'exactions ou de racket.

---

1. *Ibidem*, III, 1.

2. *Ibidem*, V, 1, 2, 3.

Le huitième point, intitulé « Redressement économique et nécessité de la cohésion sociale », insiste sur l'urgence du rétablissement des services scolaires, administratifs et de la nécessaire restauration des infrastructures vitales. Là encore, l'aide internationale est vivement souhaitée.

Le neuvième point, intitulé « Mise en œuvre », stipule que « le gouvernement de réconciliation nationale veillera à ce que les réformes constitutionnelles, législatives et réglementaires que nécessitent les décisions qu'il sera appelé à prendre interviennent dans les meilleurs délais<sup>1</sup> ». Par conséquent, le gouvernement de réconciliation nationale dispose juridiquement de la compétence nécessaire à l'accomplissement de son programme.

## **B Le rejet des accords par Laurent Gbagbo et ses partisans**

### **B.1 Marcoussis ou la défaite totale du régime**

Pour Laurent Gbagbo, la défaite est cuisante. Sa politique liée au concept d'ivoirité est condamnée et il va devoir partager son pouvoir avec un gouvernement de réconciliation nationale où seront présents des représentants des rebelles, rebaptisés « forces nouvelles ». De plus, les accords de Marcoussis impliquent une limitation juridique des domaines de compétence de la Côte d'Ivoire en matière d'immigration au profit de la CEDEAO. De plus, la question de la répartition des ministères a donné lieu à une importante polémique. En effet, au cours des négociations, Guillaume Soro fit à la presse une déclaration qui soutenait que Laurent Gbagbo avait promis au MPC I les ministères de la Défense et de la Sécurité. Immédiatement, en Côte d'Ivoire, l'état-major FANCI et les partisans du pouvoir commencèrent à manifester leur opposition à une telle concession.

### **B.2 Entrée en scène des « jeunes patriotes » et confusion politique**

Le 26 janvier, les « jeunes patriotes » manifestèrent violemment devant l'ambassade de France à Abidjan. Le même jour, les lycées français d'Abidjan (lycée Blaise Pascal et lycée Jean

---

1. *Ibidem*, IX.

Mermoz) sont sauvagement saccagés, tandis que la base du 43<sup>e</sup> BIMA est assiégée et les locaux de *Radio Nostalgie* sont pris d'assaut. À aucun moment, les forces de l'ordre ivoiriennes ne se sont opposées aux émeutiers<sup>1</sup>. Simultanément, le colonel Jules Yao Yao, porte-parole des FANCI, parle « d'humiliation de l'armée, de l'État et du peuple<sup>2</sup> ».

De son côté, Laurent Gbagbo, arrivé à Paris pour le sommet franco-africain des 24 et 25 janvier, fait des déclarations ambiguës : s'il déclare avoir signé le décret qui nomme Seydou Diarra Premier ministre, il déclare également qu'il appartient à ce dernier de lui soumettre la liste du gouvernement. Or, il aurait été convenu que le FPI, le MPCI, le PDCI et le RDR doivent avoir chacun deux ministères d'État, les accords parlant de répartition équilibrée<sup>3</sup>. De fait, la confusion règne, tandis que le PDCI soutient sans réserve l'accord.

Au sein du FPI, Affi N'Guessan, jusque-là Premier ministre, signataire de Marcoussis en tant que chef de la délégation FPI, est contesté par le gros des parlementaires et des militants qui soutiennent Mamadou Koulibaly, président FPI de l'Assemblée nationale, qui a claqué la porte des négociations<sup>4</sup>. Le jeu politique ivoirien semble totalement bouleversé. Officiellement, le PDCI, le RDR, le PIT, l'UDPCI, l'UDCY et le MFA se sont ralliés sans problème aux accords. Mais la base du FPI a clairement désavoué sa délégation. Laurent Gbagbo reste évasif et les « jeunes patriotes » multiplient les actions anti-françaises à Abidjan, avec la visible bénédiction des autorités. On est donc en présence d'une radicalisation du FPI, duquel tant à se démarquer le PDCI, l'autre poids lourd de la coalition qui soutenait jusque-là le régime.

---

1. G. Bertrand Kuyo (dir), « Manifestations à Abidjan, dossier spécial », *Soir Info*, 27 janvier 2003, p. 6-7.

2. Olivier Yro, « Déclaration de l'armée ivoirienne », *Soir Info*, 27 janvier 2003, p. 3.

3. Source *Le Parisien*, « Comment Seydou Diarra a été choisi », *Soir Info*, 27 janvier 2003, p. 2.

4. AFP, « Accords de Marcoussis : Koulibaly Mamadou : "Je ne suis pas d'accord avec le processus, mais je suis pour la paix" », *Fraternité Matin*, 25 janvier 2003, p. 17.

### B.3 La politique française conspuée à Abidjan et critiquée en France

Sur le plan international, la France gagne son pari. En effet, l'accord est avalisé par les chefs d'États de la CEDEAO, le 25 janvier, ainsi que par le président sud-africain Thabo Mbéki pour l'Union Africaine, et surtout par Koffi Annan pour l'ONU. Ce dernier se félicite de l'accord et déclare que les efforts conjugués de la CEDEAO et de la France, ainsi que la volonté de paix de toutes les parties ivoiriennes ont permis cet accord qui est le point de départ d'un processus de paix et non un aboutissement<sup>1</sup>. L'aval de l'ONU est primordial : il légitime d'un coup toute la politique française en Côte d'Ivoire depuis le 19 septembre 2002.

Mais à Abidjan, les choses se compliquent. Gbagbo avait déclaré aux chefs d'États ouest-africains et à M. Chirac qu'il rentrerait à Abidjan pour expliquer aux Ivoiriens qu'il n'avait pas gagné la guerre, donc que des compromis s'imposaient<sup>2</sup>. Mais, dès son arrivée à Abidjan le 27 janvier, il diffère son allocution télévisée. Pendant ce temps, le climat anti-français à Abidjan se renforce, contraignant de nombreuses sociétés françaises à imposer à leurs employés le retour en France. De toute façon, sous l'effet de la peur et devant l'impossibilité d'avoir une vie normale, tout déplacement à Abidjan étant impossible ces jours-là lorsqu'on est Français, de très nombreux expatriés français fuient le pays. L'aéroport de Port-Bouët est saturé. L'armée française sécurise l'aéroport et se tient prête à des raids hélicoptérés d'extraction en zone urbaine<sup>3</sup>. Finalement, ceux-ci ne furent pas nécessaires. Néanmoins, il s'en est sûrement fallu de peu que des lynchages aient eu lieu, les « patriotes » armés de gourdins, pioches et autres ustensiles faisant le siège des immeubles et résidences où logeaient des Français. Le rôle modérateur de certains gar-

---

1. Koffi Annan, « Les Ivoiriens ont fait preuve de sagesse », *Fraternité Matin*, 25 janvier 2003, p. 13.

2. Reuters, « Laurent Gbagbo : "Si j'avais gagné la guerre, il n'y aurait pas eu Marcoussis" », *Fraternité Matin*, 25 janvier 2003, p. 12.

3. G. de Gnamien, « Les Français quittent en masse le pays », *La Bombe*, p. 6.

diens d'immeubles ivoiriens, selon Agnès du Parge, fut important et évita des catastrophes<sup>1</sup>.

La violence des « patriotes » ne faisant aucun doute, néanmoins, le 13 février, *Libération* choisit de décrire des femmes « patriotes » (les mouvements de l'AJP ne sont pas fermés aux femmes) enseignantes, informaticiennes et fonctionnaires, luttant pour la dignité de leur pays, mise en cause par le « néocolonialisme » français<sup>2</sup>. Si effectivement les « patriotes » sont formés de toutes les catégories socioprofessionnelles, il est surprenant de constater qu'un quotidien qui se veut objectif présente un mouvement ultranationaliste, ouvertement xénophobe et suspect de tribalisme et de racisme, sous un jour si favorable.

Alors que les « patriotes » défilent, les « escadrons de la mort » au service du pouvoir continuent leur besogne. En effet, pendant ces folles journées de fin janvier et début février, le comédien Camara H. est retrouvé assassiné, œuvre des tueurs à la solde du régime selon Jean-Pierre Tuquoi<sup>3</sup>. L'existence des « escadrons de la mort » est prouvée par l'enquête de l'HCNUDH. Son rapport S/2003/90 est consultable sur internet. Néanmoins, en février 2003, par calcul politicien, Gbagbo et le gouvernement français étant en pleine crise, certains hommes politiques français de l'opposition, MM. Hollande, Labertit et Josselin, mirent en cause le rapport de l'ONU, le qualifiant d'« enquête militante » (oubliant qu'il se fait aussi l'écho des rumeurs et témoignages à propos du massacre des gendarmes et de leurs enfants à Bouaké par le MPCI)<sup>4</sup>. L'existence des « escadrons de la mort » ne fait aujourd'hui aucun doute.

---

1. Agnès du Parge, *Parmi les rebelles*, L'Harmattan, p. 123-124.

2. « Un patriote peut cacher une femme », 12 février 2003, [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr).

3. Jean-Pierre Tuquoi, « Laurent Gbagbo accepterait l'accord de paix sans chefs rebelles au gouvernement », *Le Monde*, 5 février 2003, p. 3.

4. Stephen Smith, « Côte d'Ivoire : enquête sur les escadrons de la mort », *Le Monde*, 8 février 2003, p. 4.

## C De l'impasse politique à la mise en place du gouvernement de réconciliation nationale

### C.1 L'impasse politique

Laurent Gbagbo, de son côté, a visiblement décidé de changer totalement de discours. Le 31 janvier 2003, il s'adresse enfin à la nation : il déclare qu'il va « essayer le médicament Marcoussis » tout en rappelant que pour lui, les accords de Marcoussis ne sont que « des propositions<sup>1</sup> ». En fait, la situation est bloquée : Gbagbo refuse l'attribution des ministères de la Défense et de la Sécurité au MPCCI qui, de son côté, exige que Gbagbo honore la promesse qu'il leur a faite, et applique les accords de Marcoussis dans leur intégralité.

Pour le MPCCI, Marcoussis représente la victoire de ses revendications et la reconnaissance définitive du mouvement par la communauté internationale, plus particulièrement de la France, comme force politique incontournable en Côte d'Ivoire. L'annonce des résultats des négociations fut fêtée à Bouaké<sup>2</sup>. Alors qu'Abidjan basculait dans les émeutes antifrançaises, Bouaké, la « capitale » des rebelles, était le théâtre de manifestations de joie. La délégation, à son retour, fut portée en triomphe et tous les membres importants du MPCCI, chrétiens comme musulmans, assistèrent à une messe dite par un certain père Siméon qui fit, dans son homélie, un parallèle entre la présentation de Jésus au Temple et le « nouveau MPCCI » issu de Marcoussis<sup>3</sup>. Cette anecdote montre les espoirs que le MPCCI plaçait alors dans les accords du 24 janvier. Le MPCCI est soutenu dans son exigence par le RDR.

Gbagbo, pressé par la communauté internationale d'appliquer les accords, souhaite en fait les appliquer partiellement. Il croit voir dans une déclaration d'Ari Fleisher, porte-parole de la Maison Blanche, qui espère de la souplesse dans l'application des accords, une marge de manœuvre<sup>4</sup>. Il faut néanmoins recon-

---

1. Agnès du Parge, *op. cit.*, p. 125.

2. *Ibidem*, p. 120-121.

3. Information donnée par une source privée.

4. Jean-Pierre Tuquoi, « Laurent Gbagbo accepterait l'accord mais sans chefs rebelles au gouvernement », *Le Monde*, 5 février 2003, p 3.

naître que les composantes de la société ivoirienne ne font guère preuve de modération : à Agboville, le 28 janvier, une manifestation de protestation contre Marcoussis, menée par les « autochtones », se heurta à une manifestation de soutien à Marcoussis organisée par les « allogènes », Ivoiriens du nord et Burkina-bès. Les affrontements interethniques firent une quinzaine de morts, selon *L'Inter* du 31 janvier 2003. Quel que soit le sentiment intime de Gbagbo envers les accords, il est de toute façon conditionné par l'intransigeance d'une partie de ses supporters. Et cette intransigeance est mise à profit pour retarder leur mise en œuvre.

Début février 2003, les « jeunes patriotes » continuent de conspuer régulièrement la France, le MPCCI reste inflexible sur ses exigences, et Laurent Gbagbo et le FPI refusent la session des deux ministères clés au MPCCI. Le nouveau Premier ministre de consensus, Seydou Elimane Diarra, ex-Premier ministre du CNSP dans les premiers mois, et ex-président du Forum pour la réconciliation nationale, ne parvient pas à rapprocher les positions. Seydou Diarra est arrivé en Côte d'Ivoire le 31 janvier, non sans mal : la FESCI, sous la direction de son Secrétaire général Jean Yves Dibopieu, avait déclaré dans la presse que « Seydou Diarra va gouverner sur nos corps<sup>1</sup> ». Les « jeunes patriotes » tentent en effet de prendre d'assaut l'aéroport d'Abidjan, mais ils en sont empêchés par des soldats français qui, en application des accords de Marcoussis, protègent les membres du gouvernement de réconciliation. Un soldat français fut blessé et de vives tensions opposèrent les Français aux FANCI, visiblement du côté des manifestants<sup>2</sup>. Jusqu'au 10 février, la situation semble bloquée : les « patriotes » multiplient les manifestations, le MPCCI durcit le ton en menaçant de reprendre les hostilités en cas de non-application de l'intégralité des accords, et Gbagbo reste intransigeant sur son refus d'octroyer au MPCCI les ministères de la Défense et de l'Intérieur.

---

1. Charles Trabi, « Jean Yves Dibopieu (sg fesci) à propos du gouvernement d'union nationale », *Soir Info*, 1<sup>er</sup> février 2003, p. 4.

2. Fofana Mambé, « Protestation contre l'arrivée de Seydou Diarra à Abidjan », *Soir Info*, 1<sup>er</sup> février 2003, p. 4.

## C.2 Les dividendes politiques de l'action des « patriotes » : vers la révision partielle de Marcoussis

La situation se décrit le 10 février à Yamoussoukro, à l'occasion d'un mini sommet de la CEDEAO, où Seydou Diarra présente la première liste de son gouvernement. Celle-ci n'est encore que provisoire, mais Mohamed Ibn Chambas, secrétaire exécutif de la CEDEAO, ex-chef de la médiation de la CEDEAO en Côte d'Ivoire, encourage le Premier ministre à poursuivre ses efforts. La pression internationale où, cette fois, la CEDEAO retrouve la première place, permet visiblement d'enclencher un processus d'application des accords de Marcoussis. Laurent Gbagbo, présent, déclare remercier les efforts de chacun pour la paix<sup>1</sup>. Les rebelles ne sont pas présents.

Mais la tension reste vive. Si Gbagbo laisse Diarra travailler à la formation laborieuse du gouvernement, il maintient la pression sur la France. En effet, à l'occasion du sommet de Yamoussoukro, un soldat ivoirien pénètre armé à l'intérieur du centre opérationnel de transmissions de « Licorne ». Ce qui faillit entraîner une confrontation entre FANCI et Français<sup>2</sup>. Après le sommet de Yamoussoukro, Gbagbo continue de mobiliser la rue contre la France. Blé Goudé, chef de file de l'AJP, déclare refuser toute présence des rebelles au gouvernement. Gbagbo n'assiste pas au sommet franco-africain du 20 février à Paris. Il y envoie Seydou Diarra. La quasi totalité de la presse abidjanaise est déchaînée contre la France, accusée de tous les maux : l'armée française combattrait aux côtés des rebelles, elle tirerait sur les FANCI régulièrement, Jacques Chirac manipulerait l'ONU et prendrait un plaisir sadique à humilier les Ivoiriens et, bien sûr, ADO serait l'homme des Français. Cet acharnement antifrçais du régime correspond toujours à une logique de chantage, comme avant Marcoussis : et l'objectif est en passe d'être atteint, car il est désormais clair que le MPCCI n'aura pas les deux ministères clés. La stratégie de chantage du régime, si elle s'est révélé

---

1. Jean-Baptiste Akrou, « Gouvernement d'union : Seydou Diarra a présenté une première liste », *Fraternité Matin*, 12 février 2003, p. 12.

2. Armand B. Depeyla, « Vives tensions entre soldats français et loyalistes », *Soir Info*, 10-11 février 2003, p. 6.

lée incapable d'infléchir la position française avant Marcoussis, impose la révision partielle de ces accords.

Mais la pression internationale sur Laurent Gbagbo se fait de plus en plus forte. Le scandale des « escadrons de la mort » est un moyen de pression considérable. Il est utilisé, le 20 février, par Jacques Chirac menaçant les commanditaires qui ne sont autres que le président Gbagbo et ses proches, de « tribunaux internationaux<sup>1</sup> ». Gbagbo joue dès lors la carte de l'apaisement, déclare que Seydou Diarra est à Paris pour travailler à la formation du gouvernement. Le 19, il va jusqu'à déclarer que « l'armée française ne soutient pas les rebelles<sup>2</sup> ». En fait, Gbagbo accepte la présence de ministres rebelles, à condition qu'ils n'occupent pas les ministères de la Défense et de l'Intérieur. Il faut dire qu'une partie du FPI, autour d'Affi N'Guessan, ainsi que le PDCI de Bédié, le PIT de Wodié, l'UDPCI, l'UDCY et le MFA poussent depuis le début du mois à la formation du gouvernement de réconciliation.

### **C.3 Le MPCJ, confronté au rapport d'Amnesty International, revoit ses ambitions à la baisse**

Reste à faire accepter au MPCJ qu'il n'aura pas les deux ministères promis, mais deux autres. C'est fait à l'occasion du sommet franco-africain du 20 février, où sont présents Guillaume Soro et Louis Dakoury Tabley ; ils revoient leurs prétentions à la baisse en déclarant vouloir faire preuve de « flexibilité<sup>3</sup> ». De plus, fin février, le MPCJ est mis sous pression par le rapport d'Amnesty International (*supra*). Ce dernier accuse le MPCJ d'avoir procédé, à l'occasion des combats des 6 et 7 octobre 2002, à l'exécution de

---

1. Stephen Smith, « Côte d'Ivoire : Jacques Chirac condamne les escadrons de la mort », *Le Monde*, 22 février 2003, p. 1.

2. Alexandre Jacquens, « M. Gbagbo se dit pressé de voir le nouveau gouvernement », *Le Monde*, 21 février 2003, p. 5.

3. Ferro M'Bally, « Gouvernement de réconciliation : les rebelles mettent de l'eau dans leur vin », *Fraternité Matin*, 22-23 février 2003, p. 9.

60 gendarmes et d'environ 50 de leurs enfants. Le MPCCI dément ces accusations<sup>1</sup>.

Le MPCCI prétend qu'il y a bien une fosse commune à Bouaké, mais qu'elle recèle des morts au combat. Pour le MPCCI, l'accusation est liée à la nomination au poste de ministre de la Justice du président d'*Amnesty International* pour la Côte d'Ivoire.

En fait, si une fosse commune recelant des morts aux combats existe bien à Bouaké, elle a été inspectée par la commission d'enquête du HCNUDH, fin décembre (*supra*), la présence d'une fosse où seraient enterrés les gendarmes de Bouaké et leurs enfants semble prouvée par de nombreux témoignages. Ceux-ci avaient déjà été mentionnés par l'enquête du HCNUDH. L'enquête d'*Amnesty* vient renforcer les soupçons qui pèsent sur le MPCCI. Ce dernier ne laisse évidemment pas procéder à des fouilles, hormis sur les emplacements des sépultures de combattants et n'est pas en mesure de dire où sont passés les gendarmes et leurs enfants présents à Bouaké, le 19 septembre.

Il est quasiment certain que le rapport d'*Amnesty*, qui date du début du mois de février, contribue à faire baisser le ton intransigeant du MPCCI, de même que les révélations du HCNUDH sur les « escadrons de la mort » contribuent à rendre Gbagbo plus conciliant. D'une manière générale, la situation humanitaire de plus en plus préoccupante du pays, mise en avant par Gemmo Lodesani, responsable du PAM, renvoie les protagonistes politiques devant leurs responsabilités. Avec un million de réfugiés selon l'ONU, une baisse de 80% du pouvoir d'achat à Bouaké et une augmentation de 50% du prix des denrées vitales à Abidjan, il est urgent de sortir le pays de l'impasse<sup>2</sup>.

---

1. AFP Paris, « Mercredi 26 février 2003 23h33 GMT. Le MPCCI dément les accusations d'un rapport d'Amnesty International », [www.amnesty-international.org](http://www.amnesty-international.org).

2. Alexandre Jacquens, « Avec près d'un million de réfugiés, la situation humanitaire en Côte d'Ivoire est de plus en plus préoccupante », *Le Monde*, 27 février 2003, p. 6.

#### C.4 Les accords d'Accra et la mise en place du gouvernement de réconciliation nationale

Le 6 mars 2003, à Accra, les délégations des parties ivoiriennes présentes à Marcoussis se réunissent à l'invitation du président ghanéen John Kufuor, sous l'égide de la CEDEAO. Le 7 mars, un accord est conclu et rendu public. Il y est stipulé que les accords de Marcoussis sont considérés comme un « cadre de résolution durable de la crise ivoirienne<sup>1</sup> ». La nomination de Seydou Diarra comme Premier ministre est confirmée (articles 3 et 4). Laurent Gbagbo est confirmé comme président de la République : son autorité est reconnue de tous comme « chef de l'État, chef suprême des armées, garant de la constitution et des institutions républicaines<sup>2</sup> ». Il est également convenu que Laurent Gbagbo déléguera au gouvernement de réconciliation ses pouvoirs avant le 14 mars, et que sera mis en place un Conseil National de Sécurité comprenant un représentant de chacune des parties, un représentant des FANCI, un de la gendarmerie nationale et un de la police afin de « concourir à la bonne gestion des Ministères de la Défense et de la Sécurité intérieure ». Il est également stipulé que « sur proposition de ce conseil, le Premier ministre soumettra, dans les plus brefs délais, au président de la République, en vue de leur nomination aux postes de Ministre de la Défense et de Ministre de la Sécurité, des personnalités choisies sur une base consensuelle<sup>3</sup> ». Le MPCCI se voit décerné les ministères d'État de l'Administration du territoire et de la Communication (article 7, b). Enfin, le rôle d'interposition militaire de « Licorne » et de la CEDEAO est confirmé (article 8).

Les forces de la CEDEAO ont commencé à se déployer à partir de la mi-février dans la région de Bondoukou<sup>4</sup>. Cette force, composée de contingents sénégalais, ghanéens, nigériens, togolais et béninois, est équipée et financée par la France, les USA, le Royaume-Uni et l'ONU. L'ONU, outre la présence de ses orga-

---

1. Accords d'Accra, article 4.

2. *Ibidem*, article 5.

3. *Ibidem*, article 7, a.

4. AIP, « Force d'interposition : la CEDEAO se déploie dans le Zanzan », *Fraternité Matin*, 22-23 février 2003, p. 9.

nismes humanitaires sur le terrain, est présente politiquement avec Albert Tévoédjré qui représente plus particulièrement le Secrétaire général Koffi Annan au sein du groupe de suivi dont il est le président. D'ailleurs, depuis le 30 janvier, par la résolution 1460 du Conseil de Sécurité, confirmée par le résolution 1464 du 4 février 2003, l'ONU « couvre » par son mandat la force d'interposition franco-africaine et entérine juridiquement les accords de Linas-Marcoussis. L'ONU, que ce soit sous son aspect humanitaire ou politique, est impliquée dans le pays à travers la MINUCI (Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire).

Les accords d'Accra, rendus nécessaires du fait de la contestation des accords de Marcoussis par les partisans de Laurent Gbagbo, les confirment quand même, mais en corrigent et précisent certains points en faveur de Gbagbo. La réussite d'Accra est sans aucun doute due à la pression internationale, et consacre le retour de la CEDEAO au premier rang des médiateurs impliqués dans la crise. Par ailleurs, l'ONU tend à s'impliquer de manière croissante dans la tentative de sortie de crise. Le 11 mars, le Conseil national de Sécurité se réunit à Abidjan : le président Gbagbo délègue officiellement au Premier ministre Seydou Diarra la restructuration des forces de défense et de sécurité, la préparation des échéances électorales, le changement de la loi foncière et les réformes électorales<sup>1</sup>. Mais, le 13 mars, les ministres de la Défense et de la Sécurité intérieure ne sont toujours pas désignés : le MPC et le RDR boycottent le premier conseil des ministres<sup>2</sup>. Ce n'est que le 26 mars 2003, que Adou Assa, du FPI, et Zemogo Fofana, du RDR, sont, par décret présidentiel, nommés respectivement à la Défense et à la Sécurité intérieure<sup>3</sup>. Le premier Conseil des ministres du gouvernement de réconciliation au complet se tient le 3 avril à Yamoussoukro,

---

1. AFP, « Côte d'Ivoire : Laurent Gbagbo cède une partie de ses prérogatives », *Le Monde*, 13 mars 2003, p. 6.

2. Jean-Pierre Tuquoi, « En Côte d'Ivoire, l'opposition et les rebelles ont boycotté le conseil des ministres », *Le Monde*, 15 mars 2003, p. 6.

3. Jean-Pierre Tuquoi, « Le nouveau gouvernement au complet en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 28 mars 2003, p. 16.

en présence des présidents nigérian, togolais et ghanéen<sup>1</sup>.

Une étape capitale est franchie. Les ennemis d'hier vont gouverner à la même table. La crise et les antagonismes sont certes loin d'être résorbés. Mais depuis « l'ultimatum » français de fin décembre/début janvier, les accords de Marcoussis ont vu le jour, la communauté internationale, la France, la CEDEAO et l'ONU, s'impliquent désormais avec force pour pousser coûte que coûte la Côte d'Ivoire vers la sortie de crise. Les accords d'Accra, moins de deux mois après ceux de Marcoussis, semblent confirmer la marche forcée de la Côte d'Ivoire vers la paix. Pourtant, le 7 mars 2003, alors que les accords d'Accra sont signés, plus d'une centaine de miliciens libériens de la force « Lima », supplétifs des FANCI, s'emparent par surprise de Bangolo, après avoir contourné les postes français de Duékoué. L'épisode, sans doute le plus atroce de la guerre civile ivoirienne, est sur le point de commencer.

---

1. Alexandre Jacquens, « Le premier conseil des ministres du gouvernement de réconciliation s'est réuni en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 5 avril 2003, p. 10.

# Poursuite et fin de la guerre à l'ouest



Officiellement, les combats sont finis sur le sol ivoirien depuis le 13 janvier 2003, lors de la signature du cessez-le-feu à Lomé, entre d'une part le MPIGO et le MJP, et d'autre part le gouvernement ivoirien de Laurent Gbagbo. Les accords de Marcoussis, puis ceux d'Accra le 7 mars, semblent initier puis confirmer l'engagement de toutes les parties ivoiriennes dans un processus de sortie de crise. Pourtant, le 7 mars 2003, les miliciens libériens krahns au service des FANCI et du régime de Gbagbo attaquent les positions du MJP et s'emparent de Bangolo. Ils vont écrire la page la plus noire de la guerre civile ivoirienne.

Visiblement, les combats n'ont pas cessé sur le sol ivoirien. Ils sont localisés à l'ouest de Duékoué. Si la guerre a pris fin de la frontière ghanéenne à Daloa, c'est d'une part parce que le MPCCI maîtrise ses troupes et joue la carte politique, et aussi surtout parce que l'armée française surveille la ligne de cessez-le-feu. Et ni les FANCI, ni le MPCCI n'ont envie de tester le dispositif français. D'autant plus que celui-ci se renforce constamment, entre autres avec le déploiement à partir de janvier, de 1 200 soldats ouest-africains de la force de paix de la CEDEAO. Le problème, c'est que ce dispositif s'arrête à Duékoué.

Entre cette ville et la frontière libérienne, personne ne surveille l'application du cessez-le-feu. Cette situation est aggravée par la présence des nombreux supplétifs libériens et sierra léonais au sein du MPIGO, et dans une moindre mesure, du MJP. Ces supplétifs sont auteurs d'exactions régulières sur la population et sont difficilement maîtrisables. Les ordres du président libérien Charles Taylor sont pour eux plus importants que les éventuelles décisions prises par les « forces nouvelles », lors de réunions à Bouaké entre le MPCCI, le MJP et le MPIGO. Du côté loyaliste, le même problème se pose avec la présence des Libériens de la force « Lima », qui contrôlent la région à l'ouest de Guiglo. Absence d'interposition, présence de part et d'autre de troupes indisciplinées et peu respectueuses des droits fondamentaux de

la population civile, tous les facteurs de la poursuite des combats en violation des armistices du 13 janvier sont réunis.

Pourtant, la guerre va prendre fin en mai 2003. À cette date, les supplétifs seront repassés au Liberia, et la force d'interposition sera déployée jusqu'à la frontière, car à partir de mars, un processus de rejet des supplétifs se produit. Que ce soit du côté des « forces nouvelles » ou des loyalistes, de manière diverse et inégale, on se rend progressivement compte que l'utilisation de ces supplétifs est une erreur.

Entre janvier et mai 2003, les combats se poursuivent donc. Alors que l'armistice est signé pour le front ouest le 13 janvier, la force « Lima » développe son offensive contre le MPIGO. Quelles furent les modalités de cette contre-attaque ? Quelles furent celles du massacre de Bangolo et quelle fut l'immédiate réaction du MPCCI ? En quoi les attitudes des loyalistes et du MPCCI sont au départ diamétralement opposées quant au « problème libérien » ? Pourquoi et comment la guerre prend-elle fin en mai ? C'est en tentant de répondre à ces questions que l'on prend conscience de la dimension du drame vécu par les Ivoiriens de l'Ouest de janvier à mai 2003.

## **A La contre-offensive de la force « Lima »**

### **A.1 Les opérations militaires et le caractère ethnique du conflit**

Le soir du 13 janvier 2003, le MPIGO et le MJP signent à Lomé un accord de cessez-le-feu avec les FANCI. C'est le préalable obligatoire aux négociations politiques de paix de Marcoussis qui commencent le 15 janvier. En effet, il est préférable politiquement et juridiquement de tenir des négociations de paix après la signature d'un armistice. De fait, les discussions ne sont pas censées être influencées par le déroulement de combats. C'est pourquoi la France s'était attachée préalablement à « figer la situation militaire » partout où cela lui était possible. Mais en fait, le cessez-le-feu ne fut jamais appliqué à l'ouest de Duékoué, la position française la plus à l'ouest.

Le 16 janvier, Félix Doh, alias N'Dri N'Guessan, annonce que selon l'un de ses adjoints, le sergent « Israël », le MPIGO a

subi une attaque loyaliste à Blolékin<sup>1</sup>. Le ministre ivoirien de la Défense, Kadet Bertin, accuse le MPIGO d'être responsable de l'attaque. Mais il est sûr que le MPIGO est attaqué, car il est sur la défensive depuis le début de la contre-offensive de la force « Lima ». Le MPIGO avait atteint fin décembre-début janvier le village de Zéaglo, à mi-chemin entre Blolékin et Guiglo. C'est là qu'il a été stoppé par « Lima »<sup>2</sup>. Le MPIGO est donc en train de faire retraite. « Lima », force supplétive des FANCI, attaque à Blolékin le 16 janvier ; la contre-offensive se déroule de manière satisfaisante et le MPIGO lâche pied. Le 22 janvier, on se bat à Toulépleu, à environ 48 km à l'ouest de Blolékin. Ce même jour, de nombreux combattants de l'armée gouvernementale libérienne passent la frontière à Toulépleu, afin de renforcer le MPIGO en retraite<sup>3</sup>. En fait, la présence de combattants issus de l'armée libérienne de Taylor au sein du MPIGO n'est pas nouvelle (*supra*). Ce nouvel apport de Taylor au MPIGO a néanmoins pour conséquence d'affaiblir les forces opposées au LURD dans le nord-ouest du Liberia. En Côte d'Ivoire, cette nouvelle intrusion des forces gouvernementales libériennes a pour effet immédiat l'autorisation donnée par « Licorne » aux MI-24 au service de Gbagbo de redécoller, mais uniquement pour des attaques contre les « bandes d'incontrôlés » venues du Liberia<sup>4</sup>. Le MPIGO, de son côté explique l'attaque de l'armée libérienne : ce serait une riposte à l'attaque de « Lima » contre la frontière libérienne<sup>5</sup>. Il n'est pas impossible que les guerriers krahn qui composent « Lima », aient attaqué dans la foulée l'armée de Taylor au Liberia.

Il faut rappeler que l'armée gouvernementale de Taylor occupe le pays krahn au Liberia depuis le début de décembre 2002 (*supra*). Une haine farouche oppose Taylor et son ethnie, les Gyos

1. AFP, « Côte d'Ivoire : accusations de rupture de cessez-le-feu », *Le Monde*, 18 janvier 2003, p. 3.

2. Information donnée par une source privée.

3. AFP, « Attaques dans l'ouest du pays », *La Bombe*, 24 janvier 2003, p. 6.

4. AFP, « Le général Beth autorise le redécollage des MI-24 », *La Bombe*, 24 janvier 2003, p. 6.

5. AFP, « Le MPIGO dément attaquer les forces loyalistes dans l'ouest ivoirien », *La Bombe*, 4 janvier 2003, p. 6.

de la région de Sanniquelli, aux Krahns qui leur reprochent la mort de leur champion, Samuel Doe, ex-président du Liberia, assassiné par Taylor. Une haine ethnique parallèle oppose en Côte d'Ivoire les Yacoubas, ethnies de feu le général Gueï, aux Guérés, ethnies cousines des Bétés, dont est issu Laurent Gbagbo. Or, les Yacoubas et les Gyos sont cousins : ils appartiennent au groupe ethnique Dan. Et les Krahns et les Guérés sont également cousins... Le conflit de l'ouest prend donc de plus en plus l'aspect d'une guerre ethnique entre ceux du groupe Krou (Krahns, Guérés, Bétés...) et ceux du groupe Mandé du sud (Gyos, Yacoubas...).

Sur le plan militaire, l'intervention de renforts de l'armée libérienne a pour effet de bloquer momentanément la contre-offensive de « Lima ». Une bataille acharnée oppose alors pendant un mois le MPIGO et « Lima ». Finalement, c'est dans la semaine du lundi 24 février au dimanche 2 mars que « Lima » parvient à bousculer le MPIGO et ses alliés Gyos. En effet, la presse ivoirienne relate des combats à Toulépleu de la fin janvier à la fin février. Enfin, selon un observateur, Toulépleu n'est définitivement conquise par « Lima » qu'entre le 24 février et le 2 mars. L'envoi par Taylor de renforts au MPIGO a considérablement freiné l'avancée de « Lima ». Après la prise de Toulépleu, « Lima » poursuit son effort vers le nord en direction de Danané. Mais l'avance de « Lima » est stoppée par le MPIGO aux environs de Zouan-Hounien, à 35 km au sud de Danané et 45 km au nord de Toulépleu. Au cours du mois de mars, la situation se stabilise sur cet axe là. Les positions des uns et des autres sont prises et reprises à tour de rôle.

## **A.2 Des miliciens hors de tout contrôle : une situation humanitaire dramatique**

On comprend que la force « Lima » est un atout militaire décisif pour Laurent Gbagbo. Seul l'apport de ces supplétifs libériens lui a permis de contenir le MPIGO. « Lima », recrutée en décembre dans le camp de réfugiés de Nicla à Guiglo, a en deux mois et demi, rétabli la situation militaire à l'ouest de Guiglo.

Officiellement, « Lima » est sous commandement FANCI, c'est-à-dire aux ordres du colonel Yedesse, commandant des FANCI sur le front ouest, depuis son PC de Guiglo. Celui-ci a détaché le sergent Oulaï auprès de « Lima »<sup>1</sup>. Officiellement, Oulaï devrait relayer les ordres de Yedesse. En fait, il n'en fait rien. Le colonel Yedesse n'a, en réalité, aucun contrôle réel sur « Lima ». Il lui est de plus impossible de tenter de soumettre d'une manière ou d'une autre les Libériens. Les FANCI sont extrêmement craintives en présence des miliciens de « Lima ». Ces derniers rendent souvent des visites à leurs familles au camp de réfugiés de Nicla. Ils refusent toujours de laisser leurs armes à l'entrée. Ni les FANCI, censées protéger le camp, ni évidemment le personnel désarmé du HCR ne peuvent s'y opposer<sup>2</sup>. En fait, de Guiglo à Toulépleu, et de Toulépleu à Zouan-Hounien, « Lima » règne en maître. Rien ni personne n'est en mesure d'empêcher les crimes, viols et pillages continuels auxquels se livrent les guerriers krahns. Néanmoins, « Lima » ne décide pas seule de son action militaire. Laurent Gbagbo et son entourage donnent les ordres que viennent régulièrement chercher à Abidjan les chefs de la force « Lima »<sup>3</sup>. Il faut dire que c'est tout de même le régime de Gbagbo qui lui procure armes et munitions.

Il faut rappeler que les Libériens et les Sierra léonais qui sont du côté du MPIGO et dans une moindre mesure du MJP, se livrent aux mêmes exactions que leurs frères ennemis de « Lima ». À titre d'exemple, le sergent « Israël » du MPIGO, adjoint de « Félix Doh », a été vu entre Zouan-Hounien et Danané en compagnie d'un Libérien gyo, qui était son adjoint, un certain « commandant T-Mark ». Ce dernier arborait sur son véhicule des membres de cadavres en putréfaction<sup>4</sup>... Ainsi, au cours des premiers mois de 2003, tout l'ouest de la Côte d'Ivoire, sous contrôle loyaliste ou rebelle, vit avec angoisse et frayeur au milieu d'un « carnaval sanglant ».

---

1. Information donnée par une source privée.

2. *Ibidem*.

3. *Ibidem*.

4. Information donnée par un témoin oculaire direct.

## **B Le massacre de Bangolo et la réaction du MPCJ**

### **B.1 Le 7 mars 2003 à Bangolo**

C'est en mars 2003 que l'horreur va être poussée à son comble. Plus exactement le 7 mars, à Bangolo, à 35 km au nord de Duékoué. On a vu que le MJP, aidé d'éléments du MPIGO, avait atteint Duékoué fin décembre 2002. Le 6 janvier 2003, les rebelles avaient subi un échec cuisant face aux Français. Fin janvier, les rebelles du MJP tentent à nouveau des infiltrations. Il en résulte des combats sporadiques de faible intensité avec « Licorne », le 21 janvier<sup>1</sup>. Visiblement, le « bouchon » français à Duékoué empêche le MJP de menacer les arrières de « Lima », alors engagée à Blolékin contre le MPIGO. Après cette tentative infructueuse, le MJP cesse ses tentatives d'infiltration.

La présence française à Duékoué est probablement la principale raison de la quasi-absence de combats en février sur l'axe Man-Duékoué. Ce qui n'empêche pas les supplétifs libériens du MJP de mettre la région en coupe réglée. Néanmoins, il est probable que la surveillance d'éventuels contournements par la forêt à l'ouest de Duékoué de « Lima » ou des FANCI, ait été progressivement relâchée. Cette très probable baisse de la vigilance du MJP au nord de Duékoué est mise à profit par plus d'une centaine de miliciens de « Lima », sans doute autour de 150. Venant de Toulépleu *via* Guiglo, ils contournent le dispositif français par l'ouest, rattrapent l'axe Man-Duékoué, bousculent promptement les éventuelles défenses du MJP et atteignent Bangolo le 7 mars 2003.

Bangolo est alors peuplé de Guérés et de Yacoubas, ainsi que de quelques Burkinabès. Cette mixité ethnique s'explique facilement : Bangolo se trouve précisément dans la zone « frontière » entre les Guérés au sud et les Yacoubas au nord. Les Burkinabès présents sont là pour une raison simple : ils sont la principale main-d'œuvre pour la culture du cacao, comme dans tout l'ouest de la Côte d'Ivoire. Le village est rapidement contrôlé par « Lima ». La population non guérée est rassemblée sans ménagement. Puis, Yacoubas et Burkinabès, hommes et femmes, enfants,

---

1. Information donnée par une source privée.

adultes et vieillards, sont un à un, une à une, méthodiquement violés.

Après cet acte barbare, les miliciens krahns tuent toutes leurs victimes. Mais il y eut dans le meurtre, une discrimination qu'il n'y avait pas eu dans le viol. Les hommes, du plus jeune au plus vieux, furent abattus avec des armes à feu. Les femmes n'eurent pas droit à une mort rapide : elles furent tuées à la machette, égorgées ou coupées en morceaux<sup>1</sup>. Selon l'AFP, environ 60 personnes furent ainsi massacrées, le 7 mars 2003 à Bangolo<sup>2</sup>.

Le jour où sont signés les accords d'Accra, un seuil a été franchi sur l'échelle de la violence gratuite et sauvage. Si les exactions commises par les supplétifs libériens des deux camps ne sont pas nouvelles, le massacre de Bangolo met toutes les parties engagées dans la crise ivoirienne, belligérantes ou non, devant une alternative simple mais cruciale : soit personne ne réagit et il est vain de continuer à organiser des sommets, à parler de réconciliation, de spectre du Rwanda, d'interposition et de paix, soit il est décidé de ramener chez eux, au besoin par la force, les miliciens libériens et sierra léonais qui ensanglantent tout l'ouest du pays.

## B.2 La détérioration de rapports entre le MPCl et le MPIGO

Les premiers à réagir furent les « forces nouvelles ». Dès le 7 mars, Ousmane Coulibaly, second et homme fort du MJP à Man, alerte l'armée française sur ce qui vient de se passer<sup>3</sup>. Le MPCl, qui est préoccupé par la situation sécuritaire à Man depuis janvier<sup>4</sup>, décide d'envoyer d'importants moyens militaires en zone MJP. Les rapports entre le MPCl, le MPIGO et ses auxiliaires libériens et sierra léonais ont toujours été difficiles. En décembre, Tuo Fozié qualifiait les rebelles de l'ouest de

---

1. Ces informations sont données par un témoin présent à Man ces jours-là. Le viol puis le meurtre des habitants Yacoubas et Burkinabès ne souffrent aucune ambiguïté ni controverse possible.

2. AFP, « Côte d'Ivoire : une soixantaine de tués à Bangolo », *Le Monde*, 12 mars 2003, p. 7.

3. *Ibidem*.

4. Comfort Ero, Anne Marshall, « L'ouest de la Côte d'Ivoire : un conflit libérien ? », in *Politique Africaine*, n° 89, Karthala, mars 2003, p. 100.

« guéïstes ». Ce qui est le cas du MPIGO. Or, on sait que Tuo Fozié, Chérif Ousmane et I.B furent torturés sur ordre du général Gueï en septembre et octobre 2000 (*supra*). Ce passé douloureux et très proche est, dès le début, un facteur de défiance entre les deux mouvements. D'ailleurs, début décembre, Tuo Fozié n'exclut pas de le combattre un jour<sup>1</sup>. Néanmoins, le 23 décembre à Bouaké, les chefs des trois mouvements rebelles se réunissent afin de définir des stratégies communes<sup>2</sup>. Le 19 février, « Félix Doh », Michel Gueu et Gaspard Dély assistent à une réunion à Monrovia en compagnie de deux collaborateurs de Taylor, Benjamin Yeaten et le général « Eagle », ainsi que de Sam Bockarie<sup>3</sup>. Les discussions auraient porté sur le port de San Pedro, dont Taylor avait un besoin urgent. On voit donc que le MPCCI, et naturellement le MJP, ont développé des rapports au plus haut niveau avec Taylor et Sam Bockarie.

Malgré le développement de ces bons rapports, il semble qu'une inimitié très forte oppose « Félix Doh », chef du MPIGO, à Guillaume Soro, secrétaire général du MPCCI. En effet, le leader du MPIGO aurait déclaré qu'il contraindrait un jour Guillaume Soro à l'exil<sup>4</sup>. Il faut dire que le dimanche 16 février, lors d'une réunion du MPIGO à Méantouo, près de Zouan-Hounien, des hommes du MJP ont tenté d'assassiner « Félix Doh »<sup>5</sup>. La découverte de la véritable identité du chef du MPIGO serait la cause de cette tentative. Guillaume Soro est le principal commanditaire potentiel suspect. En fait, le MPCCI songe à se séparer des supplétifs libériens gyos du MPIGO. Le MJP, avec Ousmane Coulibaly, est sur la même longueur d'onde que le MPCCI. Le MPIGO n'est évidemment pas du même avis, car il est composé en majeure partie de Libériens.

---

1. Alexandre Jacquens, « Trois mouvements rebelles opposés au président Gbagbo », *Le Monde*, 13 décembre 2002, p. 5.

2. Jean-Pierre Tuquoi, « L'armée française s'attend à rester plusieurs mois en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 24 décembre 2002, p. 4.

3. Comfort Ero, Anne Marshall, *op. cit.*, p. 95-96.

4. Ignace Bidi, « Soro Guillaume répond à Koné Zacharias et Michel Gueu », *Soir Info*, 26 février 2003, p. 5.

5. René Dessonh, « Doh Félix échappe à un assassinat », *Soir Info*, 19 février 2003, p. 6.

### B.3 La réaction militaire immédiate du MPCCI

La réaction du MPCCI et du MJP à l'attaque de Bangolo fut immédiate. Sept chefs de guerre venant de la zone MPCCI se réunirent le 7 mars dans la cour de la sous-préfecture de Man, parmi eux, Koné Messamba, C.O. MPCCI de Korhogo<sup>1</sup>. En fin de journée, les sept chefs MPCCI et leurs troupes contre-attaquent « Lima » à Bangolo. Le soir, « Lima » reflue en désordre vers Duékoué et, avec eux, de nombreux Guérés de Bangolo redoutant des représailles. Craignant la vengeance, les 105 combattants « Lima » rescapés et les réfugiés Guérés se rendent aux Français à Duékoué. Militairement, le MPCCI vient de démontrer une rapidité de réaction et une capacité de concentration sans commune mesure avec celles des autres belligérants.

Une fois cette riposte faite, le MPCCI avec Koné Messamba commandant un fort contingent de *Dozos*, tenta de contraindre les Libériens d'évacuer Danané, tandis que le MJP voulait faire de même à Man. Mais ces tentatives furent un échec. Dans le mois qui suivit, le MPCCI fit une nouvelle tentative pour prendre le contrôle de Man et Danané. Ce fut un nouvel échec<sup>2</sup>. Libériens et Sierra léonais présents en pays Yacouba, membres du MPIGO ou supplétifs non désirés du MJP (depuis le 7 mars), n'ont aucune envie de repasser au Liberia. Visiblement, ils se plaisent en Côte d'Ivoire. Pour Taylor, le maintien d'une partie de son armée et des anciens du RUF en Côte d'Ivoire est primordial : cela permet de maintenir une pression militaire sur les positions nord de « Lima » et d'empêcher les Krahs de se lancer à la reconquête de leurs terres à partir de Toulépleu, le mettant dans une situation délicate, car il doit alors faire face au LURD, au nord-ouest du Liberia. Il est donc probable que Taylor donne des consignes strictes afin que le MPIGO s'oppose avec fermeté aux tentatives du MPCCI de contrôler la zone.

Le MPCCI, de son côté, n'entend pas rester sur ses deux échecs. Fin avril, il envoie l'élite de ses forces : les 200 à 300 hommes de la compagnie « Guépard » de Chérif Ousmane avec mission de

---

1. Information donnée par un témoin oculaire direct.

2. Information donnée par une source privée.

contrôler la région de Man et Danané, coûte que coûte. Le MPCCI a donc choisi d'employer la manière forte face au « problème libérien ».

## **C Loyalistes et MPCCI vis-à-vis du « problème libérien » : deux attitudes diamétralement opposées**

### **C.1 L'attitude du camp loyaliste : entre complicité et faiblesse**

Du côté loyaliste, la réaction fut très différente. Le problème était que le massacre avait été commis par les alliés des FANCI. La réaction première de Laurent Gbagbo fut de nier les faits, puis de mettre le massacre sur le dos du MJP, tout en niant l'existence de la force « Lima ». Le problème, c'est qu'Ousmane Coulibaly du MJP a permis aux agences de l'ONU de travailler librement à Bangolo, et que 105 combattants « Lima » prisonniers de « Licorne » doivent être remis à l'ONU, en vue d'une enquête. S'il est impossible au régime de Gbagbo d'empêcher les enquêteurs de se rendre à Bangolo, il tente de faire évader les 105 miliciens krahns, qui constituent une preuve bien embarrassante. Ceux-ci étant retenus à Daloa, Laurent Gbagbo y envoie alors des milliers de « jeunes patriotes », dirigés par l'émblématique Charles Blé Goudé. Le 19 mars, plus de 3 000 « patriotes » assiègent le camp militaire français de Daloa. À la faveur des échauffourées, une trentaine de miliciens krahns parvinrent à s'enfuir<sup>1</sup>. La réaction du régime de Gbagbo fut d'abord de tenter de supprimer les preuves de sa responsabilité dans le massacre de Bangolo.

Néanmoins, chez les FANCI, la présence de « Lima » était mal ressentie. D'une part en raison du nombre, entre 1 500 et 2 500<sup>2</sup>, d'autre part en raison des intimidations et vexations subies par les FANCI à Guiglo, ainsi qu'à Blolékin, où se trouve un petit détachement FANCI qui ne peut que constater son impuissance face à « Lima ». La première action fut suggérée non contre « Lima », mais contre les éléments du MPIGO qui tenaient l'axe Guiglo-Tabou. Ceux-ci, fer de lance de l'offensive MPIGO sur

1. Jean-Pierre Tuquoi, « Le nouveau gouvernement au complet en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 28 mars 2003, p. 16.

2. Comfort Ero, Anne Marshall, *op. cit.*, p. 98.

San Pedro fin décembre-début janvier, se retrouvent isolés à partir de la fin janvier, à la suite de la contre-attaque de « Lima » sur Toulépleu. À partir de cette date, les guerriers du MPIGO se muèrent en pillards, écumant les villages, principalement entre Tabou et Tai.

Il fut décidé que les FANCI partiraient de Guiglo et que « Licorne » partirait de Tabou, afin de sécuriser l'axe et soulager les populations. Mais les FANCI, peu enclines à risquer d'éventuels combats, envoyèrent « Lima »<sup>1</sup>. Les miliciens krahn firent leur jonction au village de Neka avec les Français. Les éléments du MPIGO ne sévissent plus sur cet axe, mais au nord de Neka, ils sont remplacés par « Lima », ce qui ne change rien pour les populations.

Contre « Lima », le pouvoir ne prend aucune mesure. Néanmoins, fin mars, le 23 exactement, « Lima » déclenche une forte attaque contre l'armée gouvernementale de Taylor en direction de Toe Down, à partir de Toulépleu<sup>2</sup>. Les miliciens krahn de « Lima » qui passent au Liberia, prennent le nom de MODEL (Mouvement démocratique libérien). Ils sont toujours armés par Gbagbo. Cette attaque se déroule avec son accord. Néanmoins, afin de ne pas dégarnir son front ouest, Gbagbo envoie début avril environ 1 000 « jeunes patriotes » à Guiglo. Ceux-ci reçoivent une rapide formation à Guiglo et Blolékin, avant de renforcer le FLGO, milice guérée (*supra*).

Ainsi, alors que les « forces nouvelles » font tout pour se débarasser de leurs alliés libériens au cours des mois de mars et d'avril, le régime de Gbagbo ne lève pas le petit doigt contre « Lima ». Il faut dire que la carence des FANCI n'offre pas les possibilités d'une action ferme contre « Lima ». Enfin, cette même carence des FANCI nécessite le maintien de « Lima » à l'ouest de Duékoué, sous peine de revoir se développer une offensive rebelle.

---

1. Informations données par une source privée.

2. *Ibidem*.

## C.2 L'attitude du MPCJ : la solution militaire ou l'élimination des supplétifs et du MPIGO

Dans la zone des « forces nouvelles », le problème de la présence des supplétifs libériens et sierra léonais est réglé fin avril. Le 8 avril 2003, Chérif Ousmane, C.O. MPCJ adjoint de Bouaké, quitte la « capitale » des rebelles avec la compagnie « Guépard »<sup>1</sup>. Il est probable que ceux-ci engagent les combats dans les zones MJP et MPIGO après la mi-avril. Les « Guépards » ne font pas dans la dentelle : les combattants libériens et sierra léonais sont systématiquement attaqués, défaits et impitoyablement traqués<sup>2</sup>. Leur seul salut est de fuir au Liberia par le poste frontière de Loguatu. Il est possible que les « Guépards » aient été aidés par un groupe de *Dozos* venus de la région de Korhogo constitués en une force appelée « Guerriers de la lumière ». Cette unité fut en effet aperçue en compagnie des « Guépards » lors de leur retour à Bouaké. La compagnie MPCJ « Loss » de Bouaké aurait également participé aux combats<sup>3</sup>. Mais il est certain que les opérations furent commandées par Chérif Ousmane en personne. Il fut secondé par Ousmane Coulibaly, commandant MJP à Man<sup>4</sup>.

Officiellement, le MPIGO a appelé le MPCJ à l'aide car ses supplétifs libériens et sierra léonais avaient vendu Zouan-Hounien aux FANCI, plus précisément à « Lima ». Officiellement, Félix Doh, alias N'dri N'Guessan, fut abattu au cours de ces opérations par les hommes de Sam Bockarie, aux abords immédiats de Loguatu<sup>5</sup>. Mais cette version donnée par le MPCJ ne tient pas. D'abord, on sait qu'une inimitié profonde opposait N'dri N'Guessan à Guillaume Soro (*supra*). On sait par ailleurs que Soro et Chérif Ousmane sont très proches. Mais surtout, il est prouvé que la prétendue embuscade de Loguatu est une mise en scène. Selon la population de Danané, le 28 avril, alors que « Félix Doh » est censé se faire tuer à Loguatu, sa voiture est

1. Agnès du Parge, *Parmi les rebelles*, L'Harmattan, 2003, Paris, p. 147.

2. Armand Zajtman, « Côte d'Ivoire : les rebelles chassent leurs alliés libériens et sierra léonais », *Le Monde*, 6 mai 2003, p. 4.

3. Agnès du Parge, *op. cit.*, p. 156.

4. Armand Zajtman, *op. cit.*

5. *Ibidem*.

à Danané, alors contrôlée par les « Guépards ». Le véhicule fut déplacé à Loguatuo dans la nuit du 28 au 29, où il fut criblé de balles<sup>1</sup>. Cette information est confirmée par une source privée. À moins de croire que le chef du MPIGO est ressuscité pour rentrer de la frontière à Danané, conduire sa voiture à Loguatuo afin de se faire tuer « pour de bon » au volant, il est clair que le MPCÍ l'a fait assassiner, et a tenté d'en faire porter la responsabilité à Sam Bockarie. Ce dernier ne peut d'ailleurs s'en défendre, car il a été tué par les forces de Chérif Ousmane. La mort de l'ex-chef du RUF, recherché pour crimes contre l'humanité, est confirmée le 7 mai<sup>2</sup>, également par une source privée.

En fait, le MPIGO est décapité et éliminé en tant que force militaire. Début mai, le MPCÍ règne militairement en maître sur l'ensemble des zones des « forces nouvelles ». Le MPIGO est artificiellement maintenu pour des raisons politiques (il est signataire des accords de Marcoussis, d'Accra et membre du gouvernement de réconciliation). Le MJP, de toute façon issu du MPCÍ, reste officiellement en place, même si une fusion s'opère sur le terrain : Ousmane Coulibaly, numéro deux du MJP, est à partir de juin parfois qualifié du titre de « C.O. MPCÍ » de Man par certaines organisations internationales.

Celles-ci se sont rendues à Man en mai. Elles ont pu avoir accès à la centaine de prisonniers libériens et sierra léonais, en raison de la présence parmi ces prisonniers d'une dizaine de femmes et d'enfants, selon une source privée. Cette information est recoupée par *Le Monde*<sup>3</sup>.

Il faut enfin reconnaître que la prise de contrôle par le MPCÍ de la région de Man et Danané, couplée avec le départ forcé des supplétifs, a entraîné une très nette amélioration des conditions sécuritaires pour la population.

---

1. *Ibidem*.

2. Landry Kohon, « Sam Bockarie a été tué hier », *Fraternité Matin*, 7 mai 2003, p. 14.

3. Armand Zajtman, *op. cit.*

## D La fin de la guerre

### D.1 Une conjonction de facteurs favorables

Du côté loyaliste, le « problème libérien » causé par la présence de « Lima » ne peut, on l'a vu, être réglé par une action des FANCI. Néanmoins, en mai, les conditions politiques et militaires rendent le départ de « Lima » possible. Tout d'abord, une rencontre entre Gbagbo et Taylor a eu lieu à Lomé au Togo, le 26 avril. Il s'ensuivit une réunion entre toutes les parties ivoiriennes et libériennes<sup>1</sup>. Si on ignore le contenu des discussions, le 1<sup>er</sup> mai 2003, à Abidjan, un accord de cessez-le-feu entre les « forces nouvelles » et les FANCI, parrainé par la force de paix de la CEDEAO et « Licorne », est signé<sup>2</sup>. Il prévoit un déploiement de la force franco-africaine dans une « zone de confiance » où tous les belligérants seraient exclus, autour du parallèle Bangolo-Téapleu. Pour Gbagbo, la présence de « Lima » n'est donc plus nécessaire car le départ des supplétifs en zone rebelle, couplé au contrôle MPCI, lève la menace d'éventuels éléments incontrôlés. Mais surtout, le nouveau déploiement de « Licorne » empêchera toute action militaire du MPCI, les FANCI seront donc « protégées ». Enfin, « Lima » est progressivement en train de passer au Liberia, afin de renforcer le MODEL, qui développe fin avril une offensive générale au Liberia : Greenville, sur la côte, tombe entre ses mains le 28 avril, et le 30, la route de Buchanan est ouverte par la prise de Tapeta.

D'autre part, le départ de « Lima » est demandé avec de plus en plus d'insistance par la population civile de la région de Guiglo : celle-ci manifeste publiquement à Guiglo en avril afin d'obtenir des autorités ivoiriennes le départ des Libériens<sup>3</sup>. Cela ne manque pas de courage quand on connaît la frayeur qu'inspire « Lima » aux FANCI (*supra*). Cela eut pour effet premier le transfert du PC « Lima » de Guiglo sur Blolékin en avril, selon une organisation humanitaire. Cela incita également le pouvoir ivoirien à accélérer le départ de « Lima ».

1. AFP, Reuters, « Accord pour un cessez-le-feu intégral en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 6 mai 2003, p. 6.

2. *Ibidem*.

3. Information donnée par un témoin oculaire direct.

Enfin, le renforcement constant de « Licorne » depuis janvier, qui compte en avril 3 000 hommes, et le déploiement de 1 200 soldats de la CEDEAO de Bondoukou à Daloa, entre janvier et avril, permettent à la force d'interposition de disposer des effectifs nécessaires à l'opération.

## D.2 Le déploiement de la force d'interposition et la fin des combats

Le 20 mai, John Kufuor, président du Ghana, et, à cette date, de la CEDEAO, donne le feu vert au déploiement<sup>1</sup>. Les 24 et 25 mai, 900 soldats français, lourdement équipés (blindés, artillerie, hélicoptères) se déploient à partir de Duékoué dans deux directions : d'un côté jusqu'à Bangolo, de l'autre jusqu'à Toulépleu, puis Téapleu, à 17 km au nord de Zouan-Hounien. Aucun accrochage ne perturbe l'opération<sup>2</sup>. « Licorne » se déploie aussi à Danané (un escadron) et à Man (un détachement de liaison), avec l'accord des « forces nouvelles ». « Lima » s'est repliée sur Toulépleu, que les Français ont contourné afin d'éviter de très probables accrochages. À Toulépleu, les FANCI obtiennent le désarmement des miliciens krahns, ou leur départ. Seuls des « consultants » restent en civil, afin de réceptionner l'aide militaire que Gbagbo continue d'envoyer au MODEL<sup>3</sup>. Le 26 mai, le groupe de suivi ainsi que le Premier ministre Seydou Diarra se rendent à Téapleu pour constater la sécurisation de la région et la fin effective des hostilités<sup>4</sup>.

Les conséquences pour la population sont immédiates : les organisations humanitaires peuvent enfin avoir accès à toute la région. Un corridor humanitaire permanent est constitué entre Man et Duékoué, de nombreux villages désertés sont réinvestis par leurs habitants qui se terraient dans la brousse, les échanges commerciaux traditionnels reprennent timidement, tandis que les « zones d'intérêts » des chefs de guerre pillards sont progressi-

1. AFP, « Feu vert pour l'interposition dans l'ouest de la Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 22 mai 2003, p. 5.

2. Alexandre Jacquens, « Une force de paix s'est déployée dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, en proie à des exactions », *Le Monde*, 27 mai 2003, p. 36.

3. Informations données par une source privée.

4. Alexandre Jacquens, *op. cit.*

vement réduites par les patrouilles de « Licorne » et des forces de la CEDEAO qui renforcent rapidement les positions françaises <sup>1</sup>.

La guerre à l'ouest, débutée le 28 novembre 2002, prend fin le 25 mai 2003 au soir. Ce soir du 25 mai est également le moment où les combats prennent fin sur l'ensemble du territoire ivoirien depuis l'aube du 19 septembre 2002. Des armistices avaient été signés les 17 octobre 2002, 13 janvier et 1<sup>er</sup> mai 2003. Des accords de paix furent conclus les 23 janvier et 7 mars 2003, mais les combats n'ont pris fin que le 25 mai. Au moment où ces lignes sont écrites, on peut dire que la Côte d'Ivoire n'est plus en guerre depuis cette date. Mais les tensions politiques, ethniques et militaires restent très fortes. Le processus de sortie de crise est loin d'être achevé. La situation reste explosive.

---

1. Information donnée par une source privée.

# La persistance des menaces



Lorsque les combats prennent fin sur le sol ivoirien le 25 mai 2003, on peut croire enfin que le pays allait prendre le chemin d'une laborieuse réconciliation. En effet, militairement, la guerre est finie et, politiquement, le gouvernement de réconciliation nationale prévu par les accords de Marcoussis s'est réuni pour la première fois, le 3 avril 2003. La communauté internationale, France, CEDEAO, ONU s'impliquent de plus en plus dans le processus de Marcoussis.

Pourtant, à la fin du mois de septembre 2003, il est clair que la situation est au moins aussi tendue qu'à la fin du mois de mai. En fait, la fin de la guerre n'entraîne pas la fin de la violence, mais simplement le déplacement de celle-ci. Il ne s'agit pas de croire que les malheurs de la Côte d'Ivoire sont plus importants après le 25 mai qu'avant : le calvaire vécu par les populations de l'ouest de décembre 2002 à mai 2003 est sans commune mesure avec les autres formes de violences ayant marqué la guerre civile ivoirienne. Mais il est clair que la violence persiste.

Dans l'ouest justement, les terribles violences commises, et la part prise dans celles-ci de tel ou tel groupe de la population, engendrent un cycle de vengeance qui prend des formes diverses. De plus, la sécurisation totale de la zone demande du temps à la force franco-africaine. L'Ouest reste donc soumis à de graves tensions ethniques, aggravées par la destruction totale des repères culturels traditionnels. Ceux-ci ont été balayés par la guerre. Par exemple, après mai 2003, un jeune guéré a été vu en train de gifler un chef de village, chose impensable et inconcevable selon les us et coutumes africains. À travers cet exemple, on mesure l'ampleur du traumatisme subi.

À Abidjan, on assiste à la lutte politique entre les partisans du processus de Marcoussis et les adversaires de celui-ci. Si certains partisans de Laurent Gbagbo optent, ainsi que l'état-major des FANCI, pour la politique de réconciliation, d'autres en ressentent les adversaires déterminés. Ces derniers peuvent compter

sur les « jeunes patriotes » qui maintiennent une pression physique constante sur les « marcoussistes ». Alors que la sécurité se renforce sur le front, elle se dégrade fortement à Abidjan, où la violence semble s'être transportée.

Cette situation est gravement compliquée par « l'affaire I.B » en septembre. En effet, sa tentative de coup d'État provoque une offensive politique de Laurent Gbagbo à laquelle les « Forces nouvelles » ripostent par le boycott du gouvernement. Outre la crise ministérielle, l'affaire « I.B » a été l'élément déclencheur d'une grave crise d'autorité et financière au sein du MPCI.

Enfin, l'évolution de la situation ivoirienne est fortement conditionnée par les impératifs économiques de la sous-région ainsi que par l'évolution de la guerre civile persistante au Liberia.

Après avoir étudié la persistance des tensions dans l'Ouest, on verra qu'un nouveau clivage politique se met en place à Abidjan entre partisans et adversaires de la réconciliation. Ensuite, après avoir analysé l'affaire « I.B » et ses conséquences, on replacera l'évolution de la situation ivoirienne dans son contexte régional.

## **A La persistance des tensions dans l'Ouest**

### **A.1 Une pacification encore incomplète**

Le soir du 25 mai 2003, lorsque les soldats français atteignent et investissent le village de Téapleu, les combats entre rebelles et gouvernementaux prennent fin. De plus, le gouvernement de réconciliation nationale est constitué depuis le 3 avril. Les armes se sont tues, l'heure est à la réconciliation. Celle-ci s'annonce particulièrement difficile, non seulement au niveau des décideurs politiques, mais aussi de la population civile. La haine, croissante depuis 1993, a littéralement explosé depuis le 19 septembre 2002. La région où elle est la plus forte est, sans contestation aucune, l'Ouest, où les exactions ont été les plus terribles.

Au cours de l'été 2003, cette haine et ce désir de vengeance se caractérisent, en zone FANCI, par un mouvement d'exclusion et d'expulsion des Burkinabès. Ce mouvement est observé par

les organisations internationales<sup>1</sup>. Il faut savoir que la situation sécuritaire du grand ouest, si elle s'améliore à grands pas, est toujours assez préoccupante.

Du côté des forces nouvelles, l'inquiétude vient du commandant en second de la ville de Man, un certain « A.B ». Celui-ci se montre indiscipliné et fait souvent procéder à des tirs d'intimidation en l'air, ce que la population et les travailleurs humanitaires apprécient peu. Le commandant de Man, Ousmane Coulibaly contribue à minimiser les problèmes, mais ne peut visiblement mettre fin aux agissements de son encombrant second<sup>2</sup>.

Du côté des FANCI, la situation est plus délicate. Si les Krahns de « Lima » entre Guiglo et Zouan-Hounien sont quasiment tous passés au Liberia lors du déploiement de « Licorne », il n'en est pas de même pour ceux qui tenaient l'axe Guiglo-Neka. En fait, ils repassent progressivement au Liberia pour renforcer le MODEL, après avoir pillé les populations oubi et krou. Ce mouvement s'étale de fin mai à fin juillet<sup>3</sup>. D'autre part, certains guerriers krahns tiennent toujours sous leur contrôle des zones reculées. Ce n'est que progressivement qu'ils sont obligés de quitter les lieux et de mettre fin à leurs activités. C'est ainsi qu'un certain sergent Sénégalaise, ancien de la force « Lima », avec quelques dizaines d'hommes armés, tenait en esclavage des Burkinabès, entre la route Guiglo-Blolékin et la frontière libérienne, entre la Gouin et la Doué. Ces Burkinabès récoltaient le cacao dans des conditions sanitaires dramatiques, endurant la faim et les mauvais traitements. Le cacao était revendu à Guiglo<sup>4</sup>. Finalement, grâce à l'action d'une organisation internationale, Sénégalaise libéra ses esclaves. Ces derniers furent recueillis dans le camp de déplacés de Nicla, géré par le PAM. Il ne faut pas confondre le camp de réfugiés, géré par le HCR, qui abrite les familles des Krahns, et le camp de déplacés, géré par le PAM, qui abrite des Burkinabès. Au cours de l'été, de très nombreux

---

1. Le témoignage d'un témoin oculaire direct ne laisse aucun doute sur l'existence du phénomène.

2. Information donnée par une source privée.

3. *Ibidem*.

4. *Ibidem*.

Burkinabès, résidant depuis longtemps dans la région, affluent au camp de déplacés, victimes d'expulsions.

## A.2 Les règlements de comptes contre les Burkinabès en pays guéré

Les expulsions que subissent les Burkinabès sont principalement liées au ressentiment des Guérés contre eux. En effet, lors de l'avance MPIGO de décembre, de nombreux Burkinabès ont pris fait et cause pour les rebelles, certains allant jusqu'à prendre les armes. La plupart de ceux-ci furent assassinés juste après la contre-attaque de « Lima ». Mais un mouvement d'amalgame s'est développé. Si cet amalgame est à l'origine des expulsions, celles-ci furent aussi motivées d'une part par des préoccupations foncières, et d'autre part par les exigences de purification rituelle de certains crimes commis par des Burkinabès sur des Guérés.

Certains de ces crimes sont des profanations des us et coutumes guérés. Les Burkinabès qui les ont commis l'ont fait sciemment car, vivant depuis longtemps dans la région, ils connaissent parfaitement les interdits culturels guérés. Ainsi, ils ont jeté du riz dans le lit de la rivière Gbihi Batohou, alors que celle-ci traverse le village de Sibaly, dont le totem est le riz. Or, cela revient à noyer la divinité, attirant la vengeance de celle-ci sur le village. Les Burkinabès ont également brûlé des cases sacrées et pris un otage à Toa-Zéo pour l'assassiner à Fengolo. Ce dernier acte est grave, car Fengolo et Toa-Zéo sont des villages frères. Le fait que le sang ait coulé entre ces deux villages est une profanation. Enfin, des Burkinabès ont dispersé des entrailles de femmes enceintes décédées dans les puits et les rues des villages, alors que le corps d'une femme morte en couches ne peut être touché que par des personnes âgées de plus de cinquante ans<sup>1</sup>.

Ces actes ont été perpétrés entre Bangolo et Duékoué. Ils exigent, selon la coutume guérée, une cérémonie rituelle de réparation collective, car l'âme guérée a été violée délibérément. Selon la tradition, les accusés doivent avoir quitté la région avant la cérémonie. Celle-ci se déroule sous la direction d'un grand chef coutumier local. La terre est purifiée par le sacrifice d'un

---

1. *Ibidem.*

bœuf ou d'un mouton blanc, puis une décision de bannissement des coupables est prise. La durée du bannissement peut aller jusqu'à sept ans<sup>1</sup>.

Une réunion précédant la cérémonie rituelle eut lieu à Duékoué au début du mois d'août, en présence du colonel Yedesse. Le chef d'état-major des FANCI, le général Doué, Guéré originaire de Duékoué, au courant de ces problèmes, joue la carte de l'apaisement. Il semblerait que les « vieux », très sensibles à la coutume, désiraient un bannissement prolongé des Burkinabès, tandis que les « jeunes » mettaient en avant leur rôle économique dans la région. Les décisions de la réunion ne sont pas connues avec exactitude.

Quoi qu'il en soit, le mouvement d'expropriation des Burkinabès est général en pays guéré. Le 9 août, 1 000 Burkinabès quittent précipitamment la région de Blolékin-Toulépleu pour se rendre au camp de déplacés de Nicla. La manière dont s'opèrent ces expulsions, a été observée par des membres d'une organisation internationale dans la région de Péhé, à 12 km à l'est de Toulépleu. Alors que 8 des 9 villages de la zone s'étaient déjà débarrassés de leurs voisins burkinabès sur décision des chefs de villages, la chose suivante fut observée dans le village de Diahî, au sud de Péhé : alors que le comité de surveillance du village empêchait les Burkinabès de se rendre aux champs, le chef des forces spéciales du FLGO, Samuel Plissé, en compagnie de 5 membres des forces spéciales non armés, insistaient auprès du chef, le vieux Jean, pour que les Burkinabès soient chassés. Le village était cerné par les forces spéciales de Plissé, et par d'autres éléments du FLGO. Le vieux Jean, soutenu par le conseil du village, pris la décision d'expulser les Burkinabès pour le lendemain<sup>2</sup>. Il est probable que ce mode d'action du FLGO ait été général en pays guéré. Depuis mars-avril, le FLGO est notamment composé, outre de jeunes Guérés, de « jeunes patriotes ».

On constate donc que la situation dans l'ouest, si elle s'est considérablement améliorée depuis la fin des combats, reste mar-

---

1. *Ibidem.*

2. *Ibidem.*

quée par des tensions ethniques, alimentées par le désir de vengeance d'une part, et des intérêts fonciers et électoraux d'autre part. Enfin, ce n'est que progressivement au cours de l'été 2003, que les zones forestières reculées sont sécurisées et libérées de l'emprise de chefs de guerre peu scrupuleux.

## **B Partisans et adversaires du processus de réconciliation**

### **B.1 Les contacts entre les chefs militaires des deux camps : vers une réelle détente**

Il faut savoir, que parmi les partisans de Laurent Gbagbo, certains jouent la carte de la réconciliation, comme Affi N'Guesan, ex-Premier ministre, et comme Mathias Doué, chef d'état-major des FANCI, qui fit tout pour calmer les esprits à propos de la purification des terres guérées violées par des Burkinabès. Il faut d'ailleurs signaler que les officiers des FANCI ont, dès le 19 septembre 2002, cherché à marquer leur volonté de paix. De nombreux contacts auraient existé entre officiers FANCI et chefs rebelles (surtout ceux du MPCI), tout au long de la guerre<sup>1</sup>. Si cette information est vraie, cela peut être un facteur facilitant le règlement d'un des points difficiles des accords de Marcoussis, à savoir le cantonnement, le désarmement et la démobilisation, puis la refondation de l'armée et des forces de sécurité. Cet état d'esprit positif est également constaté chez les chefs militaires des « forces nouvelles ». En juin, dans une interview au journal *Le Patriote*, le général Pierre Michel Joana, qui a remplacé le général Emmanuel Beth à la tête de « Licorne », déclare avoir mis sur pied « des contacts entre les officiers des FANCI et les gens des forces nouvelles », et qu'il est « agréablement surpris de voir que des deux côtés, il y a une réelle volonté de réconciliation et parfois même un certain soulagement d'avoir une occasion de reprendre le contact, de se retrouver<sup>2</sup> ». Mais en septembre 2003, il n'est toujours pas question de désarmement, sur-

---

1. *Ibidem*.

2. (Sources : RFI), « Pierre Michel Joana, commandant de la force "Licorne" : "on assiste à un retour des populations à l'ouest" », *Le Patriote*, 24 juin 2003, p. 2.

tout, qu'il existe une aile dure des partisans de Gbagbo, ayant son oreille et sa faveur.

## **B.2 L'aile dure des partisans de Laurent Gbagbo et les « jeunes patriotes » : l'utilisation politique de la délinquance**

L'aile dure des partisans du président Gbagbo est composée de sa femme, Simone Gbagbo, soupçonnée d'être la commanditaire des escadrons de la mort, de Mamadou Koulibaly, le président de l'Assemblée nationale, auteur de *La guerre de la France contre la Côte d'Ivoire*, un livre qui n'incite pas à la réconciliation, et enfin des « jeunes patriotes » et de leur emblématique Blé Goudé.

Ces derniers, à partir de l'été 2003, deviennent le problème de sécurité intérieure numéro un du pays. À la fin du mois de septembre, après qu'un « jeune patriote » ait été molesté par des gendarmes pour avoir refusé de se plier à un contrôle à Guiglo, les « jeunes patriotes » du FLGO, dont on a vu quelles étaient alors les activités, ont brûlé la gendarmerie et gravement détérioré le marché de la ville<sup>1</sup>. Le pouvoir les rappelle alors à Abidjan, début octobre. Les « jeunes patriotes » ont révélé, si s'était nécessaire, leur vrai visage : ce sont avant tout des voyous.

Ces « patriotes » se signalent au cours de l'été par un autre exploit : la tentative de meurtre par lynchage de Guillaume Soro, secrétaire général du MPC et ministre de la Communication du gouvernement de réconciliation nationale. Le 27 juin 2003, alors que Guillaume Soro se trouvait dans l'enceinte de la radio-télévision à Abidjan pour une visite de routine, des « jeunes patriotes » surgissent et tentent de le rouer de coups et de l'immoler par le feu. Il ne doit son salut qu'à la fuite<sup>2</sup>.

Il faut savoir que Mamadou Koulibaly, dans son livre brûlot, *La guerre de la France contre la Côte d'Ivoire*, appelle les « patriotes » à la désobéissance civile vis-à-vis des ministres des « forces nou-

---

1. Information donnée par une source privée.

2. AFP, Reuters, « Les trois mouvements rebelles ivoiriens signataires, en janvier des accords de paix de Marcoussis, ont décrété, lundi 30 juin, l'état d'urgence dans le nord et l'ouest du pays qu'ils contrôlent », *Le Monde*, 2 juillet 2003, p. 6.

velles », voire à l'action physique contre leurs personnes<sup>1</sup>. On remarque aussi la facilité avec laquelle une bande de voyous s'est introduite à l'intérieur de l'édifice, d'habitude très bien gardé. Les « patriotes » sont visiblement le bras armé de la faction dure des proches de Laurent Gbagbo.

Néanmoins, leur action tend à devenir une gêne de plus en plus préjudiciable au processus de réconciliation. Les partisans de la réconciliation en ont conscience. Le lundi 7 juillet 2003, les « jeunes patriotes » organisent un *sit-in* devant la maison de la télévision pour protester contre le remplacement de Wemceslas Aboké à la tête de la RTI. La police intervient et les déloge à l'aide de gaz lacrymogènes<sup>2</sup>. Au cours de l'été 2003, il est clair que l'action des « jeunes patriotes » ne fait plus l'unanimité parmi les partisans de Laurent Gbagbo. Ils sont considérés comme une entrave à la réconciliation et un problème d'ordre public par une partie croissante de la classe politique ivoirienne, y compris au sein du FPI. Mais ils sont pour l'aile dure du régime, un bras armé efficace et le président Gbagbo se garde bien de s'en priver, en appréciant l'utilité politique au cours des premiers mois de 2003.

La situation politique reste donc très tendue au cours de l'été 2003. À Abidjan, les « patriotes » maintiennent une pression physique sur tous les acteurs et partisans de la réconciliation, et bien sûr, sur l'opposition.

### **B.3 Une violence urbaine attisée par la presse hostile à la réconciliation**

Les journaux d'opposition, comme *Le Patriote*, ont énormément de mal à paraître : les véhicules qui les transportent sont régulièrement attaqués, et les kiosques qui les proposent également<sup>3</sup>. Assez souvent, les forces de sécurité laissent agir les « patriotes » en toute impunité, quand elles ne sont pas elles-

1. N.E., « Sortie de crise : Pr Mamadou Koulibaly préconise la désobéissance civile », *Le National*, 5 juin 2003, p. 8.

2. David Bogui, « Zémogo gaze les jeunes patriotes », *Le National*, 8 juillet 2003, p. 7.

3. Information donnée par quelqu'un présent à Abidjan au cours de l'été 2003.

mêmes impliquées dans des atteintes à l'ordre public et à la sécurité des biens et des personnes étiquetées peu favorables à Laurent Gbagbo. Il en résulte une très importante dégradation des conditions de sécurité à Abidjan. De nombreuses organisations présentes à Abidjan notent l'accroissement de cette dégradation à partir de l'été 2003. Le retour des « patriotes » de l'ex-FLGO, fin septembre, accentue la tendance. La fin des combats sur la ligne de front a entraîné un déplacement de la violence : celle-ci est maintenant urbaine, centrée sur Abidjan, et principalement le fait de partisans de l'aile dure du régime.

La presse partisane favorable au président Gbagbo, qui est censée maîtriser ses écarts de langage en vertu des accords de Marcoussis, ne semble pas mettre fin aux campagnes de diffamations : le 16 juin 2003, *Le National* annonce l'imminence d'un assaut rebelle sur Abidjan. Cet assaut ne viendrait pas de Bouaké, le franchissement de la « zone de confiance » par le MPCFI étant invraisemblable, mais du quartier d'Abobo, au nord de la ville, où résident de nombreux Ivoiriens du nord et immigrés sahéliens. Ce serait l'*opération Terminator*, dont le commanditaire ne serait autre qu'Alassane Ouattara, qui ferait d'ailleurs immoler des bœufs roux dans les mosquées afin de faciliter la prise d'Abidjan<sup>1</sup>.

Pendant l'été, cette même presse véhicule périodiquement des rumeurs de coups d'état où seraient impliqués de nombreux officiers des FANCI : le 7 juillet, *Le National*, accuse les FANCI de vouloir prendre le pouvoir avec l'aide des « forces nouvelles »<sup>2</sup>. En fait, les partisans de l'aile dure du régime n'ont visiblement pas apprécié la déclaration commune FANCI-Forces nouvelles du vendredi 4 juillet où les deux parties déclarent la fin de la guerre, leur engagement dans la voie de la réconciliation et demandent aux politiques des deux camps d'œuvrer pour la réconciliation.

---

1. Sou Vafne Doudou, « Opération *Terminator* pour la prise d'Abidjan », *Le National*, 16 juin 2003, p. 6.

2. Gobson Zago, « Une réelle menace de coup d'État », *Le National*, 7 juillet 2003, p. 6.

Le rôle de cette presse irresponsable est sûrement très important. Cela contribue grandement à la détérioration du climat à Abidjan. Durant l'automne 2003, entre « l'affaire I.B » (*infra*) et le 1<sup>er</sup> novembre, les « patriotes » et autres délinquants continuent de faire pression sur les symboles des « Marcoussistes » : des menaces de morts sont faites par téléphone au Pr. Tévoédjré, président du groupe de suivi et représentant de Koffi Annan, les locaux d'ORANGE, de la CIE (électricité), de la SODECI (eau) et de l'IVOSEP sont saccagés par des étudiants de la FESCI, aidés de miliciens, sans que les forces de sécurité, pourtant présentes à chaque fois, n'interviennent. Un personnel du PAM est agressé à domicile, ainsi qu'un membre de l'ambassade d'Allemagne, et le bureau du CICR (Comité international de la Croix rouge) est attaqué dans le quartier des Deux-Plateaux<sup>1</sup>.

#### **B.4 La sécurisation de la ligne de cessez-le-feu : le résultat d'une volonté forte de la communauté internationale**

Si la situation se dégrade à Abidjan, elle est en nette amélioration sur l'ancienne ligne de front. Depuis la fin de la guerre à l'ouest, la force franco-africaine, qui atteint environ 4 500 hommes (3 000 Français, 1 500 soldats de la CEDEAO), a mis en place une « zone de confiance ». Il s'agit d'un *no man's land* d'environ 15 à 20 km de large, de la frontière ghanéenne à la frontière libérienne. Ce dispositif est d'abord mis en place dans l'ouest, puis progressivement étendu à toute la ligne de cessez-le-feu. Au sein de cette zone, seule la force d'interposition est autorisée à être armée. La force franco-africaine prend le nom de « force impartiale ». Les populations civiles sont évidemment autorisées à rester dans cette zone. De fait, les contacts entre ex-belligérants sont impossibles, hormis bien sûr ceux organisés par la « force impartiale » dans le cadre de la réconciliation nationale. De plus, en juillet, les premiers militaires de la MINUCI, mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire, arrivent<sup>2</sup>. Il ne s'agit encore

1. Informations données par une source privée.

2. M.P., « L'ONU déploie ses forces. Tévoédjré : "Nous serons impartiaux et justes" », *Fraternité Matin*, 4 juillet 2003, p. 13.

que d'observateurs, mais cela traduit une implication croissante de l'ONU et de la communauté internationale en faveur de la réconciliation du pays, dans le cadre des accords de Marcoussis et d'Accra. Le 4 août 2003, le Conseil de sécurité de l'ONU, par la résolution 1498, renouvelle à l'unanimité le mandat de la force franco-africaine<sup>1</sup>.

L'été est donc marqué par l'amélioration de la situation militaire sur le front, et même par une véritable détente entre les ex-belligérants, détente renforcée par la montée en puissance continue de la force d'interposition, mais également par la détérioration de la situation sécuritaire à Abidjan, sur fond de tensions politiques entre les partisans et les opposants au processus de réconciliation nationale.

Mais fin août, un événement soudain a compliqué un peu plus la donne politique. Le 23 août 2003, à 11h, devant l'hôtel Méridien à Montparnasse (Paris), « I.B » est arrêté par la police française pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » et « recrutement spécial mercenaires »<sup>2</sup>.

## C L'affaire « I.B » et ses conséquences

### C.1 La marginalisation progressive d'« I.B » au sein du MPCCI depuis le 19 septembre 2002

« I.B » n'est autre que l'ex-chef de la « Cosa nostra », Ibrahim Coulibaly, unité de l'ex-garde présidentielle de feu le général Gueï durant le CNSP, cette « Cosa nostra » exilée à Ouagadougou dans le quartier de Somgandé, est responsable du « coup de la mercedes noire » de janvier 2001, répétition générale de la tentative du 19 septembre 2002. Depuis le début de la guerre civile, le chef militaire du MPCCI est resté à Ouagadougou, préférant tirer les ficelles de loin, se réservant le rôle d'interlocuteur secret et discret du MPCCI auprès de son principal soutien : le régime de Blaise Compaoré, président du Burkina Faso (*supra*).

---

1. AFP, Reuters, « Renouvellement du mandat de la force franco-africaine en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 6 août 2003, p. 4.

2. Stephen Smith, « Un coup de force contre la Côte d'Ivoire a été déjoué, samedi, à Paris », *Le Monde*, 27 août 2003, p. 4.

Au départ, tout était entendu : « I.B » dirigeait les opérations militaires depuis Ouagadougou, et sa présence sur le sol ivoirien n'était pas nécessaire du fait de la formidable cohésion qui caractérisait alors le MPCCI en guerre<sup>1</sup>. Le problème, c'est que la France a bloqué de fait l'offensive sur Abidjan. La solution militaire devenant caduque, la voie politique est alors privilégiée. C'est la trêve du 17 octobre et l'arrivée aux premières loges de Guillaume Soro, le « politique ». Ce dernier a pour lui non seulement l'évolution de la situation, mais aussi le crédit de sa présence aux côtés des chefs militaires MPCCI de Bouaké (Tuo Fozié et Chérif Ousmane), lors des premiers contacts avec « Licorne » et de la médiation de la CEDEAO (*supra*). De fait, la position au départ dominante d'« I.B » est reléguée au second plan. Puis vient l'heure de Marcoussis : selon une source privée, la France désirait que la délégation MPCCI soit composée de politiques et de militaires. « I.B » aurait tergiversé et la France aurait, de toute façon, préféré Tuo Fozié qui avait prouvé son charisme sur le terrain, ses capacités militaires et surtout son aptitude à maintenir la discipline au sein des troupes, avec l'aide de Chérif Ousmane<sup>2</sup>. « I.B » s'est donc retrouvé marginalisé et exclu de fait de la direction du MPCCI.

C'est alors que commencèrent les dissensions au sein du mouvement. Selon une source privée, Koné Messamba, C.O. MPCCI de Korhogo, ainsi que Zacharia Koné, chef des forces MPCCI à Vavoua, étaient les fervents hommes de main d'« I.B ». Leur rôle était de faire en sorte que son prestige reste intact et que de nombreux soldats MPCCI lui restent fidèles. La région de Korhogo est, de fait, acquise à « I.B ». Peuplée par les Sénoufos, elle considère être le cœur de la rébellion et conteste la primauté de Bouaké qui fait figure d'être le fief de Guillaume Soro<sup>3</sup>. La zone de Korhogo, sous la houlette de Koné Messamba, reste donc en retrait du processus de réconciliation, issu de Marcoussis et d'Accra, pro-

---

1. Cette cohésion est évoquée par une source privée et confirmée par le comportement des différentes personnalités du MPCCI, fin 2002.

2. Information donnée par une source privée.

3. Stephen Smith, « Un an après le putsch, la pacification de la Côte d'Ivoire n'a pas abouti », *Le Monde*, 20 septembre 2003, p. 4.

cessus porté par « les hommes de Bouaké ». La région est difficile d'accès pour les organisations humanitaires et manifeste sa défiance vis-à-vis de toute influence extérieure et étrangère<sup>1</sup>. De même qu'il existe une aile dure hostile à Marcoussis chez les partisans de Gbagbo (*supra*), la région de Korhogo, le pays Sénoufo, Koné Zacharia et Koné Messamba représentent sur le terrain l'aile dure du MPCI, celle d'« I.B », celle qui refuse d'être marginalisée par le processus de Marcoussis, celle qui voudrait une reprise des hostilités ou une solution de force à la crise.

Courant 2003, l'aile « Korhogo-I.B » est encore marginalisée, cette fois sur le plan militaire. En effet, alors que Koné Messamba échoue face aux supplétifs libériens du MPIGO à Danané début avril, Chérif Ousmane, fidèle ami de Tuo Fozié, membre de la « tendance Soro », règle militairement le problème en chassant les Gyos fin avril.

À partir de mai 2003, alors que les hostilités cessent, la tendance « Soro-Bouaké » domine le MPCI, tant sur le plan politique que sur le plan militaire. Et cela, « I.B » n'est pas décidé à l'accepter. Il a le sentiment qu'on lui a « volé sa rébellion ».

## C.2 L'arrestation d'« I.B » en France

Le 11 août, il se présente à l'ambassade de Belgique à Ouagadougou. Il demande un visa pour « régler des problèmes de famille » à Bruxelles. Le visa lui est refusé. Le 15 août, il obtient un visa pour l'espace Schengen au consulat général de France, rue Yalgado-Ouédraogo, à Ouagadougou<sup>2</sup>. Le lendemain, il est dans l'avion pour Paris. À peine arrivé, il se rend à Saint-Nazaire en TGV, en compagnie de M<sup>e</sup> Mamadou Diomandé, un avocat ivoirien, porte-parole officieux du MPCI. Le 18 août, ils quittent le domicile de M<sup>e</sup> Diomandé pour Bruxelles, *via* Paris, rejoints par un homme d'affaires libanais, « récupéré » à Saint-Nazaire, Hassan Farouk Fakhr. Le soir même, les trois hommes reviennent à Saint-Nazaire, à l'hôtel Alexandra, « pour être à

---

1. *Ibidem*.

2. Francis Kpatindé, « De l'hôtel Méridien-Montparnasse à la prison de la Santé », *L'Intelligent Jeune Afrique*, n° 2226, 7-13 septembre 2003, p. 12-13.

l'aise »<sup>1</sup>. Le 20 août, ils sont de retour à Paris et ils descendent à l'hôtel Méridien-Montparnasse. Là, « I.B » reçoit dans la suite 212-214 où une pièce est transformée en salle de réunion, avec ordinateurs portables et téléphones satellites. Il annonce son prochain retour en Côte d'Ivoire à une équipe de l'AITV, le 20 août, puis le 21 sur RFI. Il aurait affirmé à un interlocuteur : « ce pouvoir m'appartient et je le récupérerai bien un jour »<sup>2</sup>.

Le 23, à 11 h 00, devant l'hôtel Méridien-Montparnasse, quelques heures avant que M<sup>e</sup> Diomandé ne prenne l'avion pour Abidjan et qu'« I.B » ne s'envole pour Bamako, la DST arrête tout le monde, gardes du corps compris<sup>3</sup>. Selon la DST, « I.B » a, pendant son séjour en France et en Belgique, recruté des mercenaires afin d'organiser un coup d'état à Abidjan, impliquant l'assassinat de Laurent Gbagbo. Les preuves de la DST ne sont pas communiquées au public. Selon une source privée, le gouvernement français aurait été averti des intentions d'« I.B » par Guillaume Soro, trop heureux de se débarrasser de son rival. Pendant son séjour parisien, « I.B » se serait entretenu avec Guillaume Soro par téléphone, devant témoin<sup>4</sup>.

### C.3 Un brusque regain des tensions politiques

En Côte d'Ivoire, le MPCCI dément toute implication, par la voix de Guillaume Soro... Le 25 août, deux soldats français sont tués par « des éléments incontrôlés sous l'emprise de l'alcool » selon « Licorne ». Le drame s'est déroulé au cours d'une patrouille sur le lac Kossou<sup>5</sup>. Il s'agit vraisemblablement d'une vengeance de la part de partisans d'« I.B ». Le 28, le général Abdoulaye Coulibaly, ex-numéro 3 du CNSP, est arrêté, puis remis en liberté le 1<sup>er</sup> septembre, faute de preuves<sup>6</sup>.

---

1. *Ibidem*.

2. *Ibidem*.

3. *Ibidem*.

4. *Ibidem*.

5. AFP, « Deux soldats français tués par les rebelles dans la zone de confiance », *Le Monde*, 27 août 2003, p. 4.

6. AFP, « Le général Abdoulaye Coulibaly, ancien numéro trois de la junte ivoirienne, interpellé », *Le Monde*, 3 septembre 2003, p. 6.

Mais la conséquence la plus importante de l'affaire « I.B » est l'exploitation politique que va en faire Laurent Gbagbo : il accuse, *via* le FPI et *Notre Voie*, Seydou Diarra, le Premier ministre, d'être le commanditaire du complot. Puis, le vendredi 12 septembre à minuit, il nomme respectivement aux postes de ministre de la Défense et de ministre de la Sécurité, René Amani et Martin Bléou, tous deux proches du FPI<sup>1</sup>. Moins de 24 heures après, les ministres des « forces nouvelles » annoncent la suspension de leur participation au gouvernement. Partout dans leur zone, la mobilisation générale est décrétée<sup>2</sup>.

La crise politique est relancée. L'hôtel du Golf à Abidjan où résident les ministres des « forces nouvelles » est l'objet de menaces de la part des « jeunes patriotes ». Le mois de septembre 2003 est décidément bien difficile pour les « forces nouvelles ». Elles doivent affronter une crise politique interne liée à l'affaire « I.B », une crise politique majeure liée à la décision de Gbagbo de nommer deux de ses fidèles aux ministères clés, en violation des accords d'Accra, et un réel problème de discipline des troupes et de financement.

#### **C.4 Le MPCI au bord de l'implosion : le déclenchement d'une crise d'autorité et financière sur fond de difficultés économiques**

La discipline des troupes MPCI, longtemps réputée, est effectivement en train de s'effiloche, en cette fin d'été 2003. Selon une source privée, cela est lié d'abord au fait que les chefs reconnus et charismatiques tels que Tuo Fozilé, Koné Messamba, le colonel Gueu sont devenus ministres et ne sont plus sur le terrain. Il en résulte une division de l'autorité et l'émergence de petits chefs qui ont souvent des préoccupations beaucoup plus matérielles que politiques. De plus, les blocages politiques à répétition entraînent un pourrissement de la situation, lié à l'ennui et l'oisiveté des combattants ainsi qu'au développement des difficultés économiques de la zone des forces nouvelles. En effet,

---

1. Benoît Hili, « Gbagbo et les forces nouvelles déterrent la hache de guerre », *24 Heures*, 15 septembre 2003, p. 2.

2. *Ibidem*.

tous les services de l'État y sont interrompus depuis le 19 septembre, ainsi que les échanges économiques. Les accords de Marcoussis prévoient la normalisation dans ces deux domaines, mais Laurent Gbagbo en empêche naturellement l'application, trop conscient que les « forces nouvelles » seront confrontées à des difficultés de gestion de plus en plus graves si le « blocus » est maintenu. À l'automne 2003, dans la région de Korhogo, la population souffre de la faim et, phénomène encore plus inquiétant, les forces armées commencent aussi à avoir faim, préfigurant l'enclenchement d'un cycle de pillage<sup>1</sup>.

La crise financière pour les « forces nouvelles » a commencé en septembre : le 26 septembre, l'établissement de la BCEAO (Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest) de Bouaké est braqué par des éléments armés des « forces nouvelles ». Il s'ensuit des affrontements entre ex-rebelles, qui font 23 morts<sup>2</sup>. Selon une source privée, Chérif Ousmane, le C.O. MPCCI de Bouaké, a immédiatement fait appel à « Licorne » pour l'aider à sécuriser la ville. De fait, le MPCCI était en train d'éclater. Les Français se déploient rapidement, le calme revient, et le colonel Bakayoko des « forces nouvelles » peut, dans un communiqué de presse, minimiser l'affaire et annoncer la fin de la crise<sup>3</sup>. Dorénavant, Bouaké est contrôlée conjointement par « Licorne », vite renforcée par une section sénégalaise de la MICECI (Mission de la CEDEAO en Côte d'Ivoire), et par les « forces nouvelles ». Il est désormais clair que si les échanges économiques naturels ne reprennent pas, la situation au nord ne pourra qu'empirer. Très peu d'organisations internationales d'aide au développement se risquent en zone nord. Cette situation est dénoncée avec force par certains membres d'organisations internationales faisant remarquer que si tous les efforts de la communauté internationale pour la réconciliation s'arrêtent à l'ex-ligne de cessez-

---

1. Information donnée par un témoin oculaire direct.

2. Benoît Hili, « La rébellion dans l'œil du cyclone », *24 Heures*, 30 septembre 2003, p. 3.

3. Colonel Souleyma Bakayoko, « Pas de problèmes de discipline dans les forces nouvelles », *Le Patriote*, 30 septembre 2003, p. 5.

le-feu, il est vain de parler de réconciliation, sachant que les plus grands besoins en aide de toutes sortes se trouvent au nord<sup>1</sup>.

## **D Le poids du contexte régional ouest-africain**

### **D.1 Une économie régionale dépendante de l'évolution de la situation ivoirienne**

C'est pour remédier à cette situation de plus en plus dramatique que, sous la pression de la France et du groupe de suivi, ainsi que de la CEDEAO, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire décident en septembre de rouvrir officiellement leur frontière<sup>2</sup>. Le 19, le premier train Abidjan-Ouagadougou, depuis le 19 septembre 2002, quitte Ouagadougou<sup>3</sup>. C'est une lueur d'espoir tant pour le nord de la Côte d'Ivoire que pour le port d'Abidjan, ainsi que pour toute la sous-région.

Abidjan est en effet le débouché naturel de toutes les exportations du nord du pays (coton) et aussi des pays sahéliens : Burkina Faso, Mali, Niger. Ces pays ont intérêt à la réouverture de l'axe Abidjan-Korhogo. Il faut cependant signaler que le Ghana est largement bénéficiaire, en termes commerciaux, de la fermeture du débouché d'Abidjan pour la sous-région, car les marchandises qui transitaient auparavant par Abidjan passent désormais par le port de Tema<sup>4</sup>. Le projet de réouverture de l'axe Abidjan-Ouagadougou, couplé avec un déploiement de « Licorne » à Korhogo aura, s'il est mené à bien, une incidence sur toute l'économie ouest-africaine.

### **D.2 L'éternel problème libérien**

Si ce progrès a une portée régionale, certains événements de la sous-région sont, en cette fin d'été 2003, porteurs d'inquiétudes pour la fragile tentative de sortie de crise de la Côte d'Ivoire.

---

1. Information donnée par une source privée.

2. Stephen Smith, « La Côte d'Ivoire et le Burkina Faso ont décidé la réouverture de leur frontière fermée depuis un an », *Le Monde*, 11 septembre 2003, p. 5.

3. Stephen Smith, « Un an après le putsch, la pacification de la Côte d'Ivoire n'a pas abouti », *Le Monde*, 20 septembre 2003, p. 4.

4. Bio G. Soulé, « L'impact de la crise ivoirienne sur le commerce régional », in *Politique Africaine*, n° 89, mars 2003, p. 107.

Encore une fois, pour ne pas dire encore et toujours, les événements du Liberia font craindre une nouvelle déstabilisation de l'ouest du pays.

En effet, depuis le déclenchement de l'offensive du MODEL depuis Toulépleu avec la bénédiction des FANCI le 23 mars 2003 (*supra*), ce mouvement krahn a développé son offensive contre les forces de Taylor en direction de Harper et Buchanan. Ce dernier port tombe à la mi-août. Dans le même temps, le LURD pénètre dans les faubourgs nord-ouest de Monrovia. Taylor est contraint à l'exil sous la pression des deux mouvements rebelles et des USA<sup>1</sup>. Les partisans de Taylor se réfugient en pays Gyo, autour de Sanniquelli. Le MODEL les poursuit, avec toujours l'aide matérielle des FANCI, et aussi des équipages mercenaires de MI-24 toujours basés à Tabou<sup>2</sup>. Face à la menace du MODEL, les Gyos se sont réconciliés en septembre avec les Yacoubas (ils étaient en froid depuis l'opération des « Guépards » de Chérif Ousmane fin avril) à Loguatu, selon une source privée. Des civils gyos se réfugient alors en Côte d'Ivoire, dans la région de Danané. Une victoire du MODEL aurait pour conséquence un afflux de guerriers gyos. Le MODEL pourrait aussi être tenté, voire incité, à les poursuivre en Côte d'Ivoire.

Le dispositif de « forces impartiales » serait alors tourné. Ce risque est pris très au sérieux par « Licorne », qui aimerait se déployer au nord du pays, mais serait obligée de dégarnir la « zone de confiance » et aurait moins de capacités de réaction en cas de violation de la frontière par des factions libériennes. Les « forces nouvelles », conscientes aussi des dangers, renforcent fin septembre leur dispositif entre Danané et Loguatu<sup>3</sup>.

Il est donc clair que la fin des combats, le 25 mai 2003, ne signifie pas la fin de la crise ni la réconciliation du pays. Les tensions ethniques et les désirs de vengeance sont encore à vif, surtout dans l'ouest ravagé par la guerre et désolé par les exactions des

---

1. (corresp), « Des rebelles libériens venus de Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 19 août 2003, p. 3.

2. La présence des MI-24 à Tabou et leurs nombreux contacts avec le MODEL sont confirmés par une source privée.

3. Informations données par une source privée.

factions libériennes et sierra léonaises jusqu'en mai, au mépris des accords du 13 janvier. La situation à Abidjan est de plus en plus préoccupante, notamment en raison de la multiplication des violences urbaines, surtout liées aux « jeunes patriotes », véritables voyous utilisés par l'aile dure des partisans de Gbagbo. Ceux-ci cherchent par tous les moyens à torpiller la tentative de sortie de crise initiée à Marcoussis. De plus, les « forces nouvelles » doivent en septembre 2003 surmonter leur plus grave crise depuis le 19 septembre 2002, en raison de « l'affaire I.B » et des difficultés économiques. Enfin, malgré les efforts de réouverture de l'axe Abidjan-Ouagadougou, la crise ministérielle de la fin septembre ainsi que le rapprochement progressif de la guerre civile libérienne maintiennent la Côte d'Ivoire dans l'angoisse. Si depuis le 15 janvier 2003, le pays est incontestablement entré dans un processus de sortie de crise, celui-ci reste incertain et douloureux.



# Conclusion



À l'automne 2003, la Côte d'Ivoire est donc dans une situation politique très ambiguë : officiellement, la guerre est finie et l'heure est à la réconciliation, mais en réalité, une très grande partie des énergies émanant des différentes parties ivoiriennes est déployée dans une logique d'affrontement politique. Les menaces de reprise des combats que les ex-belligérants se lancent mutuellement à intervalles réguliers, la haine politique et ethnique qui marque la société, la partialité des médias qui poussent en permanence l'opinion publique vers les pires extrémités, tout concourt à mettre en grand danger la fragile tentative de sortie de crise. La Côte d'Ivoire, qui fut la vitrine du développement de l'Afrique sub-saharienne et l'exemple de la stabilité politique, est bel et bien devenue le pays qui connaît la crise la plus grave de l'Afrique francophone.

Comment en est-on arrivé là ? La Côte d'Ivoire, jusqu'en 1993, avait été épargnée par tous les maux qui frappaient alternativement ses voisins : coups d'État militaires, guerres civiles, haine ethnique. Mais la mort d'Houphouët-Boigny a tout remis en cause. Même si le pays avait connu en 1990 quelques troubles au moment du retour au multipartisme, ceux-ci avaient été vite maîtrisés, et ils ne paraissaient pas susceptibles de faire basculer le pays dans la guerre civile. En revanche, la disparition du « père de la nation » suscita immédiatement une grande angoisse. C'est souvent ainsi lorsque l'histoire d'un pays se confond avec un homme. La querelle pour sa succession est révélatrice du manque de maturité politique des hommes au pouvoir. Et en politique, le manque de maturité se paye toujours très cher.

Dès lors, le pays entame sa descente aux enfers, lentement mais sûrement. Le président Bédié instrumentalisa les problèmes ethniques à de basses fins politiciennes. La cohésion de la société ivoirienne, que la crise économique depuis les années 80 avait largement fragilisée, reçut là le coup de grâce. En effet, si le concept d'ivoirité lancé par le président Bédié répond dans une certaine

mesure aux angoisses des groupes ethniques forestiers touchés de plein fouet par la crise, il provoque une fracture de la communauté nationale en créant de fait un phénomène d'amalgame entre les immigrés sahéliens et les Ivoiriens du nord des groupes ethniques voltaïques et mandés. De 1993 à 1999, le fossé entre tenants et adversaires du concept d'ivoirité s'accroît de plus en plus vite. La lutte politicienne et la lutte pour la défense des prérogatives de son ethnie se superposent d'une manière plus cruciale que d'habitude à la fin de l'année 1999, lorsque le pouvoir tente d'éliminer Alassane Ouattara de la course à la présidence. La violence tend alors à atteindre son paroxysme et le pays est au bord de l'embrasement.

Mais l'embrasement général sera pour plus tard. L'armée ivoirienne en décide autrement lorsque le général Gueï s'empare du pouvoir à Noël 1999. Il institue le Comité national de salut public. Au départ, ce fut l'euphorie : en dehors des inconditionnels du président déchu et en exil, tout le pays place ses espoirs de paix et d'unité retrouvée dans ces militaires ivoiriens qui, pour la première fois de l'histoire du pays, accèdent au pouvoir. Néanmoins, les difficultés resurgissent bientôt. Encore une fois, ce sont des considérations politiques qui vont replonger le pays dans sa descente aux enfers. Alassane Ouattara est écarté de l'élection présidentielle d'octobre 2000. Celle-ci est, dès lors, considérée comme acquise par le général Gueï. Mais il est battu par Laurent Gbagbo, qui doit faire descendre ses partisans dans la rue et rallier à lui la gendarmerie pour s'asseoir dans le fauteuil tant convoité, au prix des émeutes ethnico-religieuses les plus graves qu'ait connues le pays.

Laurent Gbagbo se retrouve donc en face d'une terrible responsabilité : soit s'engager dans la voie de la réconciliation quitte à prendre le risque de perdre les prochaines élections, soit consolider son pouvoir en reprenant le concept d'ivoirité, tout en donnant le change avec une réconciliation de façade. Pour le plus grand malheur de la Côte d'Ivoire, il opta pour la deuxième solution. Dès lors, le temps de la paix civile est compté. Le 19 septembre 2003, la guerre civile éclate.

La guerre civile oppose tenants et pourfendeurs du concept

d'ivoirité : le nord du pays est rapidement contrôlé par le MPCCI, et la population se rallie massivement aux rebelles qui ont l'intelligence de ne pas verser dans les pillages et les exactions. Mais, s'il est clair que le MPCCI est l'adversaire résolu de l'ivoirité, on est en droit de se demander s'il n'agit pas pour le compte d'Alasane Ouattara et du RDR, première victime de ce concept. La presse proche du pouvoir a en permanence soutenu cette thèse. Mais il n'existe aujourd'hui aucune preuve publique permettant de faire porter la responsabilité de la rébellion au RDR et à Ouattara, même si son frère aîné, un chef traditionnel de Kong très respecté dans le nord du pays, s'est publiquement montré favorable au MPCCI.

Le MPCCI se veut une rébellion uniquement politique. En réalité, c'est la rébellion du nord exclu de la nation par le concept d'ivoirité. Cette rébellion est menée par des militaires bannis des FANCI par le général Gueï en septembre 2000, car étiquetés pro-Ouattara. Ils n'ont pas été réhabilités par Laurent Gbagbo. De toute façon, les émeutes d'octobre 2000 et le massacre de Yopougon ont définitivement brisé toute possibilité d'entente entre Laurent Gbagbo et ces militaires, nordistes pour la plupart. Néanmoins, le MPCCI n'est pas un mouvement à connotation religieuse. Ce n'était pas évident au départ, car les émeutes d'octobre 2000 l'étaient. Mais les chefs du MPCCI à Bouaké ont globalement réussi à faire respecter les églises par leurs troupes majoritairement musulmanes, et assistaient souvent à des messes. De plus, le MPCCI est composé de nombreuses personnalités chrétiennes, comme Guillaume Soro ou le colonel Gueu. Le régime de Gbagbo a également réussi à éviter le dérapage du conflit vers une guerre de religion. Si la question religieuse est sous-jacente, tous les belligérants semblent avoir intérêt à la dissocier du conflit entre le 19 septembre 2002 et l'automne 2003.

D'autre part, si l'on ne peut donc pas relier avec certitude le MPCCI et le RDR, même si leurs objectifs politiques sont rigoureusement les mêmes, on peut en revanche affirmer que le Burkina Faso est le principal soutien logistique voire financier du MPCCI, dont il fut le berceau et la base d'attaque. L'attaque du MPCCI était très bien montée et ses moyens, couplés avec la déter-

mination sans faille qui anime ses combattants, auraient dû logiquement déboucher sur une victoire rapide et totale. En effet, à chaque combat entre le MPCCI et les FANCI, ces dernières furent vaincues.

Si le régime de Laurent Gbagbo n'est pas tombé en quelques jours, c'est parce que la France a immédiatement déployé son armée pour couper aux rebelles la route d'Abidjan. Mais si la France prive clairement le MPCCI de la victoire qui l'attendait, elle refuse de procéder à son élimination : elle préfère progressivement figer la situation militaire, tandis qu'elle s'en remet dans un premier temps à la CEDEAO pour conduire la médiation politique. Ce n'est qu'avec le durcissement du conflit et avec la multiplication des crimes de guerre consécutifs à la rébellion de l'ouest que la France décide de mettre fin au conflit au moyen d'un ultimatum militaire et politique. Sans désavouer la médiation de la CEDEAO, la France convoque toutes les parties ivoiriennes à Paris en vue d'un accord de paix, en y associant la CEDEAO et l'ONU, une fois l'accord imposé.

L'accord obtenu consacre la défaite du régime de Gbagbo et la condamnation sans ambiguïté du concept d'ivoirité. Les partisans de Laurent Gbagbo vont évidemment contester ces accords et il faudra attendre les accords d'Accra du 7 mars 2003 pour qu'un nouveau consensus soit dégagé et que le gouvernement de réconciliation nationale se réunisse, le 3 avril 2003.

Mais, avec un peu de recul, on peut dire que la défaite des défenseurs du concept d'ivoirité était écrite, non pas parce que ce concept serait mauvais, mais parce qu'il va à l'encontre de tout ce qui a été réalisé en Côte d'Ivoire et en Afrique depuis les indépendances. En effet, elles ont vu la naissance d'États multiethniques car leurs frontières étaient issues de la colonisation. Ces ensembles multiethniques, avant d'être des ensembles politiques, furent organisés, découpés, regroupés en fonction uniquement de critères économiques. Ainsi, lorsque vint l'ère des indépendances, l'OUA institua le principe de l'intangibilité des frontières afin de couper court aux velléités de guerres qui seraient motivées, entre autres, par le désir de créer des espaces ethniques homogènes. Si, du fait de l'intangibilité des frontières,

les conflits prirent la forme de guerres civiles à motivation ethnique, la communauté africaine, la communauté internationale et les anciennes métropoles coloniales qui, comme la France, entendaient continuer à jouer un rôle sur le continent, n'eurent de cesse de vouloir, surtout après la fin de la guerre froide, geler ces conflits pour mettre en avant la nécessité première du développement économique.

Il est donc clair, qu'en Afrique subsaharienne, les États sont des concepts politiques fondés sur des critères économiques et non culturels. Houphouët-Boigny l'avait compris et c'est pourquoi il fit tout pour occulter les questions d'identité culturelle nationale au profit du seul développement économique. Le concept d'ivoirité, qui prétend donner une identité culturelle à la Côte d'Ivoire, va à l'encontre du fondement même des États en Afrique subsaharienne ainsi qu'à toute la politique de la Côte d'Ivoire depuis 1960.

De plus, il se présente également comme la réaction des « sudistes » à l'explosion démographique des « nordistes » liée à l'immigration. L'ivoirité se présente donc aussi comme la volonté d'empêcher par tous les moyens le pouvoir de tomber entre les mains de l'ancienne minorité devenue majorité. Et ce genre d'attitude est actuellement toujours condamnée par la communauté internationale, au Kosovo comme en Côte d'Ivoire. Avec, en plus, le fait que les FANCI ont perdu tous leurs combats et que le régime de Gbagbo s'est rendu coupable d'avoir engagé des mercenaires et d'avoir mis sur pied des « escadrons de la mort », on comprend très bien pourquoi, en toute logique, les accords de Marcoussis sont ce qu'ils sont.

On peut donc dire que le régime ivoirien, à l'occasion de sa défaite militaire, a été « recadré » par la France. Si d'ailleurs la France est intervenue avec autant de détermination pour figer la situation militaire et imposer un accord de paix et un processus de sortie de crise, c'est qu'elle n'avait pas le choix. Et ce non pour des raisons économiques (la Côte d'Ivoire « coûte » plus cher à la France qu'elle ne lui « rapporte »), mais pour des raisons politiques. La France ambitionne effectivement, pour diverses raisons, d'être une puissance mondiale. Pour cela, elle avance

régulièrement un argument : elle entend développer une politique étrangère basée sur d'autres critères que l'approche financière, sa politique de coopération en Afrique en étant la preuve. Par conséquent, la France ne pouvait se permettre de laisser son ancienne « vitrine » en Afrique sub-saharienne sombrer dans la guerre civile sans réagir.

Il est donc certain que la guerre civile ivoirienne fut le résultat en grande partie du concept d'ivoirité, et qu'elle fut gelée par la France pour des raisons politiques. La communauté internationale et la communauté africaine appuyèrent et légitimèrent l'action française car leurs intérêts politiques allaient également dans le même sens. Il va sans dire que la société ivoirienne est toujours prête à s'entre-tuer pour la bonne raison que le processus de réconciliation ne résulte pas de sa volonté, mais de celle de la France, de la CEDEAO et de l'ONU. De plus, la vengeance est à présent une motivation qui n'existait pas avant le 19 septembre 2002, car la Côte d'Ivoire fut le théâtre de terribles exactions.

Celles-ci furent principalement localisées dans l'ouest du pays. Elles ont pour principale origine l'alliance que les belligérants ivoiriens ont passée avec le gouvernement libérien de Charles Taylor pour les rebelles, et avec la branche krahn du LURD (devenue « Lima » puis MODEL) pour le régime de Laurent Gbagbo. La présence de guerriers libériens en pays yacouba, guéré, oubi et krou fut sans aucun doute le plus grand désastre de la guerre civile ivoirienne. Le calvaire des populations dura du 28 novembre 2002 au 25 mai 2003. Ce fut six mois de souffrances, et même plus car la région n'est totalement sécurisée qu'au cours de l'été 2003. Le massacre du 7 mars 2003 à Bangolo marque le paroxysme de l'horreur. Ces événements malheureux ne sont utiles à mettre en avant que si nombre de chefs de guerre se rendent compte non seulement de l'inutilité militaire qu'a eue en Côte d'Ivoire l'emploi de ces supplétifs mais aussi, pour reprendre les mots d'un travailleur civil, qu'« on ne fait pas la guerre avec des saints, mais ce n'est pas une raison pour s'allier avec le diable ».

Il est néanmoins paradoxal de constater que c'est ce massacre

qui fit prendre conscience que la présence des Libériens était une erreur et qu'il faudrait bien, un jour ou l'autre, déployer la force d'interposition franco-africaine jusqu'à la frontière. C'est le même principe de politique réactive et non préventive qui entraîna la convocation de Marcoussis, en réponse au durcissement du conflit après la rébellion de l'ouest.

La guerre à l'ouest du pays a de nouveau mis en avant le problème libérien. Le drame vécu par ce pays se propage à toute la sous-région, même si on ne peut pas rendre le Libéria responsable de la guerre civile ivoirienne qui a des causes essentiellement ivoiriennes. Néanmoins, le Liberia en guerre était déjà une donnée de la situation politique ivoirienne en 1993, et l'est toujours en octobre 2003. Mais la résolution de la crise libérienne, impliquant nécessairement l'engagement d'une grande puissance, ne semblait pas à l'ordre du jour au cours de l'été 2003...

Quoi qu'il en soit, la crise ivoirienne semble loin d'être terminée. Les événements de la fin 2003, lors de la tentative des « patriotes » de franchir la zone de confiance, puis ceux de mars 2004 où les forces de sécurité ouvrirent le feu sur la foule des partisans du RDR et du PDCI, et enfin la décision de Laurent Gbagbo de limoger le ministre de la Communication Guillaume Soro, secrétaire général du MPCI, ne font malheureusement pas espérer des lendemains de paix à la Côte d'Ivoire. Celle-ci vient de connaître une guerre civile et elle en connaîtra une autre en 2005, lors des élections présidentielles et législatives si la communauté internationale retire ses forces armées. Il serait même souhaitable que ces forces soient renforcées lors de ces scrutins. Néanmoins, il faudra bien un jour que la Côte d'Ivoire se décide à se réconcilier, car on ne peut envisager de maintenir indéfiniment dans ce pays des milliers de soldats afin de l'empêcher de tenter à nouveau de se suicider.



# Annexes



# A Les accords de Linas-Marcoussis et les accords d'Acras

42

RAPPORT DU GRIP 2003/2

## Annexe 1. Les accords de Linas-Marcoussis

A l'invitation du Président de la République Française, une Table Ronde des forces politiques s'est réunie à Linas-Marcoussis du 15 au 23 janvier 2003. Elle a rassemblé les parties suivantes: FPI, MFA, MPC, MPIGO, PDCI-RDA, PIT, RDR, UDCY, UDPCI. Nous vous proposons en exclusivité les accords paraphés par les participants.

1) A l'invitation du Président de la République Française, une Table Ronde des forces politiques s'est réunie à Linas-Marcoussis du 15 au 23 janvier 2003. Elle a rassemblé les parties suivantes: FPI, MFA, MPC, MPIGO, PDCI-RDA, PIT, RDR, UDCY, UDPCI. Les travaux ont été présidés par M. Pierre MAZEAUD, assisté du juge Keba Mbaye et de l'ancien Premier ministre Seydou Diarra et de facilitateurs désignés par l'ONU, l'Union Africaine et la CEDEAO.

Chaque délégation a analysé la situation de la Côte d'Ivoire et fait des propositions de nature à rétablir la confiance et à sortir de la crise. Les délégations ont fait preuve de hauteur de vue pour permettre à la Table Ronde de rapprocher les positions et d'aboutir au consensus suivant dont tous les éléments – principes et annexes ont valeur égale :

2) La Table Ronde se félicite de la cessation des hostilités rendue possible et garantie par le déploiement des forces de la CEDEAO, soutenu par les forces françaises et elle en exige le strict respect. Elle appelle toutes les parties à faire immédiatement cesser toute exaction et consacrer la paix. Elle demande la libération immédiate de tous les prisonniers politiques.

3) La Table Ronde réaffirme la nécessité de préserver l'intégrité territoriale de la Côte d'Ivoire, le respect de ses institutions et de restaurer l'autorité de l'état. Elle rappelle son attachement au principe de l'accession au pouvoir et de son exercice de façon démocratique. Elle convient à cet effet des dispositions suivantes :

a) Un gouvernement de réconciliation nationale sera mis en place dès après la clôture de la Conférence de Paris pour assurer le retour à la paix et à la stabilité. Il sera chargé du renforcement de l'indépendance de la justice, de la restauration de l'administration et des services publics, et du redressement du pays appliquera le programme de la Table Ronde qui figure en annexe et qui comporte notamment des dispositions dans les domaines constitutionnel, législatif et réglementaire ;

b) Il préparera les échéances électorales aux fins d'avoir des élections crédibles et transparentes et en fixera les dates.

c) Le gouvernement de réconciliation nationale sera dirigé par un Premier Ministre de consensus qui restera en place jusqu'à la prochaine élection présidentielle à laquelle il ne pourra se présenter.

d) Ce gouvernement sera composé de représentants désignés par chacune des délégations ivoiriennes ayant participé à la Table Ronde. L'attribution des ministères sera faite de manière équilibrée entre les parties pendant toute la durée du gouvernement.

e) Il disposera pour l'accomplissement de sa mission des prérogatives de l'exécutif en application des délégations prévues par la Constitution. Les partis politiques représentés à l'Assemblée Nationale et qui ont participé à la Table Ronde s'engagent à garantir le soutien de leurs députés à la mise en œuvre du programme gouvernemental.

f) Le gouvernement de réconciliation nationale s'attachera dès sa prise de fonction à refonder une armée

attachée aux valeurs d'intégrité et de moralité républicaine. Il procédera à la restructuration des forces de défense et de sécurité et pourra bénéficier, à cet effet, de l'avis de conseillers extérieurs et en particulier de l'assistance offerte par la France.

g) Afin de contribuer à rétablir la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national, le gouvernement de réconciliation nationale organisera le regroupement des forces en présence puis leur désarmement. Il s'assurera qu'aucun mercenaire ne séjourne plus sur le territoire national.

h) Le gouvernement de réconciliation nationale prendra les mesures nécessaires pour la libération et l'amnistie de tous les militaires détenus pour atteinte à la sûreté de l'Etat et fera bénéficier de la même mesure les soldats exilés.

4) La Table Ronde décide de la mise en place d'un Comité de suivi de l'application des accords de Paris sur la Côte d'Ivoire chargé d'assurer le respect des engagements pris. Ce comité saisira les instances nationales, régionales et internationales de tous les cas d'obstruction ou de défaillance dans la mise en œuvre des accords afin que les mesures de redressement appropriées soient prises.

La Table Ronde recommande à la Conférence des Chefs d'Etat que le Comité de suivi soit établi à Abidjan et composé des représentants des pays et des organisations appelés à garantir l'exécution des accords de Paris, notamment :

- le représentant de l'Union européenne,
- le représentant de la Commission de l'Union africaine,
- le représentant du secrétariat exécutif de la CEDEAO,
- le représentant spécial du Secrétaire Général qui coordonnera les organes de la famille des Nations Unies,
- le représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie,
- les représentants du FMI et de la Banque mondiale,
- un représentant des pays du G8,
- le représentant de la France.

5) La Table Ronde invite le gouvernement français, la CEDEAO et la communauté internationale à veiller à la sécurité des personnalités ayant participé à ses travaux et si nécessaire à celle des membres du gouvernement de réconciliation nationale tant que ce dernier ne sera pas à même d'assurer pleinement cette mission.

6) La Table Ronde rend hommage à la médiation exercée par la CEDEAO et aux efforts de l'Union Africaine et de l'ONU, et remercie la France pour son rôle dans l'organisation de cette réunion et l'aboutissement du présent consensus

A Linas-Marcoussis, le 24 janvier 2003

POUR LE FPI, Pascal AFFI N'GUESSAN  
POUR LE MJP, Gaspard DELU  
POUR MFA, Innocent KOBENA ANAKY  
POUR LE MPC, Guillaume SORO  
POUR LE MPIGO, Félix DOH  
POUR LE PDCI-RDA, Henri KONAN BEDIE  
POUR LE PIT, Francis WODIE  
POUR LE RDR, Alassane Dramane OUATTARA  
POUR L'UDCY, Théodore MELEG  
POUR L'UDPCI, Paul AKOTO YAO  
LE PRESIDENT, Pierre MAZEAUD

## Annexe 2. Annexe des accords de Linas-Marcoussis

LEPRESIDENT  
Pierre MAZEAUD

ANNEXEPROGRAMME  
DUGOUVERNEMENTDERECONCILIATION

### I - Nationalité, identité, condition des étrangers

1) La Table Ronde estime que la loi 61-415 du 14 décembre 1961 portant code de la nationalité ivoirienne modifiée par la loi 72-852 du 21 décembre 1972, fondée sur une complémentarité entre le droit du sang et le droit du sol, et qui comporte des dispositions ouvertes en matière de naturalisation par un acte des pouvoirs publics, constitue un texte libéral et bien rédigé.

La Table Ronde considère en revanche que l'application de la loi soulève de nombreuses difficultés, soit du fait de l'ignorance des populations, soit du fait de pratiques administratives et des forces de l'ordre et de sécurité contraires au droit et au respect des personnes.

La Table Ronde a constaté une difficulté juridique certaine à appliquer les articles 6 et 7 du code de la nationalité. Cette difficulté est aggravée par le fait que, dans la pratique, le certificat de nationalité n'est valable que pendant 3 mois et que, l'impétrant doit chaque fois faire la preuve de sa nationalité en produisant certaines pièces. Toutefois, le code a été appliqué jusqu'à maintenant.

En conséquence, le gouvernement de réconciliation nationale :

- a. relancera immédiatement les procédures de naturalisation existantes en recourant à une meilleure information et le cas échéant à des projets de coopération mis en œuvre avec le soutien des partenaires de développement internationaux ;
  - b. déposera, à titre exceptionnel, dans le délai de six mois un projet de loi de naturalisation visant à régler de façon simple et accessible des situations aujourd'hui bloquées et renvoyées au droit commun (notamment cas des anciens bénéficiaires des articles 17 à 23 de la loi 61-415 abrogés par la loi 72-852, et des personnes résidant en Côte d'Ivoire avant le 7 août 1960 et n'ayant pas exercé leur droit d'option dans les délais prescrits), et à compléter le texte existant par l'intégration à l'article 12 nouveau des hommes étrangers mariés à des Ivoiriennes.
- 2) Pour faire face à l'incertitude et à la lenteur des processus d'identification ainsi qu'aux dérives auxquelles les contrôles de sécurité peuvent donner lieu, le gouvernement de réconciliation nationale développera de nouvelles actions en matière d'état civil et d'identification, notamment :
- a. La suspension du processus d'identification en cours en attendant la prise des décrets d'application de la loi et la mise en place, dans les meilleurs délais, d'une commission nationale d'identification dirigée par un magistrat et composée des représentants des partis politiques chargés de superviser et de contrôler l'Office national d'identification.
  - b. La stricte conformité de la loi sur l'identité au code de la nationalité en ce qui concerne la preuve de la nationalité.
- 3) La Table Ronde, en constatant que le grand nombre d'étrangers présents en Côte d'Ivoire a largement contribué à la richesse nationale et aidé à conférer à la Côte d'Ivoire une place et une responsabilité particulières dans la sous-région, ce qui a bénéficié également au pays dont sont ces

étrangers originaires, considère que les tracasseries administratives et des forces de l'ordre et de sécurité souvent contraires au droit et au respect des personnes dont les étrangers sont notamment victimes peuvent provenir du dévoiement des dispositions d'identification.

- a. Le gouvernement de réconciliation nationale devra donc supprimer immédiatement les cartes de séjour prévues à l'article 8 alinéa 2 de la loi 2002-03 du 3 janvier 2002 pour les étrangers originaires de la CEDEAO et fondera le nécessaire contrôle de l'immigration sur des moyens d'identification non susceptibles de détournement.
- b. De plus, le gouvernement de réconciliation nationale étudiera toute disposition législative et réglementaire tendant à améliorer la condition des étrangers et la protection de leurs biens et de leurs personnes.
- c. La Table Ronde demande par ailleurs à tous les Etats membres de la CEDEAO de ratifier dans les meilleurs délais les protocoles existant relatifs à la libre circulation des personnes et des biens, de pratiquer une coopération renforcée dans la maîtrise des flux migratoires, de respecter les droits fondamentaux des immigrants et de diversifier les pôles de développement. Ces actions pourront être mises en œuvre avec le soutien des partenaires de développement internationaux.

### II - Régime électoral

- 1) La Table Ronde estime que la loi 2000-514 du 1<sup>er</sup> août 2000 portant Code électoral ne soulève pas de difficultés et s'inscrit dans le cadre d'un processus d'amélioration des textes et que la loi 2001-634 du 9 janvier 2001 portant création de la Commission Electorale Indépendante constitue un progrès significatif pour l'organisation d'élections transparentes.
- 2) Le gouvernement de réconciliation nationale :
  - a. assurera l'impartialité des mesures d'identification et d'établissement des fichiers électoraux ;
  - b. proposera plusieurs amendements à la loi 2001-634 dans le sens d'une meilleure représentation des parties prenantes à la Table Ronde au sein de la commission centrale de la Commission Electorale Indépendante, y compris au sein du bureau ;
  - c. déposera dans un délai de 6 mois un projet de loi relatif au statut de l'opposition et au financement public des partis politiques et des campagnes électorales ;
  - d. déposera dans le délai d'un an un projet de loi en matière d'enrichissement illicite et organisera de manière effective le contrôle des déclarations de patrimoine des personnalités élues ;
  - e. prendra toute mesure permettant d'assurer l'indépendance de la justice et l'impartialité des médias, tant en matière de contentieux électoral que de propagande électorale.

### III - Eligibilité à la Présidence de la République

- 1) La Table Ronde considère que l'article 35 de la Constitution relatif à l'élection du Président de la République doit éviter de se référer à des concepts dépourvus de valeur juridique ou relevant de textes législatifs. Le gouvernement de réconciliation nationale proposera donc que les conditions d'éligibilité du Président de la République soient ainsi fixées : *«Le Président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct. Il n'est rééligible qu'une fois. Le candidat doit jouir de ses droits civils et politiques et*

être âgé de trente-cinq ans au moins. Il doit être exclusivement de nationalité ivoirienne. Il est le père du/de la mère ivoirien/d'origine.»

- 2) Le Code de la nationalité sera amendé par l'adjonction aux conditions de perte de la nationalité ivoirienne édictées par son article 53, des mots suivants : «*exercant des fonctions électives du gouvernementales dans un pays étranger*».
- 3) Le Président de la République rendra public chaque année son bulletin de santé.

#### IV - Régime foncier

- 1) La Table Ronde estime que la loi 98-750 du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale constitue un texte de référence dans un domaine juridiquement délicat et économiquement crucial.
- 2) Cependant, le gouvernement de réconciliation nationale :
  - a. accompagnera la mise en œuvre progressive de ce texte d'une campagne d'explication auprès des populations rurales de manière à aller effectivement dans le sens d'une véritable sécurisation foncière.
  - b. proposera un amendement dans le sens d'une meilleure protection des droits acquis les dispositions de l'article 26 de la loi relative aux héritiers des propriétaires de terre détenteurs de droits antérieurs à la promulgation de la loi mais ne remplissant pas les conditions d'accès à la propriété fixées par son article 1.

#### V - Médias

- 1) La Table Ronde condamne les incitations à la haine et à la xénophobie qui ont été propagées par certains médias.
- 2) Le gouvernement de réconciliation nationale reprendra dans le délai d'un an l'économie générale du régime de la presse de manière à renforcer le rôle des autorités de régulation, à garantir la neutralité et l'impartialité du service public et à favoriser l'indépendance financière des médias. Ces mesures pourront bénéficier du soutien des partenaires de développement internationaux.
- 3) Le gouvernement de réconciliation nationale rétablira immédiatement la libre émission des médias radiophoniques et télévisés internationaux.

#### VI - Droits et libertés de la personne humaine

- 1) Le gouvernement de réconciliation nationale créera immédiatement une Commission nationale des droits de l'homme qui veillera à la protection des droits et libertés en Côte d'Ivoire. La Commission sera composée des délégués de toutes les parties et présidée par une personnalité acceptée par tous.
- 2) Le gouvernement de réconciliation nationale demandera la création d'une commission internationale qui diligentera des enquêtes et établira les faits sur toute l'étendue du territoire national afin de recenser les cas de violation graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire depuis le 19 septembre 2002.
- 3) Sur le rapport de la Commission internationale d'enquête, le gouvernement de réconciliation nationale déterminera ce qui doit être porté devant la justice pour faire cesser l'impunité. Condamnant particulièrement les actions des «*escadrons de la mort*» et de leurs commanditaires ainsi que les auteurs d'exécutions sommaires sur l'ensemble du territoire, la Table Ronde estime que les auteurs et complices de ces activités devront être traduits devant la justice pénale internationale.

- 4) Le gouvernement de réconciliation nationale s'engagera à faciliter les opérations humanitaires en faveur de toutes les victimes du conflit sur l'ensemble du territoire national. Sur la base du rapport de la Commission nationale des droits de l'homme, il prendra des mesures d'indemnisation et de réhabilitation des victimes.

#### VII - Regroupement, désarmement, démobilisation

- 1) Dès sa prise de fonctions, le gouvernement de réconciliation nationale entreprendra le processus de regroupement concomitant des forces en présence sous le contrôle des forces de la CEDEAO et des forces françaises.
- 2) Dans une seconde phase il déterminera les mesures de désarmement et de démobilisation, qui seront également menées sous le contrôle des forces de la CEDEAO et des forces françaises.
- 3) L'ensemble des recrues enrôlées depuis le 19 septembre seront immédiatement démobilisées.
- 4) Le gouvernement de réconciliation nationale assurera la réinsertion sociale des militaires de toutes origines avec l'appui de programmes de type Désarmement Démobilisation Rapatriement Réinstallation Réinsertion (DDRRR) susceptibles d'être mis en œuvre avec l'appui des partenaires de développement internationaux.
- 5) Le gouvernement de réconciliation nationale prendra les mesures nécessaires pour la libération et l'amnistie de tous les militaires détenus pour atteinte à la sûreté de l'Etat et fera bénéficier de la même mesure les soldats exilés. La loi d'amnistie n'exonérera en aucun cas les auteurs d'infractions économiques graves et de violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire.
- 6) Le gouvernement de réconciliation nationale procédera à un audit de ses forces armées et devra déterminer dans un contexte économique difficile le niveau des sacrifices qu'il pourra consentir pour assurer ses obligations en matière de défense nationale. Il réalisera sur ces bases la restructuration des forces armées et demandera à cette fin des aides extérieures.

#### VIII - Redressement économique et nécessité de la cohésion sociale

- 1) Le gouvernement de réconciliation nationale rétablira la libre circulation des personnes et des biens sur tout le territoire national et facilitera la reprise des activités scolaires, administratives, économiques et sociales.
- 2) Il préparera dans un bref délai un plan de reconstruction et de développement des infrastructures, de relance de l'économie nationale, et de renforcement de la cohésion sociale.
- 3) La Table Ronde recommande aux institutions internationales et aux partenaires de développement internationaux d'apporter leur concours au processus de redressement de la Côte d'Ivoire.

#### IX - Mise en œuvre

Le gouvernement de réconciliation nationale veillera à ce que les réformes constitutionnelles, législatives et réglementaires que nécessitent les décisions qu'il sera appelé à prendre interviennent dans les meilleurs délais.

### Annexe 3. Les accords d'Accra

1. A l'invitation de Son Excellence Monsieur John Agyekum KUFUOR, Président de la République du Ghana, Président en exercice de la CEDEAO, une Table Ronde des forces politiques ivoiriennes signataires de l'Accord de Linas-Marcoussis, s'est réunie à Accra les 6 et 7 mars 2003.
2. Ont participé à cette Table Ronde les formations suivantes : FPI, MFA, MJP, MPCJ, MPIGO, PDCI-RDA, PIT, RDR, UDCY, UDPJ. Et comme facilitateurs, le Président du Comité de Suivi de l'Accord de Marcoussis, Professeur Albert TEVOEDJRE, le Secrétaire Exécutif de la CEDEAO, Docteur Mohamed Ibn CHAMBAS, le Représentant Spécial du Secrétaire Exécutif de la CEDEAO, Monsieur Raph UWECHEUE, le Représentant Spécial de l'Organisation Internationale de la Francophonie, Monsieur Lansana KOUYATE, le Représentant Spécial de l'Union Africaine, Monsieur André SALIFOU. La réunion s'est tenue sous la haute Présidence du Président KUFUOR, assisté de Son Excellence Monsieur Hackman OWUSU AGYEMANG, Ministre des Affaires Etrangères du Ghana.
3. Suite à la présentation faite par le Premier Ministre de consensus, Son Excellence Seydou Eilmane DIARRA, sur l'état de mise en œuvre de l'Accord de Marcoussis, les représentants des différentes forces politiques ont procédé à un large échange de vues sur les difficultés auxquelles se heurtent les efforts déployés par le Premier Ministre pour la formation du gouvernement.
4. La Table Ronde réaffirme sa volonté d'adhésion à l'Accord de Marcoussis considéré unanimement comme cadre de résolution durable de la crise ivoirienne. A cette fin, les participants ont pris l'engagement de collaborer avec le Président Laurent GBAGBO et le Premier Ministre Seydou DIARRA en vue de mettre en place un gouvernement de réconciliation nationale équilibré.
5. Se référant à l'accord de Marcoussis, la Table Ronde réaffirme la nécessité de préserver l'intégrité territoriale de la Côte d'Ivoire, le respect de ses institutions et la restauration de l'autorité de l'Etat. Elle rappelle son attachement au principe de l'accession au pouvoir et de son exercice de façon démocratique. La Table Ronde réaffirme par ailleurs, l'autorité du Président Laurent GBAGBO, en sa qualité de Chef de l'Etat, Chef suprême des Armées, garant de la Constitution et des institutions républicaines.
6. Elle salue la volonté du Chef de l'Etat d'appliquer l'Accord de Marcoussis, notamment par la mise en œuvre, avant le 14 mars 2003, des dispositions pertinentes relatives à :
  - a) la délégation des pouvoirs au Gouvernement ;
  - b) la formation d'un Gouvernement de Réconciliation Nationale.
7. Concernant la formation du gouvernement de réconciliation nationale et en vue de sortir de l'impasse actuelle, la Table Ronde recommande :
  - a) La création d'urgence d'un Conseil National de Sécurité de quinze (15) membres comprenant, le Président de la République, le Premier Ministre, un représentant de chacune des forces politiques signataires de l'Accord de Marcoussis, un représentant des F ANCI, un représentant de la Gendarmerie Nationale et un représentant de la Police Nationale pour concourir à la bonne gestion des Ministères de la Défense et de la Sécurité Intérieure. Sur proposition de ce Conseil, le Premier Ministre soumettra, dans les plus brefs délais, au Président de la République, en vue de leur nomination aux postes de Ministre de la Défense et de Ministre de la Sécurité, des personnalités choisies sur une base consensuelle.
  - b) L'attribution au MPCJ de deux Ministères d'Etat : le Ministère de l'Administration du Territoire et le Ministère de la Communication.
  - c) Le respect des choix faits par les forces politiques de leurs représentants au gouvernement.
8. La Table Ronde invite le gouvernement ivoirien, de concert avec les troupes françaises et celles de la CEDEAO à, prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection et la sécurité des participants à la Table Ronde de Marcoussis, des membres du Gouvernement en particulier et de la population en général.
9. La Table Ronde rappelle la nécessité pour toutes les forces en présence de faire cesser immédiatement les massacres et tueries ainsi que toutes les exactions commises dans leurs zones d'opération.
10. Par ailleurs, en vue de promouvoir l'esprit de réconciliation nationale, la Table Ronde lance un appel solennel aux acteurs socio-politiques et aux médias afin qu'ils s'engagent résolument à soutenir le processus de mise en œuvre de l'Accord de Marcoussis. Elle demande également la libération immédiate de tous les prisonniers politiques. Et prisonniers de guerre.
11. La Table Ronde rend un hommage appuyé au Président John Agyekum KUFUOR pour avoir initié cette rencontre et pour les sages conseils prodigués aux participants en vue de les engager à placer l'intérêt supérieur de la Nation ivoirienne au-dessus des intérêts individuels. 12. Les participants à la Table Ronde expriment leurs sincères remerciements au Secrétaire Exécutif de la CEDEAO pour sa détermination et son implication personnelle dans la résolution de la crise ivoirienne.
13. La Table Ronde exprime sa profonde gratitude au Président et aux membres du Comité de Suivi pour le rôle essentiel qu'ils jouent dans la résolution du conflit. Elle les appelle à veiller scrupuleusement au respect des termes de l'Accord de Marcoussis, et demande à toutes les parties de leur apporter une pleine coopération.
14. Elle adresse ses vifs remerciements et sa profonde gratitude au Président KUFUOR, au gouvernement et au peuple Ghanéens pour leur accueil chaleureux et leur fraternelle hospitalité.

Fait à Accra, le 7 mars 2003

Pour le FPI Pascal AFFI N'GUESSAN  
 Pour le MFA Innocent KOBENA ANAKY  
 Pour le MJP Gaspard DELI  
 Pour le MPCJ Guillaume Soro  
 Pour le MPIGO Roger BANCHI  
 Pour le PDCI-RDA Alphonse DJEDJE MADY  
 Pour le PIT Francis WODIE  
 Pour le RDR Alassane Dramane OUATTARA  
 Pour l'UDCY Théodore MEL EG  
 Pour l'UDPJ Paul AKOTO YAO  
 Honorable Hackman OWUSU-AGYEMANG Président  
 Conseil Ministériel de Médiation et de Sécurité de la  
 CEDEAO

## B Bref historique de la Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire a été peuplée depuis fort longtemps. À l'ouest du Bandama ont été retrouvés des fragments d'armes et d'outillage datant du Paléolithique. Les chercheurs ont découvert de nombreux vestiges du Néolithique sur l'ensemble du territoire et des ateliers de métallurgie du fer ainsi que des amas coquilliers datés entre 1500 av. J.-C. et 1500 ap. J.-C. Enfin, la plupart des enceintes fortifiées sont datées entre le xvii<sup>e</sup> siècle et le xviii<sup>e</sup> siècle. Les fouilles ont révélé une abondante production de céramique.

Les grands groupes ethniques qui ont occupé le territoire entre le xv<sup>e</sup> siècle et le xix<sup>e</sup> siècle sont :

- Les gour comprenant :
  - les Sénoufo qui se seraient arrivés à partir du Néolithique et auraient migré pour des motifs à la fois politiques et économiques. Au xix<sup>e</sup> siècle ils participent à des guerres locales ainsi qu'aux guerres de Samory,
  - les Koulango et les Lobi au Nord-est qui sont à l'origine du royaume de Bouna Les Mandé du Sud avec trois grands groupes,
  - les Dan ou Yacouba, les Toura, les Gouro se sont fixés dans le Nord-ouest du pays : région de Touba et des fleuves Cavally et N'zo, zone de Man, Danané et Toulépleu à la suite de migrations internes multiples ;
- Les Manding ou mandé du nord Ils occupent à la fois l'extrême Nord-ouest et le nord-est. Ils sont venus du nord en particulier de la région du Haut-Niger pour des raisons politiques, économiques et religieuses. Il y a eu deux vagues de migrations : la première du xiv<sup>e</sup> siècles et au xv<sup>e</sup> siècle, et la seconde du xvi<sup>e</sup> siècle au xvii<sup>e</sup> siècle.

À la fin du xviii<sup>e</sup>, le peuplement est pratiquement achevé. Les Manding présentent une grande unité ethnique, culturelle et linguistique. Les Krou au sud-est se trouvent à cheval sur la Côte d'Ivoire et le Libéria. Ils forment deux grands ensembles :

- les Krou orientaux qui comprennent les Bété, les Dida, les Godié et les Wé.
- les Krou occidentaux rassemblent les Guéré, les Wobé, les Niaboua et plus au sud les Krou, les Bakoué, les Néyo ;
- les Lagunaires peuplent la Basse-Côte d’Ivoire où ils se sont installés au cours de la période du xv<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup>. Ce sont les Abé, les Attié, les Agni, les Ebrié, les Adjoukrou, les Ahizi, les Abouré et les N’Zima,
- les Akan étaient autrefois intégrés aux grands Etat du Soudan occidental, puis à partir du xiii<sup>e</sup> siècle, ils se sont installés dans le Ghana actuel où se sont développés les Etats akan. Querelles politiques, scissions et migrations au cours des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles les ont dispersés. Ce sont les Abron, les Agni et les Baoulé.

Les Français au départ s’intéressent peu à cette zone inhospitalière la côte étant appelée la côte des « males gens ». C’est le capitaine de vaisseau Bouët-Willamez qui en effectue l’exploration et qui signe avec les chefs des traités (1840-1842). En 1878, la France nomme un commerçant de la Rochelle Verdier comme résident des Etablissements de la Côte de l’or. La conférence de Berlin de 1885 va accélérer la mainmise de la France qui craint la concurrence anglaise.

De 1800 à 1905 plusieurs missions d’exploration vont sillonner le pays. Le 10 mars 1893, les Etablissement français de la Côte de l’or deviennent une colonie sous le nom de Côte d’Ivoire et Binger qui a été aussi un explorateur en devient le premier gouverneur. En 1895, la colonie est intégrée dans la Fédération de l’Afrique occidentale française. A la pénétration pacifique de Binger, va succéder une véritable conquête militaire sous le Gouverneur Angoulvant qui ne s’achèvera qu’en 1920. De nombreuses révoltes vont émailler cette prise de possession surtout dans l’Ouest où la résistance fut dure. La mise en place du système colonial avec impôt de capitation, journées de prestation (travail gratuit au bénéfice de l’administration), réquisition de main d’œuvre au profit de l’Administration ou du secteur privé, recrutements militaires avec imposition de la conscription à par-

tir de 1912 et cultures forcées comme celle du coton, soulevèrent des résistances de la part des Africains qui n'hésitaient pas parfois à émigrer par villages entiers dans les territoires étrangers voisins (Gold Coast et Libéria). Les frontières avec ces 2 pays avaient été délimitées en 1882 pour la première et finalisée par une convention en 1893 et en 1842 pour le second et finalisée en 1893. La frontière avec la Haute-Volta qui est une colonie française ne sera clairement délimitée qu'en 1947 au moment de sa reconstitution.

Entre les deux guerres, la mise en valeur s'accroît avec néanmoins un ralentissement dû à la crise économique de 1930 qui se manifesta surtout en 1931. Plusieurs faits marquants se produisirent au cours de cette période. En raison du chemin de fer, la capitale qui avait été au départ Grand-Bassam fut abandonnée en 1900 (suite à la terrible épidémie de fièvre jaune de 1899) au profit de Bingerville. Pour des raisons commerciales la capitale fut à nouveau déplacée le 11 juillet 1934 à Abidjan départ de la voie ferrée. Le démembrement le 5 septembre 1932 de la colonie voisine la Haute-Volta créée en 1919, va se faire majoritairement au profit de la Côte d'Ivoire qui se voit attribuer 7 cercles soit 469 038 km<sup>2</sup> avec une population d'environ 2 millions d'habitants, ce qui lui donnait ainsi un véritable réservoir de main d'œuvre. Le 11 août 1933, sur incitation du gouverneur 6 villages de colonisation Mossi furent installés dans l'Ouest (pays Gouro) afin d'accroître les cultures. De 1935 à 1939, la Côte d'Ivoire connut un véritable essor économique.

Le Front populaire qui avait suscité de grands espoirs du côté des colonisés, ne répondit pas à leurs attentes. Il assouplit les libertés publiques au niveau des associations, se pencha sur la durée et les conditions de travail. L'AOF s'étant rangée du côté de Vichy, le régime suspendit les libertés, instaura une politique de ségrégation et généralisa le travail forcé.

La conférence de Brazzaville de janvier à février 1944 constatait bien la nécessité d'instaurer de nouveaux rapports, car les Africains avaient participé à la libération de la Métropole en accordant plus d'autonomie. La vie politique s'exprima au sein des associations mais il faudra attendre 1946 pour voir de pro-

fonds bouleversements avec le 28 septembre 1946 la création de l'Union française qui autorisa les colonies à avoir des Assemblées locales élues au suffrage universel. En Côte d'Ivoire, les premières élections eurent lieu le 22 novembre 1945 selon le double collège et 2 députés seront envoyés à l'Assemblée constituante française. Le système colonial va être ébranlé par deux lois : la loi Houphouët-Boigny du 11 avril 1946 qui supprime le travail obligatoire dans les colonies, la loi Lamine Gueye qui fait passer les Africains du statut de sujets au statut de citoyens français. Le parti démocratique de la Côte d'Ivoire (PDCI) fut créé le 9 avril 1946 en tant que section du Rassemblement démocratique africain (RDA). Il sera soutenu par le PCF jusqu'en 1951 où Houphouët-Boigny s'éloignera du PCF, c'est ce qu'on appellera le *désappareillement*. Le PDCI deviendra le parti unique sur lequel Houphouët-Boigny s'appuiera et qui existe toujours.

Par la loi du 4 septembre 1947, la Haute-Volta était reconstituée dans ses anciennes frontières et la colonie de côte d'Ivoire perdait ainsi son réservoir de main d'œuvre. Elle connut entre 1949 et 1950 une forte agitation politique à la suite de grèves et de manifestations qui s'accompagneront d'arrestations des meneurs et de leur incarcération à la prison de Grand-Bassam, ce qui déclenchera la marche des femmes sur la prison. Inquiète, la Métropole nomma une commission d'enquête qui rendit un volumineux rapport sur les événements de 1142 pages en 1950.

Les colonies aspiraient à plus d'émancipation et pour y répondre la France mit en place la loi cadre de 1956 à l'élaboration de laquelle avait participé Houphouët-Boigny et qui prévoyait une africanisation des cadres, mais maintenait une sujétion à travers la présence d'un Haut-Commissaire à la place du gouverneur général. Elle eut une existence assez brève et souleva beaucoup de critiques car elle arrivait trop tard. Le retour du général de Gaulle en 1958 ouvrit une autre période. La nouvelle constitution de 1958 créait une communauté franco-africaine à laquelle adhérait la Côte d'Ivoire le 4 décembre 1958. La Communauté allait peu durer, car la marche à l'indépendance était inéluctable. La République de Côte d'Ivoire avait été proclamée le 4 décembre 1958 et était membre de la Communauté franco-

africaine. Le pays fut doté d'une constitution le 26 mars 1959 et le 30 août 1959 Houphouët-Boigny formait son premier gouvernement composé de 12 ministres et de 7 secrétaires d'Etat. L'indépendance fut proclamée le 7 août 1960 et le 27 novembre Houphouët-Boigny fut élu président de la République et il le restera jusqu'à son décès.

Le pays connut dès 1955 des incidents à caractère xénophobe entre Mossi et Baoulé, en 1956 entre Voltaïques et Abbé. En octobre 1958 eurent lieu des pogroms contre les Dahoméens et les Togolais accusés d'occuper les meilleurs places tant dans le secteur public que privé.

Au plan économique, le FIDES permit de gros investissements, mais beaucoup avait été déjà fait.

Le chemin de fer qui avait débuté en 1904 atteignait Bobo-Dioulasso en 1934 et n'arrivera à Ouagadougou que le 4 décembre 1954 à cause de la guerre.

La construction d'un port qui avait donné lieu à plusieurs essais depuis 1898 fut achevé en 1950 et inauguré en 1951. Il devint un élément clef du développement économique. Lors des premières années de l'indépendance, la Côte d'Ivoire connut une période faste avec une forte croissance économique soutenue par les cours du café et du cacao. A partir de 1982, elle entre dans une période de crise sur fond de sécheresse et de forte baisse des prix du cacao et du café. En 1987, la situation est telle qu'elle se déclare insolvable face à une dette de 4,5 milliards de francs. En juillet de la même année, le président décide de bloquer les exportations du cacao pour enrayer la chute vertigineuse des cours. En 1989, le cacao payé à l'exploitant 400 FCFA le kilo passe à 250 puis à 200 FCFA.

En 1990, la banque mondiale et le FMI imposent un plan d'ajustement structurel avec baisse des salaires du secteur public, prélèvement d'une contribution de solidarité dans le secteur privé. Face aux manifestations, il faudra suspendre le plan.

En mai 1990, le pays s'ouvre au multipartisme. Le 28 octobre 1990 pour la 7<sup>e</sup> fois F. Houphouët-Boigny est réélu président. Le 7 décembre 1993, il décède et l'intérim est assuré par le président de l'Assemblée nationale H. Konan Bédié.

En 1994, le pays comme tous ceux de la zone franc subit la dévaluation du FCFA qui va lui permettre de doper ses exportations.

Le 22 octobre 1995, H. Konan Bédié est élu président de la République.

## **C Les gouvernements successifs après la mort du Président Houphouët-Boigny**

Gouvernement du 10 août 1999 sous la présidence de H.Konan Bédié.

Gouvernement de transition du 4 janvier 2000 sous la présidence du général de brigade R. Guéi.

Gouvernement du 22 septembre 2000 sous la présidence du Général de Brigade R. Gueï.

### **II<sup>e</sup> république**

1<sup>er</sup> gouvernement de la nouvelle République du 30 octobre 2000 sous la présidence de L. Gbagbo.

2<sup>e</sup> gouvernement du 4 mars 2001.

3<sup>e</sup> gouvernement du 5 août 2002.

4<sup>e</sup> gouvernement d'octobre 2002.

5<sup>e</sup> gouvernement de janvier 2003.

6<sup>e</sup> gouvernement du 13 mars 2003.

7<sup>e</sup> gouvernement du 12 septembre 2003.

Ce dernier gouvernement montre qu'il s'agit plus d'un remaniement puisque la plupart des ministères ont conservé leurs titulaires. Il y a 12 ministres d'État et 29 ministres titulaires d'un ministère. La répartition des attributions est intéressante à observer.

Pour les ministres d'État :

- 2 pour le PDCI (Affaires étrangères, Infrastructures économiques),
- 2 pour le FPI (parti au pouvoir) (Économie et Finances, Mines et Énergie),

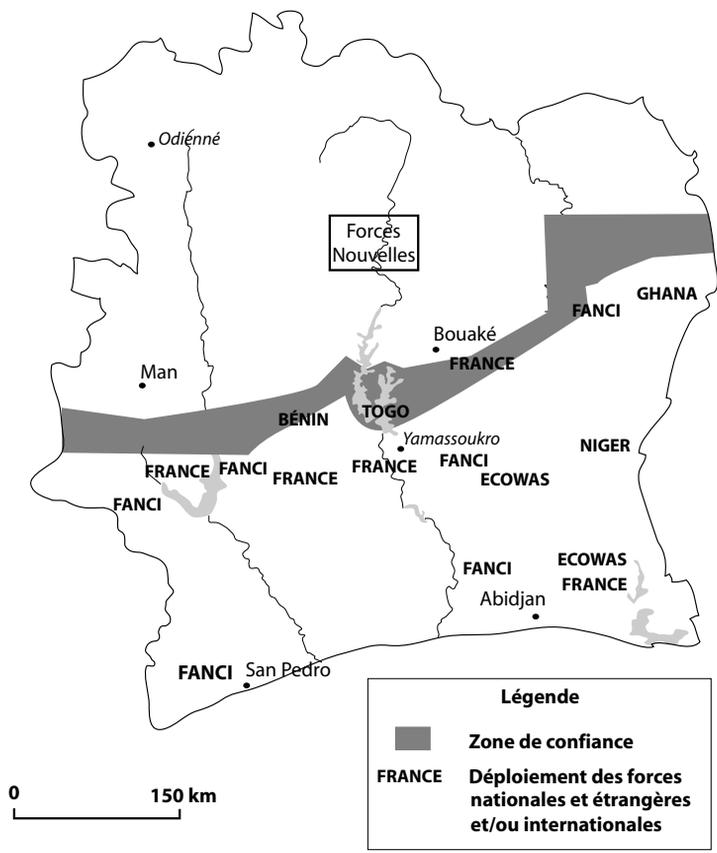
C LES GOUVERNEMENTS SUCCESSIFS APRÈS LA MORT DU PRÉSIDENT HOUPHOUËT-BOIGNY

- 2 au RDR (parti le plus important de l'opposition) (Justice, agriculture),
- 2 au MPCCI (Administration du territoire et communication),
- 1 au PIT (Environnement),
- 1 à l'UDCI (Santé et population),
- 1 à UDCY (Intégration régionale et Union africaine),
- 1 au MFA (Transports).

Pour les titulaires d'un ministère :

- Le FPI a 9 ministères : La Fonction publique et l'emploi, les Relations avec les institutions de la République, la Construction et l'Urbanisme, la Solidarité et la Sécurité sociale, L'Éducation nationale, la Réconciliation nationale, les Eaux et Forêts, la Lutte contre le SIDA, la Défense,
- Le RDR a 6 ministères : Tourisme, Enseignement supérieur, Commerce, NTIC, Sécurité intérieure, Femmes et Familles,
- Le PDCI a 5 ministères : Cultes, Production animale et Ressources halieutiques, Industries et Développement du secteur privé, Cultures et Francophonie, Plan et Développement,
- Le MPCCI a 5 ministères : Recherche scientifique, Victimes de guerre, déplacés et exilés, Sports et Loisirs, Artisanat et Secteur informel, Jeunesse et service civique,
- UDPCI 1 ministère : Réforme administrative,
- PIT 1 ministère : Droits de l'Homme,
- MJP 1 ministère : Enseignement technique et Formation professionnelle,
- MPIGO 1 ministère : Petites et Moyennes entreprises.

Les ministères les plus importants en termes de ressources ou de possibilité de manœuvre restent bien aux mains du pouvoir.



Le déploiement des forces en janvier 2004

## Liste des sources



## **A Presse française**

### **A.1 Le Monde**

329 articles et dépêches sélectionnés préalablement sur le site internet [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) suivant la procédure suivante : Rechercher : « Côte d'Ivoire » ; « dans le titre seulement » ; « du 01 janvier 1993 au 20 septembre 2003 ».

Dépouillement complet et analyse de ces archives à la bibliothèque universitaire de l'université Montpellier III. Cote : ISSN-0395-2037-RP136/RP497.

### **A.2 Libération**

69 articles et dépêches sélectionnés, consultés et analysés sur le site internet [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr) suivant la procédure suivante : Rechercher : « Côte d'Ivoire » ; « dans le titre seulement » ; « octobre 1995 », « du 25 décembre 1999 au 15 janvier 2000 », « octobre 2000 », « du 19 septembre 2002 au 15 mars 2003 ».

### **A.3 Courrier International**

Dossier spécial, « Côte d'Ivoire : chrétiens contre musulmans », n° 522, du 2 au 8 novembre 2000, 75 p.

Dossier spécial, « Côte d'Ivoire : entre chaos et néocolonialisme », n° 637, du 16 au 22 janvier 2003, 59 p.

### **A.4 Jeune Afrique, L'Intelligent**

FALL Elimane (dir), « Les cents jours qui ont dévasté la Côte d'Ivoire », n° 2189-2190, du 22 décembre 2002 au 4 janvier 2003, 194 p.

FALL Elimane, « Côte d'Ivoire : Diarra y croit », n° 2221, 3-9 août 2003, 104 p.

FALL Elimane, « Opération sauvez Marcoussis », n° 2232, 19-25 octobre 2003, 122 p.

FALL, KPATINDÉ, SOUDAN, THORIN, « Côte d'Ivoire : anniversaire amer », n° 2227, 14-20 septembre 2003, 98 p.

SOUDAN François, KPATINDÉ Francis, BOISBOUVIER Christophe, « Le mystère IB », n° 2226, 7-13 septembre 2003, 82 p.

#### **A.5 Le spectacle du monde**

CHARUEL Marc, LUGAN Bernard, « Afrique : les démons de la guerre », n° 465, février 2001, 108 p.

#### **A.6 Historia**

COUREAU Christopher, « Profession : mercenaires », n° 623, novembre 1998, 128 p.

#### **A.7 Képi Blanc**

« Opération Licorne : Côte d'Ivoire », février 2003, p. 34-35.

« Côte d'Ivoire, opération Licorne : les combats de Duékoué », mars 2003, p. 18-24.

### **B Presse ivoirienne**

*L'Inter*

*Fraternité Matin*

*Le National*

*La Bombe*

*Le Soir*

*Notre Voie*

*Le Patriote*

### **C Sites internet consultés**

[www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) : cf. Presse française ; *Le Monde*, *supra*.

[www.liberation.fr](http://www.liberation.fr) : cf. Presse française ; *Libération*, *supra*.

[www.ladocfranDaise.gouv.fr](http://www.ladocfranDaise.gouv.fr) : accords de défense franco-ivoiriens de 1960.

## C SITES INTERNET CONSULTÉS

[www.un.org](http://www.un.org) : cartes économiques, politiques, humanitaires et militaires. Rapport S/2003/90 de la mission d'urgence du HCNUDH.

[www.grip.org](http://www.grip.org) : rapport de Claudio Gramizzi (dir.), Matthieu Damian, « La crise ivoirienne : de la tentative de coup d'État au gouvernement de réconciliation nationale », 48 p.

Site de l'AFP : dépêches des 2 octobre 2002, 28 octobre 2002, 29 octobre 2002, 19 décembre 2002, 26 février 2003 concernant les activités d'*Amnesty International* en Côte d'Ivoire.

[www.abidjan.net](http://www.abidjan.net) : les gouvernements de la Côte d'Ivoire, les religions en Côte d'Ivoire, Histoire de la Côte d'Ivoire.



# Bibliographie



## A Ouvrages généraux

- ABO Fodjo Kadjo, *Pour un véritable réflexe patriotique en Afrique : le cas ivoirien*, L'Harmattan, Paris, 2001, 213 p.
- BAILLY Diégou, préfet de Ouraga Obou, *La restauration du multipartisme en Côte d'Ivoire ou la double mort d'Houphouët-Boigny*, L'Harmattan, Paris, 1995, 283 p.
- BAULIN Jacques, *La succession d'Houphouët-Boigny : les débuts de Konan Bédié*, Eurafor-press, Paris, 1985.
- BAYART Jean François, MBEMBE Achille, TOULABOR Comi, *La politique par le bas en Afrique Noire : contribution à une problématique de démocratie*, Karthala, Paris, 1992, 265 p.
- BÉDIÉ Henri Konan, *Les chemins de ma vie ; entretien avec Éric Laurent*, Plon, Paris, 1999, 247 p.
- COULIBALY Alban Alexandre, *Le système politique ivoirien : de la colonie à la deuxième république*, L'Harmattan, Paris, 2002, 174 p.
- DIARRA Samba, *Les faux complots d'Houphouët-Boigny : fracture dans le destin d'une nation, 1959-1970*, Karthala, Paris, 1997, 248 p.
- ELLENBOGEN Alice, *La succession d'Houphouët-Boigny : entre tribalisme et démocratie*, L'Harmattan, Paris, 2002, 173 p.
- KONE Amadou, *Houphouët-Boigny et la crise ivoirienne*, Karthala, Paris, 2003, 232 p.

## B Ouvrages spécialisés

- ANAGNOSTOU Panagiota, *La politisation des identités en Côte d'Ivoire*, Mémoire DEA Analyse politique de l'Afrique Noire et des pays du sud, Bordeaux IV, 2002.

- BERGEGERE Benoît, *Le coup d'État militaire de 1999 en Côte d'Ivoire : mirage économique-politique*, mémoire IEP, Bordeaux, 2003.
- DARRACQ Vincent, *Laurent Gbagbo, la marche vers le pouvoir*, mémoire DEA analyse de l'Afrique Noire et des pays du sud, Bordeaux IV, 2003.
- DOZON Jean Pierre, *L'étranger et l'allochtone en Côte d'Ivoire*, ISEG, Lisboa (Lisbonne), 1995, 22 p.
- DUVAL Philippe, *Fantômes d'Ivoire*, Editions du Rocher, Monaco, 2003, 275 p.
- DU PARGE Agnès, *Parmi les rebelles*, L'Harmattan, Paris, 2003, 216 p.
- GBAGBO Laurent, BOSSIO Pascal, FPI, *Gouverner autrement la Côte d'Ivoire : programme de gouvernement adopté au congrès des 9-10-11 juillet 1999*, L'Harmattan, Paris / Montréal, 2000, 232 p.
- KOKORA Dago-Pascal, *Le front populaire ivoirien : de la clandestinité à la légalité*, L'Harmattan, Paris / Montréal, 1999, 238 p.
- LE PAPE Marc, VIDAL Claudine, *Côte d'Ivoire, l'année terrible, 1999-2000*, Karthala, Collection Les Afriques, Paris, 2002, 354 p.
- QUILLERIER-LESIEUR Philippe, *Côte d'Ivoire : autopsie d'une crise*, MFI, Paris, 2002.
- TAILLEZ Hervé, *Le coup d'État du 24 décembre 1999 : les raisons de l'éclatement du modèle ivoirien*, mémoire Séminaire IEP, Bordeaux, 2001, 61 ff.
- TAPINOS Georges Photios, HUGON Philippe, VIMARD Patrice, *La Côte d'Ivoire à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle : défis démographiques et développement durable*, Karthala, Paris, 2002, cop, 2001, 498 p.

## C Revues spécialisées

### C.1 Afrique contemporaine

BASSET Thomas J., « Nord musulman et sud chrétien : les moles médiatiques de la crise ivoirienne », in *Afrique contemporaine*, n° 206, 274 p.

BROSSART Laurent, « Peuplement et migration en Afrique de l'ouest : une crise régionale en Côte d'Ivoire », in *Afrique contemporaine*, n° 206, 274 p.

HUGON Philippe, « La Côte d'Ivoire : plusieurs lectures pour une crise annoncée », in *Afrique Contemporaine*, n° 206, 274 p.

### C.2 L'Afrique politique 2002

BOUQUET Christian, « Côte d'Ivoire : quatre consultations pour une transition », in *L'Afrique politique 2002*, Karthala, Paris, 2003, 358 p.

*Les cahiers de l'Afrique : revue d'étude et de réflexion sur le monde africain*

FOUA DE SAINT-SAUVEUR Ernest, « La Côte d'Ivoire : chronique d'un scénario de crise », in *Les cahiers de l'Afrique : revue d'étude et de réflexion sur le monde africain*, n° 2, deuxième semestre 2003.

### C.3 Géopolitique Africaine

AMONDJI Marcel, « Houphouët contre la nation », in *Géopolitique Africaine*, n° 9, Hiver / Janvier 2003.

BOUQUET Christian, « Être étranger en Côte d'Ivoire : la nébuleuse *dioula* », in *Géopolitique Africaine*, n° 9, Hiver / Janvier 2003.

COULIBALY Alban, « Les sept péchés capitaux de la Côte d'Ivoire », in *Géopolitique Africaine*, n° 9, Hiver / Janvier 2003.

RAULIN Arnaud de, « Un revers pour la France », in *Géopolitique Africaine*, n° 9, Hiver / Janvier 2003.

#### **C.4 Politique Africaine**

BANEGAS Richard, MARSHALL-FRATANI Ruth, « La Côte d'Ivoire en guerre : dynamiques du dedans et du dehors », in *Politique Africaine*, Karthala, n° 89, mars 2003, 224 p.

LOSH Bruno, « Côte d'Ivoire, la tentation de l'ethnonationalisme », Karthala, Paris, 2000, 223 p.

# Table des matières



<b>1</b>	<b>Liste des sigles et abréviations</b>	<b>9</b>
<b>I</b>	<b>LA MONTÉE EN PUISSANCE DES FACTEURS DE CRISE</b>	<b>11</b>
<b>2</b>	<b>Introduction</b>	<b>15</b>
<b>3</b>	<b>La difficile succession d’Houphouët-Boigny</b>	<b>19</b>
A	Un pays orphelin	20
A.1	Les dernières heures du « vieux »	20
A.2	Houphouët, incarnation de l’État	21
B	La crise libérienne et les difficultés économiques	22
B.1	La crise libérienne	22
B.2	Des réformes libérales	24
B.3	Les conséquences sociales et ethniques	25
B.4	Une économie dépendante	26
C	Des troubles inquiétants	27
C.1	Les émeutes anti-ghanéennes	27
C.2	Les mutineries de la garde présidentielle	29
D	La querelle de succession Bédié/Ouattara	30
D.1	La Côte d’Ivoire et sa réputation de stabilité politique en 1993	30
D.2	Les deux prétendants	31
D.3	Les manœuvres de Ouattara et la division du PDCI	32
D.4	Henri Konan Bédié s’impose	33
<b>4</b>	<b>L’ère Bédié : le concept d’ivoirité et ses conséquences</b>	<b>37</b>
A	La mise en place d’un pouvoir autoritaire et du concept d’ivoirité	38
A.1	La mise au pas de la presse	38
A.2	Le concept d’ivoirité ou la définition d’une identité nationale	40

## TABLE DES MATIÈRES

A.3	La Côte d'Ivoire, terre d'immigration . . .	42
A.4	Crise foncière et antagonisme entre « autochtones » et « allogènes » . . .	43
A.5	Vers l'exclusion du nord . . . . .	44
A.6	L'explosion démographique des populations musulmanes . . . . .	45
A.7	L'ivoirité, une arme politicienne avant tout . . . . .	47
B	L'élection de Bédié et les difficultés persistantes du pays . . . . .	48
B.1	L'élection de 1995 et le boycott actif . . .	48
B.2	La persistance des problèmes financiers et économiques . . . . .	51
B.3	Une société sous tension . . . . .	52
B.4	La crise de fin 1999 . . . . .	53
<b>5</b>	<b>Le putsch de 1999 et le comité national de salut public . . . . .</b>	<b>59</b>
A	Le déroulement du putsch . . . . .	60
A.1	Le film des évènements . . . . .	60
A.2	Les raisons de la chute de Bédié . . . . .	62
B	Les débuts heureux du CNSP . . . . .	64
B.1	L'état de grâce du général Gueï . . . . .	64
B.2	Une marge de manœuvre restreinte . . .	66
C	Le retour du débat sur l'ivoirité et l'exclusion virtuelle de Ouattara . . . . .	69
C.1	La stratégie anti-RDR du FPI ou l'instrumentalisation du concept d'ivoirité	69
C.2	Vers l'exclusion d'Alassane Ouattara . . .	70
C.3	Le positionnement politique de Gueï . . .	71
D	Le général Gueï candidat : l'épuration politico-militaire . . . . .	73
D.1	L'épuration militaire . . . . .	74
D.2	L'épuration politique . . . . .	75
<b>6</b>	<b>Les débuts du mandat Gbagbo : d'une élection contestée à une réconciliation de façade</b>	<b>79</b>
A	L'élection d'octobre 2000 . . . . .	80

A.1	L'échec du coup de force de Gueï . . . . .	80
A.2	Les émeutes ethnico-religieuses . . . . .	83
A.3	Le massacre de Yopougon . . . . .	84
B	La victoire de Gbagbo . . . . .	85
B.1	Une bien douloureuse victoire . . . . .	85
B.2	L'aboutissement d'un combat de toute une vie . . . . .	86
B.3	Une volonté affichée d'apaisement : volonté de paix ou marché de dupes? . . . . .	87
C	Les élections législatives . . . . .	89
C.1	La consolidation préalable du régime . . . . .	89
C.2	Un scrutin marqué par l'exclusion du RDR . . . . .	90
D	Le « coup de la Mercedes noire » et les municipales : les limites du pouvoir . . . . .	91
D.1	Le coup de la Mercedes noire et ses conséquences . . . . .	91
D.2	Les municipales : une partition virtuelle du pays . . . . .	93
E	La politique de réconciliation : une arnaque politique	94
E.1	L'affaire du procès des responsables du massacre de Yopougon . . . . .	94
E.2	La tentative du Forum pour la réconciliation nationale . . . . .	94
E.3	L'échec du Forum et l'absence de réelle volonté de réconciliation . . . . .	95

## **II RÉBELLION, GUERRE CIVILE ET CRISE INTERNATIONALE** **97**

### **7 Introduction** . . . . . **101**

### **8 L'échec du putsch du 19 septembre** . . . . . **105**

A	L'attaque du 19 et les premiers combats . . . . .	106
A.1	Échec à Abidjan . . . . .	106

## TABLE DES MATIÈRES

A.2	Bouaké et Korhogo aux mains des « mutins » . . . . .	108
A.3	Des forces loyalistes désemparées . . . . .	109
A.4	La réaction politique de Gbagbo . . . . .	109
B	L'intervention militaire française . . . . .	112
B.1	Définition et organisation de la mission . . . . .	112
B.2	L'évacuation de Bouaké et Korhogo : premiers contacts avec les « mutins » . . . . .	113
C	Une nouvelle donne politique . . . . .	115
C.1	La France et le gouvernement ivoirien face à la partition du pays : les débuts d'une mésentente . . . . .	115
C.2	Une nouvelle force en Côte d'Ivoire : le MPCCI . . . . .	116
<b>9 Le MPCCI : une rébellion bien organisée . . . . .</b>		<b>121</b>
A	Les principaux chefs . . . . .	122
A.1	Les militaires . . . . .	122
A.2	Les politiques . . . . .	126
B	Les origines, les soutiens, et les moyens du MPCCI . . . . .	127
B.1	La question des origines . . . . .	127
B.2	Les moyens du MPCCI : l'ombre d'un très probable soutien burkinabè . . . . .	129
C	Une indéniable maturité politique . . . . .	134
C.1	Discipline et respect des populations civiles . . . . .	134
C.2	Le choix de la diplomatie couplé avec une détermination sans faille . . . . .	136
<b>10 Une guerre civile entre combats, répression et négociations . . . . .</b>		<b>143</b>
A	Les premières ripostes gouvernementales . . . . .	144
A.1	La riposte militaire : l'échec de Bouaké . . . . .	145
A.2	La riposte politique : l'organisation de l'Alliance des jeunes patriotes (AJP) . . . . .	147
B	L'utilité politique des « jeunes patriotes » . . . . .	150
B.1	La militarisation de « l'arrière » . . . . .	150

B.2	Un moyen de pression politique sur l'opposant ADO et sur la France . . .	151
C	« Escadrons de la mort » et mercenaires au service du régime . . . . .	152
C.1	Les « escadrons de la mort » : terreur à Abidjan . . . . .	152
C.2	Le recours aux mercenaires : la dernière carte militaire d'une armée en déroute . . . . .	154
D	La médiation de la CEDEAO : de l'espoir de paix à la reprise des combats . . . . .	157
D.1	L'obtention du cessez-le-feu du 17 octobre	157
D.2	La mise en place d'une logique de paix .	157
D.3	L'échec de la médiation et la reprise des hostilités . . . . .	159
<b>11</b>	<b>La rébellion de l'Ouest et l'impasse militaire . . .</b>	<b>165</b>
A	Origine, composition et soutiens des rebelles de l'Ouest . . . . .	166
A.1	Le Mouvement patriotique ivoirien du Grand Ouest . . . . .	166
A.2	Le Mouvement pour la justice et la paix .	168
A.3	L'implication du Liberia et le probable soutien burkinabè . . . . .	169
B	Le durcissement du conflit . . . . .	171
B.1	L'évacuation de Man : premiers combats entre les rebelles et l'armée française . . . . .	171
B.2	L'échec de la médiation ouest-africaine et la multiplication des crimes de guerre . . . . .	172
B.3	La débâcle des FANCI . . . . .	174
C	Les réactions politiques et militaires . . . . .	175
C.1	Le renforcement de « Licorne » . . . . .	175
C.2	La réaction du régime de Gbagbo : la création de la force « Lima » et de milices « patriotes » et tribales . . . . .	175

## TABLE DES MATIÈRES

C.3	La surenchère des rebelles . . . . .	176
D	La marche forcée vers Marcoussis . . . . .	177
D.1	L'ultimatum français aux belligérants : une position parfois incomprise . . . . .	177
D.2	Les combats de Duékoué : la fin de toute solution militaire pour les belligérants . . . . .	179
D.3	Vers une solution politique . . . . .	180
<b>III UNE SORTIE DE CRISE</b>		
<b>DOULOUREUSE ET INCERTAINE</b>		<b>183</b>
<b>12 Introduction . . . . .</b>		<b>187</b>
<b>13 Les accords de Marcoussis et la difficile mise en place du gouvernement de réconciliation nationale . . . . .</b>		<b>191</b>
A	La signature des accords de Linas-Marcoussis . . .	192
A.1	La composition des délégations des parties et le contexte difficile de janvier 2003 . . . . .	192
A.2	Les principes fondamentaux des accords de Marcoussis . . . . .	195
A.3	Le programme du futur gouvernement de réconciliation nationale	198
B	Le rejet des accords par Laurent Gbagbo et ses partisans . . . . .	201
B.1	Marcoussis ou la défaite totale du régime	201
B.2	Entrée en scène des « jeunes patriotes » et confusion politique . . . . .	201
B.3	La politique française conspuée à Abidjan et critiquée en France . . . . .	203
C	De l'impasse politique à la mise en place du gouvernement de réconciliation nationale . . . . .	205
C.1	L'impasse politique . . . . .	205

C.2	Les dividendes politiques de l'action des « patriotes » : vers la révision partielle de Marcoussis . . . . .	207
C.3	Le MPCCI, confronté au rapport <i>d'Amnesty International</i> , revoit ses ambitions à la baisse . . . . .	208
C.4	Les accords d'Accra et la mise en place du gouvernement de réconciliation nationale . . . . .	210
<b>14</b>	<b>Poursuite et fin de la guerre à l'ouest . . . . .</b>	<b>215</b>
A	La contre-offensive de la force « Lima » . . . . .	216
A.1	Les opérations militaires et le caractère ethnique du conflit . . . . .	216
A.2	Des miliciens hors de tout contrôle : une situation humanitaire dramatique . . . . .	218
B	Le massacre de Bangolo et la réaction du MPCCI . . . . .	220
B.1	Le 7 mars 2003 à Bangolo . . . . .	220
B.2	La détérioration de rapports entre le MPCCI et le MPIGO . . . . .	221
B.3	La réaction militaire immédiate du MPCCI . . . . .	223
C	Loyalistes et MPCCI vis-à-vis du « problème libérien » : deux attitudes diamétralement opposées . . . . .	224
C.1	L'attitude du camp loyaliste : entre complicité et faiblesse . . . . .	224
C.2	L'attitude du MPCCI : la solution militaire ou l'élimination des supplétifs et du MPIGO . . . . .	226
D	La fin de la guerre . . . . .	228
D.1	Une conjonction de facteurs favorables . . . . .	228
D.2	Le déploiement de la force d'interposition et la fin des combats . . . . .	229
<b>15</b>	<b>La persistance des menaces . . . . .</b>	<b>233</b>
A	La persistance des tensions dans l'Ouest . . . . .	234
A.1	Une pacification encore incomplète . . . . .	234

## TABLE DES MATIÈRES

A.2	Les règlements de comptes contre les Burkinabès en pays guéré . . . . .	236
B	Partisans et adversaires du processus de réconciliation . . . . .	238
B.1	Les contacts entre les chefs militaires des deux camps : vers une réelle détente . . . . .	238
B.2	L'aile dure des partisans de Laurent Gbagbo et les « jeunes patriotes » : l'utilisation politique de la délinquance . . . . .	239
B.3	Une violence urbaine attisée par la presse hostile à la réconciliation . . . . .	240
B.4	La sécurisation de la ligne de cessez-le-feu : le résultat d'une volonté forte de la communauté internationale . . . . .	242
C	L'affaire « I.B » et ses conséquences . . . . .	243
C.1	La marginalisation progressive d'« I.B » au sein du MPCCI depuis le 19 septembre 2002 . . . . .	243
C.2	L'arrestation d'« I.B » en France . . . . .	245
C.3	Un brusque regain des tensions politiques . . . . .	246
C.4	Le MPCCI au bord de l'implosion : le déclenchement d'une crise d'autorité et financière sur fond de difficultés économiques . . . . .	247
D	Le poids du contexte régional ouest-africain . . . . .	249
D.1	Une économie régionale dépendante de l'évolution de la situation ivoirienne . . . . .	249
D.2	L'éternel problème libérien . . . . .	249
<b>16 Conclusion . . . . .</b>		<b>255</b>
<b>17 Annexes . . . . .</b>		<b>265</b>
A	Les accords de Linas-Marcoussis et les accords d'Acras . . . . .	265

B	Bref historique de la Côte d'Ivoire . . . . .	269
C	Les gouvernements successifs après la mort du Président Houphouët-Boigny . . . . .	274
<b>18</b>	<b>Liste des sources . . . . .</b>	<b>279</b>
A	Presse française . . . . .	279
A.1	Le Monde . . . . .	279
A.2	Libération . . . . .	279
A.3	Courrier International . . . . .	279
A.4	Jeune Afrique, L'Intelligent . . . . .	279
A.5	Le spectacle du monde . . . . .	280
A.6	Historia . . . . .	280
A.7	Képi Blanc . . . . .	280
B	Presse ivoirienne . . . . .	280
C	Sites internet consultés . . . . .	280
<b>19</b>	<b>Bibliographie . . . . .</b>	<b>285</b>
A	Ouvrages généraux . . . . .	285
B	Ouvrages spécialisés . . . . .	285
C	Revue spécialisées . . . . .	287
C.1	Afrique contemporaine . . . . .	287
C.2	L'Afrique politique 2002 . . . . .	287
C.3	Géopolitique Africaine . . . . .	287
C.4	Politique Africaine . . . . .	288



Cet ouvrage a été réalisé par le service des

PUBLICATIONS DE MONTPELLIER III

*université Paul-Valéry*

publications@univ-montp3.fr

<http://publications.univ-montp3.fr>

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2007

